ŒUVRES INÉDITES

DE

LA ROCHEFOUCAULD

PRÉFACE.

Nous avons eu une de ces bonnes fortunes littéraires de plus en plus rares par ce temps de chercheurs qui rendent le neuf et l'inédit à peu près introuvables. Grâce à la bienveillance de M. le duc de la Rochefoucauld et de Liancourt, nous avons pu pénétrer dans les riches archives du château de la Roche-Guyon, qui, jusqu'à ce jour, n'avaient été ouvertes à personne, et nous avons eu le bonheur d'y découvrir les manuscrits des diverses œuvres du duc de la Rochefoucauld, l'auteur des *Maximes*. La plus grande partie naturellement se compose des textes publiés, mais les manuscrits de la Roche-Guyon l'emportent sur toutes les copies que nous connaissions en ce qu'ils sont évidemment ceux que le duc avait fait mettre au net pour lui-même. Quelques pages cependant sont inédites : nous avons réuni ainsi un chapitre historique sur les *événements de ce siècle*, et onze réflexions morales ; mais la découverte à laquelle nous croyons pouvoir attacher une incontestable valeur est celle du manuscrit autographe des *Maximes*, dans lequel, ainsi que j'espère le démontrer positivement, on doit reconnaître le premier jet du célèbre recueil.

Ces manuscrits forment un cahier broché et trois volumes in-folio, ces derniers richement reliés, uniformément, en maroquin rouge avec gaufrures et armes en or, et cotés A,

B et D. Le premier renferme les Réflexions morales déjà imprimées et celles que nous publions aujourd'hui pour la première fois, toutes écrites d'une même belle écriture et portant plusieurs corrections de la main de M. de la Rochefoucauld, ce qui n'a pas peu d'importance, puisque jusqu'à ce jour rien ne prouvait que ces pages fussent réellement de l'auteur des *Maximes*. M. Sainte-Beuve, dans la préface dont il a doté l'excellente édition de la *Bibliothèque elzevirienne* (1859), formule encore très-positivement ce doute : « Je ne discute pas la question de savoir si ces *Réflexions diverses* sont certainement de la Rochefoucauld; il me suffit qu'elles lui soient attribuées, qu'elles soient dignes de lui et qu'elles expriment le meilleur goût et tout l'esprit du monde. »

Le volume B, plus petit de format, comprend le fragment abrégé des mémoires sur la Régence donné dans toutes les éditions anciennes, écrit par le même copiste que le volume précédent, et le manuscrit des *Maximes*, entièrement autographe.

Le volume D contient les mémoires dont j'ai soigneusement collationné les textes, et qui ne présentent presque aucune variante avec l'édition de la collection Michaud et Poujoulat[1]. Quant au cahier broché, d'une écriture très-différente, il offre par son origine un intérêt tout particulier. Il renferme la partie des mémoires dite de *la Guerre de Paris*, et qui a été le plus vivement reprochée à M. de la Rochefoucauld, lors de la publication faite à Amsterdam, en 1662. Jusqu'à présent on a complétement refusé d'admettre le démenti formel donné par le duc à ces pages qui, en effet, parlent de madame de Longueville et du prince de Condé dans des termes amèrement regrettables. M. Cousin cependant reconnaît que « sans doute il y a dans le petit volume si souvent réimprimé, des pages qui ne sont pas de la Rochefoucauld; mais, ajoute-t-il, celles qui dans le temps, révoltèrent le plus les

1. On conserve à la Bibliothèque impériale huit copies anciennes.

honnêtes gens, lui appartiennent incontestablement[1]. » La copie, que les archives de la Roche-Guyon possèdent, évidemment contemporaine du duc, écrite, comme je viens de le dire, d'une toute autre main que les précédents manuscrits, et qui n'est pas comprise dans le volume des *véritables mémoires*, porte pour titre : « *Mémoires de M. de Vineuil.* » Elle est parfaitement conforme au texte connu, sauf la page finale qui était demeurée inédite. M. Cousin constate que l'on ne connaît pas de manuscrit autographe des mémoires; dès lors, pourquoi ne pas attribuer autant de valeur aux manuscrits incontestablement contemporains du duc, et conservés dans les archives de la famille, qu'à ceux existant dans nos dépôts publics et qui peuvent, ce me semble, avoir été faits sur la copie qui a servi aux éditions hollandaises? L'existence de ce cahier vient très-sérieusement corroborer la puissance du démenti publié par M. de la Rochefoucauld : j'ajouterai encore qu'une note écrite assurément du vivant du duc, en tête de la copie des mémoires sur laquelle M. Petitot a collationné son édition, et qui est conservée à la Bibliothèque impériale, porte que « les mémoires imprimés en Hollande ont été compilés par Cerizay, » et que « partie de ces pièces, assez mal cousues ensemble, sont de MM. de Vineuil et de Saint-Évremont. » Cet avis, auquel de savants érudits ont attaché une grande importance en insistant sur la phrase finale, « mais ceux-ci sont entièrement de lui, » ne me semble pas si capital contre M. de la Rochefoucauld, et je demanderai au moins qu'on accueille avec attention cette note écrite vers le milieu du siècle dernier sur la feuille de garde du tome D des manuscrits de la Roche-Guyon :

« Ce volume contient les véritables Mémoires, c'est-à-dire ceux auxquels l'auteur a mis la dernière main. La première partie, de la page 1 à la page 112, n'a jamais été publiée : ce qui suit a seulement quelques mots changés.

1. Mme de Sablé, 1re édit., p. 205.

« La préface des mémoires imprimés et les citations de Tacite sont d'Amelot de la Houssaye.

« Le premier morceau, mémoires de la Régence[1], est bien de M. de la Rochefoucauld, et en tête du volume B[2], mais depuis l'auteur l'a bien changé.

« Le second morceau, *la Guerre de Paris*, qui lui a le plus nui, est de Vineuil. On en trouve la preuve : 1° dans le manuscrit même qui forme un cahier séparé.

« 2° Nulle trace n'en existe dans les manuscrits du duc ;

« 3° Le style est tout différent, beaucoup plus travaillé, cherchant à imiter celui de Tacite;

« 4° Vineuil raconte en procédant par maximes générales, passant ensuite aux détails et réflexions : M. de la Rochefoucauld entre rondement en matière, raconte vite et ne commente jamais ce qu'il dit. Vineuil, de plus, a de fréquentes tournures de bel esprit.

« 5° M. de la Rochefoucauld et Vineuil peignent les mêmes personnes différemment, comme, par exemple, le cardinal de Retz, monsieur le Prince, madame de Longueville : ces portraits sont très-satiriques dans les mémoires de Vineuil ; voyez les mêmes dans la partie inédite[3]. Vineuil ne dit rien de ce qui concerne M. de la Rochefoucauld.

1. C'est le morceau qui est toujours joint aux grands *Mémoires*, dont il est, pour une partie du moins, le résumé.

2. C'est le volume où se trouve le manuscrit des *Maximes* que je publie aujourd'hui.

3. C'est-à-dire la partie comprise entre les pages 1 à 112, publiée pour la première fois par l'éditeur Renouard. — Le cahier des *Mémoires de Vineuil* se termine par cette page demeurée inédite :

« Il (Mazarin) attendit que la cour fût de retour à Compiègne où il receut plus de démonstrations d'amitié et de confiance que lorsqu'il en partit, soit pour le faire relascher sur le mariage qui estoit le point fatal de leur division, ou plus tôt afin qu'il se portât avec son ardeur accoustumée pour le retour du roy à Paris, qui estoit regardé de toute la province comme le siége de l'empire. En effet, lorsque Sa Majesté fit son entrée avec la reyne et toute la maison royale en un mesme carrosse, le cardinal estoit à une portière avec M. le Prince qui le rasseuroit par sa présence de la crainte qu'il pouvoit justement concevoir d'estre parmi une foule incroyable de peuples qui avoient tant d'horreur pour sa personne. Mais la

« La retraite du duc de Longueville en Normandie est de Saint-Évremont.

« Ce qui suit dans l'imprimé jusqu'au supplément de la relation des guerres de Guyenne est de M. de la Rochefoucauld.

« Le surplus est de diverses mains : l'apologie de Beaufort est de Girard, auteur de la vie du duc d'Épernon. »

La présence de ce manuscrit des *Mémoires* dans les archives de la famille met suffisamment à néant, ce me semble, désormais, l'étrange doute formulé dans son édition des *Mémoires du cardinal de Retz*, par M. A. Champollion-Figeac. Cet honorable érudit, dans une note, parle « des mémoires publiés sous le nom de M. de la Rochefoucauld, non autographes et ne méritant pas confiance. » Aujourd'hui l'hésitation n'est même plus permise.

joye seule de revoir le Roy occupoit tous les esprits qui en bannissoit tous les malheurs et les inimitiés passées. Leurs Majestés, arrivées au Palais Royal, receurent la soumission du duc de Beaufort et du coadjuteur, et M. le Prince acheva une si belle journée en disant à la Reyne qu'il s'estimoit très-heureux d'avoir accomply la parole qu'il luy avoit donnée de ramener M. le cardinal à Paris, à quoi Sa Majesté respondit : « Monsieur, tout au long, ce service que vous avez rendu à l'estat est si « grand que le Roy et moi serions des ingrats s'il nous arrivoit de l'ou- « blier jamais. » Un serviteur de M. le Prince, qui avoit ouy ce discours, dit qu'il trembloit pour luy de la grandeur de ce service, et qu'il craignoit que ce compliment ne passât un jour pour un repentir. M. le Prince repartit : « Je n'en doubte point, mais j'ay fait ce que j'avois promis. »

Dans le reste du manuscrit il n'y a que de rares variantes.

Au commencement (p. 409, édit. Michaud et Poujoulat), *Il est quasy impossible*, au lieu de : *Il est presque*, etc.

(P. 412). Il fut conduit en sûreté hors la ville avec le président de Blancmenil pour être transféré à ...., au lieu de : à *Sedan*.

(P. 425). En effet Vautorte, envoyé par la cour vers le ministre d'Espagne, pour insinuer quelques propositions de paix, n'avoit pas été favorablement écouté, et *ils penchoient* du côté du parlement pour relever ce parti qui alloit à son déclin; *et bien* que les offres de l'archiduc, etc., au lieu de : *Il penchoit*, et de *si bien que*.

(P. 425). Le Prince avoit beaucoup perdu pour le cardinal, au lieu de : le Prince avoit beaucoup perdu *du respect qu'il avoit* pour le cardinal.

C'est M. Renouard libraire et en même temps savant chercheur, qui publia, en 1804, le manuscrit de la bibliothèque de M. de Chavigny, lequel porte d'assez nombreuses corrections anciennes, mais nullement de la main du duc. En 1817, il découvrit la portion qui constitue la première partie du volume de la Roche-Guyon et la publia : M. Petitot s'empressa de la donner en y ajoutant ces réflexions : « Cette première partie est remplacée dans toutes les éditions précédentes par une narration qui se termine à peu près à la même époque, mais ne commence qu'au moment de la mort de Richelieu. Il est évident que cette narration a été composée par la Rochefoucauld : elle est en général plus développée que la première partie du manuscrit de Chavigny ; mais si elle contient plus de développements sur les événements publics, elle en renferme bien moins tant sur les intrigues secrètes de la cour que sur ce qui intéresse journellement l'auteur. Entre ces deux manières, tout porte à croire que la Rochefoucauld donnait la préférence à celle qui se trouve dans le manuscrit Chavigny[1]. » MM. Michaud et Poujoulat adoptèrent également cette copie, et l'accompagnèrent de ce commentaire sur le jugement de M. Petitot : « Pour soutenir cette opinion, il faudrait supposer, ou que la Rochefoucauld, après son désaveu, afin de ne pas se donner à lui-même un démenti, a recommencé son travail sur une forme différente, et que la première partie seule a été retrouvée; ou que le désaveu est sincère, et qu'en effet le premier éditeur a falsifié et changé touse la relation. Ces deux suppositions nous semblent inadmissibles. Les *Mémoires* de la Rochefoucauld se composent de deux parties, en comprenant la guerre de Guyenne dans la seconde ; la première finit en 1649, et la deuxième aux troubles de l'hôtel de ville, en 1652. Comme le désaveu fait men-

1. Dans l'édition des œuvres du duc de la Rochefoucauld, publiée en 1825, M. le marquis Gaëtan de la Rochefoucauld n'a pas cru devoir insérer les mémoires retrouvés par M. Renouard : il n'a donné que le court fragment sur la Régence.

tion de ces troubles, il est certain que les deux parties étaient terminées quand parut l'édition. Puisque cette édition est en général conforme à tous les manuscrits, même à celui de Bouthillier, nous en concluons que c'est la version définitivement adoptée par l'auteur: nous pensons qu'il a abandonné l'autre manière après la rédaction de la première partie, qu'il a refait cette première partie d'après le plan suivi pour la seconde. Nous ne croyons pas que la Rochefoucauld ait recommencé son travail posterieurement au désaveu, parce qu'il n'est pas présumable qu'un écrivain qui possédait autant de goût et de jugement, ait sacrifié le principal à l'accessoire, ou substitué aux développements de faits, certaines anecdotes, certains détails sur sa jeunesse. Quelque attrait que nous trouvions maintenant à ces particularités, il est bien plus probable qu'il les a élaguées pour faire ressortir les événements plus dignes de la gravité de l'histoire. »

Le manuscrit de la Roche-Guyon me paraît devoir, à l'avenir, trancher toutes les difficultés, et c'est sur lui seulement que les éditions devront être désormais appuyées. Il renferme encore assez de passages de nature à permettre aux ennemis de M. de la Rochefoucauld de lui reprocher avec raison certains faits peu dignes de lui; mais du moins il ne contient point ces pages amères qui ne seront plus éditées, j'espère, qu'avec le nom de leur véritable auteur, M. de Vineuil, secrétaire du duc de la Rochefoucauld, « une sorte de bel esprit maniéré, tranchant du gentilhomme, » et qui peut-être fut celui qui transmit en Hollande les copies d'après lesquelles parut la fameuse édition d'Amsterdam.

Quant au volume C qui manque à la Roche-Guyon, je crois qu'on doit le reconnaître dans le recueil de poésies ainsi mentionné par M. Cousin, dans son histoire de Mme de Sablé[1]: « Une personne digne de confiance, M. Charavay, nous assure avoir vu des poésies de l'auteur des *Maximes*, écrites

1. 2e édition, p. 146, en note.

de sa main bien connue, et formant un volume in-quarto, relié en maroquin du temps, à ses armes. M. Charavay était chargé de certifier l'écriture, ce qu'il a fait. »

En résumé, il m'a semblé que du moment où l'on a eu la fortune de rencontrer quelques pages inédites d'un de nos plus grands écrivains, il n'était pas inutile de les faire connaître. M. de la Rochefoucauld est assurément un des plus éminents esprits du dix-septième siècle, un penseur profond et un écrivain accompli. Personne ne lui a jamais contesté cette triple illustration; mais, en revanche, on l'a cruellement blessé dans son honneur : on l'a représenté comme un homme sans dignité, sans foi et sans cœur. J'avoue qu'en présence d'accusations aussi graves, j'ai eu la hardiesse de vouloir étudier sa vie, quoique M. Sainte-Beuve n'ait pas hésité à dire : « La vie de la Rochefoucauld est difficile et même, selon moi, impossible à traiter avec détail. » Une pareille déclaration était bien faite pour me décourager; mais quand j'ai vu, en étudiant la vie de cet homme, qui a eu l'insigne fortune d'être, dans ces dernières années, attaqué comme un contemporain, et dont on a ainsi ravivé la mémoire; quand j'ai vu, dis-je, l'injustice de ces accusations, il m'a semblé qu'il serait mal de garder le silence, et que je devais, au contraire, prendre sa défense, raconter sa longue carrière, le montrer fidèle jusqu'à l'héroïsme au prince de Condé, malgré l'ineffaçable injure que lui avait infligée sa sœur; puis, ruiné par la guerre civile, rentrant dans la vie privée sans solliciter d'indemnité, car on ne saurait donner ce nom à une misérable pension de huit mille livres pour un homme qui avait eu ses châteaux dévastés. Il m'a semblé que je devais surtout le suivre dans ce monde lettré et poli au seuil duquel on l'abandonne je ne sais trop pourquoi, si ce n'est parce que Mme de Sévigné ne trouve pas assez d'expressions pour louer la bonté de son cœur, sa bienveillance, son dévouement à ses amis, et que Mlle d'Aumale s'écrie : « Je ne connois rien de meilleur que lui ! et, selon moi, c'est tout dire. »

J'eusse ardemment souhaité qu'une plume plus autorisée que la mienne entreprît cette tâche; mais, cependant, je l'ai fait avec bonheur, parce que je l'ai fait avec conviction, en ayant l'espoir d'apprendre à mes lecteurs quelques détails nouveaux et de rendre justice à un homme dont le nom demeurera toujours aux premières places dans nos fastes littéraires, comme celui de sa maison aux premiers rangs dans les annales de notre noblesse.

24 mars 1863.

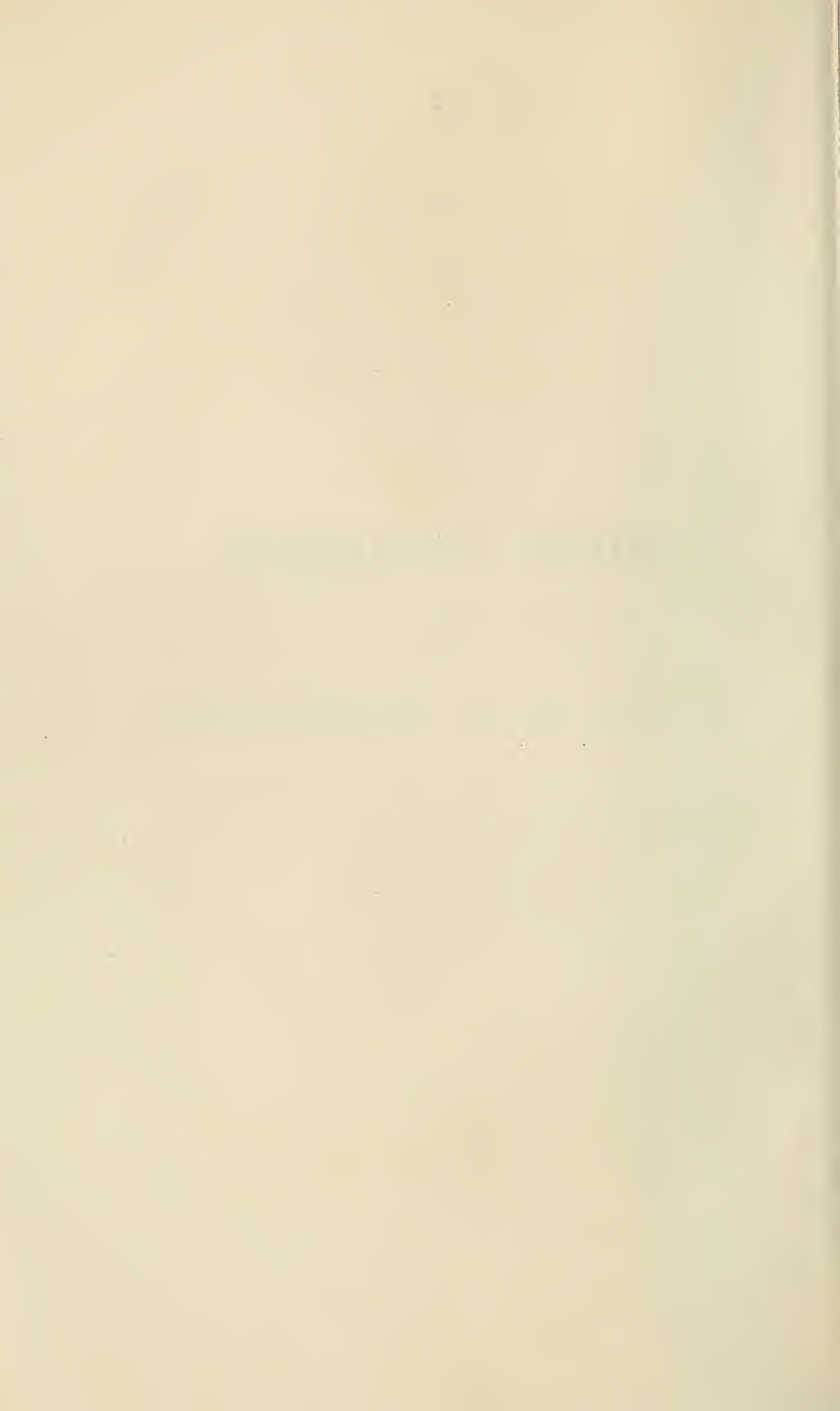




NOTICE HISTORIQUE

SUR

LE DUC DE LA ROCHEFOUCAULD



NOTICE HISTORIQUE

SUR LE DUC DE LA ROCHEFOUCAULD.

Il n'est pas nécessaire de parler longuement de l'antiquité de la race d'où est sorti l'auteur des *Maximes*. La maison de la Rochefoucauld remonte à Foucauld, cadet des sires de Lusignan et apanagé de la seigneurie de la Roche en Angoumois, à laquelle il donna son nom pour la distinguer des nombreux domaines connus en France sous la même appellation [1]. François V, vingtième descendant de Foucaud, était né le 5 septembre 1598 : il conquit à la cour une grande position, sans avoir été très-activement mêlé cependant aux événements de son temps. Il fut honoré du collier des ordres du roi dans la promotion du mois de décembre 1619, pourvu du gouvernement de Poitou, de Châtelleraudin et du Loudunois [2], sans doute en récompense de sa conversion au catholicisme, et à ce sujet on rapporte une assez piquante réponse qu'il fit à un ministre qui le persécutait pour le faire rentrer dans la religion prétendue réformée : « Je souffrirois plutôt la perte de tous

1. Il est mentionné dans une charte de l'abbaye d'Angoulême, sous le règne du roi Robert, avec la qualification : *vir nobilissimus*, et se montra très-aumônier envers les établissements religieux.

2. Il fut forcé de s'en démettre, en 1632, au profit de M. de Parabère. Nous verrons plus tard comment ce gouvernement fut rendu à son fils.

« les amis qui s'offrent de me suivre que celle de mon « salut et de ma fidélité envers le roi, auquel, outre le de- « voir naturel, je me sens particulièrement obligé pour « les soins que Sa Majesté a pris de ma nourriture. » Il engagea ensuite ce ministre à venir avec lui à la messe dans sa chapelle « pour voir si elle avoit été bâtie par les huguenots[1]. » Le roi le traitait de compère et érigea la baronnie de la Rochefoucauld en duché-pairie, par lettres patentes données à Niort, en 1622, mais qui ne furent enregistrées au Parlement que le 24 juillet 1637, à cause de l'opposition du cardinal de Richelieu. Sérieusement compromis dans la folle équipée de Gaston d'Orléans, il fut exilé à Blois, et se retira ensuite à la Rochefoucauld, où il mourut le 8 février 1650, ayant épousé Gabrielle du Plessis-Liancourt, fille de Charles du Plessis, seigneur de Liancourt, chevalier des ordres du roi, gouverneur de Paris, et d'Antoinette de Pons, marquise de Guercheville, dame d'honneur de la reine, et sœur de la maréchale d'Albret[2].

Les enfants furent au nombre de douze : je vais brièvement les mentionner :

François, qui succéda à son père et est l'objet de cette notice.

Louis de la Rochefoucault, baron de Verteuil, dit l'abbé de Marsillac : né le 21 décembre 1615, il fut tenu sur les fonts de baptême, à Poitiers, par le roi et par la reine : il devint évêque de Lectoure et abbé de Saint-Jean-d'Angély; mort le 5 décembre 1654.

1. Dictionnaire généalogique des grands officiers de la couronne, par le P. Anselme, art. la Rochefoucauld.

2. C'est cette belle marquise de Guercheville qui inspira une vive, mais vaine passion à Henri IV. Elle habita souvent le château de la Roche-Guyon, et le Béarnais alla une fois l'y visiter. Madame de Guercheville le reçut à merveille; puis, le soir venu, elle traversa la Seine en bateau et vint passer la nuit dans une petite maison qui sert de ferme aujourd'hui et qui est précisément en face du château : il n'existait pas de pont alors.

Hilaire-Charles de la Rochefoucault, chevalier de Malte, né le 14 juin 1621, mort à Saint-Amand en 1651.

Aymery de la Rochefoucauld, mort jeune.

Henry de la Rochefoucauld, né le 27 juillet 1634, abbé de Sainte-Colombe, de Notre-Dame de Celles, de la Chaise-Dieu et de Fontfroide, mort en 1701.

Marie-Élisabeth de la Rochefoucauld, abbesse de Saint-Sauveur d'Évreux, née en 1617, morte en 1698.

Catherine de la Rochefoucauld, née en 1619, abbesse de Charenton, puis du Paraclet.

Marie-Catherine de la Rochefoucauld, née en 1629, mariée le 27 mai 1638 à Louis-Roger Brulart, marquis de Sillery et de Puisieulx [1], morte en 1698 au château de Liancourt.

Antoinette-Jeanne de la Rochefoucauld, 1623-1647.

Gabrielle-Marie de la Rochefoucauld, née en 1621, abbesse de Notre-Dame de Soissons, puis du Paraclet, morte en 1693.

Anne-Françoise de la Rochefoucauld, coadjutrice de Saint-Sauveur d'Évreux, morte en 1685.

1. Il était fils de Pierre Brulart, marquis de Sillery, secrétaire d'État et ambassadeur, et de Charlotte d'Étampes-Valençay. Lui-même était mestre de camp d'un régiment d'infanterie.

Sa femme lui apporta en dot les terres de la Mothe Saint-Claude, et de Château-Regnault en Angoumois. Ils eurent onze enfants, entre autres : Charles Henry, tué à la bataille de Saint-Gothard, à l'âge de treize ans; Achille, chevalier de Malte, aide-de-camp de Turenne, blessé mortellement à celle de Sentzeim, âgé de dix-neuf ans; Fabio, abbé de Sainte-Barbe, évêque de Soissons, membre de l'Académie française; Roger, marquis de Puisieulx et de Sillery, chevalier des ordres, lieutenant-général, conseiller d'État, ambassadeur, marié à Claude de Godet, d'une des premières familles de Champagne, fille de Joachim de Godet, seigneur de Renneville, lieutenant général des armées du roi, tué au combat de Vitry, après la bataille du faubourg Saint-Antoine, et de Claude de Chastillon; il mourut en 1719, n'ayant eu qu'un fils, tué très-jeune à la bataille d'Almanza, et trois filles mariées au comte Allemand de Montmartin, au baron de Blanchefort d'Asnois et au marquis Brulart de Genlis; et enfin Carloman, qui continua la lignée après son frère Roger, et fut colonel du régiment de Conti.

Lucie de la Rochefoucauld religieuse à la même abbaye, 1630-1651.

I

François VI de la Rochefoucauld est né le 15 décembre 1613. Les premières années de sa vie sont peu connues : lui-même ne nous donne à ce sujet aucun détail ; nous savons seulement qu'il fit très-imparfaitement ses études, son père ayant voulu le faire entrer de très-bonne heure au service. A ce moment M. de la Rochefoucauld jouissait, nous en avons vu d'abondantes preuves, de la plus grande faveur. Le jeune prince de Marsillac[1] s'en ressentit naturellement : en 1626, il commandait en qualité de mestre-de-camp le régiment d'infanterie d'Auvergne au siége de Casal ; il prit une part active à la journée des Dupes, époque à laquelle commencent ses *Mémoires*. Depuis deux ans, le 20 janvier 1628, il avait épousé à Mirebeau, en Bourgogne, une belle et riche héritière, Andrée de Vivonne, fille unique d'André de Vivonne, seigneur de la Béraudière et de la Chasteigneraye, grand fauconnier de France, capitaine des gardes de la reine mère, conseiller d'État, et l'un des serviteurs les plus aimés d'Henry IV, et de Marie Antoinette de Loménie, fille de M. de la Villeaux-Clercs, secrétaire d'État. Il sut d'abord demeurer en grande faveur à la cour, malgré la conduite de son père ; mais il compromit tout à coup très-imprudemment sa situation. Lié avec Mlle de Hautefort, celle-là même que le roi avait passionnément aimée, et avec mademoiselle de Chémerault aussi belle que spirituelle, il fut entraîné par elles à se dévouer étroitement à la reine, « le seul

1. Marsillac était une seigneurie que l'on voit possédée pour la première fois dans la famille par Foucauld III de la Rochefoucauld, chambellan du roi Charles VII : elle commence à figurer avec le titre de principauté sous François II de la Rochefoucauld (mort en 1533), et depuis ce temps, ce titre fut affecté à l'aîné des fils du vivant du père.

parti, dit-il, que je crois honnête de suivre: » et bientôt il fut avec cette malheureuse princesse dans une grande intimité qui excita nécessairement les soupçons de Richelieu, d'autant qu'il se laissa aller à parler de l'administration du Cardinal dans les termes les plus hardis. On lui conseilla de se retirer de la cour, au moins pendant quelque temps, mais il voulut le faire utilement et il se joignit comme volontaire à l'armée du maréchal de Chastillon, qui, avec le maréchal de la Meilleraye, battit le prince Thomas de Savoie à Avein : il s'y conduisit avec éclat (20 mai 1635)[1]; il revint à la fin de la campagne à la cour, et, à ce qu'il paraît, avec des allures encore plus indépendantes, et qui lui valurent l'obligation de rejoindre son père à Blois.

L'année suivante, nous voyons de nouveau M. de Marcillac à l'armée et se distinguer également à la reprise de Corbie, mais il ne put encore revenir à Paris: il lui fallut rejoindre son père retiré alors « dans une de ses maisons, » à Verteuil[2], située à Angoumois, et c'est par sa proximité avec Poitiers, où était exilée la duchesse de Chevreuse, que M. de Marcillac se lia avec cette illustre aventurière. Je ne crois pas avoir besoin de parler longuement ici de cette imprudente amie de la Reine: quelques mots cependant sont nécessaires pour faire comprendre sa situation au moment où elle entraîna M. de Marcillac dans son parti.

Marie de Rohan, veuve du connétable de Luynes et remariée à Claude de Lorraine, duc de Chevreuse, venait d'être gravement compromise dans la conspiration de Châlais: lâchement dénoncée par le duc d'Orléans et par Châlais lui-même, qui, au dernier moment, démentit vai-

1. Molé, dans ses *Mémoires*, le cite comme s'étant le plus distingué avec MM. de Mercœur, de Beaufort et de Charnacé.

2. Bourg à 8 kilomètres de Ruffec (Charente): seigneurie, puis baronnie dans la famille depuis Aymar de la Rochefoucauld, mort en 1140.

nement ses premiers aveux, elle fût condamnée à l'exil et se retira en Lorraine près de son mari qui eût grande peine à la sauver de la prison. Née pour le mouvement et l'intrigue, la duchesse ne devait pas demeurer longtemps inactive. Elle continua à Nancy ce qu'elle faisait à la cour de France et entraîna le présomptueux duc Charles IV à se lier avec l'Angleterre, dont Buckingham alors disposait. L'échec du duc à l'île de Rhé, la chute de la Rochelle, décidèrent le gouvernement anglais à demander la paix et l'une des conditions fut le retour de Mme de Chevreuse. « C'étoit une personne aimée en Angleterre, écrit Richelieu dans ses *Mémoires*, à laquelle le roi portoit une affection particulière, et il la voudroit certainement comprendre dans la paix, s'il n'avoit honte d'y faire mention d'une femme; mais il se sentiroit très-obligé, si sa majesté ne lui faisoit point de déplaisir. Elle avoit l'esprit fort, une beauté puissante dont elle savoit user, ne s'amollissant par aucunes disgrâces, et demeurant toujours en une même assiette d'esprit. » Richelieu céda et autorisa Mme de Chevreuse à revenir à Dampierre, espérant de la sorte se débarrasser à la fois de Rohan, des Protestants et des Anglais.

Quelques années se passèrent : Mme de Chevreuse resta assez longtemps tranquille et entretenait même avec Richelieu de bonnes relations qui lui valurent l'autorisation de revenir à la cour. Mme de Motteville nous assure même que le cardinal n'avait pas été insensible aux charmes de son excessive beauté. Mais une trop longue inertie ne pouvait convenir à l'impétueuse duchesse : elle se mit en effet à conspirer contre Richelieu, et entraîna l'une des créatures les plus dévouées de ce dernier, le vieux garde des sceaux Chateauneuf, auquel elle inspira une passion insensée qui lui fit en un moment oublier tous ses engagements et les exemples d'une vie honorable. Richelieu ne se doutait nullement de ce qui se tramait

contre lui, quand, subitement averti, il fit arrêter Chateauneuf (février 1633) et découvrit parmi les papiers saisis de nombreuses lettres de Mme de Chevreuse, de la reine d'Angleterre, de MM. de Vendôme, de Holland, de Puylaurens, de Jars, de Montaigu qui le mirent en un moment au courant de la conspiration, en même temps qu'elles l'irritèrent au plus haut degré en blessant son amour propre le plus intime, car il y vit que la duchesse racontait combien il était empressé auprès d'elle et jaloux du garde des sceaux. Richelieu ne retarda pas le châtiment: M. de Jars fut pris, comdamné à mort, et gracié seulement au moment où il s'agenouillait pour livrer sa tête au bourreau; Châteauneuf fut enfermé au château d'Angoulême, et Mme de Chevreuse « ménagée par le cardinal dans un reste d'espérance[1], » fut reléguée de nouveau au château de Dampierre. Mais elle n'y resta pas plus tranquille : la reine l'aimait et avait besoin d'elle, aussi bien souvent elle arrivait déguisée à Paris et passait de longues heures au Louvre et au Val de-Grâce avec Anne d'Autriche, retournant à Dampierre seulement à la fin de la nuit. Cette dernière ruse fut bientôt découverte et c'est alors que Mme de Chevreuse fut définitivement exilée à Tours. « Qu'on juge du mortel ennui qui dut accabler la belle duchesse, ensevelie à trente-trois ans dans le fond d'une province, loin du bruit et de l'éclat de Paris, loin de toutes les émotions qui lui étaient si chères, loin de toutes intrigues de politique et d'amour[2]. »

C'est vers ce moment que le prince de Marcillac vint rejoindre son père à Verteuil, et il paraît que presque aussitôt il entra en relations fréquentes avec Mme de Chevreuse. « La reine lui avoit donné bonne opinion de moi, nous dit-il; elle souhaita beaucoup de me voir, et nous

1. *La duchesse de Chevreuse*, par M. Cousin.
2. *Ibidem.*

fûmes bientôt dans une très-grande liaison d'amitié. Cette liaison, ajoute-t-il, ne fût pas plus heureuse pour moi qu'elle n'avoit été pour tous ceux qui en avoient eu avec elle. » Marcillac devint l'âme des relations entre la reine et la duchesse. Comme on lui permettait de rejoindre chaque année l'armée pour faire son service, il pouvait voir en secret Anne d'Autriche, et remplissait ainsi près des deux amies les missions les plus particulières. En 1637, cependant, la disgrâce de M. de la Rochefoucauld cessa : il repoussa les avances qui lui furent faites pour s'engager dans le parti de Monsieur, « quoique très-maltraité[1], » et cette conduite lui valut les bonnes grâce de Richelieu, qui consentit à laisser enregistrer ses lettres de duché-pairie, et l'autorisa à reparaître à la cour, faculté dont il usa peu d'ailleurs. Il vint cependant remercier le roi, et son fils l'accompagna. C'était précisément le moment où l'on accusait la reine d'intelligence avec l'Espagne, et où on lui faisait subir les plus dures humiliations : les choses allèrent même si loin qu'Anne d'Autriche, craignant pour sa liberté, s'ouvrit de ses inquiétudes à Mlle de Hautefort et au prince de Marcillac, et demanda à ce dernier s'il voulait les enlever toutes les deux et les conduire à Bruxelles. Marcillac accepta avec empressement une proposition qui flattait singulièrement son orgueil et lui paraissait tout à fait chevaleresque. « J'étois dans un âge, dit-il, où l'on aime à faire des choses extraordinaires et éclatantes, et je ne trouvois pas que rien le fut davantage que d'enlever en même temps la reine au roi, son mari, et au cardinal de Richelieu, qui en étoit jaloux, et Mlle de Hautefort au roi, qui en étoit amoureux[2]. » L'innocence de la reine, qui

1. Montrésor.

2. M. Cousin dément formellement le récit de la Rochefoucauld et l'accuse d'avoir pris une plaisanterie de Mlle d'Hautefort pour une proposition sérieuse. Il ne me semble pas qu'à ce moment la reine et son amie aient eu bien envie de plaisanter : j'avoue ne voir aucun motif de mettre en suspicion cette assertion du duc.

fut reconnue, rendit heureusement cette extrémité inutile, mais il demeura avéré que Mme de Chevreuse n'avait pas cessé d'ourdir de nouvelles intrigues, et qu'elle avait la direction de tout ce qui se passait. Le cardinal, manquant de preuves matérielles, hésita longtemps entre la douceur et la violence : il se décida pour ce premier parti, ce qu'on ne s'explique que par la puissance des charmes que la duchesse exerçait sur lui. Pour M. de Marcillac, il était fortement compromis ; car, bien qu'il n'y eut pas non plus de preuves à invoquer contre lui, il y avait aussi des ménagements à garder. Son père le força à quitter la cour pour Verteuil, en lui faisant promettre de ne point voir Mme de Chevreuse en chemin. Il obéit, mais il lui dépêcha un gentilhomme anglais de ses amis, Craft, pour lui expliquer les choses, et la pria de lui envoyer un homme sûr, afin de tout lui faire savoir, ce qui fut exécuté. Il lui prodigua de la sorte les meilleurs conseils, les plus prudents avertissements. Le cardinal, de son côté, observait scrupuleusement le plan de conduite qu'il s'était proposé à l'égard de la duchesse, et il lui fit même accepter de l'argent dont elle avait grand besoin. Un malheureux hasard vint tout rompre et replonger Mme de Chevreuse dans sa vie d'aventures.

Il avait été convenu entre elle et Mlle de Hautefort, au moment le plus périlleux de la crise, qu'elle enverrait à la duchesse un livre d'heures relié en vert, si les affaires prenaient une bonne tournure, et en rouge, si, au contraire, le danger s'aggravait. Par une fatale méprise, le livre d'heures relié en rouge fut expédié, et Mme de Chevreuse, à l'instant, résolut de prendre la fuite. Elle partit donc en toute hâte, le 6 septembre 1637, emportant seulement quelques lettres de recommandation du vieil archevêque de Tours, son adorateur, et montée d'abord dans un carrosse qu'elle abandonna à l'entrée de la nuit pour commencer une course à cheval qui ne devait finir

qu'au delà des Pyrénées, sans femme de chambre, suivie seulement de deux domestiques. Le lendemain matin, elle s'arrêta à Ruffec, et écrivit ce billet à M. de Marcillac : « Monsieur, je suis un gentilhomme françois et demande un service pour ma liberté et peut-être pour ma vie. Je me suis malheureusement battu ; j'ai tué un seigneur de marque. Cela me force de quitter la France promptement, parce qu'on me cherche. Je vous crois assez généreux pour me servir sans me connoître. J'ai besoin d'un carrosse et de quelques valets pour me servir[1]. » M. de Marcillac nous dit simplement que reconnaissant aussitôt l'auteur du billet, il lui dépêcha un de ses gens pour s'informer de son état, et lui dire qu'il lui envoyait en toute hâte ce qu'elle demandait, n'ayant pu aller la trouver lui-même, parce que ses amis, en le voyant causer en secret avec un messager inconnu, crurent à une affaire d'honneur et voulurent absolument l'accompagner[2]. Au moment de franchir la frontière, Mme de Chevreuse envoya à Verteuil, par un de ses domestiques, toutes ses pierreries valant au moins deux cent mille écus, en priant M. de Marcillac de les lui garder et de les accepter en don si elle mourait[3].

Mais M. de Marcillac ne se fit pas d'illusion sur l'importance de cette aventure, et il se hâta de prendre les

1. *Extrait de l'information faite par le président Vignier de la sortie de Mme de Chevreuse hors de France;* Bibl. imp., collection Dupuy, n° 499-500-501.

2. Richelieu, dans ses *Mémoires*, croit que M. de Marcillac vit Mme de Chevreuse dans les Landes et l'accompagna jusqu'à la Tesne : il l'aurait confiée alors à un basque nommé Pontet, qui l'aurait conduite jusqu'à Notre-Dame de Garaison. Il paraît positif cependant que Marcillac ne la vit pas. En réalité, il lui envoya un carrosse à quatre chevaux avec son domestique Pontet, qui conduisit la duchesse jusqu'à la Tesne, où demeurait M. de Malbasty, ami de Marcillac, d'où elle renvoya le carrosse pour continuer sa route à cheval.

3. Voir le mémoire inédit publié par M. Cousin (*Histoire de Mme de Sablé*, 2e édit.).

devants en adressant, le 13 septembre, à Serizay, une lettre que M. Cousin vient de retrouver aux archives des affaires étrangères[1] : « Vous saurez que Mme de Chevreuse m'a fait l'honneur de m'écrire une lettre dont je vous envoie une copie, à laquelle j'ai obéi en lui envoyant un carrosse et des chevaux pour aller à Xaintes ; mais nous avons appris par leur retour qu'elle a pris un autre chemin comme vers Bordeaux, de sorte que ne sachant si cette affaire-là n'est point de conséquence, nous avons cru qu'il en falloit donner avis à Monsieur (son père le duc). Si ce n'est rien, je serai bien aise qu'on n'en fasse point de bruit. » Six jours après, en effet, Mme de la Rochefoucauld, qui était avec son fils à Verteuil, écrivait à son mari par un porteur, dans la crainte que son « paquet ne se perdît à la poste, » et dans le même sens que M. de Marcillac ; elle ajoutait : « Je voudrois bien qu'elle se fût avisée d'aller par un autre pays que celui-ci, » en disant que du reste son fils ne pouvait agir différemment[2]. Le duc de la Rochefoucauld communiqua les deux lettres à Richelieu, qui ordonna immédiatement à M. de Boispille de procéder à une enquête. Mais ce dernier ne sut rien découvrir et reproduisit seulement la dépêche fausse d'un domestique de M. de Marcillac qui établissait que son maître avait été trouver Mme de Chevreuse et lui avait donné une collation dans son château de la Tesne. Le cardinal chargea alors de l'affaire un de ses meilleurs agents,

1. Voir *Mme de Chevreuse*, 2[e] édit., p. 430 et 199. Cette nouvelle édition est enrichie des documents les plus précieux. Toutes les pièces relatives à MM. de la Rochefoucauld sont tirées des archives des affaires étrangères, France, tome 86.

2. « Je voudrai bien qu'elle se fut avisée d'aller dans un autre pays, ou que Rufec n'eût point été dans le voisinage de Verteuil, car une plus fine que moi y eut été trompée. Encore que je n'ai su qu'après que le carrosse a été parti qu'elle l'avoit demandé, et quand elle me l'eût dedemandé, je lui eusse de même envoyé, croyant, aussi bien que mon fils l'a cru, que c'étoit une civilité qui ne se pouvoit pas refuser. Je m'en remets au jugement de ceux qui ont meilleure vue. »

le président Vignier, qui se rendit aussitôt à Tours : le 8 novembre, il vint à Verteuil, où il interrogea M. de Marcillac avec tous ses domestiques. La déposition du prince constate les faits que nous venons de rapporter, avec cette différence qu'il ne parle pas de celles précédemment transcrites, mais bien d'une lettre où Mme de Chevreuse ne cachait nullement son nom; ces faits furent consignés par le président, après en avoir reconnu la vérité incontestable. Quatre jours plus tard, M. de Marcillac partait pour Brouage, « pour être là, écrit M. de la Rochefoucauld à M. de Liancourt, en lieu que l'on ne puisse pas dire qu'il ait eu autre intention que celle d'obéir et de recevoir la punition que son action très-vérifiée méritera. » En même temps il dut revenir sur l'assurance que son fils n'avait réellement pas vu Mme de Chevreuse : « Je me soumets à tout ce qui se peut imaginer d'infamie et de châtiment, dit-il dans la même lettre, si cela est, car ma femme et la sienne ne l'ont pas perdu de vue huit jours durant, et il n'est seulement pas sorti de céans durant ce temps. » Mais aussi il ne cache pas le mécontentement qu'il en ressentait : « Ce n'est pas que mon fils soit excusable, ni envers moi non plus que d'ailleurs, car il m'a fort peu considéré, mais je parlerai de mon intérêt particulier quand le général sera vidé, et je prie Dieu qu'il soit plus sage à l'avenir qu'il ne l'a été depuis deux ou trois ans, et qu'il ait une meilleure et plus heureuse conduite. Cette affaire m'embarrasse si fort que je ne puis vous écrire d'autre chose[1]. »

Le prince eut ordre ensuite de venir à Paris, où il trouva Richelieu heureusement un peu adouci déjà par le maréchal de la Meilleraye. L'entrevue cependant fut assez sèche et se termina par l'ordre de se rendre à la Bastille, où le

1. Lettre du 12 novembre, dans la vie de *Mme de Chevreuse*, 2e édition.

maréchal le conduisit le lendemain, en lui promettant qu'il n'y resterait pas plus d'une semaine[1]. Le cardinal, nous dit dans ses *Mémoires*, qu'il prit cette résolution, « parce qu'il y avoit fort apparence que M. de Marcillac avoit quelque connoissance du dessein de Mme de Chevreuse et qu'il l'y avoit assistée. » Marcillac rencontra à la Bastille plusieurs de ses anciennes connaissances : les huit jours écoulés, M. de la Meilleraye vient le chercher pour le conduire à Rueil remercier Richelieu. « Je le trouvai, dit-il, froid et sérieux, et je n'entrai point en justification sur ma conduite. Il me parut qu'il en étoit piqué, et je me trouvai bien heureux d'être sorti de prison dans un temps où personne n'en sortoit. » La reine, en revanche, fit parvenir au prince de vifs remerciements, et il reçut de Mlle de Hautefort les marques de la plus affectueuse amitié : il ajoute même, car il n'aime guère à laisser échapper les témoignages qui peuvent flatter son amour-propre, qu'à la nouvelle de son emprisonnement et de sa mise en liberté, le roi d'Espagne alla voir Mme de Chevreuse.

M. de Marcillac retourna à Verteuil et y passa deux ans dans la plus complète retraite, ce qui devait singulièrement lui peser. Nous ne connaissons qu'un fait qui le concerne, pendant cette période ; madame de Chevreuse lui fit redemander ses pierreries par un gentilhomme qu'il reçut : Richelieu l'apprit et s'en plaignit assez durement à ce qu'il paraît au duc de la Rochefoucauld : celui-ci peu désireux sans doute d'une nouvelle disgrâce, força son fils à s'en excuser, ce que ce dernier fit en en chargeant son oncle, le marquis de Liancour, ami particulier du cardinal[2]. (sep-

1. M. Cousin publie dans la seconde édition de *Mme de Chevreuse*, le billet de Chavigny à M. de Tremblay, gouverneur de la Bastille, pour qu'il ait à y recevoir M. de Marcillac « qui a fait quelque chose qui a déplu à S. M. ; » mais il ajoute qu'on ait à le « bien loger, » en lui donnant la permission de se promener sur la terrasse (29 novembre).

2. Voyez la lettre de M. de Marcillac, publiée pour la première fois

tembre 1638). Au mois de juillet de l'année suivante M. de Marcillac, fut autorisé à aller faire son service à l'armée de Flandre et il se distingua avec assez d'éclat au combat de Saint-Nicolas et à celui de Saint-Venant où une trentaine de volontaires, il était de ce nombre, tinrent ferme sur une digue contre un corps de plusieurs centaines de cavaliers et les repoussèrent à cinq assauts à l'arme blanche. Il semble que cette brillante action ait été choisie par Richelieu comme le prétexte pour se relâcher de son excessive sévérité. Il chargea la Meilleraye qui venait d'obtenir le bâton de maréchal, d'offrir au prince de Marcillac le grade de maréchal des camps et armées du roi, en lui faisant entrevoir « de plus grandes espérances. Mais la « reine m'empêcha d'accepter ces avantages et elle dési« roit instamment que je ne reçusse aucune grâce du car« dinal, qui pût m'ôter la liberté d'être contre lui, quand « elle se trouveroit en état d'être ouvertement son en« nemie. » M. de Marcillac remercia donc beaucoup le maréchal qui lui portoit un vif intérêt et combattit vainement la résolution qu'il dut enfin communiquer à Richelieu. Ce fut le signal d'une nouvelle retraite forcée à Verteuil, où le prince se rendit sans même passer à la cour, quand il sut le très-vif mécontement du cardinal (1640), et il y demeura encore deux ans « dans une sorte de vie inutile et que j'aurois trouvée trop languissante, si la reine, de qui je dépendois, n'eût réglé elle-même cette conduite

par M. Cousin, dans la *Jeunesse de Mme de Longueville*, 3e édit., p. 409. M. de Marcillac s'excuse sur sa maladie de ne pouvoir venir le trouver, en le priant de le «justifier autant que vous pourrez auprès de son éminence. » Cette lettre, très-longue et assez embarrassée, tend à démontrer que le prince n'a reçu le sieur Tartareau que lui dépêchait Mme de Chevreuse, que pour lui remettre un dépôt formellement réclamé. «Je le priay, dit-il en terminant l'examen de pierreries, fort nombreuses, à ce qu'il paraît, de faire mes très-humbles compliments à Mme de Chevreuse, et de l'assurer qu'elle n'avoit pas en France de serviteur qui souhaitât si passionnément que moy qu'elle revînt aux bonnes grâces du Roy et de monseigneur le cardinal. »

et ne m'eût ordonné de la continuer, dans l'espérance d'un changement qu'elle prévoyoit. »

Cette retraite à Verteuil ne fut pas cependant aussi inutile, ni surtout aussi oisive que M. de Marcillac veut bien le dire. Quoique ses Mémoires soient muets à ce sujet, on sait par d'autres auteurs contemporains, qu'il entretenait une correspondance suivie avec les ennemis de Richelieu, qu'il eut connaissance des projets de Cinq-Mars et de de Thou, notamment en favorisant la fuite de Montrésor, l'un des principaux complices de cette conspiration[1]. D'un autre côté il menait grande existence, chassant avec une meute célèbre dans le pays, recevant largement la noblesse des environs. Il paraît même qu'il ne négligeait pas les questions d'intérêt et qu'il s'occupait très sérieusement de la manière de se procurer les plus gros revenus. Une lettre de son père adressée de la Rochefoucauld, le 20 février 1642, à M. de la Ferté, ambassadeur en Angleterre, nous montre comment M. de Marcillac s'ingéniait à placer le plus avantageusement possible de l'autre côté de la Manche les vins récoltés à Verteuil[2].

Quelques mois après, Richelieu mourait (4 décembre),

1. Il existe à la Bibliothèque impériale un billet de M. de Marcillac publié par M. Cousin, et dans lequel le prince exprime ses regrets à l'abbé de Thou : «J'ay une extrême honte de vous donner de si foibles marques de la part que je prends en votre déplaisir, et de ce qu'estant obligé en tant de façons à M. votre frère, je ne vous puis tesmoigner que par des paroles la douleur que j'ay de sa perte, et la passion que je conserverai toute ma vie à servir ce qu'il a aimé.... »

2. Voici le texte de cette lettre, publiée pour la première fois par la *Société de l'histoire de France* (t. 1er de son Bulletin) :

« Monsieur, il y a deux ou trois ans que mon fils de Marcillac continue un petit commerce, en Angleterre, qui luy a réussi jusqu'à cette heure, et il espère encore mieux sous votre protection le succès qu'il en désire, quy est de pouvoir tirer des chevaux et des chiens pour du vin qu'il envoie. Son adresse ordinaire est : *A monsieur Graf;* mais, dans l'incertitude du lieu où il sera, il ose prendre la liberté de vous supplier, par moy, de commander à quelqu'un des vostres de prendre soin de ce porteur, qu'il envoie pour la conduite des chevaux et des chiens qu'il espère tirer de ses vins. Je suis, etc. — La Rochefoucauld. »

et M. de Marcillac arrivait aussitôt à Paris; il trouva la cour agitée, divisée en vingt partis, indécise, et les créatures du cardinal maintenues au pouvoir. Cet état dura peu cependant, et le prince put enfin tout espérer, quand la mort de Louis XIII donna à Anne d'Autriche la régence (14 mai 1643). M. de Marcillac conserva pendant quelques mois ses illusions, mais il ne tarda pas à s'apercevoir du changement de la reine sous l'influence du cardinal de Mazarin. La reine cependant l'accueillit avec la même bonté qu'auparavant, renouvela ses promesses, que Mazarin confirma en redoublant de grâces et d'empressement : le prince obtint, quoique avec peine, le rappel de Madame de Chevreuse, qui lui créa de nouveaux et plus graves embarras; car, se voyant complétement effacée dans l'esprit de la reine par l'habile successeur de Richelieu, elle se rejeta dans sa vie d'intrigues, qui seule lui convenait, et recommença ses menées, sous prétexte de rendre service à Anne d'Autriche, malgré elle. Il semble qu'alors celle-ci ait sérieusement voulu du bien au prince de Marcillac. Elle lui était évidemment reconnaissante de l'attitude qu'il avait eue pendant la maladie du roi, quand il s'employa avec succès à lui assurer le concours du duc d'Enghien[1], et qu'il ne négligeait aucune occasion de lui être utile. Ce fut M. de Marcillac que la reine chargea d'aller au-devant de Madame de Chevreuse : il la rencontra à Roye, où M. de Montaigu, envoyé par Mazarin, l'avait devancé; tous deux prodiguèrent à la duchesse les conseils les plus sages, les avis les plus prudents; elle les écouta, en demeurant fermement résolue à ne pas s'y arrêter. Son entrevue avec la reine fut très-affectueuse; mais, dès le lendemain, quand elle voulut obtenir le re-

1. La Rochefoucauld était presque allié du prince de Condé, puisque son bisaïeul François de la Rochefoucauld s'était remarié avec Charlotte de Roye, sœur de la princesse de Condé : il descendait, lui, de Sylvie Pic de la Mirandole, première femme de son bisaïeul.

tour de Chateauneuf, elle dut comprendre que, si elle était encore l'amie d'Anne d'Autriche, elle n'avait aucun pouvoir sur la régente.

M. de Marcillac avait un moment espéré que Mme de Chevreuse l'emporterait sur le cardinal, et c'est évidemment dans cette pensée qu'il sollicita son rappel et qu'il se permit « avec trop de liberté peut-être » de plaider près de la reine la cause de la duchesse au moment de partir pour Roye. « Je lui remis devant les yeux, nous dit-il, la fidélité de Madame de Chevreuse pour elle, ses longs services et la dureté des malheurs qu'elle lui avoit attirés. Je la suppliai de considérer de quelle légèreté on la croiroit capable, et quelle interprétation on donneroit à cette légèreté, si elle préféroit le cardinal Mazarin à Madame de Chevreuse. Cette conversation fut longue et agitée; je vis bien que je l'aigrissois. » La reine voulut cependant essayer de se conserver M. de Marcillac et quand elle se vit contrainte d'abandonner tout à fait la duchesse, elle engagea le prince à s'en éloigner également et à se rapprocher de Mazarin; il consentit à le voir, et voulut, ce semble, se rendre compte de son crédit et sa situation à la cour. La reine lui avait souvent dit « qu'il n'y avoit rien d'assez grand dans le royaume pour récompenser ce qu'il avoit fait pour sauver sa vie. » Il se contenta de demander le gouvernement du Havre, que Madame de Chevreuse voulait voir enlevé au duc de Richelieu : la reine même y consentit, mais Mazarin la ramena en lui faisant comprendre combien il serait impolitique d'avoir l'air de frapper la famille du feu cardinal; et pour montrer tout son bon vouloir, il pria Mademoiselle de Rambouillet d'offrir à M. de Marcillac la charge de général des galères; il fit aussi parler de la survivance de l'office de grand écuyer, de la charge de mestre de camp du régiment des gardes, de celle de mestre de camp de la cavalerie légère. Aucun de ces projets ne fut pris au

sérieux par le cardinal, qui se plaisait de la sorte à amuser le prince et à gagner du temps[1].

Il s'était formé à cette époque une cabale qui se proposa le renversement de Mazarin, dès les premiers jours de son avénement au ministère. Montrésor nous raconte dans ses *Mémoires* que MM. de Barillon, de Maulevrier, de Marcillac et quelques autres allèrent passer la fête de Noël, en 1642, à Beaumont, chez M. de Harlay[2]; il ajoute que le duc de la Rochefoucauld en fit prévenir le roi en déclarant qu'il ne pouvait désormais répondre de son fils. Cette assemblée fit grand bruit à Paris, et Montrésor nous apprend qu'on donna aussitôt à ses membres le nom d'*Importants*. Leur nombre s'accrut démesurément à la

1. La Rochefoucauld ne se fait aucune illusion dans son *apologie* que M. Cousin a eu le bonheur de découvrir dans les papiers de Conrart et qu'il a publié dans le *Jeunesse de Mme de Longueville*, troisième édition, page 474. C'est un morceau également remarquable par le fond et par la forme et destiné à expliquer les raisons qui ont déterminé le duc à prendre parti pour la Fronde en 1648. Voici le passage relatif aux propositions dont nous nous occupons : « La reine qui m'avoit fait vivre si sévèrement avec le cardinal, elle qui m'avoit dicté mot à mot ce qu'il y avoit de plus dur et de plus austère dans nos conventions, elle-même en parloit à cette heure à mes proches comme d'une conduite que j'avois dû juger qu'elle désapprouveroit. Voulois-je toutefois en venir à l'éclaircissement? Elle tournoit en finesse ou en raillerie tout ce qu'on m'avoit dit, et après m'avoir forcé d'en rire avec elle, elle en tiroit de nouveaux sujets de se plaindre.... Aussi ne s'amusa-t-on plus à borner à la charge de mestre de camp des gardes, toutes les prétentions qu'on m'avoit données sur celles de grand escuyer, de général de galère, et sur le gouvernement du Havre de Grace. On me réduisit tout à coup aux simples espérances des charges communes qui pourroient vacquer, encore à la condition que je fusse agréable quand elles vacqueroient. »

2. « Il ne se passoit pas de jour que je n'eusse besoin d'une apologie. J'avois reparti pour quelqu'un qui n'estoit pas en grace. J'avois ri d'un conte qui n'étoit pas assez du cercle, ni du cabinet. J'avois passé dans quelques rues où il y avoit des logis suspects. Enfin il m'arriva d'aller à Beaumont, où on vouloit que toute la cabale de Mme de Chevreuse eût un rendez-vous et où la ruine du cardinal ne pouvoit pas manquer d'être résolue. Alors ne doutant plus d'avoir trop de quoi faire mon procès, ils me reçurent la première fois à une défense régulière, afin de tirer de ma bouche ma propre condamnation. » (Apologie, loc. cit.)

mort de Louis XIII, et cette coterie devint alors réellement très-influente. Autour d'elle se rallièrent tous les hommes qui, maltraités sous le règne précédent, croyaient, comme M. de Marcillac, avoir droit aux faveurs du nouveau gouvernement; les Guise, les Vendôme, le duc d'Épernon, la duchesse de Chevreuse, la duchesse de Montbazon, sa jeune belle-mère, Potier, évêque de Beauvais, en furent les membres principaux, et à leur tête figure le duc de Beaufort, entraîné et par Mme de Montbazon et par le mécontentement qu'il éprouva de voir Mazarin lui enlever un pouvoir que son attitude envers la reine, depuis la mort de Richelieu jusqu'à celle du roi, lui avait fait considérer comme devant immanquablement passer dans ses mains. Lié, avec les premiers *Importants*, « sans approuver leur conduite, » a-t-il soin d'ajouter[1], M. de Marcillac reçut ensuite l'ordre de la reine de se donner au duc de Beaufort[2], et il se trouva tout naturellement porté à prendre réellement place dans cette coterie, quand il se fut enfin résolu à se séparer de la reine et du cardinal, lassé d'être perpétuellement leurré par eux. L'entrée de Madame de Chevreuse parmi les *Importants* doubla l'activité

1. On suit facilement dans les carnets de Mazarin les hésitations de M. de Marcillac et on peut en même temps admirer la façon précise dont le cardinal était bien renseigné : « Marcillac pèse dans la plus fine balance les visites qu'il doit me faire. — Une pension pour Marcillac. — Marcillac est plus important que jamais. Au reste, celui qui a été infecté une fois de ce venin n'en guérit jamais. » La Rochefoucauld explique très-franchement dans son *apologie* les causes de son hésitation : « J'avoue que ma patience fut par plusieurs fois tentée de se rebuter et que je me fusse dès l'heure soulagé l'esprit, si l'estat de ma famille m'eût permis de suivre mon inclination. Mais l'intérêt de ma maison ayant étouffé toute ma colère, je me résolus encore à voir le succès des belles promesses dont j'estois flatté, et pour faire que les faveurs trouvassent en moi les dispositions nécessaires à les recevoir. Je m'abstins, autant que l'honneur et la bienséance le pouvoient souffrir, de toutes les sociétés et de tous les commerces qui pourroient déplaire. »

2. « Cet ordre qu'il a reçu a esté su de presque tous ceux qui estoient à Saint-Germain alors. » (*Mémoires de la Châtre*).

de ceux qui s'y trouvaient, et on en arriva bientôt à conspirer ouvertement le renversement de Mazarin, ou même au besoin sa mort. Madame de Chevreuse poussait à une prompte solution, voulant avec raison qu'on profitât de l'absence du duc d'Enghien et de celle des régiments italiens dévoués au cardinal, lesquels étaient à l'armée; ce fut assurément le moment le plus critique de la vie de Mazarin, où, renseigné par une police admirablement organisée, il savait jour par jour, heure par heure, où en étaient les choses. Il sentait qu'il n'était environné que d'ennemis, que le peu de troupes présentes à Paris étaient rien moins que sûres, et il doutait encore du cœur de la reine, beaucoup plus hésitant que M. de Marcillac ne le croyait, entre ses anciens amis et Mazarin. Ses notes et ses lettres particulières montrent son extrême inquiétude, et on l'y voit passer par de perpétuelles alternatives de crainte et d'espérance[1]. Cependant quand le plus léger doute ne lui fut plus permis — et les *Mémoires* de Henry de Campion, l'un des principaux conjurés, montrent clairement le but qu'on se proposait — le cardinal se décida à agir. La tentative fut fixée au 22 août 1643 : on devait attendre Mazarin à son retour de chez la reine, d'où il revenait habituellement assez tard, et l'attaquer entre le Louvre et l'hôtel de Clèves; elle fut remise au 1er septembre, et échoua[2]; le lendemain, le duc de Beaufort était arrêté et conduit à Vincennes. Les principaux conjurés, Beaupuis, les deux Campions, Lié, Brillet, prirent la fuite; Montrésor, Varicarville, Saint-Ybars, Béthune, eurent ordre de se retirer chez eux; les Vendôme furent relégués dans leur château d'Anet, où l'on se

1. Cousin. — *Mme de Chevreuse.*

2. La Rochefoucauld nie vainement la vérité de cette tentative : Campion, je le répète, ne peut laisser aucun doute, puisqu'il raconte lui-même ce qu'il devait faire dans cette conspiration, et il est naturel que le duc de la Rochefoucauld ait cherché à cacher la complicité de ses amis.

remit bientôt à conspirer; Chateauneuf fut renvoyé à Tours avec Madame de Chevreuse; La Châtre fut destitué de sa charge de colonel général des Suisses; Mercœur et Potier furent exilés; Barillon enfermé à Pignerol. Toute la coterie fut dispersée en un moment, et Mazarin put se rendre compte de sa force et de sa complète puissance sur le cœur de la reine.

II

Il ne paraît point que le prince de Marcillac ait été sérieusement mêlé dans cette fâcheuse affaire, et j'avoue que je suis heureux de pouvoir constater qu'il était parfaitement véridique en disant qu'il « étoit pour son malheur « ami des *importants*, mais sans approuver leur conduite. » La reine saisit ce moment pour faire une dernière démarche près du prince et l'attacher définitivement à son parti. Elle le pria instamment d'abandonner Mme de Chevreuse et de reporter sur Mazarin le dévouement qu'il lui avait voué. M. de Marcillac la remercia de sa confiance et de son insistance, l'assura qu'il n'hésiterait jamais entre elle et la duchesse ; qu'il lui promettait de ne plus avoir aucun commerce avec elle, et même de devenir son plus grand ennemi quand il serait convaincu qu'elle aurait commis un autre crime que celui de déplaire au cardinal. « La reine ne me parut pas blessée sur l'heure de cette « réponse; mais comme le cardinal la trouva trop me- « surée, il l'a lui fit désapprouver , et je connus par une « longue suite de mauvais traitements, que ce que je lui « avois dit m'avoit entièrement ruiné auprès d'elle. J'ob- « servai toutefois la conduite qu'elle m'avoit prescrite vers « Mme de Chevreuse, après lui en avoir rendu compte « exactement. Je ne trouvai dans la suite, ajoute-t-il mé- « lancoliquement, guère plus de reconnoissance de son « côté pour m'être perdu cette seconde fois, afin de de- « meurer son ami, que je venois d'en trouver dans la

« reine, et Mme de Chevreuse oublia, dans son exil, aussi « facilement tout ce que j'avois fait pour elle, que la reine « avoit oublié mes services, quand elle fut en état de les « récompenser. »

M. de Marcillac patienta encore deux ans et demeura à la cour, quoique dans « un état bien ennuyeux[1]. » Son père, qui y était assez en crédit, le voyait avec regret persister parmi les mécontents et lui créer de la sorte certains embarras qu'il lui importait d'éviter pour conserver sa tranquillité. M. de Marcillac était très-lié, comme nous avons vu, avec le comte de Montrésor, et il se brouilla alors avec lui d'une singulière façon. Montrésor avait pris en grande antipathie l'abbé de la Rivière, l'un des principaux agents de Monsieur, et non-seulement il lui prodiguait mille impertinences, mais encore il exigeait qu'aucun de ses amis ne le saluât: Marcillac s'y engagea, et cela froissa assez le duc d'Orléans pour qu'il chargeât le duc de la Rochefoucauld d'obliger son fils, non pas à devenir l'ami de l'abbé, mais à se comporter poliment avec lui. « J'avois peu de bonnes raisons à y opposer, » dit M. de Marcillac, mais il ne voulut cependant céder qu'après avoir prévenu Montrésor, qui, malgré cette déférence, se montra très-blessé et devint bientôt aussi peu reconnaissant que la reine et Mme de Chevreuse (1645). L'année suivante, M. de Marcillac demanda vainement à être employé à l'armée. C'est à ce moment qu'il prit son parti d'obtenir à tout prix une situation en rapport avec ses goûts et son ambition, et qu'il se résolut à se ranger ouvertement parmi les ennemis de la reine et du cardinal. Il pensa à s'at-

1. Marcillac éprouva encore à ce moment un nouveau déboire : le comte de Tournon, son parent, puisqu'il était petit-fils d'un La Rochefoucauld, ayant été tué en 1644, au siége de Philipsbourg sans laisser ni frère ni enfants, M. de Marcillac demanda sa charge de maréchal de camp, que le cardinal donna à M. de Roquelaure, qui lui déclara cependant « qu'il me cédoit comme à l'homme du monde qui avoit le plus mérité de la reyne. » (*Apologie.*)

tacher au duc d'Enghien, dont le nom brillait déjà d'une grande illustration militaire, et de suivre dès lors sa fortune. « Il prit le parti de conquérir, en se faisant craindre davantage, ce que sa fidélité et ses services n'avoient pu lui faire obtenir[1]. » Mais il est permis de croire que la politique et l'ambition ne furent pas les seuls mobiles qui décidèrent si brusquement M. de Marcillac : la beauté, l'intelligence de Mme la duchesse de Longueville furent certainement, au commencement, pour une grande part dans la détermination du prince à rechercher l'amitié de la sœur du duc d'Enghien. La foule était grande autour d'elle, et cette conquête enflamma d'abord M. de Marcillac : la réflexion dut doubler ensuite son ardeur (1646). Le comte de Miossens, depuis maréchal d'Albret, faisait alors la cour la plus assidue à Mme de Longueville. Il était très-intimement lié avec le prince de Marcillac, dont il était même assez proche parent[2], et le tenait au courant de ses amours, feignant bien quelquefois des espérances qu'il n'avait pas au fond du cœur[3], mais racontant assez franchement les choses. Au bout de quelque temps, M. de Marcillac fit observer à son cousin que beau et bien fait comme il était, il lui semblait assez humiliant de perdre ainsi son temps, et que d'ailleurs, même en supposant qu'il en pût arriver à ses fins, cela lui servirait assez peu, tandis qu'une belle conquête le poserait lui, Marcillac, au premier rang. Miossens fut de bonne composition, et il consentit à ce que voulait son cousin, bien que plus tard, à ce qu'il pa-

1. *La jeunesse de Mme de Longueville*, par M. Cousin, troisième édition, page 285.

2. Ils étaient cousins issus de germain : les deux filles du sire de Pons, comte de Marennes épousèrent l'une Henry d'Albret, baron de Miossens, aïeul du maréchal d'Albret, et l'autre M. du Plessis-Liancourt, dont la fille devint duchesse de La Rochefoucauld et mère de l'auteur des *Maximes*.

3. La Rochefoucauld ajoute : « que je savois bien qu'il ne devoit pas avoir. »

raît, il l'ait amèrement regretté et ait fait tout son possible pour traverser des amours qui excitaient sa jalousie. Le duc de Longueville, qui négociait alors le traité de Westphalie à Munster, appela sa femme près de lui au moment où le bruit de la passion du prince de Marcillac se répandait à Paris avec une assez sérieuse consistance. On assure que ce fut le duc d'Enghien lui-même qui en prévint son beau-frère[1], voulant se venger ainsi de ce que sa sœur l'avait précédemment trahi en découvrant à leur père l'amour que le duc d'Enghien, marié fort jeune et contre son gré à une nièce du cardinal de Richelieu, avait conçu pour Mlle du Vigean. Le duc de Longueville reçut magnifiquement sa femme, lui prodigua les fêtes, mais tout cela « ne l'épanouissoit pas. Elle s'ennuyoit aisément et ne se « désennuyoit pas de même. » M. de Longueville l'engagea alors à faire avec sa belle-fille un voyage en Hollande, puis, au printemps de 1647, étant grosse, elle eût la permission de revenir à Paris, ne voulant pas faire ses couches à Munster.

Le duc de la Rochefoucauld obtint vers le même temps pour son fils la permission d'acheter le gouvernement du Poitou[2] et de rejoindre l'armée sous les ordres du duc d'Enghien. Il emmena avec lui, en qualité de maître d'hôtel, un homme, Gourville, qui devait faire une bien grande

1. Mémoires de la duchesse de Nemours.

2. A cette époque M. de la Rochefoucauld se plaignit de la façon dont il avait été dépouillé de ce gouvernement en 1632, et comme précisément M. de la Trémouille, grand partisan de M. le Prince, cherchait en même temps à décider M. de Parabère à le lui céder, Mazarin stimula le zèle du duc en lui faisant entrevoir que la reine le rembourserait de la plus grande partie de la somme qu'il aurait à débourser. Un moment il lui promit le gouvernement d'Aunis et de Saintonge, dont le titulaire se mourait; puis, quand cette charge fut réellement vacante, elle fut donnée à M. de Montausier. M. de la Rochefoucauld ne voulut plus s'occuper du Poitou, mais Mazarin parvint à le décider à le procurer à son fils : Marcillac l'obtint en effet au prix de 300 000 livres, c'est-à-dire en payant 50 000 livres de plus que son père ne l'avait vendu par ordre. (*Apologie*, loc. cit.)

fortune et lui demeurer fidèlement attaché. Au siége de Courtray, M. de Marcillac figura bravement comme volontaire au premier rang des escadrons du régiment du Roi, mais il se distingua bien davantage au siége de Mardick, s'exposant souvent dans la tranchée, où Gourville le suivait « pour s'essayer, » nous dit-il. Ce siége fut long, mais heureusement terminé par la vigueur du duc d'Enghien. Le principal épisode fut la grande sortie des assiégés qui menaçaient de détruire tous les travaux des assiégeants et qui fut repoussée par le jeune général en chef avec une poignée de volontaires. Le comte de la Rocheguyon[1], le comte de Fleix et le chevalier de Fiesque y furent tués, M. de Marcillac y reçut trois coups de mousquet, dont un assez grave au haut de l'épaule[2]. Il fut ramené à Paris sur un brancard, accompagné par Gourville et par l'abbé de la Rochefoucauld, son frère, qui était venu au-devant de lui. Après sa guérison, M. de Marcillac se rendit dans son gouvernement du Poitou, en prenant pour secrétaire Gourville, qui fut formé à ces fonctions par Serisay, secrétaire du duc de la Rochefoucauld[3]. C'est pendant sa convalescence, ce semble, et comme précisément Mme de Longueville venait de rentrer à Paris, que se forma entre elle et M. de Marcillac cette liaison devenue si célèbre. « La Rochefoucauld, dit M. Cousin, plut sans doute à Mme de Longueville par les agréments de son esprit et de sa personne, surtout par cette auréole de haute chevalerie que lui avoit donnée sa conduite envers la reine, et qui devoit éblouir un élève de l'hôtel de Rambouillet. Il l'entoura

1. Il ne laissa qu'une fille, qui épousa plus tard le fils de la Rochefoucauld et apporta à la famille le magnifique domaine de la Rocheguyon.

2. Gourville, dans ses *Mémoires*, ne parle que de celui-là.

3. Gourville dit positivement que c'est après sa blessure que la Rochefoucauld acheta le gouvernement du Poitou ; mais dans son *Apologie*, M. de Marcillac déclare le contraire. Il est probable que c'est au payement de la somme due que Gourville fait allusion.

d'hommages intéressés et en apparence les plus passionnés du monde. A mesure qu'il s'insinuait dans son cœur, il y animait habilement ce désir de paraître et de produire de l'effet, assez naturel à une femme. Peu à peu, il fit luire à ses yeux un objet nouveau qu'elle n'avait pas encore aperçu, un rôle important à jouer sur la scène des événements. Il égara ses instincts de fierté et d'indépendance en les tournant contre la cour ; il transforma sa coquetterie en ambition naturelle, ou plutôt il lui inspira sa propre ambition[1]. »

Je ne prétends pas faire connaître ici avec détail l'existence de la belle duchesse de Longueville : elle a été assez magistralement étudiée pour qu'en quelques mots mes lecteurs soient suffisamment au courant.

Anne Geneviève de Bourbon, fille du prince de Condé et de Charlotte-Marguerite de Montmorency, qui inspira une si vive passion à Henry IV, était née au château de Vincennes, le 29 août 1619. Son enfance se passa dans une pieuse retraite, où, pendant plusieurs années, elle entretint le désir d'embrasser la vie religieuse. Pour la première fois, à l'âge de quinze ans, elle consentit à paraître à une fête, encore un cilice était-il caché sous sa robe de bal. Le succès qu'elle y obtint changea, à ce qu'il paraît, en un moment le cours de ses idées, car il ne fut plus besoin de la presser pour la conduire aux cercles de la reine et la moins mener chez les Carmélites. En 1642, elle épousa Henry d'Orléans, duc de Longueville, après avoir été fiancée au prince de Joinville, qui mourut presque aussitôt. Le duc était veuf de Louise de Bourbon-Soissons et père d'une fille qui ne quittait pas sa belle-mère, « quoique ces deux personnes ne s'aimoient pas extrêmement[2]. » Ce mariage plut peu à la belle princesse, mais elle ne vou-

1. *La Jeunesse de Mme de Longueville*, troisième édition, p. 287.
2. Marie d'Orléans épousa dans la suite le dernier duc de Nemours.

lut pas le laisser voir et elle fit bonne contenance aux fêtes magnifiques qui furent données à cette occasion. « Les spectateurs étoient tellement occupés de ses charmes, « dit Villefore, son biographe, qu'on ne songea pas à re- « marquer la violence qu'elle se faisoit. Mais dans la suite « on eut bien le temps de juger qu'il lui en avoit coûté « beaucoup pour se contrefaire. »

Au moment où nous la voyons paraître dans l'histoire de M. de Marcillac, Mme de Longueville avait encore peu marqué: on avait à peine parlé des très-insignifiantes galanteries du baron de Miossens, et elle avait eu seulement son aventure de lettres avec la duchesse de Montbazon [1]. Très-choyée, gâtée même, à l'hôtel de Rambouillet, elle n'était pas aimée de la reine, que sa beauté froissait, tandis que tous les hommes l'admiraient. Elle aspirait, ce semble, seulement à régner dans les salons, ne se préoccupant nullement de la politique et n'ayant aucune ambition. La duchesse de Nemours, sa belle-fille, est formelle à cet égard dans ses *Mémoires*: « Ce fut M. de la Rochefoucauld, dit-elle, qui inspira à cette princesse tant de sentiments si creux et si faux. Comme il avoit un fort grand pouvoir sur elle et que d'ailleurs il ne pensoit guère qu'à lui, il ne la fit entrer dans toutes les intrigues où elle se mit, que pour se mettre en état de faire ses affaires par ce moyen. » Il chercha à l'accaparer, à l'éloigner surtout du coadjuteur, qui auroit bien voulu la gouverner, à ce que nous dit aussi

1. Mme de Montbazon était la maîtresse du duc de Longueville au moment du mariage de ce dernier. Pour se venger de la belle duchesse, elle imagina d'attribuer des lettres galantes, trouvées chez elle, à Mme de Longueville et à M. de Coligny. Le prince de Condé demanda justice à la reine : Mme de Montbazon, après de longues et piquantes négociations, dut lire une note d'excuses à la princesse, ce qu'elle fit « de la manière la plus impertinente. » C'est aussi pour cette affaire que Coligny provoqua en duel Henry de Guise, qui avait propagé la calomnie de la duchesse de Montbazon; ils se battirent sur la place Royale et Guise fut mortellement blessé.

Mme de Nemours. Il paroît que la duchesse de Longueville ne se fit pas plus prier pour entrer sur la scène politique qu'elle ne l'avait fait précédemment pour se décider à aller au bal. Ces préoccupations lui plurent, ces intrigues l'amusèrent, et le rôle qu'on lui offrait l'éblouit. « Mais la plus forte raison qui la détermina, dit encore Mme de Nemours, et qui étoit aussi celle qui la touchoit le plus, c'est qu'en se mettant ainsi dans la grande partie, elle crut qu'elle passeroit pour avoir beaucoup plus d'esprit, qualité qui faisoit sa passion dominante et l'objet de ses désirs les plus pressants et les plus chers. Tout ce qu'elle croyoit le plus propre à établir son mérite personnel prévalut toujours en elle sur toute autre considération. »

Il semble dès lors que Mme de Longueville et M. de Marcillac étaient bien faits pour s'entendre, et que, si l'intérêt guida la conduite du prince, le désir de paroître et de gouverner entra pour beaucoup dans la passion de la duchesse, qui oublia sans peine le beau Miossens, et s'empressa même de le pousser à s'adresser à Mlle du Vigean « pour en dégoûter son frère[1]. » Le dévouement et le désintéressement de Mme de Longueville me semblent avoir été singulièrement exagérés. M. de Marcillac, dans ses *Mémoires*, se contente de dire à ce moment qu'il avait « toute la confiance de Mme de Longueville. » Son père cherchait à le faire demeurer dans son gouvernement du Poitou, craignant toujours quelque nouvelle aventure. Marcillac, au contraire, voulait, on le comprend facilement, rester à Paris, et il paraît que le duc chercha à s'y opposer en lui coupant les vivres. Gourville nous donne à ce sujet de piquants détails : « M. le prince de Mar-

1. *Mémoires de Mme de Nemours.* — Mme de Motteville dit encore à ce moment : « En s'attachant à M. le prince par politique, il s'étoit donné à Mme de Longueville d'une manière un peu plus tendre, joignant le sentiment de cœur à la considération de sa grandeur et de sa fortune. Ce don parut tout entier aux yeux du public. »

cillac étant revenu à Paris, écrit-il, avec peu d'argent, parce que, outre que sa famille n'en avoit guère, on auroit fort souhaité qu'il n'y fût pas retourné, m'ordonna d'aller parler de quelques affaires à M. d'Emery, pour son contrôleur général (j'avois ce jour-là une casaque rouge avec quelques galons dessus). Peu de jours après, M. le prince de Marcillac ayant envoyé son intendant lui parler, M. d'Emery, à la première rencontre de M. de Marcillac, lui dit : « Quand vous aurez quelques choses à me faire dire, envoyez-moi la casaque rouge qui m'a déjà parlé une fois de votre part. » Cela me fit connoître et me donna tout de suite quelques affaires auprès de lui pour M. le prince de Marcillac, qui auroit été obligé de quitter Paris, si je ne m'étois avisé de demander à M. d'Emery un passe-port pour faire sortir du Poitou huit cents tonneaux de blé. Je lui demandai en même temps s'il ne trouveroit pas mauvais d'en ajouter deux cents pour moi, afin que je pusse en avoir le profit. En souriant il me dit qu'il le vouloit bien. Aussitôt que j'eus retiré mon passe-port, je pris la poste pour aller à Niort, où je trouvai moyen de les trafiquer et d'en tirer une lettre de change de dix mille livres. Je ne saurois exprimer la joie qu'eut M. le prince de Marcillac de se sentir en état de continuer son séjour à Paris; mais toute la famille en conçut beaucoup de chagrin contre moi. M. le prince de Marcillac me dit de prendre mes deux mille livres et d'employer les huit autres pour son service; mais avec le temps les dix y furent à peu près employées. »

De grands événements cependant se préparaient : un traité avait été signé à Munster, le 30 janvier 1648, entre l'Espagne et la Hollande, par lequel le roi catholique avait renoncé à tous ses droits sur les Provinces-Unies; en nous enlevant de précieux alliés, ce traité avait vivement encouragé l'Espagne à renouveler ses efforts contre nous. Elle ne négligea rien pour exciter les esprits déjà mal disposés à

l'égard du cardinal de Mazarin, et constituer cette faction qui, sous le nom de Fronde, devait bientôt pendant deux ans rallumer la guerre civile à Paris et dans les provinces. Nous avions heureusement alors le grand Condé[1] pour rétablir l'équilibre : « Il avoit l'habitude de réparer les défaites des autres[2]! » Dans la Catalogne il avait remis nos affaires en 1647. Le 20 août 1648, il gagna la grande victoire de Lens, qui amena la conclusion du traité de Westphalie et renversa en une heure tout ce qu'on pouvait craindre de nos conférences de Munster, au moment où il était réellement permis de croire à leur complet insuccès : le traité signé le 24 octobre suivant donna un siècle de paix à l'Allemagne, y consolida à jamais la liberté religieuse, et nous conserva toutes nos conquêtes sur l'empire, conquêtes de premier ordre, puisqu'elles comprenaient entre autres, Metz, Toul, Verdun et l'Alsace. Ce résultat ralentit brusquement les espérances de l'Espagne et changea les rôles. Mazarin put croire un instant à l'accomplissement du rêve qu'il caressait depuis son entrée au ministère: la conquête des Pays-Bas et la conclusion d'un traité tout à notre avantage avec l'Espagne. L'avenir lui paraissait magnifique et l'était en effet, car Mazarin pouvait tout attendre avec un génie guerrier comme Condé, qui, à vingt-sept ans, était le plus grand général de l'Europe. Les événements de l'intérieur vinrent ruiner cette belle situation et sauver l'Espagne d'un abaissement qui eût complété l'œuvre de Richelieu.

1. Le duc d'Enghien prit ce nom à la mort de son père, arrivée le 26 décembre 1646.
2. M. Cousin.

III

La Fronde[1] fut formée des débris du parti des *Importants:* elle se composa de tous les mécontents qui firent cause commune avec les membres du parlement, irrités par les fréquents édits bursaux, notamment celui qui, au mois de janvier 1648, créa douze charges nouvelles de maîtres des requêtes. L'agitation, habilement exploitée, grandit singulièrement vite, car le parlement ne demandait que le moyen d'établir son influence politique: au mois de mai il se déclara en état d'union avec les cours souveraines de Paris: cet arrêt n'avait rien moins pour but que d'attribuer à ces compagnies le droit de délibérer sur les affaires publiques. La cour protesta hautement, agit violemment et chaque jour les choses s'envenimaient. Je n'ai pas l'intention d'écrire ici une histoire de la Fronde, mais M. de Marcillac y joua un rôle trop décisif pour que je puisse ne pas m'y arrêter quelques instants: ce fut lui en effet qui, par son influence sur Mme de Longueville, parvint à détacher Condé du parti de la reine et à le mettre à la tête de l'insurrection.

La Fronde avait malheureusement sa raison d'être : habile au dehors, Mazarin était négligent au dedans et ne s'occupait ni des abus, ni des désordres, ni des insupportables charges qui sans cesse s'accumulaient sur le peuple: les finances étaient dans un état déplorable, le mécontentement général et la fatigue extrême[2]. Les circonstances

1. On assure que ce mot vient de ce qu'un jour le parlement venait de défendre le jeu de fronde, installé dans un des fossés de Paris. Le fils du président Barillon, conseiller lui-même, se prononçant contre son père, qui votait avec la majorité, s'écria : « Quand ce sera mon tour, je fronderai bien l'opinion de mon père. » (Mémoires de Montglat.)

2. Voir un mémoire autographe de Colbert, cité par M. Cousin, *Jeunesse de Mme de Longueville*, p. 315, d'après le manuscrit 3925 du supplément français à la Bibliothèque impériale.

étaient parfaites pour un parti hardi et remuant : la Fronde fut organisée et réussit : elle devait réussir. Mazarin crut cependant l'arrêter par une mesure énergique. Le 26 avril 1648, après le *Te Deum* chanté à Notre-Dame pour la victoire de Lens, il fit arrêter les deux magistrats les plus compromis par la résistance du parlement : le président de Blancmesnil et le conseiller Broussel. Le résultat est connu : Paris répondit à cet acte énergique par une émeute terrible : les barricades remplirent les rues, la bourgeoisie prit les armes, la cour fut comme bloquée au Palais-Royal, et la reine fut obligée de faire relâcher les deux prisonniers. On sait le reste. La reine se retira à Saint-Germain-en-Laye, et ce départ fit reprendre les armes aux Parisiens, qui se confièrent désormais à la conduite du Parlement mené par l'audacieux coadjuteur de Retz, par le duc de Vendôme et le duc de Beaufort, qui, échappé de sa prison, était devenu l'idole du peuple, par Mme de Chevreuse, accourue de Bruxelles avec sa belle-fille, par le duc de Bouillon, qui voulait regagner sa principauté de Sédan, par le duc de Luynes, enfin par Mme de Longueville et le prince de Conti. Condé restait heureusement à la reine, et il vint prendre le commandement des troupes chargées d'assiéger Paris.

M. de Marcillac cependant avait regagné, avant tout cet éclat, son gouvernement de Poitiers, par ordre de la reine ; il était parti assez satisfait. La reine lui faisait beaucoup meilleur accueil, et Mazarin était parvenu à lui faire concevoir quelques sérieuses espérances. Il tenait fort alors à obtenir pour sa maison les avantages dont jouissaient les familles de la Trémouille, de Rohan et quelques autres, comme issues de races souveraines, c'est-à-dire le rang de prince, le tabouret pour les femmes de la maison et le droit d'entrer en carrosse dans la cour du Louvre : il en parla au cardinal après avoir obtenu l'assentiment d'Anne d'Autriche. Le cardinal, voyant quelques difficultés

à concéder immédiatement ce privilége excessif, demanda à M. de Marcillac un peu de temps, mais s'engagea à lui donner les premières lettres de duc, afin que sa femme eût en attendant le tabouret. M. de Marcillac chercha à mériter les faveurs de la cour pendant son séjour à Poitiers, et il s'y employa, après le commencement de l'émotion provoquée par la résistance du parlement, en réprimant quelques tentatives insurrectionnelles[1]. On peut du reste juger de la nature de ses relations avec la reine et Mazarin, par cette lettre que lui écrivit, le 9 septembre, le cardinal, et qui est conservée à la bibliothèque Mazarine : « Monsieur, aussitost que j'ay reçu la lettre que vous aviez pris la peine de m'écrire, je l'ay lue moi-mesme d'un bout à l'autre à la reyne, afin de lui faire mieux connoître avec quel zèle et quel utilité vous servez le roy. Sa Majesté en a témoigné très-grand sentiment, et m'a dit qu'elle n'attendoit pas moins de l'affection que vous aviez pour elle en particulier, qu'elle sait bien estre seule capable de vous donner un bon mouvement, et de vous faire contribuer de tout votre pouvoir à la gloire de sa régence et de son administration. J'ay esté ravy de pouvoir, ensuite de ce que vous me mandez, assurer Sa Majesté de l'entière obéissance où est la province du Poitou, par les bons ordres que vous avez donnés pour estouffer dans leur naissance les petits désordres qui y estoient arrivés. Il est superflu de vous exciter par aucune persuasion à con-

1. «La désolation du pays sur ma charge ne faisoit que trop voir jusqu'où avoit pu aller la fidélité de leur zèle... Le peuple se rebutoit d'une patience qui ne faisoit qu'attirer la persécution, et, sur l'avis que le parlement avoit repoussé quantité d'excès, ils pensèrent eux-mêmes à se faire juges en leur propre cause et d'estendre la suppression... Ils se vengèrent sur quelques bureaux et sur quelques commis des injures qu'ils prétendirent en avoir reçues... Je ne désavoue pas que leur misère me fit regarder en pitié leur rébellion...; mais le devoir l'emporta sur la compassion..., et avec plus de réputation que de violence, je rétablis en moins de huit jours l'authorité du prince, sûr qu'il ne coûtoit la vie à aucun de ses sujets. » (*Apologie*, loc. cit.)

tinuer d'avoir toujours l'œil que toutes choses se passent comme elles doivent, et Sa Majesté n'attendra que de bonnes nouvelles d'un endroit où vous avez l'authorité en main. Ses intentions sont les meilleures du monde pour l'avantage et le soulagement du peuple, autant que le soutien de la guerre qu'elle a sur les bras et qu'elle n'a encore pu finir par l'opiniâtreté de nos ennemis, le pourra permettre. Mais certes, si après tant de grâces considérables que vous savez qu'elle a fait, on prétendoit en achepter d'autres par des voyes illégitimes, la province, pensant de rendre sa condition meilleure, ne feroit que l'empirer, et il vous sera facile de lui faire connoître que ce ne seroit que s'attirer sur les bras, au grand regret de Sa Majesté et de ceux qui ont l'honneur de le conseiller, la plus grande partie des troupes dont les armées sont à présent composées, et que l'hiver qui approche donnera lieu de pouvoir retirer des endroits où elles agissent présentement. Je veux espérer que chacun demeurera dans son devoir, néantmoins, si vous voyez que quelque chose branle, donnez-en promptement avis, s'il vous plaît, par deçà, afin qu'on vous envoye des forces convenables pour maintenir l'authorité et de faire obéir le roy. Vous demandez de si bonne grâce la grâce et l'élargissement de ceux que vous avez fait arrêter, que, par les tesmoignages que vous rendez que la faute n'est pas si grande qu'on le croit, et qu'ils sont à bonne volonté de la réparer par leur conduite à l'avenir, Sa Majesté remet à votre disposition d'en user comme vous en adviserez, et enfin vous donne leur grâce si vous les en jugez dignes et assez repentans de leur faute, ainsi que vous apprendrez plus particulièrement par la dépêche de M. le Tellier. C'est tout ce que je vous diray pour cette fois, et que je suis avec beaucoup d'estime et une passion très-forte, etc. »

M. de Marcillac resta dans son gouvernement presque jusqu'à la fin de l'année, et était encore à Poitiers dans

la première quinzaine de décembre, mais alors il était profondément blessé de s'être vu refuser coup sur coup le gouvernement de Niort et les capitaineries de Civray et de Lusignan; il avait pris son parti de chercher dans la Fronde les moyens de rétablir sa fortune, absolument comme il avait déjà fait précédemment, quand on lui refusa le gouvernement du Havre. Il avait appris coup sur coup que le tabouret venait d'être accordé à la marquise de Liancourt, sa tante, aux maréchales d'Estrées, de la Meilleraye, de Gramont et de Châtillon; des duchés donnés au comte de Tresmes, doyen des capitaines des gardes, aux maréchaux de Gramont et d'Estrées, au marquis du Plessis-Liancourt, au comte de Levis-Ventadour-Brion et au comte de Chabot, époux de Marguerite de Rohan. De lui ni de sa femme il ne fut question, et il fut cruellement mortifié en se voyant obligé de renoncer à une distinction à laquelle il tenait prodigieusement. « J'étois dans le premier mouvement qu'un traitement si extraordinaire me devoit causer, dit-il, lorsque j'appris par Mme de Longueville que tout le plan de la guerre civile s'étoit fait et résolu à Noisy, entre le prince de Conty et le duc de Longueville, le coadjuteur de Paris et les plus considérables du parlement. Elle me mandoit encore qu'on espéroit d'y engager le prince de Condé; qu'elle ne savoit quelle conduite tenir en cette rencontre, ne sachant pas mon sentiment; et qu'elle me prioit de venir en diligence à Paris pour résoudre ensemble si elle devoit avancer ou retarder ce projet. » Le prince ranimé par la pensée de pouvoir se venger, mais ne voulant cependant pas rompre avec la cour, demanda son congé et fut quelque temps à l'obtenir: encore ne l'eut-il qu'en s'engageant « à ne pas se plaindre des traitements qu'il avoit reçus et à ne pas renouveler ses prétentions[1]. » Il partit dans les derniers jours de dé-

1. Il écrivit encore de Poitiers, le 7 décembre, une lettre à M. de Cha-

cembre et vint à Paris, où il se mêla aussitôt au plus épais de la Fronde, ayant d'abord à décider le prince de Conti et le duc de Longueville, qui hésitaient encore à prendre la direction du mouvement; il y parvint cependant : « Le prince de Condé avoit changé de sentiment et avoit pris des mesures avec la cour. La liaison que j'avois avec M. le prince de Conti et avec Mme de Longueville ne lui étoit pas agréable. »

Le 5 janvier 1649 au soir, la reine prit la résolution de se retirer à Saint-Germain-en-Laye avec le roi et la cour[1]. Toujours temporisateur, M. de Marcillac l'y suivit le même jour, mais il allait presque quotidiennement à Paris pour rassurer les uns, stimuler les autres, et veiller avec Mme de Longueville à l'organisation de l'insurrection. Il fallut cependant, au point où en étaient les choses, prendre définitivement un parti, et M. de Marcillac ne revint à Saint-Germain, le 9, que pour en ramener le prince de Conti, déclaré généralissime de la Fronde, et le duc de Longueville qui, à mesure que la situation se dessinait, devenait plus hésitant. Il dut employer presque la violence pour le décider, mais enfin il y réussit, et fit préparer par le fidèle Gourville des chevaux qui devaient attendre les fugitifs près de l'abreuvoir, dans la cour des cuisines. M. de Marcillac ne se faisait alors aucune illusion sur les dangers auxquels il s'exposait. Dans la soirée, il s'entretint longuement avec Gourville : « Il m'instruisit, ajoute ce dernier, de ce qu'il vouloit que je dise à Paris, en cas qu'il fût fait prisonnier, ne doutant pas qu'on ne

vigny, pour lui dire ses regrets de quitter la province sans l'avoir pu voir et s'en excuser sur la promptitude avec laquelle il voulait courir à Paris pour se plaindre de «la distribution des tabourets et voir si on en refusera aussi librement dans cette conjoncture qu'on a fait après tant de promesses. » (*Jeunesse de Mme de Longueville*, p, 471.)

1. Mme de Longueville, prête d'accoucher, feignit d'être plus malade et resta à Paris.

lui coupât le cou[1]. » Un malentendu faillit tout compromettre et causa au prince de Marcillac les plus pénibles inquiétudes. Il se cacha vers minuit dans une cour où devaient passer le prince de Conti qui, blessé à une jambe, marchait difficilement, et le duc de Longueville : la venue d'un domestique avec un flambeau le força à s'éloigner pendant quelques instants, et ce fut précisément à cette heure que les princes montèrent à cheval. M. de Marcillac reprit son poste et passa la nuit, malgré le froid, à attendre. A la pointe du jour, il revint près de Gourville, lui disant que le prince de Conti était sûrement arrêté, mais ayant pu se rendre à l'abreuvoir, il y trouva l'écuyer du marquis de Noirmoutier qui accompagnait le prince, et il apprit comment tout s'était passé. Il sauta aussitôt à cheval et se rendit à Paris, en passant par un chemin détourné derrière Meudon, pour arriver au faubourg Saint-Germain ; il trouva la porte fermée, et la garde ne voulut pas le reconnaître : il dépêcha Gourville vers le président Bocquemont, qui vint lui-même le faire entrer.

IV

M. de Marcillac était décidément dans la Fronde, et par son influence sur Mme de Longueville, il y exerçait un rôle important. On le savait, et, à cause de cela, on le considérait fort et on comptait sur lui. Mme de Longueville avait aussi pris franchement, vaillamment son parti : son hôtel regorgeait d'officiers ; elle assistait aux revues, aux parades ; elle ne se refusait à aucune fatigue, et ne négligeait rien pour stimuler le peuple de Paris. Le 11 janvier, le duc d'Elbeuf s'empara de la Bastille sans coup férir, et Noirmoutier alla aux alentours de Paris escarmoucher avec les troupes royales : ce dernier, en re-

1. Gourville s'était fait nommer lieutenant de la compagnie bourgeoise du faubourg Saint-Honoré, où demeurait M. de Marcillac.

vanche, entra avec ses principaux officiers, MM. de Matha, de Laigues et de la Boullaye, dans la chambre de Mme de Longueville, qui était fort entourée alors de dames. « Ce meslange d'escharpes bleues, de dames, de cuirasses, de violons qui estoient dans la salle, de trompettes qui estoient dans la place, donnoit un spectacle qui se voyoit plus souvent dans le roman qu'ailleurs. Noirmoutier, qui estoit grand amateur de l'Astrée, me dit: — Je m'imagine que nous sommes assiégés dans Marcilly. — Vous avez raison, lui répondis-je: Mme de Longueville est aussi belle que Galathée, mais Marcillac n'est pas aussy honneste homme que Lindamor[1]. »

Une grande agitation régnait dans Paris : les ambitions y fermentaient et y suscitaient sans cesse de nouvelles difficultés. Le peuple croyait peu au dévouement des princes qui s'imposaient à lui comme chefs et pour lesquels tout se résumait en des questions d'intérêt personnel et d'orgueil blessé : le Parlement était débordé par eux et tendait à se rapprocher uniquement du coadjuteur[2]. La bourgeoisie demandait des gages de nature à la

1. Mémoires du cardinal de Richelieu. — C'est à cette plaisanterie qu'il attribue l'origine de la haine de M. de la Rochefoucauld contre lui : « du moins je n'ai jamais pu y deviner d'autres causes. »

2. Nous croyons curieux de publier la circulaire envoyée par le gouvernement à l'occasion de ces événements et pour la convocation des États : ce document inédit fait voir à quel point de vue se plaçait Mazarin et a, je crois, une incontestable valeur historique :

De par le Roy, Notre amé et féal, comme dans une guerre qu'il a convenu au feu Roy nostre tres honoré seigneur et père de glorieuse mémoire, que Dieu absolve, et nous, de soustenir depuis quatorze ans avec toutes les forces de cet estat, contre celles de l'Empire et de la couronne d'Espagne, pour s'opposer aux desseins que l'on avoit formez de l'attaquer et de l'opprimer, il a esté impossible d'esviter qu'il ne soit arrivé beaucoup de desordres, d'abus et de corruption, et dès nostre advénement à la Couronne, la longueur et les efforts de cette guerre, faisant desja ressentir beaucoup d'altération à l'ordre ancien du royaume, et une foulle presqu'insupportable à noz subjectz quelque soin que nous ayons pris pour le soulagement, le mal et les peines sont

mettre à l'abri d'un brusque abandon, le jour où la cour offrirait un accommodement avantageux : on voulut feindre de ne pas écouter ces réclamations, mais elles devinrent assez fortes pour qu'il fallût céder, et les

allées en augmentant de jour en jour, et nous n'avons pu y apporter le remède que nous espérions et que nous voyons bien par les sages conseils de la royne régente nostre très honoree dame et mère, estre seul capable de faire le bon effect que nous désirions pour l'advantage, le repos, et le soulagement de noz peuples, qui estoit de leur procurer une paix asseuree, les ennemis déclaréz de cette couronne sur lesquels Dieu nous a donné des advantages assez considérables, et cognus de tout le monde, ayant tousjours essayé de gaingner temps, croyants qu'il arriveroit quelque révolution en cet estat qui feroit changer la face des affaires avec un entier advantage pour eux, et lorsque nous pensions estre aux termes de conclure la paix avec la couronne d'Espagne en suitte de celle que nous avons heureusement faicte avec l'Empereur à la satisfaction et avec l'aplaudissement général de tous les princes et estatz de l'Empire, et que chacun voyoit que les Espagnolz estoyent contrainctz d'y consentir par le mauvais estat, et la nécessité de leurs affaires, il est arrivé par un malheur insigne, que les pratiques de noz mesmes ennemys ont enfin prevalleu sur leurs esprits inconsiderés et factieux de quelqu'uns de noz officiers de la cour de parlement qui est à Paris, lesquels ont premièrement donné diverses atteintes assez publiques et notables à nostre authorité souveraine, lesquelles nous avons bien voullu dissimuler jusques à avoir faict expédier la declaration du mois d'octobre dernier qu'ils ont eux mesmes dressée, et puis sont venuz à cet excès de témérité que d'avoir conspiré de se saisir de nostre personne, et d'uzurper entièrement l'administration de ce royaume et de nos affaires, et enfin ont ordonné des levees de trouppes et de deniers contre nostre service, se sont emparés de ceuz qui estoyent dans noz receptes, ont pris par force nostre chasteau de la Bastille à Paris, et uzé d'hostilité contre nous, prétendant s'advantager du temps de nostre minorité pour satisfaire a leur ambition et à leurs interests particulliers, et pour renverser toute la forme et l'ordre de l'Estat; en quoy nous avons veu avec beaucoup d'estonnement qu'ilz ont esté secondez par un prince de nostre sang et quelques autres princes et officiers de nostre couronne, qui oublians leur naissance et les obligations de leurs charges, de leur serment et de plusieurs graces qu'ilz ont receus de nous, au lieu de s'attacher à nous et à la monarchie pour servir et réprimer une rebellion, se sont joinctz à des gens sans aucthorité, sinon sur la justice, et qui ont perdu celle qu'ilz y avoient, à l'instant mesme que nous la leur avons ostée pour s'en estre rendus indignes par leurs crimes : le dessein de ces Princes n'estant que d'advancer leurs affaires particulières par des establissements pour eux et les leurs, dans des places très considérables et importantes, dont il arriveroit des préjudices irréparables à nous et à

princes et les généraux signèrent un traité par lequel ils s'engageaient à faire exécuter l'arrêt rendu contre Mazarin, à défendre le Parlement et la ville de Paris; enfin à ne pas traiter séparément, ni sans l'approbation

la seureté de nostre estat; si bien que noz ennemys cognoissant assez où tend cette division qui se forme dans nostre royaume, s'esloingnant de plus en plus de la paix, espérant que ce trouble intestin sera capable de porter les choses au point qu'ils souhaitent, et par ce que nous voyons bien que les choses demeurans en cet estat, il est nécessaire sans perdre aucun moment de temps de penser sérieusement aux moyens de faire cesser les désordres, et les maux dont nostre royaume est travaillé, et dont l'accroissement pourroit enfin accabler noz sujectz, nous avons estimé, après avoir pris les advis de nostre très cher et très amé oncle le duc d'Orléans, de notre très cher et très amé cousin le prince de Condé, des autres princes, ducs, pairs et officiers de nostre couronne et autres principaux et plus notables personnages de nostre conseil estantz en grand nombre près de nous, que nous ne pouvions mieux y parvenir, qu'en faisant convocquer et assembler, le plustot qu'il seroit possible, les estats généraux des trois ordres de nostre royaume, et ayant résolû de tenir lesdicts estats le quinziesme jour du moys de mars prochain en nostre ville d'Orléans, et de faire pour cette fin que quelqu'une des plus considérables personnages de chacune province, bailiage et seneschaussée s'y trouvent ainsy qu'il est accoustumé pour nous faire librement et en plaine assemblée les plaintes et remonstrances qu'ils adviseront afin de pourveoir sur icelles ainsy que le besoin le pourra requérir, nous avons bien voullu vous faire cette lettre par l'advis de la royne régente nostre dame et mère, par laquelle nous vous mandons et très expressément enjoingnons que incontinent que vous l'aurez receu vous ayez à convocquer et faire assembler à son de trompe et cry public ou autrement ainsy que vous adviserez dans le plus bref temps que faire ce pourra, tous ceux des trois estats de vostre ressort, qui ont accoustumé d'estre appellés en pareil cas pour conférer ensemble sur toutes les choses, qu'ilz verront estre à refformer et corriger, afin de remettre, la justice, la police et discipline de nostre royaume en leur première et ancienne splendeur pour maintenir et faire subsister l'estat et la maison royalle, restablir le repos public et conserver un chacun dans son debvoir soubs notre obeissance, et en ce faisant qu'ils ayent à choisir un d'entre eux de chaque ordre pour se rendre audit jour xvme dudit moys de mars en la ville d'Orléans, avec d'amples pouvoirs, instructions et mémoires pour nous faire entendre de la part desdits estats ce qui leur semblera bon à propos pour les fins susdictes, et pour tout ce qu'ils verront estre du bien général de nostre royaume et du consentement d'un chacun, protestant devant Dieu, avec la royne-régente nostre Dame et mère, que le seul but de noz armes, au dehors et au dedans de nostre royaume est d'acquérir une juste et longue paix, dans laquelle Dieu soit

du Parlement[1]. Mme de Longueville inspirait notamment quelques inquiétudes, comme sœur de celui qui assiégeait Paris : elle y répondit en venant, quoique dans un état de grossesse très-avancée, avec ses enfants, à l'hôtel de ville, quartier général de l'insurrection, se rendre otage entre les mains du peuple. C'est là que, quelques jours après, dans la nuit du 28 au 29 janvier, elle accoucha d'un fils qui eut pour parrain le prévôt des marchands et pour marraine la duchesse de Bouillon, et que le coadjuteur baptisa en l'église Saint-Jean en Grève sous le nom de Charles de Paris. Nul n'ignorait quel était le père de cet enfant[2], et M. de Marcillac ne dissimula jamais le lien qui l'attachait à lui, pas plus qu'il ne cacha la profonde douleur qu'il en ressentit quand il fut tué au passage du Rhin.

Cependant le Parlement essayait d'entrer en relation

aussy religieusement honoré et servy, qu'il est peu respecté dans ces troubles, et où un chascun jouisse de ses biens et de tout ce qui luy appartient avec une entière douceur et équité et avec toutes les graces que l'on peut attendre d'un prince bien né, eslevé dans la piété et justice; déclarant aussy avec la reyne regente notre dame et mère, que nous voullons pourvoir si favorablement, sur les remonstrances qui nous serons faictes auxdits estats, que le général et les particuliers en ressentiront les fruicts que l'on peut attendre d'une sy célèbre assemblée, espérant que Dieu bénira nostre dessein, et qu'il n'y a point d'éclesiastique, de gentil homme, d'officier et d'homme de bien dans nostre royaume qui n'essaye de nous seconder et de contribuer avec vous a l'effect de si bonnes intentions, vous recommandans de la faire congnoistre a tous nos subjects de vostredit ressort et de nous rendre compte du soin que vous aurez pris de l'exécution de ce qui en cela est de nostre vollonté : ny faictes donc faulte, car tel est nostre plaisir, donné à St Germain en Laye le XXII janvier 1649.

LOUIS. — Et plus bas LE TELLIER.

A nostre amé et féal le Séneschal de Forestz et en son absence à son lieutenant. (De notre collection particulière.)

1. *Le parlement et la fronde*, par le baron de Barante, p. 172.

2. « En effet, elle était devenue grosse une dernière fois, en 1648, et, il faut bien le dire, quand déjà sa liaison avec la Rochefoucauld avait éclaté. » (*Jeunesse de Mme de Longueville*, par M. Cousin, p. 324-325.)

avec les autres Parlements : on écrivit dans les provinces ; en même temps on cherchait à installer à Paris une puissante organisation. Le prince de Conti était, avons-nous dit, généralissime ; MM. de Beaufort, de Bouillon, d'Elbeuf et de la Mothe-Houdancourt furent nommés généraux d'armées ; MM. de Luynes, de Marcillac et de Noirmoutier, lieutenants généraux. Le duc de Longueville était parti pour la Normandie, mécontent, dit-on, de ne pas être admis au rang auquel il prétendait, et peut-être aussi à cause du bruit désagréable pour lui qui se fit à l'occasion des couches de sa femmes[1].

Le siége cependant commençait à être vigoureusement poussé par le prince de Condé : la place fut bientôt assez étroitement bloquée pour que le ravitaillement y devint au moins très-difficile ; la prise de Charenton, où fut tué Châtillon, aggrava encore cette situation et effraya vivement les Parisiens qui se consolaient cependant en voyant entrer assez souvent des convois, ce qui ne faisait pas baisser les prix élevés des denrées les plus nécessaires. M. de Marcillac prit souvent le commandement des troupes chargées de faciliter l'entrée de ces puissants secours ; il soutint ainsi un vif engagement à Vitry-sur-Seine, bien que tout l'honneur en revint au duc de Beaufort qui fut porté en triomphe à l'hôtel de ville. On fut moins heureux une autre fois. Le marquis de Noirmoutier était allé, avec un millier de chevaux, chercher un convoi très-considérable jusqu'à Brie-Comte-Robert pour l'introduire pendant la nuit, et le soir, M. de Marcillac

1. Si l'amour de Marcillac
Fait durer ce miquemac,
De longtemps la paix n'est faite,
Et bientôt cette amourette
Nous mettra tous au bissac.

(*Mazarinade*, recueil Maurepas, t. II, p. 255. — Il y en a quelques autres que je ne puis citer.)

sortit, avec un pareil nombre de soldats, pour aller à sa rencontre. Il s'avança, malgré la neige, jusqu'aux environs de Grosbois ; ses hommes souffraient beaucoup du froid, et il fallut attendre le jour, le marquis de Noirmoutier ayant été fort retardé par les mauvais chemins. Les deux corps allaient se réunir, quand survint le comte de Grancey avec deux régiments de cavalerie et deux d'infanterie ; ce dernier chargea M. de Marcillac, et Noirmoutier en profita pour filer avec son convoi, qu'il amena très-heureusement à Paris. M. de Marcillac, réduit à des forces si inégales, fit cependant bonne contenance, mais au premier feu, tout son monde se débanda, à l'exception de l'escadron de M. de Rauzan, dont il avait pris lui-même le commandement ; son cheval fut tué ainsi que ceux de son frère, le chevalier de la Rochefoucauld, et de Gourville, et il ne put monter sur celui que lui donna un de ses gentilshommes, poussé trop vivement par le comte d'Holach et ses gens qui s'approchèrent en lui offrant quartier. M. de Marcillac répondit par un coup d'épée qui porta dans le corps du cheval du comte et dont il fut désarmé. M. d'Holach répondit par un coup de pistolet à bout portant qui l'étendit à terre. Quelques soldats s'approchèrent du blessé pour le dépouiller et peut-être l'achever, quand un retour de M. de Rauzan les fit fuir : Marcillac avisa alors un de ses soldats, lui prit son cheval et son épée ; il rencontra M. de Matha et rentra avec lui dans Paris (20 février)[1].

1. Voici comment Retz raconte cette affaire :

« Noirmoustier estoit sorti avec 2000 chevaux pour amener à Paris un convoi de 500 charrettes de farines, qui estoit à Brie-Comte-Robert, où nous avions garnison. Comme il eut advis que le comte de Grançay venoit du côté de Lagny pour s'y opposer, il destacha M. de la Rochefoucauld avec 7 escadrons, pour occuper un défilé où les ennemis estoient obligés de passer. M. de la Rochefoucauld, qui avoit plus de cœur que d'expérience, s'emporta de chaleur : il n'en demeura pas en ordre ; il sortit de son poste, qui estoit très-advantageux, et il chargea les enne-

V

La blessure de M. de Marcillac était à la gorge et fort grave : elle le força naturellement à garder sa chambre pendant toute la durée de ces premières hostilités. C'est alors que Retz nous apprend qu'il reçut le comte de Flamarens[1], chargé d'apporter des compliments de condoléances à la reine d'Angleterre au sujet de la mort de son mari de la part de Monsieur. M. de Flamarens le trouva encore couché, souffrant beaucoup, « ennuyé de la guerre, mais disant qu'il ne pouvoit reculer, Mme de Longueville l'ayant engagé pendant qu'il étoit en Poitou. » La paix cependant se négociait : de part et d'autre on la désirait également. Condé lui-même se fatiguait de cette lutte sans gloire, qui divisait sa famille et qui venait de lui coûter son meilleur ami, le duc de Châtillon; Mazarin sentait que cette guerre ne pouvait que stimuler les espérances de l'Espagne et que la meilleure politique était de la finir le plus promptement possible. L'honneur de cette pacification revient cependant toute entière à Condé, « ici, montrant la pointe de son épée, là parlant avec fermeté, a dit éloquemment M. Cousin, il amena bientôt Paris et le Parlement à demander la paix, et Mazarin à en donner une qui n'humiliait ni Paris ni le Parlement. Il n'obtint pas seulement une amnistie générale; il fit plus : il représenta que, pour désarmer la Fronde, il fallait lui enle-

mis avec beaucoup de vigueur. Il y perdit Rauzan, frère de Duras; le marquis de Sillery, son beau-frère, y fut fait prisonnier; Rachecourt, premier capitaine de son régiment de cavalerie, y fut fort blessé, et le convoi estoit infailliblement perdu, si Noirmoustier ne fût arrivé avec le reste des troupes. »

M. de Rauzan mourut de sa blessure le 11 mars suivant : Gourville nous apprend que lui et Bercenay, qui se trouvaient auprès de M. de Marcillac quand il tomba, furent également pris.

1. Son parent ou du moins son allié, puisque la seconde sœur de Mme de Guercheville avait épousé le marquis de Grossolle-Flamarens.

ver les griefs légitimes qui faisaient sa force, et qu'une fois la royauté replacée au-dessus de toutes les factions, il était sage d'en faire descendre toutes les améliorations nécessaires. De là, la déclaration royale du 12 mars 1649, qui annulait toutes les mesures prises par le Parlement depuis six mois, expulsait l'envoyé d'Espagne, remettait toutes les forces civiles et militaires entre les mains du roi, interdisait, pour le reste de l'année 1649, toute assemblée générale du Parlement, mais promettait à Paris le retour du roi et au Parlement de le consulter dorénavant sur les impôts extraordinaires, et, si on traitait avec l'Espagne, de choisir quelqu'un de ses officiers pour assister à ce traité. Quant à la noblesse, la déclaration n'en disait rien par la raison très-simple qu'il n'y avait là aucun grief général qu'on eût à satisfaire, et qu'il s'agissait seulement d'intérêts particuliers qu'on ménagea du mieux qu'on pût[1]. »

Tel fut l'effet de la convention signée à Ruel le 11 mars, et qui devait suspendre les hostilités pendant quelques mois seulement. Les princes et les généraux surent se faire largement indemniser et récompenser. M. de Marcillac ne pouvait faire valoir ses droits, retenu par sa blessure, mais Mme de Longueville ne le laissa pas oublier. « Elle n'avoit rien négligé pour faire que toutes les grâces tombassent sur la tête du prince de Marcillac, et ce fut en cette occasion qu'elle eût le tabouret pour sa femme et l'entrée en carrosse ; cet avantage le mettoit au-dessus des ducs, à l'égal des princes, quoique de race non souveraine[2]. » On lit, en effet, parmi les *demandes particulières de messieurs les généraux*, ce passage à l'article du prince de Conti : « Plus demande, mon dit sieur le prince, pour M. le prince de Marcillac, que l'on donne

1. *Jeunesse de Mme de Longueville*, p. 330-331.
2. *Mémoires* de Mme de Motteville.

le tabouret à sa femme, qu'on lui paye tous les appointements du gouvernement du Poitou qui consistent en quatre cent mille cinq cents livres, qu'on lui conserve l'augmentation de dix-huit mille livres levées pour les fusiliers, dont le payement lui sera continué, soit qu'ils subsistent ou non. » Le prince de Conti présenta lui-même ensuite M. de la Rochefoucauld à la reine et à Mazarin.

Cette paix ne devait être ni bien franche, ni surtout bien longue. Les mécontents de la veille n'en continuèrent pas moins à fronder comme auparavant. Le peuple murmura en voyant les nombreuses demandes formées par les princes et les généraux sans qu'il ait eu à en ressentir aucun bienfait; le Parlement lui-même s'émut, et il fallut que le prince de Conti, au nom de tous, alla déclarer solennellement qu'ils n'avaient réclamé de sûretés qu'à cause du maintien du cardinal au pouvoir; et à la fin de mars il y eut encore une démarche des meneurs du parti pour faire une manifestation contre Mazarin. On ne désarmait d'aucun côté. Le prince de Condé cependant avait ramené la cour à Paris, mais dès ce jour il montra un grand changement dans son attitude, et c'est à l'influence de M. de Marcillac qu'il faut l'attribuer. A ce moment, en effet, le grand Condé se réconcilia avec toute sa famille et même avec l'amant de sa sœur; il resserra aussi ses liens avec le duc d'Orléans, pour lequel il avait la plus grande déférence, disent les contemporains, et il commença à traiter Mazarin avec une grande légèreté, le raillant publiquement et disant même très-haut qu'il regrettait de l'avoir maintenu dans une place dont il était si peu digne. Jouissant d'une grande réputation militaire, craint et estimé de la foule, il souffrait de se voir compromis dans l'impopularité du cardinal : il crut, en se rapprochant des frondeurs, combattre ce sentiment qui l'affligeait; il ne songeait nullement au début à se joindre activement à eux : sa sœur fit le reste et l'entraîna à

devenir l'ennemi du parti dont il venait d'être le sauveur. On peut facilement croire que l'intérêt seul décida Condé à se réconcilier avec les siens, puisque pendant les négociations même du mois de mars, il montra encore contre eux une grande animation et chercha à faire supprimer les avantages que sa sœur et son frère demandaient. Ceux-ci, étonnés et blessés de cette attitude, entamèrent des négociations avec le duc d'Orléans qui, moyennant certaines concessions, entra dans leur parti auquel il donna ainsi une nouvelle force. Le négociateur ne fut autre que M. de Marcillac qui eût à s'aboucher avec Flamarens, ne pouvant traiter directement avec l'abbé de la Rivière, avec lequel, à cause de l'affaire du salut, il était demeuré en grande froideur. La condition fut que le prince de Conti renoncerait au chapeau de cardinal en faveur de l'abbé de la Rivière, renonciation qu'il accepta avec empressement. Quand le prince de Condé eut connaissance de ces faits, il changea de conduite, se réconcilia avec sa famille et parut passer complétement à la Fronde; huit jours après, il revenait au cardinal qui, pour gagner du temps, feignit de vouloir céder et qui décida qu'aucune détermination importante ne serait désormais prise sans consulter MM. de Condé, de Conti, de Longueville et Mme de Longueville.

M. de Marcillac, tout en négociant avec le comte de Flamarens, en agissant secrétement pour M. le Prince, « faisant, comme disait son ami le comte de Matha, tous les « matins une brouillerie et tous les soirs travaillant à un « rhabillement, » ne perdait pas de vue ses intérêts. Il alla trouver la cour à Compiègne, avec le prince de Conti « pour tirer de Mazarin tout ce qu'il put. Il fut traité par « la reine comme un homme qu'elle avoit lieu de craindre « et qu'il fallait ménager[1]. » Il profita de ces dispositions

1. *Mémoires* de Mme de Motteville.

pour réclamer le tabouret et l'entrée en carosse au Louvre avec d'autant plus d'instances que la reine venait d'accorder le tabouret à la comtesse de Fleix, fille de la marquise de Senecey, sa dame d'honneur, qui, par sa mère, était issue de la maison souveraine de Foix. La pensée d'obtenir pareil rang obsédait M. de Marcillac et fut constamment, mais en vain, le but de ses désirs. « Le père de celui-ci, écrit Saint-Simon en parlant du duc de la Rochefoucauld, son contemporain, fils de l'auteur des *Maximes*, n'avoit jamais pu digérer le rang de prince donné à MM. de Bouillon. Il se croyoit d'aussi bonne maison qu'eux, et il n'avoit pas tort: il croyoit aussi l'avoir aussi bien mérité et par les mêmes voies. Il ne se trompoit pas encore, et ces voies n'étoient pas étrangères à sa maison. Mais il ne put parier de mérite à la guerre avec MM. de Bouillon et de Turenne. Quoique plus galant qu'eux et d'un esprit plus propre aux manéges de ruelles et aux essais de beaux esprits, il ne put atteindre à la considération de leurs alliances, à leur autorité dans les partis, à leur réputation fondée sur les choses qu'ils avoient ourdies et exécutées, à l'opinion que le cardinal de Mazarin en conçut et à l'espérance d'amitié, de conseil et de protection qu'il se figura de trouver en eux en se les attachant, comme il fit par tout ce qu'il leur prodigua. Ce ver rongeur de princerie passa de père en fils. » M. de Marcillac put cependant croire avoir gagné sa cause. Mme de Longueville en effet, afin de ne pas exiger uniquement pour son amant une faveur exorbitante au point de vue de l'étiquette des cours, la demanda également à la reine pour son amie Mlle du Vigean, veuve de M. le comte de Pons, qui avait toujours prétendu être issu de la maison d'Albret. La reine accorda ces deux articles, grâce à l'habile négociation de l'abbé de la Rivière, qui se fit alors le chaleureux avocat de son ancienne ennemie: le prince de Condé se déclara satisfait, et non-seulement vint renouveler à la reine les

protestations de son dévoûment, mais embrassa même le cardinal. « La reine fut à demi contente de penser qu'après « tant de troubles elle pouvoit espérer quelque repos. Le « ministre étoit satisfait de voir un si grand nombre d'en- « nemis de moins. L'abbé de la Rivière regardoit cet ac- « commodement comme un ouvrage de ses mains. Les « désirs de Mme de Longueville et du prince de Marcillac « étoient remplis: et se voyant les maîtres de la cour, ils « n'avoient plus rien à souhaiter que la durée de leur « bonheur[1]. » Mais ce n'était pas le compte des frondeurs, mécontents de voir la reprise des troubles qu'ils croyaient imminents, appaisée si facilement: il ne leur était pas malaisé de tout rompre, car la haute noblesse ne put se décider à laisser de si grands priviléges accumulés à quelques-uns de leurs membres. Les ducs s'émurent de voir Mme de Pons, comme issue de la maison d'Albret suivant une filiation assez nuageuse[2], et M. de Marcillac comme simple gentilhomme, élevés à la dignité princière; du moins, ils revendiquèrent la même faveur pour eux. Les ducs et les maréchaux se réunirent chez M. de Sourdis[3] et convinrent d'abord de ne pas s'opposer à la concession faite, mais à la condition qu'ils seraient traités de même et que leurs fils aînés auraient le même avantage que M. de Marcillac. La reine écouta volontiers ces premières plaintes « car elle haïssoit le prince de Marcillac et se soucioit peu de Mme de Pons[4] » mais cependant il lui en coutait de revenir sur une décision prise, surtout de rouvrir le champ aux troubles, et elle s'en expliqua vivement au soir avec le commandeur de Jars qui plaidait la cause des ducs. « La reine connut cependant en cette occasion, remarque Mme de Motteville, que les rois ne peuvent pas toujours

1. *Mémoires* de Mme de Motteville.
2. *Mémoires* de Mme de Motteville.
3. *Mémoires* de Montglat.
4. *Mémoires* de Mme de Motteville.

faire tout ce qui leur plaît et qu'il faut qu'ils observent certaines règles. »

Le parti de la résistance s'organisa promptement en effet: une vingtaine de personnes des plus qualifiées s'assemblèrent chez le marquis de Montglat, grand-maître de la garde-robe, et, sans plus délibérer, résolurent de soumettre respectueusement leurs réclamations à la reine: ils choisirent pour cela le maréchal de l'Hopital, très-froissé précisément de voir plusieurs de ses collègues faits ducs sans avoir autant de services éclatants que lui. Le soir, ils vinrent en nombre au cercle de la reine: il y avait le marquis de Cœuvres, fils aîné du maréchal d'Estrée, Leuville, Saint-Luc, Saint-Mesgrin, Brancas, Jars, Souvré et presque tous les principaux courtisans et officiers de la cour. Les salons en étaient remplis. Anne d'Autriche réprima sa surprise, accueillit fort bien la députation parmi lesquels elle reconnaissait ses plus dévoués partisans et promit d'examiner leurs réclamations. La nouvelle s'en répandit promptement dans Paris, où elle plut également aux amis de l'ordre et du désordre.

Le lendemain, les gentilshommes se réunirent de nouveau chez M. de Montglat pour compléter leur œuvre, et députèrent cette fois chez le duc d'Orléans huit d'entre eux pour demander un appui : ce furent MM. de Saint-Luc, de Saint-Mesgrin, de Mannicamp, de Souvré, de Cœuvres, de Villarceau, de Fosseuse et de Leuville. « Monsieur leur répondit que la reine et M. le Prince avoient voulu ce qui avoit été fait, et que, pour lui, il n'y avoit nulle part[2]. » De là, ils allèrent chez Condé qui les reçut naturellement avec beaucoup de froideur, en rejetant cependant l'affaire sur la reine et le duc d'Orléans, tout en ajoutant que lui-même désirait le maintien de ce qui avait été fait et qu'à ceux des amis qui agiraient contre

1. *Mémoires* de Mme de Motteville. — 2. *Ibidem.*

cette faveur de la reine il ne le pardonnerait de sa vie. Beaufort s'offrit alors pour prendre la direction de la coterie, mais « on ne vouloit pas du prince, » et on se contenta de le remercier « civilement » sans lui donner cette occasion nouvelle de pouvoir « brouiller la cour. » L'affaire s'aggravait de la sorte sans avancer, et l'abbé de La Rivière y ajouta encore beaucoup en se rejetant sur ses engagements avec Miossens, beau-frère de Mme de Pons, sur ceux du prince de Conti, et en déclarant cependant à la fin que si Condé abandonnait M. de Marcillac, il prierait le duc d'Orléans de laisser également Mme de Pons. Mais le prince de Condé persista, malgré les efforts de Jarzé qui lui représenta combien chacun s'étonnait que, pour un ami de sa sœur et de son frère, et qui n'était nullement le sien, il soulevât inutilement une si grande agitation parmi la plus haute noblesse. « Tu as raison, aurait-il répondu, d'après Mme de Motteville, qui déclare tenir ces paroles de Jarzé lui-même ; mais je suis résolu de ne me désunir jamais de ma famille. Je connois ma force quand je les ai de mon côté, et tu n'as qu'à choisir de ma colère ou de mon amitié. » Jarzé abandonna le parti des gentilshommes, mais celui-ci fut subitement renforcé par M. le Prince qu'émurent extrêmement les prétentions analogues de MM. de Bouillon et de Turenne. Le duc de Vendôme fut chargé d'en reparler à la reine, à qui cette désunion plaisait beaucoup : « le soir, à son coucher, elle souffroit que ceux qui étoient les plus animés contre les faux princes lui parlassent librement. » Mazarin se taisait et « faisoit bonne mine à tous. » Sur ces entrefaites, le prince de Conti et Mme de Longueville se réconcilièrent avec le cardinal, et Monsieur se montra très-disposé à renoncer aux deux malencontreux tabourets afin d'obtenir le rétablissement de la concorde. Il n'est guère utile d'ajouter que M. de Marcillac sentît ce mouvement de retraite, que, par Mme de Longueville, il

avait certainement dirigé, et qui devenait indispensable en présence de l'irritation croissante de la noblesse [1]. Il crut compromettant pour lui de persévérer dans une prétention qui pouvait lasser ses protecteurs, et s'en ouvrit d'abord à Miossens pour que celui-ci décidât Mme de Pons; puis, tous deux, ils se rendirent chez le duc d'Orléans, et feignant d'ignorer sa récente détermination, le remercièrent de sa bonne volonté et le prièrent de ne plus s'occuper d'eux pour l'affaire en question. Ensuite, par le conseil de Mme de Longueville et du prince de Conti, dit Mme de Motteville, il alla trouver seul le prince de Condé dans le même but, mais ce dernier ne voulut pas céder, tint à ce sujet un conseil de famille, et ramenant à son avis sa sœur, qu'il n'eût pas probablement grande peine à convertir, fit décider par tous qu'il devait soutenir cette affaire. « Il le fit donc, et M. le Prince crut qu'ayant paru le désirer, c'étoit assez pour l'obliger à ne plus retarder, puisque l'intérêt de sa gloire étoit mêlé dans ceux du prince de Marcillac. » Il fit prier Monsieur de se rallier à sa détermination, et M. de Marcillac prévint Miossens du grand changement qui venait de s'opérer.

Le parti de la résistance ne se tint pas pour vaincu : le 4 octobre, le maréchal de l'Hôpital remit à la reine un mémoire détaillé, et il fut décidé par elle qu'on soumettrait la question au conseil et que l'avis de la majorité serait adopté. Les gentilshommes ne laissèrent pas de continuer leur instance et signèrent, avec le Prince, un traité d'amitié pour s'engager à combattre le privilége incriminé aussi bien contre M. de Bouillon que contre M. de Marcillac et Mme de Pons, et à ne pas se séparer qu'ils n'aient eu gain de cause. Bien plus, l'assemblée en vint à réprouver pareillement la prérogative récemment

1. Madame de Motteville dit : « Il se résolut de montrer en apparence qu'il vouloit abandonner sa prétention jusqu'à une autre conjecture. »

octroyée à la comtesse de Fleix, et les tabourets reconnus à Mlle de Rohan-Montbazon [1] et à toutes les dames de la maison de La Trémouille [2]. Une nouvelle assemblée se forma, composée uniquement de ducs, qui députèrent le maréchal de Schomberg, duc d'Hallwyn, vers celle de la noblesse pour demander à se réunir à elle, puis vers la reine pour lui soumettre leurs observations. Cette dernière démarche démontra à Mazarin qu'il fallait à tout prix prendre un parti, et Anne d'Autriche se décida, après avoir tenu une séance du conseil, à envoyer quatre maréchaux vers l'assemblée de l'Union pour faire connaître sa volonté. Celle-ci, à ce moment, se préparait à faire au clergé des ouvertures pour le rallier à elle. Sur ces entrefaites, MM. d'Estrées, de Schomberg, de l'Hôpital et de Villeroy se présentèrent comme chefs et présidents de la noblesse et prirent solennellement place dans l'assemblée. Ils annoncèrent ensuite que la reine, ayant égard à leurs très-humbles prières, et pour leur témoigner sa bonne volonté et son estime, daignait révoquer les tabourets de Mmes de Marcillac et de Pons et l'entrée au Louvre du prince de Marcillac [2], leur promettant qu'il n'en serait plus jamais question et leur permettant de se réunir de nouveau si elle ne leur tenait pas parole;

1. Les Rohan comme cadets des anciens souverains de Bretagne.

2. Comme issues de Charles de la Trémouille, marié en 1521 à Charlotte d'Aragon, fille unique de Frédéric d'Aragon, roi de Naples. Les la Trémouille ont constamment fait reconnaître leurs droits au royaume de Naples, notamment par les traités de Munster, de Nimègue, de Ryswick, d'Utrecht et d'Aix-la-Chapelle.

2. « N'osant faire donner chez elle un siége à ma femme, la reine n'en prenoit point elle-même, quand elle l'alloit voir : elle demeuroit debout des heures entières et la chassoit avec des bontés qui ne se peuvent dire, dès qu'elle jugeoit que la foule de celles qui devoient estre arrivées l'alloit obliger à s'asseoir. » (*Apologie*, loc. cit.) Un peu plus loin M. de Marcillac dit qu'il savait très-bien que sa famille n'était pas la seule avec laquelle nos rois cousinaient, mais qu'il était le seul de qui la maison jouit et du duché et de cette parenté sans avoir les priviléges réclamés par lui.

qu'elle consentait également à retirer le tabouret à Mme de Fleix, bien qu'elle ne le lui ait octroyé que par considération pour ses services et nullement comme issue de la maison de Foix; qu'elle s'engageait aussi à refuser la faveur réclamée par M. le duc de Bouillon, laquelle elle était cependant disposée à lui accorder. L'affaire traîna encore quelques jours avant qu'on s'entendît sur la nature de l'acte d'engagement de la part de la reine : il fut enfin arrêté, mais non pas sans discussions passablement tumultueuses, qu'Anne d'Autriche donnerait à l'assemblée un brevet signé d'elle et des quatre secrétaires d'État[1].

Un si cruel désappointement froissa vivement M. de Marcillac et le décida à se rejeter plus activement que jamais dans la Fronde qui relevait la tête; le prétexte s'en trouva dans l'opposition de Condé, de Conti et de Mme de Longueville au mariage du duc de Mercœur, fils aîné du duc de Vendôme, avec une nièce de Mazarin. Le cardinal essaya vainement, par de nouvelles promesses, de ramener M. de Marcillac et de faire durer le raccommodement précédent, et il paraît qu'il se plaignit hautement de ce qu'il appelait de l'ingratitude, voire même de la trahison, en ajoutant que personne plus que lui n'aimait le turbulent prince. M. de Marcillac écrivit alors son apologie que M. Cousin a retrouvé, parmi les précieux manuscrits de Conrart, à la bibliothèque de l'Arsenal, et dans laquelle nous voyons, avec les raisons qui le déterminèrent à reprendre la vie d'aventures, son soin à bien établir que ce n'est pas contre son roi qu'il a agi, mais contre l'oppresseur de la royauté. « Devois-je mon épée, s'y écrie-il, à l'affermissement d'une autorité que je n'ai connue en mon particulier que par les dommages

1. Mesdames de Montbazon et de la Trémouille conservèrent seules leurs priviléges. En 1789 les quatre familles admises à la cour avec le rang de princes étrangers et le titre d'altesse, étaient : Lorraine, la Tour d'Auvergne-Bouillon, la Trémouille et Rohan.

que j'en ay reçus? Et serois-je un ingrat et un traître pour n'avoir pas pris contre ma patrie et contre mon roi le parti de celuy qui causoit ma perte aussi bien que la leur? » Tel est le prétexte dont M. de Marcillac couvrait sa rancune et avec lequel il faisait probablement taire ses remords; c'était toujours le même prétexte : débarrasser le souverain de celui qui l'oppressait, sans songer qu'en attaquant ainsi l'autorité royale, on l'affaiblissait et la compromettait. Désormais résolu à rompre avec le cardinal et à obtenir par la crainte ce qui lui tenait tant à cœur, il n'eût pas de peine à décider Mme de Longueville : les événements d'ailleurs se chargèrent de l'aider. La question des rentes de l'hôtel de ville vint donner un corps aux réclamations des uns et aux mécontentements des autres. « Nous nous estions enveloppés, dit de Retz, dans la meilleure et la plus juste affaire du monde : une tentative d'assassinat sur le prince de Condé, tentative plus ou moins certaine, mais dont plainte fut portée au Parlement et dont les débats absorbèrent les derniers jours de l'année, en laissant tout loisir à la Fronde de se reconstituer et de redevenir la favorite de la population parisienne. » Condé cependant temporisait : sa grande influence dans le gouvernement lui plaisait, mais chaque jour ses prétentions augmentaient. Enivré de sa propre gloire, de sa grandeur, de sa puissance, il se montrait véritablement insatiable : au conseil il voulait avoir comme Monsieur un secrétaire et ses officiers derrière sa chaise; il ne marchait qu'entouré d'un brillant état-major qui le suivait au palais; il devait être consulté sur tout ce qui se faisait relativement à l'armée. « Il savoit mieux gagner des batailles que des cœurs. Dans la vie ordinaire il étoit si impraticable qu'on n'y pouvoit tenir; il avoit des airs si moqueurs et disoit des choses si offensantes,

1. *Mémoires* de Mme la duchesse de Nemours.

que personne ne le pouvoit souffrir. De quelque qualité qu'on fût, on attendoit des temps infinis dans l'antichambre de monsieur le Prince. Dans les visites qu'on lui rendoit, il montroit un ennui si dédaigneux qu'il témoignoit qu'on l'importunoit[1]. » Condé ne tarda pas à se rendre insupportable à Mazarin qui décida la reine à frapper un grand coup : il ramena à lui les principaux chefs de la Fronde, promit même le chapeau de cardinal au coadjuteur de Retz. Il fut convenu que le prince de Condé, son frère de Conti et son beau-frère de Longueville seraient arrêtés, mais comme ils évitaient de se présenter tous les trois ensemble chez la reine, cela fut assez difficile à exécuter. Le 18 janvier 1650, ils furent convoqués à un grand conseil tenu au Palais-Royal et tous s'y rendirent. M. de Marcillac, prévenu cependant qu'il se tramait quelque chose, par le capitaine de son quartier, dans la compagnie duquel Gourville était lieutenant, put donner avis à deux reprises au prince de Conti et au prince de Condé par La Moussaye, qui, à ce qu'il paraît, ne s'acquitta pas de cette importante commission. Les trois princes furent arrêtés par M. de Guitaut, capitaine des gardes, dès qu'ils furent entrés dans la grande galerie, et de là menés d'abord au château de Marcoussis, puis à celui du Havre.

VI

Mais si M. de Marcillac n'avait pu faire écouter ses avis par les princes, il fut plus heureux près de Mme de Longueville. Tandis qu'on le cherchait ainsi que M. de la Moussaye pour les arrêter, la reine envoyait un billet à la duchesse par le secrétaire d'État la Vrillière, pour la prier de la venir trouver. Au lieu de se rendre au Palais-Royal, Mme de Longueville se retira aussitôt dans une maison particulière, où la nuit même M. de Marcillac lui amena un carrosse dans lequel elle monta avec lui et

Mlle de Longueville pour gagner la Normandie, et essayer de soulever cette province. Sa tentative à Rouen n'amena qu'un échec complet, à la suite duquel le parlement la força à partir pour le Havre, où le duc de Richelieu lui ferma les portes : elle se dirigea alors sur Dieppe, d'où elle nomma le chevalier de la Rochefoucauld, gouverneur de la place de Damvillers[1]. Elle n'y fut pas plus heureuse, et la reine y envoya M. du Plessis-Bellière avec une division pour s'emparer de cette place, dont les bourgeois furent des premiers à se prononcer contre les nouveaux venus. Mme de Longueville tenta vainement de les ramener à elle, mais il lui fallut quitter secrètement le château, cheminant pendant près de deux lieues le long de la côte pour rejoindre un petit bâtiment qu'elle avait prudemment retenu d'avance: la mer était très-forte et fit trébucher le matelot qui la portait jusqu'au canot, et qui la laissa même tomber dans l'eau. Elle fut assez grièvement blessée pour ne pouvoir continuer ce jour-là, et fort heureusement pour elle, car elle sut depuis que le capitaine du navire avait été gagné par Mazarin pour la lui livrer. Elle monta alors en croupe derrière un des gentilshommes qui l'accompagnaient, et se réfugia dans un petit manoir des environs où elle demeura près d'une semaine déguisée en homme. Enfin, elle parvint à se faire passer pour un français poursuivi par suite d'un duel, — comme Mme de Chevreuse avait fait, — et à s'embarquer sur un bâtiment anglais qui la conduisit à Rotterdam, d'où elle gagna Stenay[2]; Turenne s'y était déjà rendu depuis quelque temps.

M. de Marcillac était resté auprès de Mme de Longueville aussi tard qu'il avait pu : il ne la quitta qu'à Dieppe,

1. M. de la Rochefoucauld ayant cru pouvoir conserver la même garnison, fut peu après livré par elle aux troupes royales.

2. Stenay, pris par les Espagnols en 1641, avait été donné en 1646 à Condé.

mais avant qu'elle n'y eut acquis la conviction de son impuissance à provoquer de la résistance dans cette ville. Il se retira à Verteuil, d'où il parcourait le Poitou pour essayer d'organiser dans cette partie de la France, de concert avec les ducs de la Force, de Saint-Simon et de Bouillon, une insurrection immédiate, tandis que tout le reste du royaume demeurait dans le calme le plus parfait. L'arrestation des princes et la réconciliation des frondeurs semblaient affermir solidement la situation de la cour et assurer à Mazarin une complète liberté d'action. Le gouvernement sentant sa force, prit la détermination d'agir énergiquement. Le 21 avril 1650, le cardinal écrivait à Monsieur : « Sa Majesté est du même avis de Son Altesse Royale qu'il ne faut pas différer davantage la publication de la déclaration contre MM. de Marcillac, de Bouillon et de Turenne, et ajoute qu'il ne faut rien épargner pour châtier promptement et exemplairement M. de Marcillac, et que si sa personne se retire, on trouvera toujours sa maison à raser, afin qu'il s'en souvienne et que cela serve à contenir dans leur devoir ceux qui pourroient avoir de méchantes intentions[1]. » C'est vers ce temps que complétement résolu à résister ouvertement au gouvernement de la reine, M. de Marcillac envoya Gourville vers la princesse douairière de Condé, gardée à vue à Chantilly, afin de lui offrir de l'enlever avec son petit-fils pour la conduire à Saumur, ou, si ce dessein ne pouvait réussir, à Turenne d'où elle gagnerait Blaye, puis y attendre que Bordeaux se prononçât en sa faveur. Gourville s'aboucha à Chantilly avec Pierre Lenet, qui venait d'être choisi par la princesse de Condé pour mener toutes les affaires de la faction, et il nous apprend dans ses *Mémoires* que c'est lui qui dressa le plan dont M. de la Rochefoucauld se donna comme au-

1. *Mémoires* de Mathieu Molé, publiés par la Société de l'Histoire de France.

teur. Il revint en Poitou, et, six jours après, reparaissait à Chantilly pour dire à Lenet que son maître agréait toutes ses propositions, et qu'il avait déjà commencé à soulever la noblesse, d'ailleurs si facile à rassembler autour de lui, sous prétexte de rendre les derniers honneurs à son père. Seulement il le prévenait que l'argent lui manquait presque absolument, et qu'il n'en avait pas pour tenir son monde en campagne pendant deux jours. Lenet se trouva un moment dans un grand embarras, car « cette pénurie de finances étoit la maladie générale, » et l'avarice de Mme la Princesse ne permettait pas qu'on pût même songer à lui demander la moindre somme : il se souvint fort heureusement que deux mille pistoles se trouvaient disponibles entre les mains de Dallez : « Je donnai un billet à Gourville pour les aller prendre ; ce qu'il fit, et retourna avec ce petit secours jeter les fondements de ce qui éclata depuis.[1] »

M. de Marcillac se mit aussitôt en état de tenir sa promesse dans le cas où elle serait agréée, et il profita, comme il l'avait dit, de la cérémonie des obsèques de son père, mort le 8 février précédent à la Rochefoucauld, pour appeler auprès de lui toute la noblesse du pays, et accompagna le corps à Verteuil, lieu de sépulture de la famille[2]. Il rassembla promptement ainsi plusieurs centaines d'hommes armés[3], tandis que le colonel Birn lui promettait de marcher sur Saumur avec son régiment allemand. Quand il eut réuni tout son monde, M. de la Rochefoucauld s'ouvrit de son projet à ses amis, et leur

1. Cette somme faillit causer un grand embarras à la Rochefoucauld, car on raconta qu'il négociait avec la cour et qu'il en avait reçu ce premier avantage. (Mém. de Lenet).

2. Depuis ce moment M. de Marcillac prit le titre de duc de la Rochefoucauld, sous lequel nous le désignerons désormais.

3. La Rochefoucauld parle de 2000 chevaux et 800 hommes de pied : Gourville ne mentionne que 300 gentilshommes et 4 à 500 hommes de leur suite.

annonça que ne se sentant pas assuré de sa liberté à Poitiers, il voulait se retirer dans une place où il était certain de pouvoir se défendre : Guitaut et Jarzé avaient promis de se maintenir à Saumur jusqu'à l'arrivée du duc et de lui livrer la ville. Quelques-uns des gentilshommes se retirèrent en présence de cette déclaration, mais le plus grand nombre persista, et M. de la Rochefoucauld put prendre, avec des forces suffisamment respectables, le chemin de l'Anjou. Gourville fut envoyé en avant, et arriva à Saumur pour apprendre le traité qui remettait la ville aux troupes royales : il revint trouver le duc à Lusignan, où la petite armée se sépara[1]. La Rochefoucauld jeta dans Montrond les quelques centaines d'hommes qu'il avait levés à ses frais et se retira lui-même à Turenne, où était le duc de Bouillon, ne pouvant plus demeurer raisonnablement à Verteuil en présence des troupes que le maréchal de la Meilleraye amenait contre lui en Poitou. Pendant ce temps, Mme la Princesse et le jeune duc d'Enghien étaient venus à Montrond, petite ville très-forte située près de Saint-Amand, en Berry (14 avril)[2].

Les négociations redoublèrent pendant ce séjour. Mme la Princesse correspondait presque quotidiennement avec M. de la Rochefoucauld par des courriers : elle lui envoya une fois dix coureurs de son écurie et dix mille livres en argent. Le duc montrait du reste la plus ardente

1. M. de La Rochefoucauld raconte ici différemment cette petite campagne à laquelle il donne bien plus d'importance ; le récit de Gourville que j'ai suivi en cette circonstance me paraît beaucoup plus véridique.

2. Le 23 avril, on y reçut un courrier de la Rochefoucauld qui annonçait l'insuccès de son mouvement sur Saumur, après s'être avancé jusqu'à Moncontour. Il demandait à la princesse de lui donner des blancs signés de sa main pour s'en servir avec les personnes auxquelles il croirait utile de les adresser. Lenet lui conseilla de refuser, de peur qu'on n'abusa à l'insçu du duc de ces lettres, mais elle chargea un de ses gentilshomme d'aller chez tous ceux que La Rochefoucauld lui indiquerait, leur déclarer qu'il agissait au nom de la princesse.

activité : il avait rassemblé huit cents gentilshommes à tout événement sous la conduite du marquis de Sillery et ne négligeait rien pour soulever le pays où il se trouvait et préparer les événements en Guyenne. A la fin d'avril, il vint, avec le duc de Bouillon qui avait levé un régiment dans ses terres, trouver à Marquessac, en Perigord, un officier de MM. de la Force, et convenir avec lui de la résolution de ceux-ci de servir les princes et de leur donner Bordeaux, ville dans laquelle M. de la Rochefoucauld pressait vivement Mme la Princesse de se rendre. Ses instances devinrent de plus en plus pressantes, jusqu'à ce qu'il prévint la petite cour de Monrond que le maréchal de la Meilleraye se dirigeait vers cette place : il y envoyait quatre cents fantassins, tout en ajoutant que prolonger ce séjour était s'exposer à un inutile danger. La princesse se décida promptement en présence de ces graves nouvelles. Elle fit prévenir le duc de son départ, qui eut lieu dans la nuit du 8 au 9 mai, lui donnant rendez-vous, pour le 16, à Turenne. Le voyage, dirigé par le comte de Coligny qui faisait répandre le bruit qu'il enlevait une demoiselle de grande maison, s'accomplit sans encombre. Un courrier vint la trouver en route le 13 mai, pour l'avertir que les ducs de la Rochefoucauld et de Bouillon l'avaient vainement attendue la veille au rendez-vous fixé avec MM. de Meille, de Clermont, de Saint Alvère, de Hautefort, de la Bastide, Courault, de Savignac, quantité d'autres gentilshommes et huit cents maîtres. Elle les rencontra en effet le lendemain dans une grande plaine, entre Danglas et Mauriac, nommée la Bornie. La réception fut magnifique : la princesse quitta sa litière et monta à cheval pour pouvoir aller remercier chacun des assistants, puis elle présenta son fils aux ducs et il leur adressa un charmant petit compliment[1]. Elle

1. « Je n'ai en vérité plus peur de Mazarin, puisque je vous trouve ici avec tant de braves gens ; et je n'espère la liberté de mon pays que de leur valeur et de la vôtre. » (*Mém.* de Lenet).

passa ensuite la revue des huit escadrons qui l'acclamèrent avec enthousiasme, acclamant aussi le roi et le prince, mais malmenant très-irrévérencieusement Mazarin[1]. La journée se termina par un grand repas chez le seigneur des Courailles, où la princesse reçut un envoyé espagnol annonçant de larges secours pécuniaires. Cette petite armée accompagna le cortége jusqu'à Turenne où on arriva le 15. La princesse demeura une semaine dans cette ville, et enfin, le 22 mai dans la nuit, elle se mit résolûment en route pour gagner Bordeaux, où l'on comptait seulement pouvoir commencer sérieusement l'insurrection: deux mille quatre cents hommes d'infanterie et vingt escadrons suivaient la princesse que vint bientôt encore rejoindre le marquis de Saint Alvère, avec des forces assez considérables. Le voyage se fit sans encombre: M. de la Valette voulut cependant se mettre en travers de la route, mais les ducs en vinrent facilement à bout, il n'osa même tenir en face d'eux et fit seulement écraser son arrière-garde où cent soixante hommes furent tués ou blessés : on y prit environ 300,000 livres et un bagage considérable. La princesse fut très-satisfaite de ce début qui lui donna une plus grande confiance encore dans les deux chefs de son parti. « Depuis qu'elle eut joint les ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld, elle ne voulut jamais décider d'aucunes choses sans leur avis. J'employai toute la créance dont elle m'honoroit à faire tourner les choses comme les ducs le souhaitoient: et je les priai d'abord tous les deux en particulier, puis tous les deux ensemble, de me commander avec un pouvoir absolu. A la vérité, je n'ai jamais vu deux hommes d'une telle qualité et d'une aussi grande ambition qu'étoit la leur, avoir des intentions plus nettes et plus sincères[2]. »

Le 31 mai la princesse fit son entrée avec son fils dans

1. *Mémoires* de Lenet). — 2. *Ibidem.*

Bordeaux et y fut accueillie avec un enthousiasme indescriptible. Le lendemain, le parlement se prononçait en sa faveur par un arrêt solennel. Les ducs avaient dû rester d'abord à Lormond, puis au faubourg des Chartreux, où ils demeurèrent deux ou trois jours, recevant de nombreuses visites et acclamés même par une foule considérable : ils purent ensuite venir rejoindre Mme la Princesse.

VII

L'histoire de la vie du duc de la Rochefoucauld est si intimement liée, pendant son séjour à Bordeaux, avec l'histoire de cette ville et des évènements politiques de l'époque, que je vais être obligé de hâter mon récit pour ne pas trop entrer dans les détails d'un intérêt général. M. de la Rochefoucauld fit preuve, en cette circonstance d'un dévouement, d'une énergie, d'une activité qui ne se démentirent pas un moment, mais qu'on regrette de voir au service de la rébellion. Il prit constamment part à la direction politique des affaires, de concert avec le duc de Bouillon qui supportait avec assez de peine un collègue aussi important et aussi intimement uni à lui, et dans le traité conclu au mois de juillet avec l'Espagne, il se fit seul mentionner comme ayant les pouvoirs de Mme la Princesse : on prétendit ensuite que ce fut Baas, son secrétaire, qui crut ainsi être utile à son maître, mais Lenet n'hésite pas à penser que ce fut par l'ordre exprès de M. de Bouillon. M. de la Rochefoucauld s'était souvent plaint à Lenet du déplaisir qu'il éprouvait à voir le duc de Bouillon vouloir toujours se distinguer de lui, mais ces légers nuages furent soigneusement tenus cachés par les deux ducs : leur confident ne laisse aucun doute à ce sujet. « Ils ajoutoient toujours à leurs plaintes une grande estime l'un pour l'autre et une grande amitié. Je crois que j'étois le seul dépositaire de leurs chagrins, nul ne s'en aperçut

jamais, et j'avois une grande application à les guérir tous deux, en leur disant toujours du bien l'un de l'autre et leur rapportant obligeamment les plaintes qu'ils faisoient réciproquement, qui, au lieu de les brouiller, réchauffoit toujours leur amitié. Le duc de Bouillon croyoit que son âge, son expérience, les emplois qu'il avoit eus et la souveraineté de Sedan qu'il avoit possédée, pouvoient le distinguer. Le duc de la Rochefoucauld pensoit de son côté que sa dignité, sa naissance égale à celle du duc de Bouillon, ses amis, ses intrigues, son esprit et son courage ne devoient souffrir aucunes distinctions, d'autant plus qu'il n'y en avoit nulle dans leur caractère[1]. »

Pendant toute cette période, le duc de la Rochefoucauld donna la preuve constante d'une rare fidélité. M. Cousin est formel à cet égard. « Pendant que Mme de Longueville engageait ses pierreries en Hollande pour defendre Stenay, la Rochefoucauld en Guyenne exposait sa fortune. C'est le moment le plus douloureux et le plus touchant de leurs amours et de leurs aventures. Ils étaient éloignés l'un de l'autre, mais ils s'aimaient encore, ils servaient avec ardeur la même cause, ils combattaient et souffraient ensemble[2]. » Nous trouvons partout des preuves de ce dévouement et de cet amour : la Rochefoucauld écrivait sans cesse à Stenay et y rendait compte de toutes ses actions : « Tout le but des travaux de ce duc, dit Lenet,

1. Pierre Lenet avait toujours été attaché a la maison de Condé : fils et petit-fils de président au parlement de Dijon, il exerça cette charge, puis l'échangea contre celle de procureur général à la table de marbre. Le grand Condé l'avait en grande estime et fit avoir à son ami qui avait de l'esprit comme douze, suivant le jugement de Mme de Sévigné, un brevet de conseiller d'État. Il fut choisi par Madame la Princesse après l'arrestation du Prince comme son principal agent et devint dès lors l'homme le plus considérable du parti auquel il resta constamment fidèle. Les *Mémoires* sont précieux pour toute cette période de la vie de M. de la Rochefoucauld.

2. *La Jeunesse de Mme de Longueville*, p. 44.

étoit pour lors de plaire à cette belle princesse; et il prenoit assez de plaisir et de soin de l'avertir de tout ce qu'il faisoit pour elle, pour délivrer la princesse sa belle-sœur, de celui de lui dépêcher des courriers sur ce sujet. » Ailleurs il nous apprend que, « en toute rencontre, il envoyoit des exprès pour rendre compte à cette duchesse de tout ce que le respect qu'il avoit pour elle lui faisoit entreprendre. » En ce moment, en effet, M. de la Rochefoucauld ne connaît aucun obstacle, il brave tout, sacrifie généreusement ses biens de l'Angoumois et de la Saintonge[1] : Verteuil fut même rasé : il en apprit la nouvelle le 9 août et la reçut avec une admirable constance : « il sembloit, dit Lenet, en avoir de la joie pour inspirer de la fermeté aux Bordelais. On disoit encore que ce qui lui en donnoit une véritable étoit de faire voir à la duchesse de Longueville qu'il exposoit tout pour son service. » On ne peut nier en effet, que le duc n'ait obéi alors à un sentiment profond, sincère qui contredit, sans doute possible et très-heureusement, sa prétention à n'avoir jamais aimé. Mme de Longueville et lui s'adoraient alors, écrit M. Cousin, et je me plais à invoquer l'opinion de cet éminent historien; quoique séparés par la France toute entière, ils souffraient et combattaient l'un pour l'autre : ils avaient le même but, la même foi, la même espérance : ils s'écrivaient sans cesse pour se communiquer leurs pensées et leurs projets[2] et cherchaient ainsi à tromper l'énorme distance qui s'étend de Bordeaux à Stenay.

A Bordeaux, M. de la Rochefoucauld ne s'épargnait jamais, et il fit assez voir son courage, pour se rendre populaire, à l'attaque d'une demi-lune qu'il défendit à lui

1. Lenet nous apprend lui-même que La Rochefoucauld tirait de chez lui tout ce qu'il pouvait.

2. M. Cousin, dans son livre de *la Fronde à Bordeaux*, dit posséder deux lettres très-tendres, écrites par Mme de Longueville à La Rochefoucauld, pendant son séjour à Stenay.

seul et « où il y eut assez de carnage[1], » et dans maintes autres circonstances, car les escarmouches se multipliaient chaque jour autour de Bordeaux, que le maréchal de La Meilleraye serrait vigoureusement, et où le feu des batteries causait de fréquents ravages[2]. L'état des esprits se soutenait cependant assez bien; au mois d'août, on expédia un courrier à Stenay pour presser vivement Mme de Longueville d'envoyer des troupes sur Paris et de faire avancer jusqu'en Guyenne toute la cavalerie dont elle pouvait disposer, sans oublier une flotte dans la Gironde. Les finances seules créaient de sérieux embarras et leur pénurie causait d'inextricables difficultés à Lenet. Du côté de la cour, on ne négligeait rien pour gagner les Bordelais, et on parvint ainsi à exciter assez vivement la bourgeoisie contre les deux ducs, représentés comme empêchant la conclusion de la paix dans leur seul intérêt particulier : ils durent paraître à l'hôtel de ville et s'expliquer de façon à ramener encore une fois la population (12 août). On se remit avec une nouvelle ardeur aux travaux des fortifications; les femmes les plus qualifiées y allaient elles-mêmes, Mme la Princesse à leur tête; les ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld les régalaient de fruits et de confitures, tandis qu'on donnait largement du vin aux ouvriers. La galanterie qui a constamment dominé les événements de la Fronde, jouait encore dans la guerre des princes le même rôle, et Lenet nous raconte la chronique du siége de Bordeaux sous ce point de vue de façon à montrer qu'on s'amusait encore, tandis que le canon grondait au dehors. On se promenait sur le fleuve, on se donnait des collations et

1. *Mémoires* de Retz.

2. Lenet nous dit en propres termes que le duc de la Rochefoucauld «étoit très-aimé à Bordeaux, et grâce à cela recevoit fort souvent de bons et sûrs avis.»

les violons faisaient même quelquefois danser les belles dames de Bordeaux.

Les hostilités cependant devinrent plus vives au mois de novembre : la cour était installée à Bourg et le cardinal pressait sans cesse les chefs de l'armée. Le 5, le maréchal de la Meilleraye fit donner toute l'armée, forte de huit mille hommes et de trois mille chevaux ; l'attaque fut renouvellé six fois avec une ardeur extrême et les assaillants eurent plus de mille hommes tués ou blessés ; la bourgeoisie bordelaise y fit des merveilles. La Rochefoucauld se tint constamment à la première barricade qui protégeait la porte de Digaux sur laquelle fut dirigé tout l'effort de la division de Palluau. Le maréchal de la Meilleraye fut obligé de se retirer, mais n'en pressa pas moins le siége [1] ; la tranchée augmentait chaque jour ; les deux ducs furent obligés de faire mettre toute la cavalerie à pied pour servir aux remparts, et eux-mêmes, pendant plusieurs jours, ne quittèrent plus les lieux menacés afin de stimuler l'énergie des défenseurs qu'un tel redoublement de lutte commençait à fatiguer.

Cet état ne pouvait se prolonger : la résistance en Guyenne n'était qu'un fait isolé et qui n'exerçait aucune influence sur Mazarin ; il venait de faire transférer les princes de Marcoussis au Havre et se disposait à attaquer de telle façon Bordeaux que la place ne pourrait pas ne pas céder. Il se serait dès lors trouvé tout puissant, et, par conséquent, très-peu disposé à montrer la moindre complaisance pour les rebelles vaincus. C'est ce que le duc d'Orléans et les principaux frondeurs comprirent et ce qui les décida à envoyer à Bourg des députés auprès du roi. La cour souhaitait sincèrement la paix et le Par-

1. Le marquis de Chouppes, dans ses *Mémoires*, assure, au contraire, qu'après cinq heures de lutte et la plus brillante défense, les deux ducs furent obligés de « se sauver dans Bordeaux et d'abandonner tous leurs gens. »

lement de Bordeaux, poussé à la fois par le même désir, par la lassitude d'une défense sanglante et par méfiance envers l'Espagne qui promettait toujours sans rien tenir, se résolut à faire la même démarche. La princesse de Condé et les deux ducs ne crurent pas pouvoir s'y associer officiellement, mais ils ne s'y opposèrent pas et chargèrent même les députés du Parlement de stipuler au besoin des garanties pour eux. M. de la Rochefoucauld ne pouvait demeurer longtemps inactif au milieu de ces négociations. Il ne tenta rien néanmoins avant que Mme la Princesse ne fût entrée elle-même en pourparlers avec la cour. Ce ne fut même encore qu'avec sa permission[1], qu'il envoya Gourville à Bourg conférer de sa part avec le duc de Candale, tentative qui n'eut aucun résultat et compromit un peu la Rochefoucauld, même auprès du duc de Bouillon[2] (17 septembre). La paix cependant était négociée et put enfin être signée le 29, mais non sans grandes discussions : Mme la Princesse posait des conditions exagérées dans sa situation, avec une amnistie absolue pour tous ses partisans et la liberté de tous les prisonniers, parmi lesquels se trouvait le chevalier de la Rochefoucauld. Mazarin se montra assez difficile : il paraît que c'était surtout contre le duc de la Rochefoucauld qu'il paraissait « vivement aigri[3]. » Cette paix fut publiée à la date du 1er octobre : je ne m'en occuperai qu'au point de vue du duc : il était compris dans l'amnistie, réintégré dans ses biens, sous la seule condition de renoncer à toute intrigue. Le surlendemain, Mme la Princesse partit de Bordeaux avec toute la no-

1. *Mémoires* de Lenet. — 2. *Ibidem.*

3. Gourville est complétement muet sur ces événements dans ses *Mémoires :* il y fut cependant intimement mêlé, ayant déjà été envoyé, au mois de juillet, à Stenay, et y étant renvoyé secrètement, le 29 septembre, pour rendre compte de tout ce qui se passait à la duchesse de Longueville et l'engager » à ébaucher quelque chose avec le comte de Fuensaldagne.» Lenet est formel à ce propos.

blesse qu'elle y avait amenée, et accompagnée d'une immense et enthousiaste population qui avait vivement apprécié son courage et son énergie; elle se rendit à Bourg où le duc de la Rochefoucauld eût beaucoup de peine à la résoudre à voir Mazarin sans s'emporter violemment contre lui. Le cardinal reçut très-gracieusement les deux ducs, et c'est alors que M. de la Rochefoucauld lui fit une réponse demeurée célèbre. Il était déjà assez tard dans la matinée : Mazarin, interrompant sa conversation, fit observer qu'il était temps de se rendre à la messe aux Récollets ; il monta en carrosse avec les deux ducs et Lenet, à qui j'emprunte ce récit : « Il se prit d'abord à sourire. — Qui auroit cru, il y quinze jours, voire hier, que nous eussions été tous quatre aujourd'hui dans un même carrosse. — Tout arrive en France, lui repartit le duc de la Rochefoucauld. — Comme je n'ai jamais désespéré de recouvrer quelque jour l'amitié de Votre Éminence, dit le duc de Bouillon, tout ceci, et tout ce dont j'espère qu'il sera suivi, ne me surprend, ni ne me surprendra. — Ce m'est un grand honneur, monsieur, dit Lenet, d'être dans ce carrosse en une telle compagnie; mais je ne serai jamais content que je n'y voye M. le Prince. — Tout cela viendra en son temps, me répondit-il. — Je vois ce que c'est, lui repartis-je ; vous voulez que M. le duc d'Orléans et lui y soient ensemble. — Il se mit à rire, et nous arrivâmes à l'église. »

La réconciliation fut complète. Le duc de la Rochefoucauld, en venant saluer le roi à Bourg, mit un genou en terre pour lui demander pardon : il se rendit ensuite chez la reine, puis chez Mazarin qui le garda à dîner avec le duc de Bouillon, et accueillit très-obligeamment les ouvertures au sujet de la liberté des princes. La Rochefoucauld voyant le terrain mieux préparé qu'il ne l'espérait, donna libre carrière à ses sentiments, et pressa vigoureusement le cardinal, qui répondait faiblement, atermoyant beau-

coup, « faisant espérer, selon son ordinaire, ce qui étoit bien loin de sa pensée[1]. » Le duc, croyant avoir obtenu plus qu'il n'avait réellement fait[2], et dans tous les cas, avoir agi aussi activement que possible, se décida à partir pour son gouvernement où il ne devait pas exercer ses fonctions, mais aller s'installer à Verteuil. Il prit congé, le 6, de Mme la Princesse, après avoir tenu un dernier conseil avec elle, le duc de Bouillon et Lenet, pour résoudre la ligne de conduite qu'on suivrait désormais, et la manière dont on communiquerait ensemble. Il emmena avec lui tous les gentilshommes qui l'avaient accompagné. « Il laissa un grand regret à Son Altesse, à M. le duc et à toute la cour de cette séparation, s'étant acquis l'amitié et l'estime de tout le monde par son courage, son esprit, l'agrément de sa conversation et la netteté de ses procédés pendant tout le temps que l'affaire avoit duré, et encore par la protestation qu'il fit à la princesse de recommencer toutes les fois qu'il lui plairoit commander[3]. » La princesse le remercia, à ce qu'il paraît, avec effusion et lui remit une reconnaissance autographe de ce qu'elle lui devait pour ses frais et avances[4]. Installé au milieu des ruines de Verteuil, M. de la Rochefoucauld continua à se tenir au courant de tout ce qui se passait, et, pressé par

1. *Mémoires* de Montglat.

2. Lenet raconte à ce propos une conversation qu'il eut avec le cardinal, et qui est assez piquante : « Il passa à me parler de Mme de Longueville et du duc de la Rochefoucauld, comme de gens dont il seroit malaisé d'avoir l'amitié, parce qu'ils n'en avoient, disoit-il, que l'un pour l'autre. « S'il en est ainsy, Monsieur, lui dis-je, vous n'avez qu'à contenter l'un pour avoir l'amitié de l'autre, et je crois que vous les contenteriez aisément tous les deux en donnant à la duchesse la liberté de messieurs ses frères et de monsieur son mari. — Je crois, me dit-il, que je lui ferois encore plus de plaisir de retenir ce dernier. — Et le duc de la Rochefoucauld, peut-il dépendre de V. E., quand le prince de Marcillac, son fils, aura épousé une de mes demoiselles vos nièces? »

3. Lenet.

4. Lenet nous apprend que M. le Prince « a pourvu depuis à ce paiement d'une manière fort lente et après de grandes sollicitations. »

Mme de Longueville, il entretint une fréquente correspondance avec Mazarin pour l'amener à mettre les princes en liberté : « Le cardinal lui promettoit tous les jours, trouvant cela plus sûr, parce qu'il reviendroit mieux à la cour, mais le duc comprit à la fin qu'il étoit joué, et donna la main à ce qu'Arnauld, maréchal de camp traitât avec le coadjuteur[1]. »

VIII

Le duc de la Rochefoucauld, en effet, ne songeait pas franchement à la paix ; Mme de Longueville tenait toujours aussi fermement à Stenay, et le duc ne pouvait « s'empêcher de penser à ce qui l'avoit embarqué dans ces affaires[2] : Turenne continuait vigoureusement la guerre, et il fallait à tout prix parvenir à faire sortir les princes de leur prison. Le duc d'Orléans, la princesse Palatine, le coadjuteur se resserraient de manière à former un parti sérieux, qui, en s'appuyant sur le Parlement, pourrait inquiéter Mazarin : Arnauld était chargé de le recruter. De Montrond Mme la princesse de Condé[3] ne négligeait rien non plus et était loyalement aidée par Lenet : c'est à ce moment que le prince de Condé fit donner de ses nouvelles à son fidèle secrétaire, en le chargeant de faire parvenir à M. de la Rochefoucauld ce billet dont il nous a conservé la copie : « Je vous ay si peu rendu de services que je ne puis assez m'estonner de tout ce que vous avez faict pour moi : c'est un effet de votre générosité que je n'oublierai jamais, monsieur, je vous en demande la continuation, et que vous vouliez bien avoir créance à ce que M. Lenet, que je sçai estre fort de vos amis, vous fera sçavoir de ma part. Il m'a mandé, et j'ay sceu d'ail-

1. *Mémoires* de Montglat. — 2. *Mémoires* de Lenet.
3. La princesse douairière était morte, le 2 décembre, à Châtillon.

leurs toutes les obligations que je vous ay. Je vous assure et vous proteste que je ne seray jamais ingrat, et que je suis pour toute ma vie à vous du meilleur de mon cœur. »

Au commencement du mois de janvier 1651, M. de la Rochefoucauld quitta le Poitou et vint à Paris, se cachant dans l'hôtel de la princesse Palatine, qui servait de lien désormais entre les partisans des princes et les frondeurs, et il recommença là ces intrigues et ces menées où il se complaisait, mais non sans gloire, car il savait affronter le danger quand l'occasion se présentait. Il empêcha ainsi la consommation de l'alliance entre les deux partis, et entama au nom du sien de curieuses négociations avec Mazarin. Frappé des bonnes intentions du parlement qui supportait impatiemment l'emprisonnement des princes et le disait très-haut, peu porté au contraire vers les frondeurs qui s'absorbaient de plus en plus dans de mesquines intrigues où l'intérêt égoïste de chacun se montrait sans aucune pudeur, il voulut persuader à Mazarin de rompre une aussi dangereuse coalition en la prévenant par une mesure aussi populaire que la mise en liberté des princes; il désirait par-dessus tout réussir, car dans ce cas il aurait fait ce miracle à lui seul, et par ce moyen donné une preuve plus éclatante de son amour. Gourville fut aussitôt dépéché à Stenay pour informer la duchesse de Longueville de ces nouvelles circonstances. Caché chez la Palatine, M. de la Rochefoucauld était tenu au courant de tout, à l'insu de M. de Beaufort et de Mme de Chevreuse qui ignoraient même sa présence à Paris. C'est alors qu'il se résolut à s'ouvrir au cardinal et le fit prier de le recevoir, en lui demandant au préalable un mot de sa main pour sa sûreté personnelle. Mazarin se garda bien de refuser, et témoigna au contraire au duc une grande confiance. Bartet, que Mazarin se croyait très-attaché, et qui se mêlait un peu de toutes les affaires, notamment des intrigues de

la Palatine[1], servait d'intermédiaire et conduisait chaque fois le duc chez le cardinal. « Il entroit dans son appartement du Palais-Royal par un petit escalier dérobé ; et le ministre seul, avec une bougie à la main, lui venoit ouvrir la porte. — J'ai ouï dire au duc de la Rochefoucauld, ajoute Mme de Motteville, que le cardinal venant seul lui ouvrir la porte, il auroit pu facilement le tuer, et qu'il avoit souvent admiré sa confiance et le hasard où il se mettoit, se livrant au meilleur ami qu'eût alors M. le prince et Mme de Longueville. Le ministre de même l'auroit pu faire arrêter ; mais la fidélité ayant été égale des deux côtés, le duc de la Rochefoucauld n'oublia rien pour convier le duc à se tourner du côté du prince de Condé. » La Rochefoucauld prévint même Mazarin qu'il allait voir se former une très-dangereuse coalition contre lui, mais le cardinal, ignorant complétement, à ce qu'assure Mme de Motteville, les relations des amis des princes avec les frondeurs, ne voulut rien céder. Le duc renonça alors à continuer ses efforts, et voyant qu'il ne pourrait seul arriver au résultat si désiré, il s'en remit à la princesse Palatine et au duc de Nemours. Celle-ci persévérant dans la même voie, fit adresser de sa part de nouveaux avertissements par Bartet au cardinal, qui cette fois et à cause de leur origine, s'y arrêta un peu plus, mais son habitude de tout gagner par les temporisations, l'emporta encore, et la princesse n'y tenant plus, s'engagea par quatre traités avec le duc d'Orléans, à condition de marier une des filles de ce prince avec le jeune duc d'Enghien ; avec Mme de Chevreuse, sous la promesse de l'union de sa fille avec le prince de Conti ; avec le coadjuteur et avec Chateauneuf, en promettant à l'un le chapeau, à l'autre la place de premier ministre (6 janvier). Le Parlement se chargea fort heureusement de prévenir les fâcheux effets

1. *Mémoires* de Mme de Motteville, dont je suis complétement le récit.

de pareilles intrigues : il pria d'abord le duc d'Orléans d'intervenir en faveur des princes, et Monsieur accepta, au grand étonnement de la reine; le 18, une députation du clergé vint près d'elle formuler cette prière, qu'une autre députation du Parlement renouvela le surlendemain. Le mouvement grandissant chaque jour, le duc d'Orléans se décida franchement à en prendre la direction. L'anarchie populaire se développa avec une telle force et souleva bientôt une telle émotion, que Mazarin dut céder devant les événements pour sauver sa vie : le 17 février, il quitta Paris, subissant ainsi le châtiment de la faute grave qu'il commit en ne s'en rapportant pas à M. de la Rochefoucauld, et en ne comprenant pas que le duc ne s'avançait autant que parce que cette fois il se sentait sûr de sa force.

Ce départ ne satisfit pas la foule qui craignit d'abord que ce ne fut qu'un complot, en exécution duquel la reine allait emmener le roi, et les bourgeois prirent des précautions à cet égard. La reine cependant ne voulait pas encore céder : elle crut pouvoir amuser la foule en envoyant au Havre le maréchal de Gramont, sous le spécieux prétexte d'entrer en négociation avec les princes. Elle fut bientôt obligée de se résigner et de permettre leur élargissement pour calmer une effervescence qui prenait des propositions effrayantes. Le duc de la Rochefoucauld qui assista, le 9 février, au conseil des grands, où fut définitivement traitée la question, fut alors choisi pour aller porter l'ordre à M. de Bar, qui commandait la citadelle du Havre; il partit le lendemain avec le secrétaire d'État La Vrillières; Comminges, chargé de féliciter les princes au nom de la reine; Arnauld, au nom du duc d'Orléans; le président Viole, de la part du Parlement, et M. de Champlatreux, comme serviteur de Condé. Mais Mazarin s'était déjà rendu lui-même au Havre, avait fait mettre les princes en liberté, espérant vainement se les rattacher ainsi, et ce fut à quelques lieues cette ville, à Grosmenil,

que le duc de la Rochefoucauld rencontra les illustres prisonniers qu'il allait délivrer, et qui avaient eu hâte de sauter en carrosse et de prendre la route de Paris : ils y entrèrent, le 16, et eurent les honneurs d'une ovation magnifique.

Rien n'était fini cependant : la reine avait bien mis les princes en liberté, mais malgré elle, sous la pression du Parlement et d'une faction toute puissante, contre laquelle elle avait pour principal grief l'éloignement de Mazarin, retiré à Cologne. Elle résolut de chercher à mettre la désunion parmi ses adversaires, en opposant ce qu'on appelait la première fronde à la seconde, Retz à Condé. Elle feignit de se confier au coadjuteur et au Parlement, qui, non content de son arrêt de bannissement perpétuel contre le cardinal, obtint une déclaration de la reine pour interdire l'entrée du conseil aux étrangers, même aux Français revêtus de la pourpre romaine ; elle ne rebutait pas cependant M. le Prince et eut l'air de se démettre à son profit de la plus grande partie de son autorité souveraine, mais elle ne négligeait rien de la sorte pour le compromettre aux yeux de la noblesse et surtout à ceux des anciens frondeurs; elle l'amena à se prononcer contre la convocation des états généraux que l'on demandait à grands cris, à faire rompre le mariage du prince de Conti avec Mlle de Chevreuse, ce qui exaspéra la Fronde. La cour désormais se partageait en trois partis : celui de la reine, qui avait avec elle Turenne récemment et brillamment rentré en grâce ; celui de Condé, qui comptait avec lui depuis quelques mois le duc de Nemours, entraîné par la duchesse de Châtillon ; enfin, celui de la Fronde, où nous voyons toujours le duc d'Orléans, Gondy et Mme de Chevreuse. Anne d'Autriche espérait avec raison triompher à l'aide de cette désunion habilement préparée. L'arrivée de Mme de Longueville, au mois de mars, vint encore compliquer les choses en plaçant auprès de Condé un conseiller influent et capable de le

déterminer aux plus graves résolutions. Ce fut elle qui amena la rupture avec la Fronde, sans se douter qu'elle servait si puissamment les intérêts de la reine. Elle ne put, en effet, souffrir l'idée que son frère épousât Mlle de Chevreuse, « qui, étant femme du prince de Conty, l'auroit précédée partout, et qui, plus jeune et aussi belle, l'auroit pu effacer, ou du moins partager avec elle le plaisir de plaire et d'être louée[1]. » Elle craignit en même temps de perdre le crédit qu'elle voulait conserver sur ce jeune prince qui professait pour elle les sentiments les plus ardents ; Lenet, à cet égard, nous fournit un précieux renseignement : il n'hésite pas à dire que la Rochefoucauld fut longtemps le confident de la passion que Conti ressentait pour sa sœur, et « que, dans le monde, on l'accusoit de négocier plus pour le Prince que pour lui-même. » Il y a dans le récit de Mme de Motteville une grave remarque à faire, c'est que, dans cette circonstance, le duc de la Rochefoucauld n'entraîna pas la belle duchesse, mais se laissa conduire par elle ; nous avons vu son dévouement absolu pendant toute l'année 1650, nous avons vu tout ce qu'il tenta pour obtenir la délivrance des princes ; Lenet nous montre à quel point il était le serviteur de Mme de Longueville, et il n'hésite pas non plus à voir en elle l'instigatrice de toute sa conduite. Il en fut de même en 1651 : Mme de Longueville voulut la continuation de la lutte, dans la crainte de se voir trop effacée ; c'était devenu comme un besoin pour elle, et elle ne pouvait se résigner à ne pas recueillir les fruits de sa longue et intrépide résistance. Elle n'eut pas de peine d'ailleurs à convaincre M. de la Rochefoucauld qui, j'en conviens, la fortifia certainement dans la pensée de rompre le mariage de Mlle de Chevreuse. « Il haïssoit les frondeurs, » comme le remarque Mme de Motteville,

1. *Mémoires* de Mme de Motteville.

et en voulait à la duchesse de Chevreuse qui s'était, en effet, très-mal conduite envers lui, après les services considérables qu'elle en avait reçu. Il fut très-aisé d'amener au même avis Condé en lui montrant combien le mariage de son frère diminuerait sa fortune. La reine se prononça dans le même sens, tout en en rejetant la faute sur Condé et sur sa famille.

IX

Des mois se passèrent au milieu de ces intrigues qui se croisaient dans tous les sens. Les choses s'aggravèrent assez pour que Condé, ne voulant plus s'exposer à une nouvelle arrestation, écouta les avis qui lui furent adressés pour sa sûreté personnelle, notamment par Vineuil : il quitta un matin son lit où il causait entouré de ses principaux amis et gagna en toute hâte Saint-Maur avec son frère, sa sœur, Mme la Princesse, la Rochefoucauld, Richelieu, la Mothe-Houdancourt et quelques autres. Le lendemain, il renvoya M. de la Rochefoucauld à Paris, tandis que la reine lui dépêchait le maréchal de Gramont pour le rassurer et le presser de revenir; il s'y décida à la fin de mai pour suivre devant le Parlement l'affaire de sa justification, et c'est à cette occasion qu'eût lieu au palais la fameuse scène où le duc de la Rochefoucauld voulut se porter à une étrange violence envers le coadjuteur. Je laisse la parole à Mme de Motteville pour le récit de la journée du 21 août : « Le coadjuteur, ce jour-là, que tout le monde soupçonnoit devoir être terrible, craignant que ses amis ne fussent pas en assez grand nombre pour égaler la suite et la puissance du prince de Condé, supplia la reine qu'on lui prêtât quelques gens de la garde. Laigue, qui avoit été capitaine au régiment des gardes, lui mena quantité de soldats, et le palais se trouva plein d'hommes armés prêts à donner bataille au premier signal. Quand tous les chefs de part et d'autre eurent pris leurs places,

on vint avertir Messieurs de la grand'chambre que la grand'salle étoit pleine de gens armés et qu'il étoit impossible d'opiner en sûreté. M. le Prince pria le duc de la Rochefoucauld d'aller faire sortir ses gens. Le coadjuteur dit aussi qu'il alloit prier ses amis de se retirer, et partit brusquement pour cela. Il s'avança hors de la porte avant le duc de la Rochefoucauld. Aussitôt qu'il parut dans la grand'salle du palais, et que ceux du parti des princes le virent, ils mirent tous l'épée à la main. Ceux du coadjuteur en firent de même; et dans cet instant il s'en fallut peu qu'ils ne se tuassent les uns les autres, sans nul ordre particulier de faire ce qu'ils faisoient. Le coadjuteur, voyant cet embarras et craignant de se trouver engagé parmi tant d'épées tirées contre lui, voulut rentrer dans le petit parquet des huissiers, d'où il étoit déjà sorti; mais il rencontra le duc de la Rochefoucauld à la porte qui la lui ferma au nez. Le coadjuteur poussa et heurta. Le duc continua à la lui tenir fermée, et l'entr'ouvroit seulement pour voir qui accompagnoit le coadjuteur. Le coadjuteur, voyant la porte entr'ouverte, la poussa fortement pour entrer, mais il ne put passer tout à fait et demeura comme à demi écrasé entre cette porte demi-ouverte, ne pouvant ni entrer, ni sortir. Le duc de la Rochefoucauld le laissa longtemps dans cet état, et arrêta la porte par un crochet de fer qui étoit derrière, qu'il y rencontra, le tenant là pour empêcher qu'elle ne s'ouvrit davantage. Beaucoup des amis du coadjuteur et des gens de M. le Prince qui se trouvoient dans le parquet dirent qu'il falloit ouvrir au coadjuteur, et Monsieur, qui étoit son ami, se tourmentoit pour le faire entrer; mais le duc de la Rochefoucauld l'empêcha toujours. Cependant le coadjuteur n'étoit pas à son aise; car, outre que la posture étoit fort désagréable, il devoit craindre que quelque poignard ne lui vint ôter la vie, par le reste de son corps qui étoit demeuré derrière. Pendant ces

fâcheux moments, il entendoit proche de lui ces deux troupes se menacer terriblement, et il eût besoin de toute sa fermeté pour n'avoir pas horreur de l'état où il étoit. On cria vers la grand'chambre, et, aux cris de quelques-uns, Champlatreux, fils du premier président, sortit, qui, de son autorité, fit ouvrir la porte, malgré le duc de la Rochefoucauld. Le coadjuteur, rentré et assis à sa place, se plaignit de ce duc et de sa violence : il lui reprocha de l'avoir voulu assassiner. Le duc de la Rochefoucauld, qui se trouva assis auprès de lui, répondit brusquement que ce n'auroit pas été grand dommage ; et qu'en effet, ne sachant pourquoi tant d'épées étoient tirées, il avoit seulement songé à la conservation de M. le Prince. Le duc de Brissac, qui étoit de l'autre côté du duc de la Rochefoucauld, et qui étoit parent du coadjuteur, lui répondit en le menaçant. Le duc de la Rochefoucauld, étant au milieu des deux, lui dit que, s'il étoit hors de ce lieu, il les étrangleroit tous deux ; et le coadjuteur, se servant d'un certain nom de guerre qu'ils lui avoient donné autrefois dans la guerre de Paris étant du même parti, lui dit : — Mon ami la Franchise, ne faites pas le méchant ; vous êtes poltron, et moi je suis prêtre : c'est pourquoi nous ne nous ferons pas grand mal. — Cette rude conversation se termina par un rendez-vous que se donnèrent le duc de Brissac et le duc de la Rochefoucauld pour se battre ; mais l'affaire fut accommodée aussitôt après [1]. »

1. Voici maintenant le récit du cardinal de Retz : « Comme je sortois de la grande chambre, je rencontrois dans le parquet des huissiers M. le duc de la Rochefoucauld qui rentroit. Je n'y fit point de réflexion, et j'allois dans la salle pour prier mon ami de se retirer. Je revins après le leur avoir dit, et comme je mis le pied sur la porte du parquet, j'entendis une fort grande rumeur dans la salle des gens qui crioient aux armes. Je voulus retourner pour voir ce que c'étoit, mais je n'eus pas le temps, parce que je me sentis le cou pris entre les deux battants de la porte que M. de la Rochefoucauld avoit fermé sur moi, en criant à MM. de Coligny et de Ricousse de me tuer. Le premier se contenta de ne pas le croire ; le second lui dit qu'il n'en avoit pas l'ordre de M. le Prince. Montrésor,

Cette dispute eut un retentissement considérable dans Paris et acheva de concilier la foule au coadjuteur dont un pareil attentat réveilla toute la popularité. Le lendemain, elle donna lieu à une scène vraiment comique : il y eut encore une séance assez longue au Parlement à laquelle on se rendit en force de part et d'autre. Comme on en sortait et qu'une foule considérable suivait Condé, le prince rencontra « teste pour teste » la grande procession des paroisses de Paris qu'accompagnait également beaucoup de peuple, le coadjuteur n'ayant avec lui que cinq ou six gentilshommes; la foule commença à crier, quand Condé, qui avait avec lui dans son carrosse MM. de la Rochefoucauld, de Rohan et de Gaucour, se hâta d'en descendre dès qu'il aperçut Retz. Il imposa silence à toute sa suite et se mit pieusement à genoux pour recevoir la bénédiction du coadjuteur : « Je la lui donnay, ajoute ce dernier, le bonnet en teste, je l'ostay aussitost et je lui fis une profonde révérence. »

Nous voyons encore M. de la Rochefoucauld assister à la séance du parlement du 7 septembre, où fut proclamée la majorité du roi, occupant la dernière place des ducs,

qui estoit dans le parquet des huissiers avec un garçon de Paris appelé Noblet qui m'étoit affectionné, soubtenoit un peu un des battants qui ne laissoit pas de me presser extrêmement. M. de Champlastreux, qui estoit accouru au bruit qui se faisoit dans la salle, me voyant en cette extrémité, poussa avec vigueur M. de la Rochefoucauld : il lui dit que c'estoit une honte et une horreur qu'un assassinat de cette nature : il ouvrit la porte et me fit entrer.... aussitôt que je fus rentré dans la grande chambre.... je témoignay ma reconnoissance à M. le premier Président, et j'adjoutay que M. de la Rochefoucauld avoit fait tout ce qui avoit esté en lui pour me faire assassiner. Il me répondit ces propres paroles. — Traistre, je me soucis peu ce que tu deviennes. — Je lui répartis ces propres mots : — Tout beau notre ami la Franchise (nous lui avions donné ce quolibet dans notre parti), vous estes un poltron (je mentois, car il est asseurement fort brave), et je suis un prestre : le duel nous est défendu. » Mme de Nemours raconte cet événement dans les mêmes termes : Guy Joly également, mais en nommant M. de Chavagnac au lieu de M. de Ricousse.

avant les maréchaux, à la droite du trône. Mais bientôt les choses en vinrent au point qu'il fallut pour Condé prendre un parti au milieu des complications qui survenaient. L'un des premiers actes du nouveau gouvernement dirigé par M. de Chateauneuf, réintégré dans son ancien poste, fut d'envoyer le maréchal d'Aumont attaquer Stenay et les troupes rebelles. Condé était indécis, désirant la paix et ne sachant cependant s'y résoudre. Il faut le dire franchement, c'est Mme de Longueville qui décida son frère à cette heure solennelle, et qui, par sentiment personnel, le poussa à entrer ouvertement en lutte : elle redoutait son mari, qui, retiré dans son gouvernement de Normandie, attendait le moment de la replacer sous une sévère surveillance; elle craignait de perdre son influence; elle fut la cau décisive, détermine sante du grand crime commis par le vainqueur de Lens: le duc de la Rochefoucauld a pu, au début, entraîner Mme de Longueville au milieu de cette vie politique, de ces intrigues qu'elle ignorait avant, mais à cette époque, il n'est bien réellement que son instrument et agit sous son influence. Nous avons vu comment de Stenay elle le dirigeait : cette fois encore, il souhaitait la paix, et elle le força à continuer, et cependant il avait besoin de voir finir ces guerres : sa fortune compromise, ses châteaux ruinés, ses charges perdues, lui rendaient un accommodement indispensable, et il voyait autour de lui les principaux chefs des partis courir à l'envie à cette curée des charges, cherchant à se vendre le plus chèrement possible. Le duc de la Rochefoucauld resta fidèle au contraire et n'hésita pas à s'embarquer de nouveau dans les plus douteuses aventures. Nous en trouvons le témoignage dans les *Mémoires* de Mme de Motteville, si précieux pour cette époque. « Le duc de la Rochefoucauld, qui paraissoit et qui étoit en effet le premier mobile de tous ces grands mouvements, à ce qu'il m'a dit lui-même, avoit de l'aversion à la guerre;

mais il la vouloit, parce que Mme de Longueville la souhaitoit passionnément. »

Le prince de Condé ne pouvait se résoudre à aucun parti : on lui représentait que l'exil de Mazarin ne pouvait être pris au sérieux : qu'à la tête d'une armée on serait toujours obligé de compter avec lui, et que plus il serait fort, plus il obtiendrait. Il voulut aller à Montrond, où était alors Mme de Longueville pour conférer une dernière fois avec elle. « Ce fut là, dit encore Mme de Motteville, qu'il fut comme forcé de se déclarer contre le roi. Et pour dire comme les choses se passèrent, ce fut une femme qui, dans ce conseil, opina pour la guerre et l'emporta contre le plus grand capitaine que nous ayons eu de nos jours. Il s'y résolut donc et leur dit à tous que, puisqu'ils le vouloient, il la falloit faire; mais qu'ils se souvinssent qu'il tiroit l'épée malgré lui, et qu'il seroit peut-être le dernier à la remettre dans le fourreau[1]. » En même temps Conti, Mme de Longueville, les ducs de Nemours, de la Rochefoucauld et le président Viole signèrent un traité d'engagement mutuel : puis, laissant à Montrond Mme la Princesse et le duc d'Enghien, envoyant le prince de Conti et Mme de Longueville à Bourges, qui venait de se déclarer pour lui, Condé partit à cheval, le 16 septembre au matin, avec la Rochefoucauld, Nemours et Lenet pour aller en Guyenne. Il voulut passer à Verteuil, « quoiqu'à moitié rasée, » et entra vers la fin du mois dans Bordeaux, où il fut reçu avec un rare enthousiasme.

C'est à ce moment que se rattache un événement capital dans la vie de M. de la Rochefoucauld : sa rupture avec Mme de Longueville, qu'on a présentée, à mon avis, sous un point de vue très-erroné. Nous avons vu combien le duc était attaché, je dirai presque servilement, à la duchesse :

1. « Vous me jetez dans un étrange parti, dont vous vous lasserez plutôt que moi et où vous m'abandonnerez. » Telles sont les paroles que lui prête Mme de Nemours dans ses *Mémoires*.

il n'agissait que suivant ses ordres, ne pensait qu'à lui plaire et abdiquait à son profit toute son indépendance. Il était dès lors en droit, jusqu'à un certain point, de se montrer assez exigeant et de prétendre à quelques égards; M. de la Rochefoucauld a pu faire preuve d'une trop grande susceptibilité, mais enfin le lecteur va juger de l'appréciation que mérite sa conduite par la rapide exposition de ces événements intimes[1].

Mme de Longueville était magnifiquement belle et séduisante, mais aussi très-avide de louanges, tranchons le mot, très-coquette: nous l'avons vue écouter avec beaucoup de faveur le beau Miossens et se rendre non moins aisément aux doux propos du prince de Marcillac. Le coadjuteur essaya aussi de tenter l'aventure: il est à cet égard d'une parfaite franchise: « je ne vous dirai pas, écrit-il en 1649, qu'elle l'auroit agréée, mais je vous dirai bien que ce ne fut pas la veue de l'impossible qui m'en fit rejeter la pensée, qui fut mesme assez vive dans les commencements. Le bénéfice n'estoit pas vacant, mais il n'estoit pas desservi. M. de la Rochefoucauld estoit en possession, mais il estoit en Poitou. » Retz ne se rebuta pas autant tout d'abord qu'il semble vouloir le dire. « J'écrivis tous les jours trois ou quatre billets, raconte-t-il, et j'en recevois autant. Je me trouvoy très-souvent à l'heure du réveil pour parler plus librement d'affaires. Je crus pour ne

1. M. Sainte-Beuve apprécie très-bien, selon nous, la double situation de M. de la Rochefoucauld et de Mme de Longueville. « Venir après deux siècles s'interposer entre une maîtresse aussi subtile et aussi coquette d'esprit, aussi versatile de cœur que la sœur de Condé et des Conti, et un amant aussi fin, aussi délié, aussi roué que M. de la Rochefoucauld; prétendre sérieusement faire entre les deux la part exacte des raisons ou des torts; déclarer que tout le mal est uniquement d'un côté et que de l'autre sont toutes les excuses ; poser en ces termes la question », sont choses impossibles aux yeux très-clairvoyants du spirituel académicien qui semble croire qu'il y a eu des torts des deux côtés, ce qui me paraît de beaucoup la plus équitable appréciation des faits en cette circonstance.

vous rien céler, y entrevoir de la possibilité. » L'aveu est digne d'attention de la part d'un homme qui ne fut pas heureux, mais il est grave à l'égard de la femme à laquelle il s'applique. Il paraît cependant qu'à son retour, le duc de la Rochefoucauld regagna le terrain qu'il pouvait avoir perdu, et il faut reconnaître qu'il donna d'admirables preuves d'attachement à sa belle maîtresse. On voyait l'influence qu'il exerçait sur elle et on en souffrait dans son entourage: Sarrazin, secrétaire de Condé, surtout s'en plaignait, car il ne prétendait à rien moins qu'à gouverner la duchesse: peut-être agissait-il aussi sous l'inspiration de son maître, que cette longue liaison devait singulièrement offusquer. Il s'en ouvrit à une des femmes de Mme de Longueville, Mlle de la Verpillière, en lui faisant remarquer que tant que M. de la Rochefoucauld dominerait la duchesse, il n'y aurait rien à faire, ajoutant que « pour se rendre plus considérable, il lui falloit donner quelque ami jeune, bien fait, qui ne fût point propre aux affaires et qui ne pût que lui plaire et l'amuser. » Pour exécuter ce beau plan, ils choisirent le duc de Nemours qui répondait bien au programme qu'on s'était posé, et qui devait offrir à Mme de Longueville un attrait de plus, celui de l'enlever à sa maîtresse, la duchesse de Châtillon, qu'elle n'aimait pas, et dont en effet, elle n'avait jamais eu à se louer. Mmes de Longueville et de Châtillon avaient été élevées ensembles et étaient demeurées très-liées dans leur première jeunesse, mais quand elles commencèrent à paraître dans le monde, ou du moins quand le monde commença à s'occuper d'elles, la coquetterie se mit de la partie et ne tarda pas à séparer les deux amies. Mme de Châtillon acheva de s'aliéner Mme de Longueville, quand, après la mort de son mari et tout en accueillant les doux propos du duc de Nemours, elle montra son désir de s'emparer du cœur de Condé; Mme de Longueville, sachant Mme de Châtillon forcément attachée à la cour, craignait

dès lors qu'elle n'y retînt son frère, au lieu de lui laisser prendre la direction de la Fronde. La querelle s'alluma plus vivement quand le prince sortit de sa prison, et Mme de Longueville n'hésita plus dès lors à user des moyens extrêmes. « Sachant combien Condé avoit d'amitié pour le duc de Nemours qui était dans les mains de la duchesse de Châtillon, pendant un court voyage qu'ils firent ensemble de Montrond à Bordeaux, elle mêla fort mal à propos la coquetterie et la politique, et essaya sur Nemours le pouvoir de ses charmes, afin de l'enlever à Mme de Châtillon et au parti de la paix. Le voyage n'avait pas duré deux jours en compagnie de la princesse de Condé et après être resté bien peu de temps à Bordeaux, Nemours en était parti pour aller en Flandres prendre le commandement des troupes promises par l'Espagne. Nul ne sait jusqu'où a été la faute de Mme de Longueville : mais la moindre apparence suffit à la Rochefoucauld. » Tel est le récit même de M. Cousin[1] et on voit qu'il dissimule à peine la chute de la duchesse. J'avoue trouver la colère de M. de la Rochefoucauld assez naturelle. Depuis dix ans il était au milieu de la guerre civile, avait été grièvement blessé déjà, s'était vu enlever ou dévaster ses biens, et, un beau jour, il apprend que sa maîtresse, celle à laquelle, on a beau dire, il se sacrifia, le trahit par caprice ou par politique, comme on voudra, et se donne au duc de Nemours pendant un voyage en Guyenne, au moment même où le duc de la Rochefoucauld se résolvait, malgré lui, à continuer plus énergiquement que jamais la lutte. Qu'il ait tracé des phrases trop amères dans ses *Mémoires*, qu'il ait montré alors trop de goût à la vengeance, comme le dit Mme de Motteville, quand elle écrit que « d'amant il devint ennemi, se laissant entraîner au delà de ce qu'un

1. La *Fin de la Fronde à Paris*, Revue des Deux Mondes, tome xxe de la IIe période, page 196.

chrétien doit à Dieu et un homme d'honneur à une dame[1]. » Je le veux bien, mais il était cruellement blessé, et en pareil cas, on n'est pas maître de ses sentiments. On a beau dire, et lui-même a beau dire, il aimait profondément Mme de Longueville, et je n'en voudrais pour preuves, après ses innombrables sacrifices, que l'inquiétude qu'il montra dans une lettre à Mme de Sablé et où il la prie de lui parler de la duchesse et de lui dire si elle a cessé de le haïr et si elle consent à ne pas croire tout ce dont on l'accuse si injustement contre elle. M. de la Rochefoucauld est, qu'on me passe le mot, un fanfaron d'égoïsme et de sécheresse de cœur : comment concilier autrement la tendresse dont il fit preuve pour ses enfants, et les témoignages répétés sur la bonté de son cœur par Mme de Sévigné et par toutes ses illustres amies[2]. Dans cette circonstance, M. de la Rochefoucauld resta fidèle à son parti et ne songea pas à quitter Condé, mais il rompit brusquement, cruellement si l'on veut, avec sa maîtresse, et il s'allia, obéissant à un premier mouvement assurément peu généreux, mais bien naturel, à son ennemie, à Mme de Châtillon qui voulait gouverner Condé et négocier seule pour lui avec la cour, et à Nemours qui voulait plaire à Mme de Châtillon et profiter le plus avantageusement possible du traité. « Enfin La Rochefoucauld agissait, dit M. Cousin, par un impitoyable esprit de vengeance, et dans l'espoir d'un accommodement nécessaire à sa for-

1. Mais si nous accueillons ce témoignage de Mme de Motteville contre M. de la Rochefoucauld, on fera, je l'espère, de même pour celui-ci qui me semble peu favorable à Mme de Longueville : « Mme de Longueville désire la guerre pour ne pas revoir son mari ; la Rochefoucauld, la paix, vu qu'il hait la guerre qui a rasé son château. Mais ne pouvant manquer à suivre les sentiments de Mme de Longueville, il lui conseille d'aller à Montrond en présence d'une rupture imméritée. » (1651).

2. « M. de la Rochefoucauld est venu me voir hier. Je le dis encore après vous, je ne connais rien de meilleur que lui et selon moi, c'est tout dire. » (Lettre de Mlle d'Aumale à Mme de la Motte-Houdancourt, mai 1668). — Portefeuilles de Valant.

tune. » Vengeance, je le veux bien, quoique en résumé jusqu'à ses *Maximes*, il n'ait fait ou dit grand chose contre la belle duchesse: quant à l'accommodement de fortune, il fut bien médiocre, puisqu'en résumé il y gagna une blessure qui faillit le faire périr et eut en tout au bout de six ans une modeste pension de 8000 livres.

X

Condé, en prenant possession du gouvernement de la Guyenne qu'il venait d'échanger contre celui de la Bourgogne, put croire qu'il avait véritablement conquis une province, car l'enthousiasme des Bordelais fut prodigieux. Il y appela bientôt sa famille, dont il trouva trop dangereux de laisser les membres disséminés en divers endroits; c'est avec sa femme, Claire-Clémence de Maillé-Brezé, avec son fils, avec sa sœur, avec le duc de Nemours, le duc de la Rochefoucauld et le jeune prince de Marcillac, qu'il se présenta, réveillant toute sa popularité de l'année précédente et attirant ainsi tous les cœurs et toutes les sympathies. Le Parlement se hâta de se prononcer pour Condé, en demandant au roi de renoncer à persécuter ce prince et en s'unissant au Parlement de Paris : il donna place dans son sein au président Viole qui accompagnait le vainqueur de Rocroy; quelques-uns de ses membres allèrent jusqu'à lui offrir de le proclamer duc de Guyenne, mais il repoussa avec indignation cette odieuse proposition[1].

Je ne raconterai pas, après le remarquable récit de M. Cousin[2], l'histoire du séjour de Condé à Bordeaux; le duc de la Rochefoucauld d'ailleurs y joua un rôle peu

1. *Mémoires* de Lenet.
2. La *Fronde à Bordeaux*, dans la Revue des Deux Mondes des 15 juin et 1er juillet 1859.





apparent et on ne peut guère que constater sa fidélité et son dévouement. La guerre fut vigoureusement poussée de part et d'autre : Nemours et Beaufort combattaient les troupes royales vers la Loire; Condé cherchait vainement à défendre la Saintonge pour assurer la Guyenne : il chargea le duc de la Rochefoucauld de prendre Cognac dès les premiers jours de la lutte, mais sans lui donner de forces suffisantes pour attaquer la place et combattre le comte d'Harcourt qui venait la secourir; il n'arriva que pour assister à la levée du siége. « Où Condé n'était pas, a dit M. Cousin, rien ne réussissait. » Les choses ne firent que s'aggraver : au mois de février 1652, Condé apprit que son frère, le prince de Conti, qui commandait à Agen, s'étant avancé jusqu'à Lectoure, était très-menacé par la division du marquis de Saint-Luc, lieutenant de d'Harcourt; il part précipitamment de Libourne, n'emmenant avec lui que M. de la Rochefoucauld, sa gendarmerie et ses gardes, et rejoint son frère à Estafort. Une bataille fut livrée, les troupes royales, surprises, sont vigoureusement défaites et la place de Miradoux, où elles s'étaient réfugiées, enlevée[1]. Condé fit des merveilles à ce combat, et on ne peut rien ajouter à propos du duc de la Rochefoucauld, sinon qu'il ne quitta pas un moment le prince. Ses *Mémoires* sont très-intéressants pour l'histoire de cette campagne; il relève les fautes nombreuses de d'Harcourt, et ses critiques ont d'autant plus d'intérêt, comme le remarque très-judicieusement M. Cousin, que, dans cette circonstance, le duc n'est probablement que l'écho du Prince. Ce dernier se retira à Agen après l'affaire de Miradoux, sans que son adversaire ait songé à le poursuivre, comme il aurait pu le faire très-aisément.

1. M. de la Rochefoucauld raconte cette affaire avec beaucoup de détails et son récit est parfaitement corroboré par ceux de Balthazar et du marquis de Chouppes.

C'est à Agen que Condé reçut des lettres de Paris lui apprenant ce qui se passait à l'armée de la Loire et dans la capitale, et qu'il comprit qu'il fallait frapper un grand coup au lieu de lutter inutilement et sans éclat dans une province reculée. Il consulta encore ses amis : la Rochefoucauld et Marsin discutaient le pour et le contre sans conclure ; Lenet et Fiesque, de Bordeaux, ne se prononcèrent pas plus nettement. Mme de Longueville seule parla catégoriquement et Viole la soutint de tout son pouvoir ; elle poussa vivement son frère à aller tenter quelque chose de décisif sur les bords de la Loire. M. de la Rochefoucauld ne mentionne nullement cette intervention de la duchesse, mais Lenet ne laisse aucun doute possible et il nous confirme positivement le conseil si concluant de Mme de Longueville : « Elle en déduisit les raisons, » ajoute-t-il en terminant son récit. Cette fois du moins elle étoit logique ; ayant fait prendre les armes à son frère, elle ne vouloit pas qu'il les déposât avant d'avoir obtenu ce qu'il désiroit. »

Condé laissa donc à Bordeaux le prince de Conti, revêtu du titre de lieutenant général en Guyenne, avec sa sœur et le président Viole pour conseillers, et il quitta Agen, le jour des Rameaux, à cheval et n'emmenant avec lui que M. de la Rochefoucauld et son fils, le marquis de Lévis, MM. de Chavagnac, de Guitaut, de Bercenay, de Gourville et Rochefort, valet de chambre du Prince. Le séjour d'Agen déjà n'offrait plus de sécurité, les habitants s'étaient même insurgés et barricadés, et il avait fallut beaucoup d'habileté à M. de la Rochefoucauld pour le décider à laisser entrer les vainqueurs de Miradoux.

Le Prince et ses compagnons se déguisèrent en simples gentilshommes de province, chacun prenant un nom de guerre ; ils furent cependant accompagnés par une nombreuse noblesse jusqu'aux rives du Drat, où l'on se sépara. Le lendemain, on se rendit à Cahusac, qui apparte-

nait à M. de la Rochefoucauld, mais on n'y put entrer à cause de la garnison qui s'y trouvait : Gourville y alla seul et en rapporta des vivres, tandis qu'on s'installait dans le cabaret d'un village voisin. « M. le Prince se piqua de faire une omelette. L'hôtesse lui ayant dit qu'il falloit la tourner pour la mieux faire cuire, et, enseigné à peu près comme il falloit faire ; l'ayant voulu exécuter, il la jeta bravement dans le feu ; je priai alors, ajoute Gourville, l'hôtesse d'en faire une autre et de ne pas la confier à cet habile cuisinier. » Le mercredi, on eut à surmonter d'assez graves embarras causés par l'extrême faiblesse du jeune prince de Marcillac qu'une telle fatigue accablait et qui s'évanouissait à chaque instant. Ce fut encore Gourville qui y remédia en se procurant deux chevaux à bons deniers comptants, dont l'un fut reconnu comme enlevé depuis peu à l'écurie de Verteuil. Le soir, on coucha dans un château de M. de Lévis, « où la plupart de ces messieurs, pour la première fois depuis leur départ, se mirent entre deux draps. M. de la Rochefoucauld ayant eu une première atteinte de goutte, qui le prit assez rudement, je lui fis faire toute la nuit un gros bas qui se boutonnoit sur le côté, et dont il se trouva fort soulagé pendant le reste du voyage[1]. »

Le lendemain, le petit Marcillac fit encore des siennes et s'amusa à s'embourber avec son cheval jusqu'au cou. Le vendredi, on arriva au Bec-d'Allier, qu'on eut assez de peine à traverser faute de se procurer aisément un bateau. Le samedi soir, on touchait aux portes de la Charité, mais on évita l'entrée de cette place où était Bussy, et la petite troupe fit un détour pour gagner le château de Châtillon-sur-Loing, tandis que Gourville se rendait en toute hâte à Paris pour conférer avec Chavigny. Condé eut alors un bien rare bonheur en échappant

1. *Mémoires* de Gourville.

à ceux qui cherchaient à le prendre, car la cour, alors à Gien, le surveillait aisément. Son valet de chambre avait été dépêché en avant pour faire ouvrir une porte dérobée du parc; Guitaut et Chavagnac battaient les chemins à droite et à gauche, Marcillac l'éclairait à cent pas en avant; la Rochefoucauld se tenait à pareille distance en arrière. Condé arriva cependant sans encombre à Châtillon, et y apprenant que son armée était à trois lieues de là, il s'y rendit en toute hâte (1er avril)[1].

Le Prince précipita les choses : il prit immédiatement le commandement que les chefs se disputaient, et, dans la nuit du 6 au 7, il défit le maréchal d'Hocquincourt qui dût se retirer du côté d'Auxerre, après s'être bravement battu. Turenne, prévenu de se qui se passait à Bléneau, crut à une attaque du duc de Nemours et vint au milieu de la nuit pour soutenir le maréchal : il paraît qu'en voyant la façon dont les choses étaient disposées, il lui fallut peu de temps pour deviner à quel redoutable adversaire les troupes royales avaient affaire : « Ah! M. le Prince est arrivé, » s'écria-t-il sans hésiter[2]. La journée se passa à se canonner, sans rien amener de décisif, et le soir les deux armées se retirèrent, l'une vers Gien, l'autre à Châtillon. Nous savons seulement que M. de la Rochefoucauld et son fils s'y conduisirent avec une rare intrépidité. Peu de jours après, Condé laissait son commandement au comte de Saulx-Tavannes et se rendait à Paris pour essayer de reformer une Fronde plus unie, et plus ferme surtout : la Rochefoucauld l'accompagnait (11 avril). Quelques jours après, Condé voulut s'emparer de Saint-

1. Voir pour les détails de ce voyage les *Mémoires de Gourville* et les *Particularités de la route de M. le prince de Condé et le sujet de son retardement avec le passage des troupes du cardinal Mazarin*, Paris, 1652, in-4.

2. Ramsay assure tenir ce détail du jeune prince de Marcillac, qui se trouva en effet à la bataille de Bléneau.

Denis : la place fut assez aisément enlevée, mais le Prince y courut un grand péril. Une décharge des Suisses qui défendaient les remparts effraya tellement son entourage qu'il se vit en un moment abandonné et n'ayant plus auprès de lui que la Rochefoucauld, Marcillac, Guitaut et Gourville. Les royaux ne tardèrent pas à reprendre cette ville.

Les événements se précipitaient cependant et le dénoûment de la crise ne pouvait plus longtemps se faire attendre : on était fatigué de part et d'autre; Condé, quittant l'armée, releva le courage des royalistes et rendit à Mazarin toute l'énergie qui était nécessaire pour sa restauration; le Prince commit une grande faute en « allant employer un temps précieux dans un dédale d'intrigues pour lesquelles il n'étoit pas fait et où il se perdit lui et la Fronde [1]. » Condé trouva à Paris nombre de gens qui souhaitaient un accommodement, et il est permis de croire que le duc de la Rochefoucauld, qui avait toujours désiré la paix et qui venait de largement faire son devoir, ne fut pas le dernier à donner au Prince ce sage conseil [2]. Condé consentit à ce qu'on entama des négocia-

1. *La fin de la Fronde à Paris*, par M. Cousin. — L'éminent historien y apprécie ces événements avec un rare talent et une clarté remarquable. On ne peut plus prétendre après lui raconter cette brillante et aventureuse équipée.

2. M. Servois vient de retrouver quatre lettres du duc de la Rochefoucauld à Lénet pendant le séjour qu'il fit à Paris et les a publiées dans le premier trimestre de l'*Annuaire de la Société de l'Histoire de France*, de cette année. Elles prouvent assez que le duc croyait peu à un grand succès. Dans la première (20 avril) il témoigne d'une grande confiance : « Notre séjour est encore si incertain qu'on ne peut prendre aucune mesure; nous y faisons des merveilles. » Dix jours après il est moins tranquille : « Les irrésolutions sont plus cruelles que jamais, et certainement on ne vous peut encore rien mander d'assuré. » Le 2 juin, il venait d'écrire une longue lettre à sa femme, alors à Bordeaux, le jour de l'entrée du duc de Lorraine à Paris; il ajouta un mot pour Lénet : « Tout se dispose aujourd'hui à une furieuse guerre, cela me donne quelque espérance de la faire. » Enfin, le 21 juin, lendemain de la séance du parlement pour la réponse du roi aux députés, le découragement com-

tions avec la reine, demandant, avec le duc d'Orléans, le renvoi définitif de Mazarin, et pour lui l'acquittement des promesses faites à ses amis. Chavigny, à ce qu'il paraît, songea d'abord à ses propres intérêts, vit même Mazarin, et ne se montra pas aussi déterminé à l'expulsion du cardinal, quitte à brouiller son maître avec Monsieur. Tout était encore en suspens; « tout ce qu'il y a de plus raffiné et de plus sérieux dans la politique, dit M. de la Rochefoucauld, étoit exposé aux yeux de M. le Prince pour prendre un de ces deux partis, de faire la paix ou de continuer la guerre, lorsque Mme de Châtillon fit naître le désir de la paix par des moyens plus agréables. Elle crut qu'un si grand bien devoit être l'ouvrage de sa beauté, et, mêlant de l'ambition avec le dessein de faire une nouvelle conquête, elle voulut en même temps triompher du cœur de M. le Prince et tirer des avantages de la négociation. » Nous avons vu comment Mme de Longueville avait accueilli les hommages du beau duc de Châtillon; comment M. de la Rochefoucauld en avait été cruellement froissé; Mme de Châtillon, rivale de la duchesse, son amie d'enfance et son ennemie aujourd'hui, souhaitait ardemment de parvenir à l'effacer et cherchait pour cela à s'emparer de Condé afin de le détacher de sa sœur. M. de la Rochefoucauld vit là un moyen de se venger : ce mot est dur, mais il faut avoir le courage de s'en servir. Mme de Motteville nous l'apprend positivement : « M. de la Rochefoucauld m'a dit que la jalousie et la vengeance le firent agir soigneusement et qu'il fit tout ce que Mme de Châtillon voulut. » Dès lors le complot ne fut pas difficile à ourdir autour de Condé : Mme de Châtillon voulait

mence à se dessiner : « Nous sommes icy dans les mêmes incertitudes qui nous suivent en tous lieux, et personne ne peut parler certainement de la paix ou de la guerre.... *P. S.* Les choses sont toujours de même et j'enrage de voir qu'on périt par des longueurs et des irrésolutions qu'on ne peut surmonter. »

s'emparer de lui ; le duc de Nemours exécutait secrètement les ordres de la duchesse pour lui plaire, et dans l'espoir aussi de profiter des résultats de la négociation; M. de la Rochefoucauld conseillait le Prince et soutenait ses deux alliés, et surtout aplanissait les difficultés sans cesse renaissantes pour Mme de Châtillon, entre Condé qui était très-impérieux, et Nemours qui se montrait avec raison très-jaloux. Pendant ce temps, les choses marchaient et Condé s'endormait au milieu de ces délices et de ces intrigues.

Les articles du traité à intervenir furent dressés et remis avec une instruction minutieuse et détaillée à Gourville : M. de la Rochefoucauld y prit une part active et nous en a conservé le texte; il avait eu soin d'y insérer sa fameuse clause des honneurs princiers et un dédommagement pécuniaire que je ne puis me décider à trouver exorbitant, comme le veulent dire quelques historiens; dans un temps où chacun tirait à soi, il avait fait assez de sacrifices pour demander aussi sa part d'indemnité. Retz apprit ce qui se tramait, et il se hâta de tout rompre en décidant Monsieur à se montrer beaucoup plus accommodant, afin de laisser la Fronde au moins l'emporter sur Condé et ses partisans dans cette circonstance suprême. Un dernier coup vint rappeler M. le Prince à la triste réalité : le duc de Lorraine l'abandonna sans même essayer de résister aux impertinentes menaces de Turenne. Condé rompit alors avec Mme de Châtillon, et repartit à cheval avec quelques amis pour tenter un dernier effort à la tête de ses troupes (fin de juin). Cette tentative devait être vaine et bien inutilement sanglante. L'armée royale comptait alors dix à douze mille hommes sous les murs de Paris, tandis que la Fronde n'en avait pas la moitié avec des chefs très-divisés. « Il était évident, dit M. Cousin, qu'il ne restait à Condé d'autre alternative que de traiter avec la cour à tout prix, ou de se jeter entre les bras de l'Espagne, et le fameux combat du faubourg

Saint-Antoine, sérieusement considéré, n'est qu'un acte de désespoir, une héroïque et vaine protestation du courage contre la fortune. »

Turenne attaqua assez subitement le faubourg Saint-Antoine, le 2 juillet au matin : aux premiers coups de feu, M. de la Rochefoucauld fit sortir ses chevaux et attendit quelques instants pour savoir quelle direction il devait prendre : le marquis de Flamarens survint, demanda au duc un cheval et partit avec lui[1]. La lutte était chaudement engagée depuis assez longtemps, quand MM. de Beaufort, de la Rochefoucauld, de Nemours, de Marcillac et tous les volontaires, mettant pied à terre, vinrent attaquer avec une grande vigueur la barricade de Picpus que M. de Chouppes venait d'enlever au duc de Nemours et où il s'était retranché avec les régiments de Turenne et de Picardie. « On combattit de part et d'autre, dit M. de Chouppes dans ses *Mémoires*, avec beaucoup d'opiniâtreté; et il y eut un fort grand nombre de gens tués et blessés. Mais après que nous eûmes soutenu jusqu'à trois attaques, les ennemis furent repoussés. » La Rochefoucauld reçut une balle qui lui perça le visage au-dessous des yeux; il put revenir cependant, et en traversant la porte, prévenir les bourgeois de la position désespérée du Prince, qui, grâce à cela, fut reçu plus facilement quand il se présenta pour se renfermer dans Paris[2]. Gourville était allé par son ordre au Luxembourg, et il revenait en toute hâte pour rejoindre son maître, quand il le rencontra près du couvent des Jésuites, ruisselant de sang, à cheval et soutenu par le prince de Marcillac et un de ses officiers. Il donna du reste alors un admirable exemple de dévouement : qu'on en juge par ce récit de Mme de Motteville[3].

1. Ce cheval était destiné à Gourville, qui prêta également ses grandes bottes à M. de Flamarens, lequel fut tué quelques instants après.

2. Gourville.

3. Voici le récit de Mlle de Montpensier : « Je trouvai dans la rue de

« Je lui ai ouï dire à lui-même, admirant l'application qu'il avoit eue à ce qui se passoit alors, qu'en l'état où il étoit, sa seule pensée fut de faire pitié au peuple par l'horreur de sa blessure, et que depuis la porte Saint-Antoine jusqu'à l'hôtel de Liancourt, où il fut porté, il parla continuellement à tous ceux que la compassion obligeoit de s'arrêter à le regarder, les exhortant d'aller secourir M. le Prince : ce qui peut-être ne lui fut pas nuisible. » Quelques heures plus tard, Condé arrivait chez Mademoiselle, harassé, les vêtements déchirés, couvert de sang et de poussière, son épée nue à la main, et il se jettait sur un siége, s'écriant en sanglotant: « Vous voyez un homme au désespoir, j'ai perdu tous mes amis : MM. de Nemours, de la Rochefoucauld, de Clinchamps sont blessés à mort. »

XI

M. de la Rochefoucauld guérit cependant et ne perdit même pas la vue, mais sa convalescence fut longue, et quand il put sortir, tout avait radicalement changé de face : le roi était à Paris, Condé avait passé aux Espagnols, une amnistie générale allait couvrir les chefs de la Fronde

la Tixeranderie le plus pitoyable et le plus affreux spectacle qui se puisse regarder : c'étoit M. le duc de la Rochefoucauld qui avoit un coup de mousquet qui lui entroit par un coin de l'œil et qui lui sortoit par l'autre : de sorte que les deux yeux étoient offensés : il sembloit qu'ils lui tombassent tant il perdoit de sang : tout son visage en étoit plein, car il souffroit sans cesse, comme s'il eût eu crainte que celui qui lui entroit dans la bouche ne l'étouffât. Son fils le tenoit par une main et Gourville par l'autre, car il n'y voyoit goutte. Il étoit à cheval, et avoit un pourpoint blanc aussi bien que ceux qui le menoient, qui étoient tous couverts de sang comme lui : ils fondirent en larmes, car à le voir en cet état, je n'eusse jamais cru qu'il pût en réchapper. Je m'arrêtois pour parler à lui, mais il ne répondit pas. C'étoit tout ce qu'il pouvoit faire que d'entendre un gentilhomme de M. de Nemours qui vint dire à Madame sa femme qu'il l'envoyoit avertir qu'il étoit blessé légèrement à la main et que ce ne seroit rien et qui s'étoit détourné de peur de l'effrayer, parce qu'il étoit tout en sang. »

restés en France, et par conséquent la Rochefoucauld, et Mazarin reprenait le ministère[1]. Dès qu'il put quitter Paris, le duc s'achemina avec sa famille vers Damvilliers, où son beau-frère, le marquis de Sillery, était gouverneur (septembre). Il y passa toute l'année 1653 sans faire parler de lui, sinon pour se dégager de la Fronde, ce que Gourville négocia et mena à bien. Tous ses amis lui représentaient qu'il en avait assez fait, qu'il pouvait se retirer sans scrupule, et que l'intérêt des siens mêmes lui en faisaient un devoir, puisqu'il fallait son accommodement définitif pour faire conclure le mariage du prince de Marcillac avec la fille unique du comte de la Roche-Guyon, son cousin-germain. Gourville partit donc pour Bruxelles où était Condé. Ce prince le reçut très-gracieusement et accueillit assez bien les raisons que Gourville lui déduisit pour lui expliquer ce qui forçait le duc de la Rochefoucauld à retourner à la cour : il y consentit et chargea M. de Ricousse de le conduire chez le comte de Fuensaldagne, qui ne fit pas plus de difficultés. Gourville revint alors à Damvilliers, non sans peine, car les troupes de Condé s'étaient installées de force dans le pays de Liége, les paysans s'étaient jetés dans les bois, « et ne faisoient de quartier à personne. » Il fut décidé alors qu'un parent de Gourville irait achever la négociation à Paris, parce

1. C'est à propos de cette blessure que la Rochefoucauld, parodiant ces deux vers de du Ryer :

> Pour mériter son cœur, pour plaire à ses beaux yeux,
> J'ai fait la guerre aux rois, je l'aurois faite aux Dieux,

écrivit, en faisant allusion à Mme de Longueville :

> Pour un cœur inconstant qu'enfin je connois mieux,
> J'ai fait la guerre aux rois, j'en ai perdu les yeux.

Il paraît qu'auparavant il avait écrit dans une pensée toute différente :

> Pour ce cœur inconstant qu'enfin je connois mieux,
> J'ai fait la guerre aux rois, je l'aurois faite aux Dieux.

Gourville ajoute qu'il fit graver la première de ces deux parodies en bas d'un portrait de la duchesse de Longueville.

qu'on savait que Mazarin « avoit beaucoup d'aigreur » contre lui, mais le duc se ravisa et ne voulut se confier qu'à son fidèle secrétaire. Celui-ci arriva à Paris, et les bruits les plus alarmants pour sa sûreté lui revinrent de tous côtés. Gourville ne se laissa pas effrayer cependant et alla trouver M. de Liancourt pour lui expliquer la cause de son voyage et le prier de parler à Mazarin : M. de Liancourt se montra fort embarrassé : Gourville insista en lui faisant observer que le cardinal ne pourrait refuser à M. de la Rochefoucauld de rentrer en France, quand il venait faire sa soumission, après s'être dégagé le plus honnêtement du monde, et que d'ailleurs ce ne serait pas sans importance en présence des événements qui se passaient à Bordeaux[1], où le duc avait de nombreux amis. Liancourt se décida à tenter l'aventure, et trouvant le cardinal beaucoup plus facile, le premier moment passé, qu'il ne le pouvait espérer, il donna rendez-vous à Gourville chez M. de Liancourt pour le lendemain matin. Mazarin y vint en effet, consentit à laisser rentrer le duc, traita son envoyé « très-obligeamment, » et l'engagea même à s'attacher à lui, ce que Gourville se hâta d'accepter[2]. Il l'envoya chez M. le Tellier prendre un passe-port, autorisant le duc à retourner dans ses terres. M. le Tellier ne voulut pas exécuter un ordre, qui le surprenait fort, sans en conférer avec le cardinal, et il n'expédia le permis que le lendemain. Gourville dépêcha aussitôt un courrier à M. de la Rochefoucauld, qui prit sans retard le chemin de Verteuil, où son ancien secrétaire vint le voir en se rendant à Bordeaux, chargé d'une mission de son nouveau maître, et

1. Mme de Longueville, Conti et la faction de l'Ormée y continuaient la résistance en se portant souvent à de déplorables excès, que la duchesse ne répudia pas assez énergiquement.

2. Il présente dans ses *Mémoires* son passage au service du cardinal comme une condition imposée par Mazarin à la rentrée de M. de la Rochefoucauld.

où il trouva moyen d'entrer sous prétexte d'en retirer les meubles de M. de la Rochefoucauld. Ses efforts ne furent pas inutiles, et après divers incidents qu'il raconte dans ses *Mémoires*, il amena le prince de Conti à se soumettre ainsi que Mme de Longueville. En s'en retournant à Paris, il s'arrêta encore deux jours à Verteuil, « pour rendre compte au duc de la Rochefoucauld de mon bonheur et de mes aventures. »

Gourville montra toujours un inaltérable attachement à M. de la Rochefoucauld, et nous allons en voir de constantes preuves pendant cette seconde partie de la vie du duc. En cette année 1654, il parvint encore à le réconcilier avec le prince de Conti[1], qui écrivit à M. de la Rochefoucauld, à ce propos, cette plaisante lettre : elle témoigne assez à quel point leur liaison était redevenue intime, et nous montre que M. de la Rochefoucauld avait fait le premier pas : « Quoi que j'eusse résolu de faire réponse à votre lettre et de vous rendre grâce de votre souvenir, j'ai présentement la tête si pleine de Gourville, que je ne puis vous parler d'autre chose. Comment, ce diable-là a été à l'attaque des lignes d'Arras ! La destinée veut qu'il ne se passe rien de considérable dans le monde qu'il ne s'y trouve ; et toute la fortune du royaume et de M. le cardinal n'est pas assez grande pour nous faire battre les ennemis, s'il n'y joint la sienne. Cela nous épouvante si fort, M. de Candale et moi, que nous sommes muets sur cette matière-là : sérieusement, je vous supplie de me l'envoyer bien vite en Catalogne ; car, comme j'ai fort peu d'infanterie, et que sans infanterie et sans Gourville on ne sauroit faire de progrès en ce pays-ci, je vous aurai une extrême obligation de me donner lieu, en le faisant promptement, de faire quelque chose d'utile au service du roi. Si je manque de cavalerie, la campagne qui vient, je vous

1. *Mémoires* de Cosnac.

prierai de me l'envoyer encore; car, sur ma parole, la présence de Gourville remplace tout ce dont on manque. Il est en toutes choses ce que les quinola sont à la petite prime, et quand j'aurai besoin de canons, je vous demanderai encore Gourville. Au reste, je vous garde un commentaire assez curieux que j'ai fait sur des lettres que Mme de Longueville a écrites à M. de Châtillon; je prétends vous le dédier, et ainsi avant que de le faire imprimer, je veux qu'il ait votre approbation, ce sera à notre première vue. En attendant, je vous supplie d'être persuadé que je suis pour vous, comme je dois, dans les termes de notre traité.

Armand de Bourbon.

Du camp de Saint-Jordy, ce 17 septembre 1654.

P. S. Nous marchons après-demain pour aller attaquer une place en Cerdagne, appelée Puycerda: j'attends Gourville pour en faire la capitulation[1]. »

M. de la Rochefoucauld renonça complétement à son rôle politique et ne paraît plus avoir songé à cet égard qu'à pousser son fils à la cour et à lui procurer un grand établissement que les qualités du jeune prince de Marcillac lui rendaient plus facile à obtenir. « Il est impossible, disait-il, à ce que raconte M. de la Fare, qu'un homme qui a taté de la guerre civile, comme moi, veuille jamais s'y remettre.[2] » Il ne songeait plus qu'à passer l'avenir dans une retraite relative et à charmer ses loisirs par ces tra-

1. Gourville publie cette lettre dans ses *Mémoires*, disant qu'elle venait de Mlle de la Rochefoucauld, qui la trouva parmi les papiers de son père et la donna à une amie de qui Gourville la tenait.

2. Il paraît cependant qu'une fois encore il fut question de quelque chose de la part de Mazarin ; on en jugera par ce billet de M. de la Rochefoucauld à Mme de Sablé : « Vous vous moquez de M. de Mazarin et de moi ; je n'ai que cela à vous dire. Il faudroit qu'il eût perdu l'esprit de prétendre ce que vous-même demandez, et je crois que je me plaindrois de vous, de m'avoir dit sérieusement ce qui est dans votre lettre. Quand il seroit pape, vous vous moqueriez de lui de le traiter si honorablement.»

vaux littéraires qui ont attaché une si grande illustration à son nom, en vivant au milieu de cette société polie et lettrée qui faisait encore, même après la fermeture du salon de Rambouillet, les beaux jours de Paris. Il paraît, du reste, que le duc n'avait pas une position pécuniaire très-florissante, ce qui n'est pas difficile à comprendre après tous les sacrifices qu'il s'était imposé et la destruction de son principal château. Le bon Gourville nous donne des détails précis à cet égard : il obtint des remises assez importantes qu'il consacra toujours à l'extinction des dettes de son ancien maître, et il est permis de croire qu'à ce moment, où il jouissait déjà d'une immense fortune, il inventa plus d'une respectueuse fable pour obliger le duc[1]. C'est à cette époque que ce dernier obtint du gouvernement une pension de huit mille livres[2].

1. Gourville avait vainement tenté d'intéresser Fouquet à M. de la Rochefoucauld : le surintendant « me rebuta toujours fort, en me disant qu'il savoit bien que M. de la Rochefoucauld n'étoit pas de ses amis. »

2. Fonds Gaignières, n° 771, page 567, à la bibliothèque impériale. — Je dirai encore une fois que la Fronde avait gravement compromis la fortune de M. de la Rochefoucauld : on va voir les détails que nous fournit Gourville à ce sujet. On peut du reste s'en faire une idée par les comptes établis à la mort de François VII, duc de la Rochefoucauld. Le duché de la Rochefoucauld était estimé 1 280 000 livres et ses deux fils étaient créanciers seulement dessus pour 578 372 livres. Le marquis de Liancourt renonça à la succession paternelle et son aîné ne l'accepta que sous bénéfice d'inventaire et uniquement, dit-il dans une requête au roi, pour payer tous les créanciers de son père. Le duc de la Rochefoucauld était relativement pauvre avec des biens immenses. (*Arch. de la Roche-Guyon.*) Le prince de Condé eut de la peine ce semble à acquitter la dette considérable contractée par sa mère et par lui envers M. de la Rochefoucauld, quoique ce dernier ait de bonne heure songé à se faire rembourser. « Je vous conjure que je sache si la *mère* de notre ami, écrit-il, le 19 septembre 1651, à M. de Guitaud, se laisse fléchir ou non sur l'argent. Ce sera une chose terrible si elle ne fait pas ce qu'elle doit là-dessus. Je ne doute pas que son frère ne lui en dise son avis, mais je voudrois qu'il le dît de façon à faire connoître qu'il désire qu'il soit suivi. » — Il y revient dans une autre lettre au même, du 20 avril 1667 : « J'ai parlé à M. le Prince de ce qu'il me doit, et je vous assure que j'en ai eu bien de la peine. Il m'a promis le plus solennellement du monde de me payer de la manière que vous savez : je lui en ferai ressouvenir. »

Ce fut seulement après avoir reçu ce témoignage de réconciliation avec la cour que M. de la Rochefoucauld se décida à revenir à Paris : jusque là il était resté à Verteuil, et l'abbé de Cosnac nous dit dans ses *Mémoires*, encore à la date de 1657, qu'il était « mal avec la cour. » Dès son retour à Paris, il devint un des fidèles du salon de madame de Sablé, de précieuse mémoire, et se lia avec l'académicien Esprit, pour lequel il ne cessa, dans ses lettres à la noble marquise, de montrer une déférence marquée, que M. Cousin compare avec raison à celle d'un disciple envers un maître. Pendant sa retraite, il avait composé des mémoires, mais il paraît avoir de bonne heure ensuite pris goût à la mode des maximes, inaugurées par Mme de Sablé et par Esprit, dont il suivit à cet égard ponctuellement d'abord les conseils. La Rochefoucauld consulte Esprit, loue ses maximes, lui soumet les siennes, lui adresse des ébauches[1], provoque ses observations ; Esprit, de son côté, se montre zélé défenseur de son disciple dans les salons aussi bien que dans les livres. La Rochefoucauld devait rapidement devenir maître dans cet art, et laisser bien loin derrière lui ceux qui lui en avaient les premiers montré la voie.

Mme de Sablé recevait dans son salon tout ce que la société lettrée de Paris possédait de plus brillant, Mmes de Guéménée, de Brégy, de Schomberg, de Sévigné, pour ne citer que les plus illustres. M. de la Rochefoucauld y fut accueilli avec empressement, et il ne tarda pas à s'y plaire en constatant la prééminence qui lui était reconnue. Il vit là tout le monde occupé à rédiger des maximes ; il fit

1. Il lui envoyait des maximes de Verteuil où il passait alors tous ses étés. « Vous n'aurez que cela pour cette heure, lui mande-t-il en 1660, en lui envoyant quatre pensées ; mandez ce qu'il en faut changer.... Je crois que j'irai cet hiver à Paris, et que nous recommencerons de belles moralités au coin du feu. » Le 24 octobre de la même année : « Vous m'avez fait un très-grand plaisir d'avoir rectifié la sentence. »

comme tout le monde, et il se trouva qu'il écrivit de façon à se montrer l'un des plus grands penseurs de l'époque. Au début, cependant, il semble, d'après sa correspondance avec Esprit, que ce travail lui cause quelque fatigue et même une fois il lui reproche nettement de lui avoir inspiré un pareil genre qui trouble sérieusement son repos. Il envoie cependant des maximes à l'honnête académicien, il en envoie à Mme de Sablé [1], demandant des avis véridiques, et pour tout salaire quelques-unes de ces exquises recettes culinaires que la marquise possédait en bon nombre[2]. Du reste le duc ne semble pas vouloir se donner une grande importance pour ce genre de travail; il dit à ses amis que c'est à eux-mêmes qu'il emprunte ces maximes, et quelques personnes ont pris cette déclaration au pied de la lettre[3]. « Oui, dit M. Cousin, la Rochefoucauld a trouvé la matière de la plupart de ses maximes, dans les conversations qui avaient lieu chez Mme de Sablé, dans les aventures dont s'entretenait la compagnie et qui

1. « Je vous prie de montrer à Mme de Sablé *nos* dernières sentences; cela lui redonnera peut-être envie d'en faire », écrit-il en 1660 à Esprit. — « Je vous envoie cette manière de préface pour les *Maximes*.... je vous demande de me dire ce que vous en trouvez. » — « Je vous envoie, Madame, les *Maximes* que vous voulez avoir; je n'en ai pas assez bonne opinion pour croire que vous les demandiez pour autre raison que par cette politesse qu'on ne trouve plus que chez vous. »

2. « Vous ne pourriez faire une plus belle charité que de permettre que le porteur de ce billet puisse entrer dans le mystère de la marmelade et de ces véritables confitures.... Songez, je vous prie, à me donner vos maximes, car je m'en vais dans quatre jours. » — « Voilà tout ce que j'ai de maximes que vous n'ayez point, mais comme on ne fait rien pour rien, je vous demande un potage aux carottes, un ragoût de mouton et un de bœuf, comme ceux que nous eûmes lorsque le commandeur de Souvré dîna chez vous, de la sauce verte et un autre plat, soit un chapon aux pruneaux ou telle autre chose que vous jugerez digne de votre choix. Si je pouvois espérer deux assiettes de ces confitures dont je ne méritois pas de manger d'autres fois, je croirois vous être redevable toute ma vie. »

3. M. Cousin dans son livre sur *Mme de Sablé* a exposé ces détails avec un talent et une clarté incomparables : je ne puis mieux faire que de résumer brièvement ici ces belles et éloquentes pages.

faisaient alors du bruit, dans leur commun retour sur le passé, dans l'histoire de monsieur tel ou de madame telle, surtout dans sa propre histoire. « Mais si l'idée était quelque chose assurément, la mise en œuvre était bien plus importante, et c'est là ce qui appartient bien en propre au duc. Il venait très-probablement avec quelque projet de maximes, les soumettait aux habitués du salon de Mme de Sablé, écoutait les observations, les discutait, en demandait même par écrit, puis il corrigeait, corrigeait encore : il y avait bien là des emprunts faits à l'un et à l'autre, mais toujours arrangés par le génie du grand écrivain[1].

M. de la Rochefoucauld recevait aussi chez lui et eut, depuis la concession de sa pension, un salon très-suivi par la noblesse et l'académie. Il fréquentait également alors le Luxembourg, étant demeuré en relations très-amicales avec Mademoiselle de Montpensier, et il céda aussi à la mode des portraits qui y faisait fureur : il composa lui-même son portrait écrit, qui fut publié dans l'édition de la *Galerie des portraits* de Mademoiselle, en 1659. Ce premier travail montre de sérieuses qualités et le soin que la Rochefoucauld apportait au polissement de son style : il ne témoigne pas grandement, par exemple, en faveur de la modestie du duc. Mais nous savons du reste que ceci n'était pas sa vertu par excellence, quoiqu'il eût l'aspect assez réservé : « L'air de honte et de timidité qu'avoit la

1. Il en faisait surtout avec Mme de Sablé qui elle-même a laissé, comme on sait, un recueil de pensées et de maximes : » Je vous supplie très-humblement, lui écrit-il un jour, de me renvoyer les quatre maximes que nous fîmes dernièrement.» Dans toutes ses lettres, il insérait des maximes : « Je m'en vais demain, dit-il, en finissant un billet déjà tout rempli de sentences. En voici encore une : En vieillissant, on devient plus fou ou plus sage. » — Une autre fois, à la fin d'un billet dans lequel il recommande à la marquise une madame de Linières : « J'aurai l'honneur de vous revoir dès que je serai de retour d'un voyage de cinq ou six jours que je vais faire en Normandie. Je n'ai pas eu de maximes depuis longtemps; je crois pourtant qu'en voici une : « Il n'appartient qu'aux grands hommes d'avoir de grands défauts.»

Rochefoucauld, dit Retz, dans la vie ordinaire, s'étoit tourné dans les affaires en air d'apologie et qu'il croyoit toujours en avoir besoin. » Le portrait prouve cependant aussi une profonde connaissance de soi de la part de son auteur et il ne cherche pas à y atténuer certains traits trop accusés : peut-être même se complaît-il à ne pas se montrer en certain cas sous un jour assez favorable et ne se noircit-il pas un peu. On s'aperçoit aussi du nouveau courant vers lequel l'emporte son génie pour la littérature. « J'aime la lecture en général, nous dit-il, surtout j'ai une extrême satisfaction à lire avec une personne d'esprit car de cette sorte, on réfléchit à tout moment sur ce qu'on lit, et des réflexions que l'on fait, il se forme une conversation la plus agréable du monde et la plus utile..... La conversation des honnêtes gens est un des plaisirs qui me touchent le plus; j'aime qu'elle soit sérieuse et que la morale en fasse la plus grande partie.... Cependant je sais la goûter aussi lorsqu'elle est enjouée.... J'écris bien en prose, je fais bien en vers [1], et si j'étois sensible à la gloire qui vient de ce côté là, je pense qu'avec peu de travail, je pourrois m'acquérir assez de réputation. » Ici M. de la Rochefaucauld se trompe : il travaillait beaucoup, mais il est vrai qu'il cherche toujours à faire croire qu'il ne travaillait que peu ou point pour réussir dans ses essais les plus soignés. « Lorsque vers ce temps là il entra dans une société occupée à faire des maximes, la Rochefoucauld était admirablement disposé et comme préparé à ce genre de composition. Il y apportait l'expérience de sa vie remplie des aventures les plus diverses, où il avait pu connaître le ressort secret de bien des conduites et voir sans masque

1. « Je vous envoie l'opéra dont je vous ai parlé, écrit la Rochefoucauld à Esprit, de Verteuil, le 24 octobre 1660, probablement; je vous supplie que Mme de Sablé le voie.... Vous m'avez fait très-grand plaisir d'avoir rectifié une sentence. Je prétends que vous en usiez de même de l'opéra. » (Voir page 7 de la préface de ce livre.)

bien des cœurs. Il était revenu de toutes les illusions ; il avait cinquante ans ; c'est le bon âge pour se replier sur soi-même et réfléchir après avoir agi[1]. »

Après son portrait, M. de la Rochefoucauld se mit à terminer ses *Mémoires*, composés en grande partie pendant sa retraite à Verteuil, et où il s'exprimait, ainsi qu'on peut en juger, avec une grande franchise sur les hommes et les événements. Une copie de son travail lui fut dérobée : peut-être la laissa-t-il surprendre volontairement pour essayer l'effet que son œuvre causerait dans le public. En 1662, parut à Cologne la première édition de ses *Mémoires*[2], qui, promptement épuisée, fut suivie d'une seconde en 1663 et d'une troisième dans l'année suivante. L'irritation fut si grande, que M. de la Rochefoucauld crut devoir désavouer le livre qui lui était attribué. « Les deux tiers de l'écrit qu'on m'a montré, et qu'on dit qui court sous mon nom, ne sont pas de moy, et je n'y ay nulle part. L'autre tiers qui est vers la fin, est tellement changé et falsifié dans toutes ses parties et dans le sens, l'ordre et les termes, qu'il n'y a presque rien qui soit conforme à ce que j'ay écrit sur ce sujet-là ; c'est pourquoi je le désavoue comme une chose qui a été supposée par mes ennemis, et par la friponnerie de ceux qui vendent toutes sortes de manuscrits, sous quelque nom que ce puisse être. Mme la marquise de Sablé, M. de Liancourt et M. Esprit ont vu ce que j'ay écrit pour moy seul ; ils savent qu'il est entièrement différent de celui qui a couru, et qu'il n'y a rien dedans qui ne soit comme il doit être dans ce qui regarde M. le Prince. M. de Liancourt le lui a témoigné et il en a paru persuadé. Ainsi, il n'est pas nécessaire d'entrer davantage en matière, et je suis d'avis non-seulement qu'on ne dise

1. *Mme de Sablé*, par M. Cousin, p. 146.

2. Sous ce titre : *Mémoires de M. D. L. R. sur les brigues à la mort de Louis XIII, les guerres de Paris et de Guyenne et la guerre des Princes*, 1 vol. in-4°.

plus rien là-dessus, mais qu'on ne réponde même autre chose que ce que je viens de dire à quelque objection que l'on puisse faire.

« Il faut aussi dire la même chose pour ce qui regarde Mme de Longueville.

« Pour ce qui est de l'article qui parle de l'Hôtel de ville il ne me paraît pas qu'il y ait rien de ce que j'ai vu qui puisse déplaire à M. le Prince, puisqu'après avoir dit l'impression que cette affaire-là fit dans le monde, on me fait dire ensuite que je crois que M. le duc d'Orléans et lui n'y eurent aucune part. C'est en effect tout ce que je puis dire de cette action, dont je n'ai jamais eu de connoissance bien particulière, étant arrivée deux jours après celle de Saint-Antoine, qui est un temps où je n'étois pas en état de parler d'aucune affaire[1]. »

M. de la Rochefoucauld déféra même l'affaire au parlement de Paris qui rendit un arrêt pour ordonner la saisie du livre et en défendre la vente, « d'autant plus que l'on le débite sous le nom de M. le duc de la Rochefoucauld, comme si effectivement il l'avoit composé, et par ce qu'il n'est pas à souffrir qu'on abuse du nom d'une personne de sa qualité. « M. Renouard ajoute dans son édition de 1804, que M. de la Rochefoucauld songea à publier ses véritables *Mémoires* et qu'il n'y renonça que sur les instantes prières de Gourville[2]. Quoiqu'il en soit

1. Ce désaveu, conservé dans les portefeuilles de Valant, à la Bibliothèque impériale, a été publié dans la notice des *Mémoires* de la Rochefoucauld, par MM. Michaud et Poujoulat. M. Cousin n'hésite pas à dire dans *Mme de Sablé :* « Il est même à croire que la Rochefoucauld ne forma pas véritablement ce dessein, et qu'on imprima ses *Mémoires* malgré lui ou à son insu. »

2. Je vais brièvement rapporter comment Segrais raconte cet incident peu connu relatif aux *Mémoires* : « M. de la Rochefoucauld avoit envoyé une copie de ses *Mémoires* à M. d'Andilly, afin qu'il y fit des corrections, particulièrement sur la pureté de la langue. M. le comte de Brienne, qui a été secrétaire d'État, étant allé voir M. d'Andilly en ce temps-là, M. d'Andilly ne put se dispenser de les lui donner pour les

le succès fut très-grand, non-seulement à titre de curiosité, mais aussi de façon à flatter l'amour-propre de l'écrivain. Le scandale ne le fut pas moins : le duc de Saint-Simon, père de l'écrivain, irrité des accusations qui étaient formulées dans ces *Mémoires* contre lui, courut chez le libraire et écrivit sur les exemplaires, à l'endroit qui le concernait : « l'auteur en a menti ! » Le prince de Condé se plaignit et la foule se prononça en faveur de Mme de Longueville ; ce fut même la cause du désaveu officiel du duc qui, d'après une lettre à Mme de Sablé, semble avoir tenu beaucoup plus qu'on ne pourrait se l'imaginer à l'estime de la belle duchesse. Celle-ci, d'après cette même lettre, en ressentit la plus cruelle douleur et il paraît qu'elle s'en épancha près de Mme de Sablé. Mais sa correspondance ne renferme pas un seul trait qui y fasse allusion ; seulement quand Mme de Sablé lui envoya, en 1664, la lettre de Mme de Schomberg sur les *Maximes* de la Rochefoucauld, Mme de Longueville

lire au moins deux ou trois jours; mais M. de Brienne ne se contenta pas de les lire ; il passa encore les jours et les nuits à en faire une copie à l'insçu de M. d'Andilly. » Le comte de Brienne porta sa copie à Berthelin, imprimeur de Rouen, qui imprima le livre, mais mourut avant qu'il fût livré pour la librairie. La Rochefoucauld le sut alors et ne négligea rien pour arrêter cette fâcheuse affaire : il pria M. Pelot, nommé premier président à Rouen, de faire saisir l'édition que la veuve Berthelin rendit moyennant le payement des frais d'impression, évalués vingt pistoles. Le duc en paya vingt-cinq et fit transporter toute l'édition dans un grenier de l'hôtel de Liancourt. « Cette édition étoit laide et en désordre : Ménage poursuivoit M. de la Rochefoucauld à publier ses *Mémoires*, lui disant : — Si vous ne mariez pas votre fille vous-même, on la mariera. — Gourville l'en détournoit....

« J'ai un exemplaire de l'édition telle qu'elle est, qui m'a été donné par M. de la Rochefoucauld : outre qu'il y a des transpositions considérables, il y a aussi des mots les uns pour les autres, ce qui m'a obligé de le faire brocher avec du papier blanc entre chaque page, où j'ai fait des corrections nécessaires en plusieurs endroits, suivant l'intention de M. de la Rochefoucauld. Ces mémoires sont intitulés : *Relation des guerres civiles de France depuis le mois d'avril* 1649 *jusqu'à la fin de* 1652. » (*Œuvres diverses* de Segrais, édit. de 1723, I, p. 174).

répondit en louant la finesse de la profondeur de Mme de Schomberg, sans dire un mot relativement à l'œuvre qui avait provoqué cette remarquable appréciation.

La question financière gênait cependant toujours le duc de la Rochefoucauld, et il dut recourir encore au bon Gourville qui, à la date de 1661, nous dit que son ancien maître « n'étoit pas trop bien dans ses affaires ». Il se décida à adopter un moyen extrême, reconnaissant sans doute son inaptitude à la gestion d'une fortune : il rendit Gourville fermier de tous ses revenus, moyennant une rente mensuelle de quarante pistoles « pour ses habits et menus plaisirs [1] ». Ce fut encore à Gourville qu'il s'adressa pour fournir cette même année soixante mille livres au prince de Marcillac afin de monter convenablement sa maison et ses équipages à l'armée ; puis il lui emprunta presque coup sur coup cinquante mille livres une fois et vingt mille une autre [2].

M. de la Rochefoucauld avait passé les premières années de sa retraite à Verteuil, d'où sont dictées la plupart des lettres que nous avons encore, adressées à Mme de Sablé et à Esprit. En 1656, ai-je dit, il revenait pour la première fois à Paris et Mme de Motteville nous raconte qu'il se montra fort empressé près de la reine Christine ; il s'installa au commencement de l'été de 1661 à la Rochefoucauld, et Gourville vint le trouver dans les derniers jours d'octobre, chargé par le Tellier de prévenir le duc qu'il était sur la liste des chevaliers des ordres pour la promotion du jour de l'an. Gourville arriva avec un équi-

1. « Ce qui a duré jusqu'à sa mort, ajoute Gourville. Non-seulement j'avois soin de faire payer les arrérages, mais encore d'éteindre beaucoup de petites dettes de sa maison, tant à Paris qu'en Angoumois : ce qui lui faisoit un plaisir si sensible qu'il en parloit souvent pour mieux le témoigner. »

2. « M. de Liancourt, dit simplement Gourville, qui sut jusqu'où ces emprunts alloient, et qu'ils n'étoient pas trop assurés, dit qu'il s'en rendoit caution pour que je ne pusse y perdre. »

page complet, et résolu, ce semble, à divertir autant que possible son hôte et lui-même, envoyant en avant un excellent cuisinier, un maître d'hôtel « qui jouoit de la basse », un officier servant de valet de chambre, deux laquais « jouant tous trois du violon », plus tout un service d'argenterie, ce qui me fait croire, qu'à ce moment, la maison du duc était sur un pied assez modeste : Gourville me confirme d'ailleurs complétement dans cette pensée, car il nous apprend qu'en arrivant, il trouva M. de la Rochefoucauld prêt à partir pour remercier la reine, « délibérant s'il mettroit en vente ses équipages de chasse qui étoient fort bons », sans doute pour subvenir aux frais de voyage. « Je lui dis alors, raconte Gourville, que comme apparemment il seroit très-aisé de les retrouver à son retour, s'il vouloit, je m'accommoderois avec celui qui en avoit soin et lui payerois moitié de la dépense : ce qui lui fit grand plaisir, car je lui payois ma portion par mois et par avance. J'étois bien aise de me donner cette occupation parce que j'aurois eu bien de la peine à passer ma vie sans avoir quelque chose à faire[1] ».

Gourville était venu pour plusieurs mois à la Rochefoucauld, prenant sans doute encore une grande partie des dépenses de la maison à sa charge, car il nous dit qu'il « passoit le jour assez doucement », dînant habituellement avec ses nobles hôtes : « Je lui donnois souvent des repas, nous faisions de petites parties de chasse et de promenades. » Il ne demandait du reste qu'à vivre tran-

1. Une lettre adressée, le 22 septembre 1664, nous apprend qu'à ce moment M. de la Rochefoucauld était à Paris : « je m'ennuie, manda-t-il à M. de Guitaud, pour le moins autant que vous faites à la campagne. » Il s'apprêtait à partir pour Chantilly et il y était encore le 15 novembre qu'il donnait des nouvelles de la cour au même correspondant : « je ne sais quand je m'en irai, ajouta-t-il, parce que j'ai ici des affaires. » Dans cette même lettre il reproche plaisamment le ton trop cérémonieux de M. de Guitaud à son égard : « Au reste, vous m'écrivez avec des façons que si vous continuez, nous ferons comme les évêques. »

quillement dans ce château retiré et à se faire oublier pendant le procès de Fouquet; mais le duc lui manda plusieurs fois de Paris qu'au contraire « les choses s'aigrissoient contre les gens qui avoient été attachés au surintendant[1]. » Il apprit ainsi que l'on se mettait à poursuivre ses propres commis et, qu'enfin, on plaçait dans sa maison des garnisaires, lesquels burent son meilleur vin de l'Ermitage, « ce qui ne me fit pas plaisir. » Ces nouvelles que M. de la Rochefoucauld adressait, ce semble, avec une grande régularité à son fidèle ami, trouvaient celui-ci assez préparé pour qu'une fois ses réponses faites, il ne lui en restât aucune impression [2]. A ce moment le marquis de Sillery était venu au château avec ses trois filles, et il y avait à ce qu'il paraît, en outre, brillante compagnie; sur le soir on dansait avec les violons de Gourville; dans le jour on chassait le cerf ou le lièvre et les dames suivaient en voiture. Au mois de juin 1662, Gourville vint passer quelques jours à Paris, mais il se hâta de rentrer à la Rochefoucauld « pour recommencer la même vie que j'y avois menée ». Le duc ne tarda pas non plus à revenir, et l'une de ses premières opérations fut de décider Gourville à lui acheter sa terre de Cahuzac moyennant trois cent mille livres, sur lesquelles il paya cent cinquante mille livres qu'il lui devait, s'acquitta d'une autre dette avec M. de Roussy et racheta le domaine de Saint-Eloi, dépendant de son duché, et qu'il avait été obligé de vendre quelques années auparavant pour soixante-dix mille livres. L'année s'acheva comme la précédente [3], si-

1. Gourville explique sa résignation : « Je me représentois ce que j'étois avant ma fortune et l'état où je me voyois encore. »

2. Gourville avait eu soin de se munir de fortes ressources pour l'avenir: pendant le dernier mois de 1661, il fit revenir dans sa caisse de nombreuses rentrées, « de sorte que cela, joint à la petite provision que j'avois faite avant que M. Fouquet fût arrêté, composoit une somme assez considérable. »

3. Gourville fut prévenu au commencement de 1660 qu'il était ques-

non que M. de la Rochefoucauld demeura tout ce temps au château, mettant sans doute la dernière main à la première édition de ses *Maximes*, qui parut en 1665 : il avait été obligé de se presser, en apprenant que, grâce aux nombreuses copies qui avaient couru manuscrites, on en préparait, sans son assentiment, la publication en Hollande.

XII

La composition des *Maximes* avait été un grand événement dans la société lettrée de Mme de Sablé, dont le salon était alors le premier de Paris, et il est évident que ce fut pour ce motif que le duc prolongea autant son séjour dans cette ville, en 1662. Ces *Maximes* étaient toutes connues, étudiées, revues, corrigées, augmentées par ci, diminuées par là; chacun avait dit son mot. C'est un curieux épisode que M. Cousin a très-heureusement raconté, en faisant remarquer que M. de la Rochefoucauld était généralement loué par les hommes et condamné par les femmes[1].

tion de l'arrêter, par le prévôt même à qui on s'était adressé pour cette désagréable commission : il s'empressa de partir et se retira en Franche-Comté, laissant ses domestiques musiciens à la Rochefoucauld.

1. On trouve ces jugements et tous ceux dont nous allons parler dans les portefeuilles de Vallant. M. Cousin fait remarquer que la plupart des lettres des hommes émanent d'ecclésiastiques ou de dévots jansénistes « qui, accoutumés, au Port-Royal, à exagérer la doctrine du péché originel pour exagérer ensuite celle de la grâce, triomphent de voir étaler la perversité de la nature humaine. » Il cite quatre de ces lettres, et j'en reproduis partiellement une ici, comme donnant la mesure de l'impression causée par les *Maximes* au temps où elles furent composées :

« A considérer superficiellement l'écrit que vous m'avez envoyé, il semble tout à fait malin, et il ressemble fort à la production d'un esprit orgueilleux, satirique, ennemi déclaré du bien sous quelque visage qu'il paroisse, partisan très-passionné du mal auquel il attribue tout, qui querelle toutes les vertus et qui doit enfin passer pour le destructeur de la morale et pour l'empoisonneur de toutes les bonnes actions, qu'il veut absolument qui passent pour autant de vices déguisés. Mais quand on le lit avec un peu de cet esprit pénétrant qui va au fond des choses pour y trouver le fin, le délicat et le solide, on est contraint d'avouer,

Toutes les belles précieuses du salon de Mme de Sablé furent consultées au sujet des *Maximes* et formulèrent leurs appréciations sur la demande qui leur en était faite par la marquise. La comtesse de Maure, qui était très-liée avec M. de la Rochefoucauld, s'exprima si vivement qu'elle pria son amie de ne pas communiquer son jugement au duc, ou du moins elle la prie, si elle le lui fait voir, d'y ajouter dans la copie quelques adoucissements; elle se ravisa même et lui recommanda de le lui renvoyer pour y apporter des modifications. « Il me semble, dit la comtesse dans le billet qu'elle écrivait à ce propos, que M. de la Rochefoucauld n'y est pas assez loué pour le lui envoyer, et du moins il faudroit remettre quelque chose que j'ai oublié avant de dire : « mais je trouve qu'il

ce que je vous déclare, qu'il n'y a rien de plus fier, de plus philosophe, ni même de plus chrétien. C'est une morale très-délicate, qui exprime d'une manière peu connue aux anciens philosophes et aux nouveaux pédants la nature des passions qui se travestissent dans nous si souvent en vertus. C'est le découvert du faible de la sagesse humaine et de ce qu'on appelle fort d'esprit. C'est une satire très-ingénieuse de la corruption de la nature par le péché originel, de l'amour-propre et de l'orgueil, et de la malignité de l'esprit humain qui corrompt tout quand il agit de soi-même, sans l'esprit de Dieu. C'est une agréable description de ce qui se fait par les plus honnêtes gens, quand ils n'ont point d'autre conduite que celle de la lumière naturelle et de la raison sans la grâce C'est une école de l'humilité chrétienne, où nous pouvons apprendre les défauts de ce qu'on appelle si mal à propos nos vertus. C'est un parfaitement beau commentaire du texte de Saint-Augustin, qui dit que toutes les vertus des infidèles sont des vices. C'est un anti-Sénèque, qui abat l'orgueil du faux sage que le superbe philosophe élève à l'égal de Jupiter. Enfin et pour dire nettement mon sentiment, quoiqu'il y ait partout des paradoxes, ces paradoxes sont pourtant très-véritables, pourvu qu'on demeure toujours dans le terme de la vertu morale et de la raison naturelle sans la grâce. »

Un autre correspondant de Mme de Sablé n'hésite pas à dire . « Pour ce qui est de l'ouvrage, c'est, à mon sens, la plus belle et la plus utile philosophie qui se fit jamais; c'est l'abrégé de tout ce qu'il y a de sage et de bon goût dans toutes les anciennes et les nouvelles sectes de philosophes. » D'autres sont beaucoup plus sévères : « L'auteur de ces maximes, écrit l'un, affecte dans ses divisions et ses définitions, subtilement, mais sans fondement inventées, de passer pour un Sénèque, ne

fait à l'homme une âme trop laide. » Renvoyez-le moi, s'il vous plaît[1]. »

La princesse de Guémené se prononça en ces termes : « Je vous allois écrire, quand j'ay reçu votre lettre, pour vous supplier de m'envoyer votre carrosse aussitôt que vous aurez dîné. Je n'ai encore vu que les premières maximes, à cause que j'avois hier mal à la teste ; mais ce que j'en ay vu me paroît plus fondé sur l'honneur de l'auteur que sur la vérité, car il ne croit point de libéralité sans intérêt ni pitié ; c'est qu'il juge tout le monde sur lui-même. Pour le plus grand nombre il a raison, mais il y a assurément des gens qui ne désirent autre chose que de faire le bien. » La duchesse de Liancourt, auteur elle-même plus tard d'un traité d'éducation composé pour sa petite-fille, qui devait être la petite-fille du duc de la Rochefoucauld : « Je n'avois qu'une partie d'un petit cahier de maximes que vous savez, quand j'eus l'honneur de vous voir, et il débutoit si cruellement contre la vertu qu'il me scandalisa, aussi bien que beaucoup d'autres ; mais depuis j'ai tout lu et je fais amende honorable à votre jugement, car je vois bien qu'il y a dans cet écrit de fort jolies choses, et même je crois de bonnes, pourvu qu'on ôte l'équivoque qui fait confondre les vraies vertus avec les fausses. Un de mes amis a changé quelques mots et plusieurs articles qui raccommodent, je crois, ce qu'il y avoit de mal. Je vous les lirai un de ces jours, si vous

prenant pas garde néanmoins que celui-ci, dans sa morale, tout payen qu'il estoit, ne s'est jamais jeté dans cette extrémité de confondre toutes les vertus des sages de son temps, ni de les faire passer pour des vices.... Je lui donnerai néanmoins cette louange de sçavoir puissamment invectiver. » — « Ce n'est pas, remarque un second, que cet escrit ne soit bon en de bonnes mains, comme les vostres, qui sçavent tirer le bien du mal mesme ; mais aussi on peut dire qu'entre les mains de personnes libertines, ou qui auroient de la pente aux idées nouvelles, cet escrit pourroit les confirmer dans leur erreur et leur faire croire qu'il n'y a point du tout de vertu, et que c'est folie de prétendre de devenir vertueux. »

1. Ce jugement sur l'une et l'autre forme est malheureusement perdu.

avez le loisir de me donner audience. » La duchesse de Schomberg, cette belle Marie de Hautefort que M. de la Rochefoucauld avait vivement aimée, composa au sujet des *Maximes* un véritable très-curieux travail[1] : « Je crus hier tout le jour vous pouvoir renvoyer vos maximes, mais il me fut impossible d'en trouver le temps.... Tout ce qui me paroît en général, c'est qu'il y a en cet ouvrage beaucoup d'esprit, peu de bonté et force vérités, que j'aurois ignorées toute ma vie, si l'on ne m'en avoit fait apercevoir.... Après la lecture de cet escrit, l'on demeure persuadé qu'il n'y a ni vice ni vertu à rien, et que l'on fait nécessairement toutes les actions de la vie.... Je trouve encore que cela n'est pas bien escrit en françois, c'est-à-dire que ce sont des phrases et des manières de parler qui sont plutôt d'un homme de cour que d'un auteur, et cela ne me déplaît pas.... Mais, ajoute-t-elle après avoir commenté diverses maximes[2], je ne sçois si cela réussira imprimé comme en manuscrit. Si j'estois du conseil de l'auteur, je ne mettrois point au jour ces mystères qui osteront à tout jamais la confiance qu'on pourroit prendre en lui. Il en sçait tant là-dessus et il paroît si fin, qu'il ne peut plus mettre en usage cette souveraine habileté qui est de ne paroistre point en avoir. » Voici la réponse de Mme de Sablé : « L'explication que vous donnez à cette maxime : que l'esprit est toujours la dupe du cœur, est plus que joli-

1. Mme de Sablé l'avait considérablement altéré et n'avait jamais publié que cette rédaction. M. Cousin, le premier, a donné cette charmante lettre telle qu'elle existe dans les portefeuilles de Vallant.

2. Il y en a deux notamment qui plaisaient à la duchesse : « L'esprit est toujours la dupe du cœur, » et « la félicité est dans le goût et non pas dans la chose. » Elle les commente avec une rare finesse. « L'esprit croit toujours, dit-elle à propos de la première, par son habileté et par son raisonnement, faire faire au cœur ce qu'il veut. Il se trompe et en est la dupe. C'est toujours le cœur qui fait agir l'esprit : l'on suit tous ses mouvements malgré qu'on en ait, et on les suit même sans croire les suivre. Cela se connoît mieux en galanterie qu'aux autres actions. »

ment entendue; mais ce joliment-là est fort joliment dit, et vous avez admirablement bien achevé la maxime. Il est vray que l'amour la fait mieux entendre que les autres passions, mais cela n'empêche pas qu'il ne soit vray que l'esprit est partout la dupe du cœur. L'auteur a trouvé dans son honneur la maxime de la paresse, car jamais il n'y en a eu une si grande que la sienne, et je crois que son cœur aussi inofficieux qu'il est, a autant ce défaut par sa paresse que par sa volonté. Elle ne lui a jamais pu permettre de faire la moindre action pour autrui, et je crois que parmi ses grands désirs et ses grandes espérances, il est quelquefois paresseux pour lui-même. Ce que vous dites que l'auteur ne pourra mettre en usage sans bénéfice est fort bien pensé. Vous verrez dans une de mes maximes que nous nous sommes rencontrées[1]. En vérité, vous êtes une habile personne. »

M. de la Rochefoucauld ne s'en rapportait pas seulement à l'active amitié de la marquise de Sablé : il soumettait directement aussi lui-même ses maximes à quelques personnes à l'avis desquelles il attachait un prix tout particulier, malgré son apparente indifférence. C'est ainsi qu'il s'adressa à Éléonore de Rohan, abbesse de Caen, puis de Malnoue, une des femmes les plus distinguées de son temps et au suffrage de laquelle on attribuait la plus grande importance[2]. « Une maxime, lui écrit-elle, est un sens si juste et si délicat, quoiqu'il soit quelquefois un peu détourné, qu'il ne fau-

1. Je publie les *Maximes* de Mme de Sablé, qui n'ont pas été réimprimées depuis 1712, à la suite d'une étude sur la *Vie de la comtesse de Maure*, 1 vol. in-18, Paris, Gay, 1863. — Il existe en effet une très-grande parenté entre les maximes de ces deux auteurs : la maxime LXXII, notamment, de Mme de Sablé est tout à fait semblable à la maxime XXII du manuscrit *autographe* de la Roche-Guyon. Peut-être est-ce de celle-là dont la marquise voulait parler.

2. Voir sa *Correspondance inédite avec divers membres de la Société précieuse* que nous venons de publier, 1 vol. in-18, Aubry, 1862.

droit pas moins de délicatesse pour vous dire ce qu'on en pense qu'il ne vous en a fallu pour la faire. Vous avez une lumière si vive pour pénétrer le cœur de tous les hommes qu'il semble qu'il n'appartienne qu'à vous de donner un jugement équitable sur le mérite ou le démérite de tous ses mouvements, avec cette différence pourtant que vous avez mieux pénétré celui des hommes que celui des femmes, car je ne puis, malgré la déférence que j'ai pour vos lumières, m'empescher un peu de m'opposer à ce que vous dites que leur tempérament est seul leur vertu, puisqu'il faudroit conclure de là que leur raison leur seroit entièrement inutile. Et quand mesme il seroit vray qu'elles eussent quelquefois les passions plus vives que les hommes, l'expérience fait assez voir qu'elles savent le surmonter contre leur tempérament, de sorte que quand nous consentirions que vous mettiez de l'égalité entre les deux sexes, nous ne vous ferons pas d'injustice pour nous faire grâce.... Peut-estre vous ne savez pas vous-mesme le véritable motif qui vous fait moins estimer les dames. Si vous en aviez toujours rencontré dont le tempérament eût esté soumis à la vertu et les sens moins forts que la raison, vous penseriez mieux d'un certain nombre qui se distingue de la multitude, et il me semble que Mme de la Fayette et moi méritons bien que vous ayez un peu meilleure opinion du sexe en général. » Voici la réponse de M. de la Rochefoucauld : « Quelque déférence que j'aye à tout ce qui vient de vous, Madame, je vous assure que je ne crois pas que les maximes méritent l'honneur que vous leur faites. Je me défie beaucoup de celles que vous n'entendez pas, et c'est signe que je ne les ai point entendues moi-mesme. J'aurai l'honneur de vous dire ce que j'en ai pensé dans un jour ou deux, et de vous assurer que personne au monde, sans exception, ne vous estime et ne vous respecte tant que moi. » Enfin, je mentionnerai ce billet que Mme de la Fayette adressait à ce

sujet à Mme de Sablé : « Vous me donneriez le plus grand chagrin du monde si vous ne me montriez vos maximes. Mme du Plessis[1] m'a donné une curiosité étrange de les voir, et c'est justement parce qu'elles sont raisonnables et honnêtes que j'en ai envie, et qu'elles me persuaderont que toutes les personnes de bon sens ne sont pas si persuadées de la corruption générale que l'est M. de la Rochefoucauld. » Ces quelques lignes ont une grande importance, car elles sont écrites par une femme qui était l'amie du duc et qui devait lui demeurer fidèlement attachée jusqu'au dernier moment.

Marie-Madeleine Pioche de la Vergne, fille d'un officier-général, gouverneur du Havre, était née à Paris au mois de mars 1634 : de bonne heure elle se fit connaître comme poëte et prit place dans la pléïade précieuse de son temps : elle épousa, en 1655, le comte de la Fayette, frère de la chaste amie de Louis XIII, et tint dès lors un salon où tout ce que Paris avait de considérable briguait d'être admis ; on y voyait le grand Condé, Huet, Segrais, la Fontaine, Ménage, Mme de Sévigné, tous les beaux esprits enfin qui faisaient alors l'ornement de la société lettrée de Paris. M. de la Rochefoucauld s'y rendait assidument aussi, et bientôt il devait devenir l'ami de la comtesse, mais un ami qui, pendant une liaison de vingt-cinq ans, allait singulièrement démentir la sécheresse de cœur dont il fait bien à tort et bien inutilement parade dans ses divers ouvrages. Je crois cependant qu'au moment où le livre des *Maximes* paraissait, c'est-à-dire au commencement de 1665, cette liaison n'existait pas encore aussi intimement. La forme du billet, que nous venons de lire, me semble le prouver, et Mme de la Fayette n'aurait pas écrit à un tiers

1. Isabelle de Choiseul, fille de Charles, marquis de Praslin, maréchal de France, femme de Henry de Guénégauld du Plessis, garde des sceaux.

un jugement aussi défavorable[1]. M. Sainte-Beuve place pareillement le commencement de cette liaison à l'année 1665 et même 1666; il ajoute tenir d'autant plus à cette date, qu'il ne veut pas croire que si Mme de la Fayette eût exercé auparavant l'influence qu'on lui connaît sur M. de la Rochefoucauld, elle ne lui eût pas fait corriger les *Maximes* et ne l'eût pas décidé à retrancher quelques pensées qui affligent réellement. On trouve dans les portefeuilles de Vallant une assez longue lettre de Mme de la Fayette à Mme de Sablé, qui me semble préciser très-exactement le moment où l'intimité s'établit entre le duc et Mme de la Fayette; elle lui raconte qu'elle a reçu le comte de Saint-Paul, et il semble qu'elle lui ait parlé de son amitié pour M. de la Rochefoucauld dans des termes assez vifs. On sait que le comte était le fils dont Mme de Longueville était accouchée en 1649 : « .... Nous avons aussi parlé d'un homme que je prends toujours la liberté de mettre en comparaison avec vous pour l'agrément de l'esprit. Je ne sais si la comparaison vous offense, mais quand elle vous offenseroit dans la bouche d'un autre, elle est une grande louange dans la mienne, si tout ce qu'on dit est vray. J'ay bien vu que M. le comte de Saint-Paul avoit ouï parler de ces dits-là, et j'y suis un peu entrée avec lui. Mais j'ay peur qu'il n'ait pris tout sérieusement ce que je luy en ay dit. Je vous conjure, la première fois que vous le verrez, de luy parler vous-mesmes de ces bruits-là. Cela viendra aisément à propos, car je lui ai donné les *Maximes*, et il vous le dira sans doute, mais je vous prie de lui en parler comme il faut, pour lui mettre dans la tête que ce n'est autre chose qu'une plaisanterie; et je ne suis pas assez assurée de ce que vous en pensez pour répondre que vous direz bien, et je pense qu'il faudroit commencer par persuader l'am-

1. Voir *Mme de Lafayette*, dans ses *Portraits de femmes.*

bassadeur. Néanmoins il faut s'en fier à votre habileté, elle est au-dessus des maximes ordinaires; mais aussi persuadez-le. Je hais comme la mort que les gens de son âge puissent croire que j'ai des galanteries. Il leur semble qu'on leur paroît cent ans dès qu'on est plus vieille qu'eux, et ils sont tout propres à s'étonner qu'il soit encore question des gens; et de plus il croiroit plus aisément ce qu'on lui diroit de M. de la Rochefoucauld que d'un autre[1]. Enfin je ne veux pas qu'il en pense rien, sinon qu'il est de mes amis. » Mais revenons au livre des *Maximes*.

Ce volume parut accompagné de tous les éléments de succès chez le libraire Barbin, de précieux renom. M. de la Rochefoucauld plaça en tête un très-gracieux avis au lecteur, et Segrais écrivit à la suite un discours qui n'est autre chose qu'une apologie en quatre pages et une réfutation anticipée de tout ce qu'on pouvait dire contre l'ouvrage. Segrais feignait de ne pas savoir précisément le nom de l'auteur[2] et de saisir l'occasion de réfuter une fois de plus les précédents *Mémoires*. Puis le duc pria Mme de Sablé de composer un article à insérer dans le *Journal des Savants*. La marquise ne demanda pas mieux et écrivit un travail dans lequel elle se faisait l'écho des deux opinions portées contre les *Maximes*. Bien qu'elle insista naturellement sur la plus favorable, cette impartialité plut médiocrement à M. de la Rochefoucauld qui la pria de modifier son œuvre : la marquise essaya, mais vainement, et renvoya l'article au duc, en l'engageant à en faire ce qu'il voudrait : « Le 18 février 1665. — Je vous envoie ce que j'ai

1. Il est facile de remarquer que cette lettre est de la fin de 1665 ou du commencement de 1666, puisqu'il y est question des *Maximes* comme d'une nouveauté, et que d'ailleurs le comte de Saint-Paul, né en 1649, ne pouvait guère faire figure avant l'âge de seize à dix-sept ans.

2. Cette édition parut en effet sans le nom du duc.

pu me tirer de ma tête pour mettre dans le *Journal des Savants*. J'y ai mis cet endroit qui vous est le plus sensible, afin que cela vous fasse surmonter le mauvaise honte qui vous fit mettre la préface sans y rien retrancher; et je n'ai pas craint de le mettre, parce que je suis assurée que vous ne le ferez pas imprimer, quand même le reste vous plairoit. Je vous assure aussi que je vous serai plus obligée si vous en usez comme d'une chose qui seroit à vous pour la corriger ou pour la jeter au feu, que si vous lui faisiez un honneur qu'elle ne mérite pas. Nous autres grands auteurs, nous sommes trop riches pour craindre de rien perdre de nos productions. Mandez-moi ce qu'il vous semble de ce dictum[1].» La Rochefoucauld profita de la permission et arrangea l'article de la façon la plus agréable pour lui : il parut dans le troisième numéro

1. Voici le texte de l'article écrit par Mme de Sablé : en regard, celui du travail revu par la Rochefoucauld et tel qu'il est inséré dans le *Journal des savants:* M. Cousin l'a publié dans sa vie de *Madame de Sablé :* nous l'avons recopié sur l'autographe conservé dans le portefeuille de Vallant:

PROJET D'ARTICLE.

«C'est un traité du mouvement du cœur de l'homme qu'on peut dire lui avoir été comme inconnu jusqu'à cette heure. Un seigneur aussi grand en esprit qu'en naissance en est l'auteur; mais ni sa grandeur ni son esprit n'ont pu empêcher qu'on n'en ait fait des jugements très-différents.

Les uns croyent que c'est outrager les hommes que d'en faire une si terrible peinture, et que l'auteur n'en a pu prendre l'original qu'en lui-même. Ils disent qu'il est dangereux de mettre de telles pensées

ARTICLE IMPRIMÉ.

Réflexions ou sentences et maximes morales, à Paris, chez C. Barbin, au Palais.

Une personne de grande qualité et de grand mérite passe pour être auteur de ces *Maximes*; mais quelque lumière et quelque discernement qu'il ait fait paroître dans son ouvrage, il n'a pas empêché que l'on en ait fait des jugements bien différents.

du *Journal des Savants* de l'année 1665[1]. Un immense succès répondit à l'apparition de ce livre auquel le public, il faut l'avouer, avait été très-habilement préparé; M de la Rochefoucauld mit le comble à sa gloire littéraire et créa un genre nouveau; je me trompe, il ne le créa pas précisé-

au jour, qu'ayant si bien montré qu'on ne fait jamais les bonnes actions que par de mauvais principes, et on ne se mettra plus en peine de chercher la vertu, puisqu'il est impossible de l'avoir, si ce n'est en idée; que c'est enfin renverser la morale, de faire voir que toutes les vertus qu'elle nous enseigne ne sont que des chimères puisqu'elles n'ont que de mauvaises fins.

Les autres, au contraire, trouvent ce traité fort utile, parce qu'il découvre aux hommes les fausses idées qu'ils ont d'eux-mêmes, et leur fait voir que sans religion ils sont incapables de faire aucun bien; qu'il est bon de se connoître tel qu'on est, quand même il n'y auroit que cet avantage de n'être pas trompé dans la connoissance qu'on peut avoir de soi-même.

Quoi qu'il en soit, il y a tant d'esprit dans cet ouvrage, et une si grande pénétration pour connoître le véritable état de l'homme, à ne regarder que la nature, que toutes les personnes de bon sens y trouveront une infinité de choses qu'ils auroient peut-être ignorées toute leur vie, si cet auteur ne les avoit tirées du chaos du cœur de l'homme pour les mettre dans un jour où quasi tout le monde peut les voir et comprendre sans peine. »

L'on peut dire néanmoins que ce traité est fort utile, parce qu'il découvre aux hommes les fausses idées qu'ils ont d'eux-mêmes, qu'il leur fait voir que sans le christianisme, ils sont incapables de faire aucun bien qui ne soit mêlé d'imperfection, et que rien n'est plus avantageux que de se connoître qu'on est en effet, afin de n'être pas trompé par la fausse connoissance que l'on a toujours de soi-même.

Il y a tant d'esprit dans cet ouvrage, et une si grande pénétration pour démêler la vérité des sentiments du cœur de l'homme, que toutes les personnes judicieuses y trouveront une infinité de choses fort utiles qu'elles auroient peut-être ignorées toute leur vie, si l'auteur des *Maximes* ne les avoit tirées du chaos pour les mettre dans un jour où quasi tout le monde les peut voir et les peut comprendre sans peine. »

1. Page 116.

ment. « Toute la littérature des *Maximes* et des *Pensées* est sortie du salon d'une femme aimable, retirée dans le coin d'un couvent qui, n'ayant plus d'autre plaisir que celui de revenir sur elle-même, sur ce qu'elle avait vu et senti, sut donner ses goûts à sa société, dans laquelle se rencontra par hasard un homme de beaucoup d'esprit, qui avait en lui l'étoffe d'un grand écrivain[1]. » Mais si le noble auteur n'a pas créé un genre de littérature dont l'initiative revient en effet à Mme de Sablé, du moins lui a-t-il donné sa grandeur et sa perfection : nous invoquerons encore à ce propos le témoignage assurément incontestable de M. Cousin : « La Rochefoucauld a donné à la France un genre de littérature agréable et sérieux, délicat et élevé, une famille d'observateurs ingénieux de la nature humaine, dont le premier père est sans doute Montaigne, mais qui relèvent plus directement de l'auteur des *Maximes*[2]. »

XIII

M. de la Rochefoucauld ne paraît plus avoir songé depuis qu'à perfectionner son œuvre, ainsi qu'on peut en juger par le nombre des éditions qu'il en multiplia et les remaniements qu'il ne cessa jusqu'à la fin de faire subir à ses *Maximes*, à ce point que l'édition de 1678 est presque entièrement différente de celle de 1665[3]. Il paraît aussi

1. *Mme de Sablé*, par M. Cousin.

2. Au mois de mars 1666, Mme de Maintenon écrivait à Mlle de Lenclos : « Faites, je vous pris, mes compliments à M. de la Rochefoucauld, et dites-lui que le livre de *Job* et le livre des *Maximes* sont mes seules lectures. »

3. Depuis cette première édition de 1665, M. de la Rochefoucauld ne négligea rien pour assurer et grandir le succès de son œuvre : il la retravailla pendant toute sa vie et y fit d'excellents et très-considérables changements : il a donné une seconde édition dès 1666, une troisième en 1671, une quatrième en 1675 et, en 1678, une cinquième, la plus parfaite. Six ans plus tard, M. Boucher s'amusait à les mettre en vers français, assez mauvais, dois-je ajouter.

désormais s'être médiocrement occupé de la politique, quoique cependant il ait encore demandé, en 1666, la place de gouverneur du Dauphin, à ce que nous assure Bussy-Rabutin et comme lui-même le constate dans une lettre à Mme du Sablé, où il dit : « C'est ce que vous m'avez envoyé (probablement son *Traité de l'éducation des enfants*) qui me rend capable d'être gouverneur de Monsieur le Dauphin, depuis l'avoir lu et non pas les sentences que j'ai faites. » Cette place fut donnée au marquis de Montausier. Son fils était là heureusement pour le consoler de cet échec ; le prince de Marcillac, en effet, prenait chaque jour à la cour une situation de plus en plus considérable. M. de la Rochefoucauld trouvait aussi un plus doux dédommagement dans l'affection sans cesse croissante de Mme de la Fayette, dont il appréciait l'esprit délicat et les qualités supérieures[1]. Il ne put bientôt se séparer de son amie, et ils passèrent leur existence ensemble, la comtesse cherchant à réformer les côtés trop amers de l'esprit de M. de la Rochefoucauld, et celui-ci montrant une touchante constance à soigner Mme de la Fayette, gravement malade de 1666 à 1670[2]. Il y rencontrait presque quotidien-

1. Depuis cinq ou six ans M. de la Rochefoucauld avait cessé ses relations suivies avec Mme de Sablé : la liaison si intime de la marquise avec la duchesse de Longueville, qu'elle eut le mérite de ramener dans la bonne voie, dut nécessairement ralentir les visites que M. de la Rochefoucauld pouvait faire à la spirituelle marquise. Les lettres à Mme de Sablé que l'on a conservées de lui ne semblent pas dépasser l'année 1664. L'une des dernières fait probablement allusion à son voyage à Baréges : « Je ferai tout ce que je pourrai pour aller prendre congé de vous à Auteuil avant que de commencer mon grand voyage. » Une autre fois, en priant la marquise de lui prêter les lettres de Mme de Schomberg, il écrit : « Je ne sais plus d'inventions pour entrer chez vous ; on m'y refuse la porte tous les jours. »

2. Le 20 d'août 1667, le duc écrit à M. de Guitaud une lettre datée « du camp devant Lille » ; il lui raconte que depuis six semaines il est « comme volontaire et je fais tout comme ceux qui se portent bien. » Il lui apprend que le roi venait de lui accorder l'abbaye de Fontfroide pour un de ses fils : « il ne se peut rien ajouter à la manière, et tout s'est

nement Mme de Sévigné, qui devint alors de ses amies et qui nous fournît les plus précieux renseignements dans son incomparable correspondance. La maladie de Mme de la Fayette retint à Paris le duc qui, du reste, semble, depuis la publicatien de son livre, avoir peu quitté la capitale. Chaque fois que Mme de Sévigné nous parle de la comtesse, elle nous parle de M. de la Rochefoucauld, et c'est par elle que nous pouvons connaître la vie et les relations de ce dernier, qui avait alors encore, malgré de rudes et fréquentes souffrances, l'esprit assez plaisant. « L'autre jour, à dîner chez M. du Mans[1], Courcelles a dit qu'il avoit deux bosses à la tête qui l'empêchoient de mettre une perruque : cette sottise nous fit tous sortir de table avant qu'on eût commencé de manger du fruit, de peur d'éclater à son nez ; un peu après d'Olonne arriva[2] ; M. de

passé là-dessus comme je pouvois le souhaiter. Je suis bienvenu ici et on me traite assez bien. Je crois que je demeurerai cet hiver à Paris et qu'au printemps j'irai jouir des douceurs de la campagne. » Six jours plus tard il datait une autre lettre de la Terne, en Poitou, et annonçait son prochain départ pour Barèges, mais la goutte se chargea de le retenir : « J'ai eu mille maux depuis que je suis en ce pays ci, écrit-il le 24 septembre, j'en suis quitte présentement, mais j'attends ma goutte à son ordinaire. » Il se consolait, ce semble, en écrivant beaucoup. « Adieu, dit-il en terminant brusquement ce billet, j'ai tant de gens à entretenir ce soir que je ne vous en dirai pas davantage. » En 1669 M. de la Rochefoucauld perdit un des siens, sans que j'aye pu déterminer à quelle personne fait allusion le billet adressé le 26 octobre 1669, de Verteuil à Madame *** qui, d'après la forme de la lettre, n'est évidemment pas Mme de Sablé : « J'ai bien cru, Madame, que vous auriez la bonté de me plaindre dans la perte que j'ai faite et que vous auriez quelque compassion de la destinée d'une personne qui m'a toujours tant honorée, et à qui vous avez témoigné tant d'amitié. J'ai dit à ma mère et à ma femme l'honneur que vous leurs faites, elles vous en rendent mille grâces très-humbles. Pour moi, madame, je crois que vous me faites la justice de croire que je reçois comme je dois toutes vos bontés et que je suis plus que personne du monde, votre, etc. » L'année suivante il perdit sa femme dont il parle bien rarement dans ses lettres et pas du tout dans ses *Mémoires*.

1. M. de Beaumanoir, évêque du Mans, frère de M. de Lavardin.

2. Louis de la Trémouille, comte d'Olonne avait épousé Henriette d'Angennes de la Loupe, de trop galante mémoire.

la Rochefoucauld me dit : « Madame, ils ne peuvent pas « tenir deux dans cette chambre ; » et, en effet, Courcelles « sortit [1]. » La marquise et lui, du reste, sympathisaient assez ce semble, bien qu'elle ait dit quelque part qu'elle ne comprenait pas toutes ses maximes. Un jour, il lui déclara qu'elle « contentoit toutes ses idées sur l'amitié avec toutes ses circonstances et dépendances [2]. » Une autre fois il charge l'aimable marquise de tendres amitiés pour sa fille, « mais d'un si bon ton et accompagnées de si agréables louanges, qu'il mérite d'être aimé de vous [3]. »

A cette époque, on se réunissait presque chaque jour régulièrement chez Mme de la Fayette ; les mêmes personnes s'y retrouvaient sans cesse aussi chez Mme de Lavardin, amie de la comtesse et de Mme de Sévigné. On y contait les nouvelles du jour, on y dissertait sur certaines questions, on y lisait des lettres, et Mme de Sévigné ne manquait jamais d'apporter celles de Mme de Grignan. C'est ainsi qu'en donnant lecture de celles-ci, sa fille lui racontait son quasi naufrage sur le Rhône ; M. de la Rochefoucauld l'interrompit pour dire que Mme de Grignan avait voulu faire la brave « dans l'espérance que quelque charitable personne l'en empêcheroit, et que, n'en ayant point trouvé, elle a dû être dans le même embarras que Scaramouche [4]. » Cette aimable société, où l'on comptait encore M. d'Ambres, Mme de Brissac, Mme de Montausier, Benserade, « qui fait toujours la joie de la compagnie, » et bien d'autres esprits fins et distingués, allait souvent à la comédie, à la foire voir les femmes sauvages et les animaux plus ou moins monstrueux. Tous les vendredis, Mme de Sévigné, M. de la Rochefoucauld, Benserade, Mme de Brissac, et probablement Mmes de Lavardin et de la Fayette dînaient chez l'évêque du Mans [5]. Mais quel-

1. Lettre du 20 février 1671. — 2. Lettre du 25 février 1671.
3. Lettre du 27 février 1671. — 4. Lettre du 13 mars 1671.
5. Lettre du 11 mars.

quefois aussi le duc avait à subir de cruels accès de cette goutte, dont la première atteinte s'était fait sentir lors de son fameux voyage d'Agen à Châtillon[1]. « Je fus hier, écrit Mme de Sévigné, le 23 mars 1671, à sa fille, chez M. de la Rochefoucauld, je le trouvai criant les hauts cris ; ses douleurs étoient à un tel point, que toute sa contenance étoit vaincue, sans qu'il en restât un seul brin ; l'excès de ses douleurs l'agitoit de telle sorte, qu'il étoit en l'air dans sa chaise avec une fièvre violente. Il me fit une pitié extrême, je ne l'avois jamais vu dans cet état ; il me pria de vous le mander et de vous asseurer que les damnés ne souffrent pas en un siècle ce qu'il souffre dans la moitié de sa vie, et qu'enfin il souhaite la mort comme le coup de grâce. » Il se rétablit cependant dès la fin de mai, car nous le voyons revenir, le 1er avril, à sa belle humeur. « M. de la Rochefoucauld me dit encore que s'il avoit seulement trente ans de moins, il en voudroit fort à la troisième côte de M. de Grignan[2]. L'endroit où vous dîtes qu'il a deux côtes rompues le fit éclater. » Ses amis venaient alors chez lui parce qu'il ne pouvait pas encore trop facilement sortir; on s'y réunissait chaque jour pendant ses indispositions, et on y voyait souvent Mme de Marans, ancienne maîtresse du duc de Bourbon, que Mme de Sévigné traite avec raison peu révérentieusement et qui appelait M. de la Rochefoucauld *son fils*[3]. La marquise y venait sans cesse, y faisait sa correspondance, cherchait à le distraire, et se complaisait à causer avec

1. Il alla pour ce motif en 1664 et en 1665 aux eaux de Baréges : « Pour moi, écrit-il à Mlle d'Aumale, je n'ai pas eu la goutte depuis que vous m'avez défendu de l'avoir, et le respect que j'ai pour vous a plus de vertu que Baréges. » (De Verteuil, 4 décembre 1664 ou 1665.) Dans le même billet il annonce qu'il allait à la fin de mai à l'Isle.

2. Mlle de Sévigné était la troisième femme de M. de Grignan.

3. Mme de Sévigné dans une lettre du 22 avril nous dit que le duc appellait toujours Mme de Marans *sa mère*, mais aimait fort à se moquer d'elle.

cet esprit si digne d'elle : « Je fais mon paquet chez M. de la Rochefoucauld, mande-t-elle le 10 avril 1671 à sa fille, qui vous embrasse de tout son cœur. Il est ravi de la réponse que vous faites aux chanoines et au père Desmares[1]; il y a plaisir à vous mander des bagatelles, vous y répondez très-bien. Il vous prie de croire que vous êtes encore toute vive dans son souvenir; s'il apprend quelque nouvelle digne de vous, il vous la fera savoir. Il est dans son hôtel de la Rochefoucauld, n'ayant plus d'espoir de marcher; son château en Espagne, c'est de se faire porter dans la maison ou dans son carrosse pour prendre l'air; on parle de l'envoyer aux eaux. » D'autres fois, Mme de Sévigné « faisoit ses paquets » chez Mme de la Fayette, mais M. de la Rochefoucauld y était toujours. Le 17 avril, il charge la marquise de l'embrasser encore, « sans autre forme de procès, l'assurant qu'il est malheureusement plus loin de l'oublier que prêt à danser la bourrée, et qu'une atteinte de goutte à la main l'empêche d'écrire lui-même. »

Au mois d'avril 1672, M. de la Rochefoucauld céda son duché-pairie à son fils aîné, qui était toujours très-choyé à la cour : il reçut du roi une bonne pension[2]. Pendant tout

1. Mme de Grignan avait répondu à une historiette que le duc avait chargé sa mère de lui dire dans une lettre du 20 mars : « M. de la Rochefoucauld m'a demandé plus de dix fois si vous n'aviez pas reçu ses dragées, et je lui ait dit toutes vos douceurs là-dessus. Voici une histoire qu'il vous envoie cette fois au lieu de dragées. Le comte d'Estrées lui a conté qu'en son voyage de Guinée il se trouva parmi des chrétiens; qu'étant entré dans une église, il y trouva vingt chanoines nègres tout nus avec des bonnets carrés et une aumusse au bras gauche, qui chantoient les louanges de Dieu. Il vous prie de faire réflexion sur cette rencontre et de ne pas écrire qu'ils eussent le moindre surplis, car ils étoient comme quand on sort du ventre de sa mère et noirs comme des diables. Voilà ma commission. »

2. « Le roi envoya quérir en ce temps M. de Marcillac et lui dit: — Je vous donne le gouvernement de Berry qu'avoit Lauzun. — Sire, répondit Marcillac, que Votre Majesté, qui sait les règles de l'honneur mieux que personne du monde, se souvienne, s'il lui plaît, que je n'étois pas ami

l'été, la coterie se dispersa, et Mme de Sévigné, aux Rochers, ne nous donne que de rares renseignements. M. de la Rochefoucauld resta à Paris avec Mme de la Fayette, Mme de Saint-Géran, d'Hacqueville et quelques amis, mais il dut voir avec joie rentrer la spirituelle marquise au mois de décembre. Sa goutte ne lui avait pas laissé de répit; Mme de Sévigné dit qu'elle l'a trouvé aussi mal qu'à son départ, mais « aimant toujours Mme de Grignan comme sa fille. »

La Rochefoucauld vit donc son salon se remplir de nouveau; Mme de Marans n'y paraissait plus [1], mais on y trouvait Mmes de Sévigné, de la Fayette, Scarron, puis Segrais, Testu, Caderousse, Guilleragues, Guiche, Brancas : on y lisait des fables de la Fontaine, que le duc prisait fort; on y déclamait des pièces de Racine et de Cor-

de Lauzun : qu'elle ait la bonté de se mettre un moment à ma place, et qu'elle juge si je dois accepter la grace qu'elle me fait. — Vous êtes trop scrupuleux, dit le roi : j'en sais autant qu'un autre là-dessus, mais vous ne devez en faire aucune difficulté. — Sire, puisque Votre Majesté l'approuve, je me jette à ses pieds pour la remercier. — Mais, dit le roi, je vous ai donné une pension de 12 000 fr., en attendant que vous eussiez quelque chose de mieux. — Oui, Sire, je la remets entre vos mains. — Et moi je vous la donne une seconde fois, et je m'en vais vous faire honneur de ces beaux sentiments. — En disant cela, il se tourne vers ses ministres, leur conte les scrupules de M. de Marcillac et dit : — J'admire la différence; jamais Lauzun n'avoit daigné me remercier du gouvernement du Berry; il n'en avoit pas pris les provisions, et voilà un homme pénétré de reconnoissance. — Tout ceci est extrêmement vrai : M. de la Rochefoucauld vient de me le conter. » (Lettre du 23 décembre 1671.)

1. « Mme de Marans déclarait heureusement qu'elle « ne feroit jamais de faveur » qu'à un homme pour lequel elle n'aurait pas d'amour. « *Son fils* a recueilli cet honnête discours et en fait bien son profit pour juger de ses occupations ; il lui disait : *Ma mère*, je vous approuve d'autant plus que cette distinction est délicate et nouvelle; jusqu'ici je n'avois trouvé que des amitiés grossières, qui ne faisoient qu'une personne de ces deux et qui confondoient l'aimé et le favorisé ; mais, *ma mère*, il vous appartenoit de changer ces vieilles maximes, qui n'ont rien de précieux en comparaison de celles que vous allez introduire. — Il fait bon s'entendre là-dessus. Depuis ce jour-là il l'a perdue de vue. » (Lettre du 29 avril 1672).

neille, qu'on admirait beaucoup aussi. Corneille vint même y lire dans les premiers jours de 1672 sa *Pulchérie*, qui y fut accueillie avec faveur[1]; une autre fois on y entendait les *Femmes savantes*, de Molière[2]. M. de la Rochefoucauld travaillait sans relâche ses *Maximes*. Le 20 janvier, Mme de Sévigné envoye à sa fille un exemplaire de la nouvelle édition : « C'est de sa part que je vous l'envoie ; il y en a de divines, et, à ma honte, il y en a que je n'entends pas[3]. » Mme de Grignan s'empresse en répondant d'en formuler une à son tour, qui fut proclamée sublime. Le duc s'en déclara jaloux; malheureusement Mme de Sévigné n'en dit pas davantage, et nous pouvons seulement deviner que c'était une réplique à celle-ci : « Qui vit sans folie, n'est pas si sage qu'il le croit. »

Au commencement d'avril 1672 la goutte reprit M. de la Rochefoucauld avec une violence nouvelle, telle qu'on ne pouvait le voir, assure Mme de Sévigné, sans en être attendri. De cruels chagrins allaient encore l'accabler : Mme de la Fayette fut obligée de le laisser à Paris et d'aller à Meudon remettre à l'air de la campagne sa santé gravement ébranlée[4], voulant prendre un repos absolu,

1. Lettre du 15 janvier. — « Corneille nous lut l'autre jour chez M. de la Rochefoucauld une comédie qui fait souvenir de sa défunte veine. Je voudrois que vous fussiez venue au moins après dîner : vous ne vous seriez point ennuyée. »

2. Lettre du 1er mars 1672. — Les auteurs les plus célèbres semblent avoir tenu à honneur d'obtenir l'approbation de la Rochefoucauld. La Fontaine lui dédia ses fables des *Lapins* et de l'*Homme et son Image* où il parle du livre des *Maximes :* Mme des Houlière lui adressa une ode.

3. A quelque temps de là, Mme de Sévigné écrit à sa fille, le 5 février : « M. de la Rochefoucauld, vous mande qu'il a une souris blanche qui est aussi belle que vous; c'est la plus jolie bête du monde : elle est dans une cage. »

4. Elle alla aussi à Saint-Maur dont Gourville avait obtenu cette même année la capitainerie et l'hôtel : elle s'y trouva si bien qu'elle accapara toutes les pièces logeables, n'en laissant qu'une à Gourville et réservant la plus belle pour la Rochefoucauld. Gourville se permit de trouver ce

« un repos sans penser, ni parler, ni répondre, ni écouter. » Le pauvre duc restait donc dans son hôtel : « Il est dans cette chaise que vous connoissez : il est d'une tristesse incroyable et l'on comprend aisément ce qu'il a[1]. » Le départ du roi et de la cour pour l'Allemagne vint encore aggraver sa solitude. « J'ai été chez M. de la Rochefoucauld, écrit Mme de Sévigné; il est accablé de douleur d'avoir dit adieu à tous ses enfants; au travers de cela, il m'a prié de vous dire mille tendresses de sa part : nous avons fort causé[2]. » On allait cependant beaucoup chez lui : Mme de Sévigné presque tous les jours et elle y voyait souvent la duchesse de Brissac et le comte de Guiche. Le mois suivant le duc vit son mal augmenter et il perdit sa *vraie* mère « dont il est véritablement affligé : je l'en ai vu pleurer avec une tendresse qui me le faisoit adorer; c'étoit une femme d'un extrême mérite et la seule enfin, dit-il, qui n'a jamais cessé de l'aimer. Le cœur de M. de la Rochefoucauld pour sa famille est une chose incomparable; il prétend que c'est une des chaînes qui nous attachent l'un à l'autre[3]. » Peu de jours après Mme de la Fayette rentrait dans son hôtel de la rue de Vaugirard[4] et rouvrait ce salon où M. de la Rochefoucauld venait chaque jour, quand sa santé le lui permettait, se réunir à l'élite de la société parisienne. Mme de la Fayette était devenue

séjour très-prolongé et assez sans façon : elle en fut tout étonnée, disant que cela devait au contraire le distraire : à la fin elle dut se retirer, mais en garda, à ce qu'il paraît, fortement rancune au pauvre capitaine; la Rochefoucauld de par elle, blâma Gourville, mais « comme il lui convenoit que nous ne parussions pas brouillés ensemble, elle étoit bien aise que j'allasse presque tous les jours passer la soirée chez elle avec M. de la Rochefoucauld. »

1. Lettre du 15 avril.

2. Lettre du 27 avril. — Il avait à l'armée ses deux fils le prince et le chevalier de Marcillac et de plus le duc de Longueville.

3. Lettre du 4 mai.

4. En face du couvent du Calvaire, enclavé alors dans le jardin du petit Luxembourg.

indispensable à M. de la Rochefoucauld, et quand elle s'éloignait, son absence était pour lui une véritable maladie. Elle exerça sur lui une immense influence et contribua puissamment à réformer son cœur : elle s'occupa aussi avec succès de ses affaires et l'empêcha de perdre un procès qui l'aurait dépossédé du plus beau de ses domaines, en lui faisant prouver qu'il l'avait à titre de substitution. Mais il est permis de croire aussi que la société de Mme de Sévigné était très-nécessaire au noble auteur des *Maximes* : ils se voyaient chaque jour, de longues heures et dans la plus tendre intimité : pendant la guerre « ils se consoloient et s'affligeoient ensemble » en pensant aux dangers que couraient leurs fils : il adorait Mme de Grignan, lisait et relisait les lettres que lui apportait la marquise, parlait sans cesse d'elle : « C'est l'homme le plus aimable que j'aie jamais vu, » s'écrie-t-elle enfin[1].

La nouvelle du passage du Rhin devait malheureusement attrister cruellement ce charmant jardin de la rue de Vaugirard, tout fleuri, tout parfumé, où les trois amis « faisoient des conversations d'une tristesse qu'il semble qu'il n'y ait plus qu'à nous enterrer. » Le 6 juin, Mme de Sévigné apprenait par M. de Pomponne la perte d'une personne « de connoissance qui afflige. M. de la Rochefoucauld ne sait rien encore ; il sera terriblement touché, car il est patriarche et connoît quasi aussi bien que moi la tendresse maternelle : Dieu nous fasse la grâce de ne point voir d'autres noms ! » Il devait en être malheureusement bien autrement. On apprit bientôt les pertes que la noblesse subit au fameux passage de ce fleuve : le chevalier de Marcillac fut tué : le prince son frère reçut une balle à l'épaule et une aussi dans la mâchoire, et le duc de Longueville périt également en passant le pre-

1. Lettre du 10 mai.

mier[1]. « J'étois chez Mme de la Fayette, écrit Mme de Sévigné, le 17 au soir, quand on vint apprendre ces tristes nouvelles à M. de la Rochefoucauld; cette grêle est tombée sur lui en ma présence. Il en a été très-vivement affligé, ses larmes ont coulé du fond du cœur et sa fermeté l'a empêché d'éclater. » Trois jours après, en conseillant à Mme de Grignan d'écrire au duc de la Rochefoucauld, elle ajoute : « J'ai vu son cœur à découvert dans cette cruelle aventure; il est au premier rang de tout ce que j'ai vu de courage, de mérite, de tendresse et de raison : je compte pour rien son esprit et son agrément[2]. » Et le 24 juin, renouvellant ce conseil : « N'oubliez pas d'écrire à M. de la Rochefoucauld sur la mort de M. Chevalier et la blessure de M. de Marcillac; n'allez pas vous fourvoyer; voilà ce qui l'afflige : hélas, je mens. Entre nous, ma fille, il n'a pas senti la perte du chevalier, il est inconsolable de la perte de celui que tout le monde regrette.[3] » On peut

1. Le duc de Longueville par son ardeur compromit les conséquences du succès qui eût pu être beaucoup plus considérable et beaucoup moins chèrement acheté.

2. Parlant du désespoir de Mme de Longueville, Mme de Sévigné ajoute : « Il y a un *homme* dans le monde qui n'est guère moins touché; j'ai dans la tête que s'ils s'étoient rencontrés tous deux dans ces premiers moments, et qu'il n'y eût eu personne avec eux, tous les autres sentiments auroient fait place à des cris et à des larmes, que l'on auroit redoublés de bon cœur : c'est une vision. » (Lettre du 20 juin.)

3. On trouve dans les *Mémoires* de l'abbé Arnauld une assez piquante anecdote à ce propos. Il était allé peu de temps après ces tristes événements voir M. de la Rochefoucauld à l'hôtel de Liancourt et entra comme la duchesse de Brissac sortait. La Rochefoucauld lui dit que précisément elle se plaignait à ce moment qu'il ne fût pas encore venu la voir. Elle rentra presque aussitôt et comme l'abbé s'avançait vers elle, il la vit s'arrêter, regarder fixement, faire la révérence et partir rapidement. On comprend la surprise que causa cette aventure. Deux jours après, Arnauld alla chez Mme de Brissac qui lui donna le mot de l'énigme. Après lui avoir dit à quel point elle aimait le jeune duc de Longueville « quoiqu'il n'y ait jamais rien eu de particulier entre eux, » elle ajoute : « Comme je rentrois pour vous voir dans la chambre de M. de la Rochefoucauld, par une porte opposée à celle par laquelle j'étois entrée la première fois, je jetois les yeux par hasard sur un portrait de

croire que la marquise exagérait les choses, qu'au bout de peu de temps le duc revint à des sentiments plus justes : toujours est-il qu'il eut encore à subir une nouvelle angoisse, car pendant quelques jours les blessures du prince de Marcillac donnèrent de grandes inquiétudes.

Mme de la Fayette regagna peu après Saint-Maur d'où Gourville n'avait encore pu la déloger; au commencement de juillet, Mme de Sévigné alla la voir, sans lui faire ses adieux, car l'excessive délicatesse de la comtesse ne pouvait lui laisser souffrir sans la plus déchirante émotion la pensée de se séparer d'une amie : elle y fut avec M. de la Rochefoucauld qui lui montra la lettre qu'il avait reçue de Mme de Grignan « ne trouvant personne qui écrive mieux qu'elle. » Il y avait alors à Saint-Maur Mme du Plessis, deux demoiselles de la Rochefoucauld et Gourville « qui avec un coup de baguette fit sortir de terre un souper admirable. » M. de la Rochefoucauld, revenu de sa première stupeur voulait faire bonne contenance : « Il y avoit un nombre infini de pleureuses de la mort du duc de Longueville » et toutes voulaient causer avec M. de la Rochefoucauld : « Mais lui qui craint d'être ridicule plus que toutes les choses du monde, il les a fort bien envoyées se consoler ailleurs. » La Rochefoucauld demeura encore toute cette année à Paris avec Mme de la Fayette et sa santé fut meilleure; vers la fin de décembre seulement, il fut un peu repris : « Il a la goutte en miniature, » écrit Mme de la Fayette à Mme de Sévigné alors en Provence[1].

M. de Longueville, qui étoit au-dessus de cette dernière porte; et comme depuis son malheur, c'étoit le premier objet qui pût me le rappeler, cette vue me frappa l'esprit d'une telle sorte que, ne me trouvant plus maîtresse de ma douleur, je ne pus que me retirer. »

1. « Votre perte est si grande pour moi, écrit-il à Mme de Sévigné, le 9 février 1673, que vous seule pouvez m'en récompenser; mais vous ne payez pas ces sortes de dettes-là; j'en ai perdu bien d'autres, et pour être un ancien créancier, je n'en suis que plus exposé à de telles banqueroutes. »

XIV

Pendant l'absence de la marquise, M. de la Rochefoucauld vit beaucoup Mmes de Coulanges et de Thianges : il allait dîner à Livry avec elles : il passait toutes ses soirées jusqu'à onze heures chez Mme de la Fayette, avec Gourville. Il semble qu'il ait recouvré toute sa belle humeur : sa santé de plus était parfaite. C'est aussi à ce moment qu'il eut avec Bussy-Rabutin ces différends que ce peu bienveillant narrateur raconte tout à la louange du duc. Bussy avait été accusé d'avoir parlé du prince de Marcillac de la façon la plus défavorable à l'égard de son courage. La Rochefoucauld s'en plaignit très-vivement et ce fut Mme de Thianges qui servit d'intermédiaire « .... Je vous dirai, lui écrit Bussy le 25 octobre, que M. de la Rochefoucauld est l'homme du monde pour qui j'ai toujours eu le plus d'estime, par tous les endroits par où on puisse regarder, et je serois très-fâché qu'un des plus honnêtes hommes de France, à mon gré, eût à se plaindre de moi. » Il oppose un démenti formel à l'accusation formulée contre lui, « car il n'y a personne en France qui puisse rendre de plus assurés témoignages que moi de la valeur du père et de celle du fils; ils ont été blessés en deux occasions où j'avois l'honneur de commander. » Bussy, pour se réconcilier tout à fait avec le duc, s'adressa ensuite à Mme de Sévigné afin d'obtenir une entrevue qui eut lieu, grâce à l'intervention de Mme de la Fayette, vers la fin du mois de novembre. « Mais M. de la Rochefoucauld me fit dire que, puisque nous ne nous voyions pas avant, il étoit inutile de se voir chez eux, qu'ils continueroient à vivre honnêtement; que pour lui il seroit très-aise de me rencontrer souvent et qu'il se cloueroit volontiers où je serai : ce furent ses propres termes. » Le 1er novembre, en effet, Mme de Sévigné était rentrée de son interminable voyage

et elle tomba le soir chez M. de Coulanges où elle fut reçue avec enthousiasme; toute la coterie s'y était donnée rendez-vous, Coulanges, Raray, Mme de Coulanges, Mlle de Méry, Mme de Sanzei, Mme de Bagnols, le Tellier, archevêque de Reims, M. et Mme de la Fayette, la Rochefoucauld, la Garde, d'Hacqueville, Mme Scarron, les abbés Testu et de Grignan, M. de Brancas. « M. de la Rochefoucauld est aimable comme à son ordinaire, écrit-elle trois jours après : il a gardé deux jours ma chambre. » Le duc, à ce moment, était complétement rentré en faveur : « Il ne bouge plus de Versailles, » écrit notre marquise le 20 novembre 1693. Le roi le faisait entrer « et asseoir » chez Mme de Montespan pour lui faire entendre les répétitions d'un opéra dont on disait des merveilles. Il alla le mois suivant à Saint-Germain avec Mmes de Coulanges et de Sévigné, passa deux jours chez le prince de Marcillac tout en faveur aussi depuis ses blessures. Nommé grand maître de la garde-robe du roi, il tenait un rang considérable à la cour et il donna à ces dames « un souper dans son appartement enchanté avec une musique céleste, » en les réunissant à son père, à M. de Vivonne, au duc de Bourbon, à Mmes de Thiange et Scarron. Mais cependant il faut reconnaître que M. de la Rochefoucauld ne courait pas après la faveur que tant d'autres désiraient avec ardeur. Mme de Sévigné revient à plusieurs reprises sur ce sujet : « Il n'a point d'autre faveur que celle de son fils, écrit-elle le 15 décembre, qui est très-bien placé. » Une autre fois, le 28 de ce mois, elle répond à sa fille, qui semble avoir élevé des doutes à ce propos : « Il n'y a nulle finesse à la manière dont M. de la Rochefoucauld, son fils, Mme de Montespan, Mme Scarron et Mme de Coulanges sont à la cour : il n'y a point de nœud qui les lie. » Au retour ce fut chez Gourville qu'un splendide dîner réunit les mêmes convives à peu près, et en outre l'abbé Testu, Guilleragues, et après on lut l'*Art*

poétique de Despréaux qui ne fut publié que l'année suivante.

En 1674, je crois que M. de la Rochefoucauld dut passer quelque temps hors de Paris, car les lettres de Mme de Sévigné ne prononcent même pas son nom et elle cite plusieurs brillants dîners chez Gourville, où, de tous les habitués, le duc seul n'est pas mentionné. Mais quand Mme de Grignan partit, au mois de mai 1675, laissant celle-ci dans la douleur de cette séparation, nous revoyons M. de la Rochefoucauld auprès d'elle. Il compose alors le portrait du cardinal de Retz que la marquise envoya à sa fille, le 19 juin; elle lui recommande de ne pas le faire voir, et à quelques jours de là, elle lui raconte qu'elle l'a communiqué elle-même à Retz avec qui elle était liée, ét qu'il s'en montra assez satisfait : on est en droit d'en être surpris. La Rochefoucauld continuait alors avec une nouvelle ardeur ses travaux de révision des *Maximes* et ne soignait pas moins l'opinion publique qu'au début. « Il m'a paru, écrit Mme de Sévigné le 3 juillet, que l'envie d'être approuvé par l'Académie d'Arles pourra me faire avoir quelques *Maximes* de M. de la Rochefoucauld. » On sait qu'on lui avait précédemment à peu près offert un siége à l'Académie française et qu'il ne put se décider à accepter à cause du discours qu'il fallait prononcer[1].

A ce moment aussi, la situation du duc, grâce à son fils et aux bons soins de Mme de la Fayette, était revenue des plus prospères, si l'on en juge par ce passage, qui nous apprend seulement que sa maladie l'avait vivement repris. « M. de la Rochefoucauld crut mander que sa goutte étoit parfaitement revenue, qu'il croit que la pauvreté reviendra aussi, du moins il ne sent point le plaisir

1. Huet, *Commentaires*, liv. V, page 317. — Pellisson et l'abbé d'Olivet expriment dans leur *Histoire de l'Académie* le regret qu'on n'ait pas dispensé le duc de cette obligation.

d'être riche avec la douleur qui le fait mourir[1]. » Le beau monde revint alors chez lui pour tâcher de diminuer ses ennuis, et c'est dans une de ces matinées que Mme de Sévigné nous raconte que, en présence du duc, de son fils, de Mmes de Lavardin et de la Fayette, Beringhem vint et se mit à parler de ce qui faisait l'événement du moment, de ce qui consternait tous les cœurs, la mort de Turenne : « Tous les yeux étoient baignés de larmes, dit la marquise, et vous ne sauriez croire comme la douleur de sa perte étoit gravée profondément dans les cœurs. » Elle y revient encore une fois, quinze jours plus tard, le 22 août, pour dire : « Vous me demandez si M. de la Rochefoucauld a été affligé de M. de Turenne? Oui, certainement, et très-sensiblement. Pour son fils, ajoute-t-elle, il ne s'est pas ménagé. Demandez à la Garde, il vous dira s'il y a un plus honnête homme à la cour et moins corrompu. »

La fin de l'année 1675 fut peu gaie pour M. de la Rochefoucauld : Mme de Sévigné alla s'installer en septembre aux Rochers; Mme de la Fayette était retenue tout à fait dans sa chambre par de vives douleurs, « ne pouvant même aller un seul jour à Saint-Maur.... mais ayant toujours bonne compagnie chez elle, » et la goutte venait de reprendre le duc dans la dernière semaine d'octobre, malgré un traitement au lait qu'il suivait assidûment. Il se remit avec l'été, puisque nous le voyons l'un des premiers venir voir la marquise, rentrant de Vichy, le 30 juin, et, bientôt après, il se décida à aller dans le Poitou, où il n'avait pas paru depuis longtemps et où son fils l'avait précédé[2], avec Gourville, le marquis de Sillery et l'abbé de Quincé. Le duc se rendit à Verteuil, « où il fut visité d'un grand nombre de noblesse des provinces voisines[3],

1. Lettre du 12 juillet 1675.
2. Lettre du 4 septembre 1676. — 3. *Mémoires* de Gourville.

et où on mena assez joyeuse vie. Au bout de quelques jours, on alla à Montignac faire, dans la Charente, une pêche, qui amena la capture de cinquante belles carpes, « dont la moindre avoit plus de deux pieds, » dit Gourville. Bon nombre fut porté à la Rochefoucauld, où toute la société vint coucher, et où Gourville, « qui en étoit encore capitaine, » fit servir un luxueux souper sur quatre tables. Le lendemain, ce fut bien autre liesse à cause de la quantité de gens qui accoururent présenter leurs hommages au duc; mais Gourville était homme de précaution, il avait d'amples provisions, les meilleurs vins « qui se pouvoient trouver. » On ne passa qu'un jour au château, et la dépense dépassa huit cents livres[1]. M. de la Rochefoucauld prit un grand plaisir, à ce qu'il paraît, dans ce voyage. « Il alloit comme un enfant, dit Mme de Sévigné, revoir Verteuil et les lieux où il a chassé avec tant de plaisir; je ne dis pas où il a été amoureux, car je ne crois pas que, ce qui s'appelle amoureux, il l'ait jamais été[2]. » A la cour, le bruit courut que ce voyage cachait une disgrâce pour M. de Marcillac, auquel, quelque temps auparavant, le roi avait parlé assez brusquement, tout en se hâtant aussitôt d'effacer ce nuage. Le prince ne tarda pas, à cette nouvelle, de regagner Paris[3], tandis que son père revenait plus lentement, passant chez Mme de Valentiné, chez l'abbé d'Effiat, à Veret, près de Tours et au bord de la Loire, et à Barville chez M. de Lamoignon. Gourville l'accompagnait

1. M. de la Rochefoucauld, malgré Mme de la Fayette, conserva toujours une grande amitié et une grande estime pour Gourville qui lui témoigna une si rare fidélité. Gourville ayant placé chez le prince de Condé un des domestiques de Mme de Sévigné, la Rochefoucauld prétendit qu'il allait se lier avec cet homme dans la pensée qu'il commençait une grande fortune : « à cela je lui répondois que mes laquais n'étoient pas si heureux que les siens. » (Lettre du 6 mai 1671).

2. Lettre du 7 octobre.

3. « Pour le voyage de M. de Marcillac, gardez-vous bien d'y entendre aucune finesse : il a été fort court. M. de Marcillac est aussi bien que jamais auprès du roi. » (Même lettre).

toujours; il était rentré à Paris au commencement d'octobre et installé à Saint-Maur, où Mme de Sévigné, dans une lettre du 15, dit l'avoir vu et « avoir fort causé avec lui. » Le voyage lui réussit parfaitement, car, à peu de jours de là, M. de Sévigné, en nous apprenant qu'il clopine comme clopinait jadis M. de la Rochefoucauld, ajoute que le duc « va présentement comme un Basque. »

Pendant presque deux ans ensuite, les lettres de Mme de Sévigné ne mentionnent pas une seule fois le nom de M. de la Rochefoucauld : ce n'est qu'en septembre 1679 qu'elle dit, en passant, l'avoir vu encore fort inquiet de la petite vérole de son petit-fils de la Roche Guyon[1]. Pendant ce temps, Mme de la Fayette passa de longs mois en proie à d'incessantes et cruelles souffrances à Saint-Maur, quand elle pouvait y aller, ou à Paris, couchée sur ce fameux lit galonné d'or que lui reproche Mme de Maintenon. M. de la Rochefoucauld la quittait peu, et il est permis de croire que c'est pendant cette pénible période qu'ils mirent la dernière main à la *Princesse de Clèves*. Dans une lettre de Mme de Sévigné à sa fille, du 16 mars 1672, on lit : « Je suis au désespoir que vous ayez eu *Bajazet* par d'autres que par moi; c'est ce chien de Barbin qui me hait, parce que je ne fais pas des princesses de Clèves et de Montpensier. » Il était donc déjà question de ce roman, assez même pour qu'il y ait eu évidemment traité passé avec le libraire le plus achalandé de la société *honnête* de l'époque. Un long temps se passa ensuite, et le 22 mars 1678[2],

1. Madeleine le Tellier de Louvois, avait épousé, le 23 novembre 1679 François de la Rochefoucauld, duc de la Roche-Guyon, fils du prince de Marcillac. Mme de Sévigné écrit, le 1er décembre 1679, ce passage qui prouve à la fois que cette jeune femme n'était pas très-soigneusement élevée et que le salon du duc de la Rochefoucauld était toujours très-suivi : « Elle est à l'hôtel la Rochefoucauld, toute gaillarde et toute drue : si elle ne se polit avec tant de polisseurs et de polisseuses, il faudra conclure que l'*éducation* n'est qu'une fable de la Fontaine. »

2. Mais le roman était terminé depuis plusieurs mois : « M. de la

Bussy écrit à sa cousine : « La chanoinesse de Rabutin ne m'a rien mandé de la *Princesse de Clèves;* mais cet hiver, un de mes amis m'écrivit que M. de la Rochefoucauld et Mme de la Fayette nous alloient donner quelque chose de fort joli, et je vois bien à présent que c'étoit la *Princesse de Clèves* dont il vouloit parler. Je mande qu'on me l'envoie, et je vous en dirai mon avis, quand je l'aurai lue, avec autant de désintéressement que si je n'en connoissois pas les pères. » Le livre avait paru le 16 mars précédent, et, comme on voit, personne n'ignorait la part que l'auteur des *Maximes* y avait eue [1]. Le succès fut immense, à peu près incontesté, et il subsiste encore aujourd'hui; Bussy et Mme de Sévigné s'en écrivirent plusieurs fois : « Bussy trouve la première partie admirable, mais la seconde ne me paroît pas de même; la marquise approuve ce jugement, en y ajoutant deux ou trois bagatelles. » Mais les applaudissements couvrirent les critiques de détail. Segrais loua avec une énergie remarquable, d'autant plus qu'on disait tout bas qu'il avait été aussi quelque peu consulté. Fontenelle lut le roman quatre fois dans les premiers jours de son apparition; Boursault en tira une tragédie; Valincourt lui consacra un petit volume de critique attribué au père Bouhours, et l'abbé de Charnes répliqua en laissant nommer pour auteur Barbier d'Aucourt, adversaire ordinaire du savant jésuite.

Rochefoucauld et Mme de la Fayette ont fait un roman de galanteries de la cour de Henry II, écrit Mlle de Scudéry, le 8 décembre 1677, à Bussy ; on le dit admirablement bien écrit ; ils ne sont pas en âge de faire autre chose ensemble. » Bussy lui répond le 11, en insistant sur cette badine réflexion : « Je serois fâché que ces auteurs fussent plus jeunes, car ils s'amuseroient à faire autre chose ensemble qui ne me divertiroit pas tant que leur livre. »

1. M. Sainte Beuve écrit à ce propos : « Personne au reste ne s'y méprit cette fois; les lectures confidentielles avaient fait du bruit, et le livre fut fort bien reçu comme l'œuvre de la seule Mme de la Fayette, aidée du goût de M. de la Rochefoucauld. » Je crois qu'il faut y donner à ce dernier une plus large part.

Ce roman méritait en effet sa réputation et sa vogue : c'est une touchante et sympathique histoire qui a créé ce genre de littérature dont on a tant abusé et mésusé depuis. Les deux auteurs semblent s'y être doucement complus : il est touchant de penser dans quelle situation particulière naquirent ces types si charmants, si chastes, ces personnages nobles et honnêtes, ces sentiments si purs et si tendres cependant. Mme de la Fayette y mit évidemment toute son âme aimante et poétique. La Rochefoucauld se plut certainement à retrouver, dans M. de Nemours, ce brillant esprit chevaleresque qu'il avait passionnément aimé, « en quelque sorte un miroir embelli où recommençoit sa jeunesse [1]. »

M. de la Rochefoucauld eut bientôt après à s'occuper d'une affaire des plus délicates. Le duc et la duchesse d'Aumont, la duchesse de Ventadour, sœur de celle-ci, et le chevalier de Tilladet revenaient ensemble des eaux de Bourbon-Lancy. Pendant la nuit, le duc de Ventadour survint, voulant emmener cette joyeuse compagnie dans l'une de ses terres : on le refusa et peu révérencieusement, ce dont il se fâcha en faisant retomber toute sa colère sur sa femme, « chevauchant par les champs, le pistolet au poing, comme don Quichotte, » remarque Mme de Sévigné, et menaçant tout le monde. Le chevalier de Tilladet le traita tout haut de fou à mettre aux petites maisons. On arriva ainsi à Paris, et le duc de Ventadour alla se plaindre au roi, qui fit garder la duchesse pour la préserver de la colère de son mari, et chargea M. de la Rochefoucauld « d'accommoder ces messieurs, ce dont il est très-empêché [2]. » Il prétendait, à ce que Mme de la Fayette écrivait à Mme de Sévigné, qu'il aimerait mieux avoir à

1. M. Sainte-Beuve, *loco citato*. — On sait que Mme de la Fayette disait : « Il m'a donné de l'esprit, mais j'ai réformé son cœur. » (Segrais.)
2. Lettre du 18 octobre 1679.

faire un poëme épique. Il en vint à bout cependant. Nous le voyons ensuite recevant une société de plus en plus nombreuse dans son salon, dînant souvent chez les principales femmes de son intimité, sans négliger cette pauvre comtesse de la Fayette, toujours souffrante et ne pouvant reprendre un peu de force qu'en se nourrissant de bouillon de vipère. Nous le revoyons nommé à chaque page par Mme de Sévigné : « Je causai fort hier avec M. de la Rochefoucauld, écrit la marquise à sa fille, le 31 janvier 1680, sur un chapitre que nous avions déjà traité. Rien ne vous presse pour écrire, mais il vous conjure de croire que la chose du monde qui le toucheroit le plus seroit de pouvoir contribuer à vous faire changer de place, si l'occasion s'en présentoit; je n'ai jamais vu un homme si obligeant ni si aimable. » Il semble qu'il ne s'était jamais si bien porté; il allait partout, charmant chacun par sa conversation, « curieux de nouvelles » et n'aimant pas moins les narrer, comme cette plaisante aventure qu'il raconta un soir, à la fin de février, sur le départ de Mme de Soissons de Bruxelles, forcée de quitter de l'église en présence de l'humeur malintentionnée de la foule et poursuivie par des chats qu'on avait liés ensemble en criant que c'étaient des diables, et qui ne la laissèrent que quand elle sortit de la ville.

Quelques jours après cependant, il était atteint du mal qui devait l'emporter bien rapidement. « M. de la Rochefoucauld a été et est encore considérablement malade, écrit Mme de Sévigné, le 13 mars; il est mieux aujourd'hui, mais enfin c'étoit toute l'apparence de la mort : une grosse fièvre, une oppression, une goutte remontée. » On hésita entre tous les médecins; on songea à ceux en renom à la cour, puis à un docteur anglais[1], et enfin on s'arrêta au

1. Ce médecin était le chevalier Talbot qui avait guéri l'abbé de Coulanges et un grand nombre de malades de distinction. Ce fut lui qui importa en France l'usage du quinquina.

frère Ange, qui venait de sauver le maréchal de Bellefonds et que Mme de Sévigné consultait pour sa fille. Mais le mal reprit avec une force qui fit évanouir à peu près tout espoir. « Sa fièvre a continué, dit la marquise dans sa lettre du vendredi 15; il reçut bien Notre-Seigneur, mais son état est une chose digne d'admiration. Il est fort bien d'esprit pour sa conscience : voilà qui est fait; mais, du reste, c'est la maladie et la mort de sa voisine dont il est question; il n'en est pas effleuré, il n'en est pas troublé; il entend plaider devant lui la cause des médecins, du frère Ange et de l'Anglais, d'une tête libre, sans daigner quasy y donner son avis. » Mme de la Fayette, beaucoup plus accablée, ne pouvait demeurer près de lui, et c'est M. de la Rochefoucauld qui faisait demander de ses nouvelles. Le mercredi, M. de Marcillac était arrivé dans la nuit, en proie à un si profond désespoir, qu'il fut longtemps avant de s'être fait une contenance qui lui permît d'entrer chez son père. Il le trouva parfaitement calme et dans la chaise où il se mettait toujours quand il était malade. La Rochefoucauld, qui chérissait ce fils comme « son ami » plus que ses autres enfants, lui parla de tout excepté de son état. Il sortit enfin pour pleurer à son aise et prendre un parti à l'égard du médecin : Langlade prônait l'Anglais pour lequel M. de Marcillac se prononça après une vive opposition de la part de Gourville[1]. Le jeudi, M. de la Rochefoucauld avala à deux reprises le remède de l'Anglais, et, après une crise qui faillit l'emporter, éprouva une amélioration si grande, que chacun se remit à espérer. Mme de Sévigné se hâta de l'annoncer à sa fille, en ajoutant qu'elle ne doute plus d'une heureuse issue; elle passait alors ses journées et ses soirées chez Mme de la Fayette. Cet espoir dura peu malheureusement; le duc de la Rochefoucauld fut encore relativement

1. Les *Mémoires* de Gourville ont une lacune de 1677 à 1681.

très-bien le vendredi, si bien, que chacun chantait victoire. « Dans cet état, écrit Mme de Sévigné le 17 mars, hier à six heures, il tourna à la mort. Tout d'un coup, les redoublements de fièvre, l'oppression, les rêveries; en un mot, la goutte l'étrangla traîtreusement. » L'agonie dura peu, et à minuit il expirait entre les bras de Bossuet. M. de Marcillac en éprouva une douleur indescriptible : « Cependant, ma fille, il retrouvera le roi et la cour, toute sa famille se retrouvera à sa place; mais où Mme de la Fayette retrouvera-t-elle un tel ami, une telle société, une pareille douceur, un agrément, une confiance, une considération pour elle et pour son fils? Elle est infirme, elle est toujours dans sa chambre, elle ne court pas les rues. M. de la Rochefoucauld étoit sédentaire aussi; cet état les rendoit nécessaires l'un à l'autre, et rien ne pouvoit être comparé à la confiance et aux charmes de leur amitié. » Pour Mme de Sévigné, ce fut aussi une perte véritable : nous avons vu comment elle aimait et estimait M. de la Rochefoucauld, et puis elle éprouvait un grand plaisir à parler des intérêts de sa fille avec le duc, « qui s'en occupoit fort obligeamment. »

XV

Le 20 mars, on emporta le corps du duc à Verteuil : M. de Marcillac l'accompagna, « mettant en honneur toute la tendresse des enfants, » puis il revint avant la fin du mois par ordre du roi reprendre son service. Il voulait conserver encore quelque temps son nom et laisser « refroidir » celui de la Rochefoucauld, mais « le public n'a jamais voulu. » Du reste il paraît que les regrets furent d'une touchante unanimité, bien de nature à faire apprécier l'illustre défunt plus favorablement que ne l'ont fait la plupart de ses historiens. « Jamais un homme n'a été si bien pleuré, dit Mme de Sévigné, Gourville a couronné

tous ses fidèles services dans cette occasion: il est estimable et adorable, par ce côté-là de son cœur, au delà de ce que j'ai jamais vu. » Elle nous apprend aussi que le duc de Bourbon le pleura, et quelques jours après revenant, comme elle le faisait dans chacune de ses lettres, sur ce triste sujet, elle rappelle la soirée qu'elle passa chez Mme de la Fayette pendant que le duc se mourait : « je n'ai jamais vu tant de larmes, ni une douleur plus tendre et plus vraie : il étoit impossible de n'être pas comme eux ; ils disoient des choses à fendre le cœur.[1] »

Il y avait alors un peu plus d'un an que la mort avait frappé celle qui avait eu une si grande influence sur la carrière de M. de la Rochefoucauld : Mme la duchesse de Longueville était morte le 15 avril 1679. Son oraison funèbre fut prononcée, le 11 avril 1680, par Mgr de Roquette, évêque d'Autun, aux Carmélites, et Mme de Sévigné fut à la cérémonie où elle remarqua parmi l'assistance, Mme de la Fayette tout en larmes, « parce qu'il lui étoit tombé sous la main de l'écriture de M. de la Rochefoucauld ; » Mesdemoiselles de la Rochefoucauld « qui pleuroient leur père à l'oraison funèbre de Mme de Longueville, » M. de Marcillac. « Ils sont morts dans la même année, ajoute Mme de Sévigné, il y avoit bien à rêver sur ces deux noms[2]. »

1. Lettre du 29 mars.

2. M. de la Rochefoucauld parle de Mme de Longueville dans une lettre adressée à Mme de Sablé, de la Tesne, le 21 juin 1662, à propos des plaintes formulées par la duchesse au sujet de la publication des *Mémoires*. « J'étois assez persuadé, dit-il, pour justifier votre silence, mais je ne croyois pas que vous voulussiez en même temps me reprocher de manquer de soin pour vous, et de curiosité pour savoir l'état où vous avez trouvé *la personne* que vous avez vue depuis peu. On m'en a dit des choses si différentes sur les sentiments qu'elle a pour moi, que j'avoue que vous m'obligerez sensiblement de me dire sans façon ce que vous en avez remarqué, car à vous parler franchement, je ne puis comprendre qu'une personne qui donne tous les jours des marques d'une piété si extraordinaire, ait mieux aimé prendre le parti de se plaindre de moi avec aigreur, et de m'accuser d'avoir fait cet ouvrage

M. de la Rochefoucauld avait épousé Mlle de Vivonne, et bien qu'il en ait eu huit enfants, on ne trouve que trois ou quatre mentions d'elle dans tout ce qu'il a laissé; c'est notamment dans des lettres écrites à Esprit, et où il lui donne des nouvelles de la fièvre quarte dont Mme de la Rochefoucauld était atteinte vers 1660: elle mourut en 1670. Voici quels furent ces huit enfants.

1. François VII, qui continua la lignée.

2. Charles, chevalier de Malte, né le 29 septembre 1635; abbé de Molesme par cession du prince de Conti, mort le 19 novembre 1692.

3. Marie Catherine, Mlle de la Rochefoucauld, née le 22 février 1637, morte le 5 octobre 1711, enterrée à Sainte-Geneviève, église à laquelle elle laissa un legs considérable, comme à la ville de la Rochefoucauld pour les écoles et l'hôpital.

4. Henriette, Mlle de Marcillac, née le 15 juillet 1636, morte le 9 novembre 1721, laissant ses biens à ses domestiques, sauf quelques legs aux pauvres.

5. Françoise, Mlle de Danville, née le 9 août 1641, morte le 22 mars 1708.

6. Henry Achille, chevalier de Malte, né le 8 décembre 1642, abbé de Fontfroide, de Beauport, de la Chaise-Dieu en 1687, mort le 19 mars 1698.

7. Jean-Baptiste, chevalier de la Rochefoucauld, né le 19 août 1646, enseigne au régiment du roi, le 16 octobre 1666, lieutenant le mois suivant. Tué au passage du Rhin.

8. Alexandre, dit l'abbé de Verteuil, abbé de Beauport et de Molesme par cession de son frère, prieur de

qu'elle connoît bien que je n'ai pas fait, que d'ajouter foi au témoignage que vous lui en avez rendu. Ce que je vous en dis ne changera rien à la conduite respectueuse que je me suis imposée sur son sujet, mais je voudrois bien savoir par une personne qui voit les replis du cœur comme vous, quels sont ses véritables sentiments pour moi : je veux dire si elle a cessé de me haïr par dévotion, ou par lassitude, ou pour avoir connu que je n'ai pas eu tout le tort qu'elle avoit cru. »

Bonne-Nouvelle à Rouen; né le 10 août 1655, mort le 17 mai 1721.

François VII de la Rochefoucauld, né le 15 juin ou juillet 1634, fut duc de la Rochefoucauld, de la Roche-Guyon et de Liancourt, pair de France, marquis de Guercheville et baron de Verteuil, grand veneur de France, grand maître de la garde-robe. Il mourut le 11 janvier 1714[1]. La descendance mâle de l'illustre auteur des *Maximes* s'éteignit à son arrière-petit-fils, Alexandre qui ne laissa que deux filles, Nicolle et Marie; mais celles-ci épousèrent les deux frères, MM. de la Rochefoucauld-Roucy-Roye, descendants du bisaïeul de François VI, duc de la Rochefoucauld. L'aîné, créé duc de Damville en 1732, n'eut qu'un fils, duc de la Rochefoucauld, massacré à Gisors en 1792, sans laisser d'enfants de Mlle de Rohan-Chabot, qui se remaria avec le comte de Castellane; le second, créé duc d'Estissac, eut pour petit-fils le duc de Liancourt, le célèbre philanthrope, mort pair de France en 1827 : il était l'aïeul du duc actuel de la Rochefoucauld, chef de cette noble race[2].

1. Il avait épousé, comme nous l'avons vu, le 13 novembre 1659, Jeanne Charlotte du Plessis-Liancourt, fille de Henry du Plessis, comte de la Roche-Guyon, premier gentilhomme de la chambre, et d'Élisabeth de Lannoy, petite-fille et héritière de Roger du Plessis, duc de la Roche-Guyon, marquis de Liancourt : elle mourut le 1er août 1674. M. de La Rochefoucauld en parle dans les termes les plus affectueux : « tout de bon, il n'y a jamais eu une meilleure et plus commode personne ; elle est aussi enfant presque que quand elle a eu l'honneur de vous voir, mais avec cela, elle a de l'esprit, de la douceur et une complaisance admirable. » (A Mme de Sablé, 21 juin 1662.) « J'ai tout de bon ici, écrit-il de Verteuil à M. Esprit, des occupations plus agréables que vous n'aviez cru, et ma belle-fille est la plus aimable petite créature qui se puisse voir. »

2. François Ier de la Rochefoucauld, quadrisaïeul de l'auteur des *Maximes*, eut un second fils nommé Louis, qui forma la branche des seigneurs de Montendre et marquis de Surgères, devenus à la fin du siècle dernier grands d'Espagne et ducs de Doudeauville, par mariage avec Mlle le Tellier de Louvois de Montmirail : la sœur du chef actuel de cette branche a épousé le marquis de Chapt de Rastignac et sa fille s'est

Avant de terminer cette étude, nous devons dire quelques mots de Mme de la Fayette. Sa douleur fut profonde et rien ne put la guérir. Mme de Sévigné le déplore dans presque toutes ses lettres: « Tout se consolera, hormis elle, » et encore, « cette pauvre femme ne peut serrer la file de manière à remplir cette place. » Du reste, elle ne chercha même pas à remplacer cette amitié de vingt-cinq années sans un seul nuage. Elle vécut cependant encore treize ans au milieu de souffrances aussi cruelles que variées. Sans doute pour se distraire en songeant à la *princesse de Clèves*, composée dans une si douce intimité, elle travailla et écrivit pendant cette période *La comtesse de Tende* et les *Mémoires de la cour de France pour* 1688 *et* 1689. Du reste jamais on n'accusa l'affection qui unit si longtemps Mlle de la Fayette et M. de la Rochefoucauld. « Il vit fort honnêtement avec Mlle de la Fayette, écrit Mlle de Scudéry à Bussy, le 6 décembre 1675; il n'y paroît que de l'amitié; enfin la crainte de Dieu de part et d'autre, et peut-être aussi la politique, a coupé les ailes à l'amour. Elle est sa favorite et sa première amie. Rien n'est plus heureux pour elle que cela, ni plus honnête pour lui. » Bussy répondait, le 9 du même moi : « Pour moi, je vous maintiens qu'il y a toujours de l'amour, » mais sans insister, ni paraître donner un mauvais sens à ces paroles. Elle s'était aussi, depuis la mort du duc, tournée avec ardeur vers la religion et avait pris le fameux père Du Guet pour directeur; liée avec les amis de Port-Royal, elle sut demeurer cependant en dehors de leur

unie au duc de la Rochefoucauld et de Liancourt, aujourd'hui vivant. Une autre branche, dite de la Rochefoucauld, comtes de Bayers, subsiste encore, détachée dès le XIVe siècle du tronc principal. Enfin la branche aînée a formé un rameau, dit d'Estissac, dont le chef avait obtenu du gouvernement de juillet le titre non héréditaire de duc d'Estissac qui appartient au seul chef de la maison, lequel réunit aujourd'hui les titres de duc de la Rochefoucauld, de Liancourt, d'Estissac, de la Roche-Guyon, de Damville et de prince de Marcillac.

exagération regrettable. Elle mourut, vraiment saintement, le 3 juin 1693.

Je terminerai en relatant ici la description que Ménage nous trace d'une chambre toute dorée, grande comme une table, que Mme de Thiange donna, en 1675, au duc du Maine: « Au-dessus de la porte il y avait écrit en grosses lettres: *Chambre des sublimes*. Au-dedans un lit et un balustre, avec un grand fauteuil dans lequel étoit assis M. le duc du Maine fait en cire, fort ressemblant. Auprès de lui M. de la Rochefoucauld, auquel il donnoit des vers pour les examiner. Autour du fauteuil, M. de Marcillac et M. Bossuet, alors évêque de Condom. A l'autre bout de l'alcôve, Mme de Thiange et Mme de la Fayette lisoient des vers ensemble. Au-dehors du balustre, Despréaux avec une fourche empêchoit sept ou huit méchants poëtes d'entrer. Racine étoit auprès de Despréaux et tout à côté la Fontaine, auquel il faisoit signe d'avancer. Toutes les figures étoient de cire, en petit et chacun de ceux qu'elles représentoient avoit donné la sienne. » N'est-ce pas le tableau de la seconde partie de l'existence de M. de la Rochefoucauld, l'aperçu de sa vie intime et comme le croquis de son salon?

M. de la Rochefoucauld fit brûler tous ses papiers au commencement de sa dernière maladie. « Je voudrois bien voir les remarques qu'il a laissées, écrit Bussy-Rabutin au marquis de Trichasteau, le 1er avril 1680. Il a bien fait de brûler ses papiers si cela lui pouvoit faire de l'embarras dans l'autre monde, mais je crois que celui-ci a perdu d'agréables amusements. »

XVI

Il me resterait à donner un portrait de M. de la Rochefoucauld, mais je ne crois pouvoir mieux faire que placer ici celui que le duc a tracé lui-même pour le recueil de Mlle de Montpensier en 1658.

« Je suis d'une taille médiocre, libre et bien proportionnée[1]. J'ai le teint brun, mais assez uni; le front élevé et d'une raisonnable grandeur; les yeux noirs, petits et enfoncés; et les sourcils noirs et épais, mais bien tournés. Je serois fort empêché de dire de quelle sorte j'ai le nez fait; car il n'est ni camus, ni aquilin, ni gros, ni pointu, au moins à ce que je crois: tout ce que je sais, c'est qu'il est plutôt grand que petit, et qu'il descend un peu trop bas. J'ai la bouche grande, et les lèvres assez rouges d'ordinaire, et ni bien ni mal taillées. J'ai les dents blanches et passablement bien rangées. On m'a dit autrefois que j'avois un peu trop de menton: je viens de me regarder dans le miroir pour savoir ce qui en est, et je ne sais pas trop bien qu'en juger. Pour le tour du visage, je l'ai ou carré ou en ovale; lequel des deux, il me seroit fort difficile de le dire. J'ai les cheveux noirs, naturellement frisés, et avec cela assez épais et assez longs pour pouvoir prétendre en belle tête.

« J'ai quelque chose de chagrin et de fier dans la mine, cela fait croire à la plupart des gens que je suis méprisant, quoique je ne le sois point du tout. J'ai l'action fort aisée et même un peu trop, et jusqu'à faire beaucoup de gestes en parlant.

« Voilà naïvement comme je pense que je suis fait au dehors, et l'on trouvera, je crois, que ce que je pense de moi là-dessus, n'est pas fort éloigné de ce qui en est. J'en userai avec la même fidélité dans ce qui me reste à faire de mon portrait; car je me suis assez étudié pour me bien connoître, et je ne manquerai ni d'assurance pour dire librement ce que je puis avoir de bonnes qualités, ni de sincérité pour avouer franchement ce que j'ai de défauts.

« Premièrement, pour parler de mon humeur, je suis

1. Mme de Maintenon dit : « Il avoit la physionomie heureuse, l'air grand, beaucoup d'esprit et peu de savoir. »

mélancolique, et je le suis à un point que, depuis trois ou quatre ans, à peine m'a-t-on vu rire trois ou quatre fois. J'aurois cependant, ce me semble, une mélancolie assez supportable et assez douce, si je n'en avois point d'autre que celle qui me vient de mon tempérament; mais il m'en vient tant d'ailleurs, et ce qui m'en vient me remplit de telle sorte l'imagination, et m'occupe si fort l'esprit, que la plupart du temps, ou je rêve sans dire mot, ou je n'ai presque point d'attache à ce que je dis. Je suis fort resserré avec ceux que je ne connois pas, et je ne suis pas même extrêmement ouvert avec la plupart de ceux que je connois. C'est un défaut, je le sais bien, et je ne négligerai rien pour m'en corriger; mais comme un certain air sombre que j'ai dans le visage contribue à me faire passer encore plus réservé que je ne le suis, et qu'il n'est pas en notre pouvoir de nous défaire d'un méchant air qui nous vient de la disposition naturelle des traits, je pense qu'après m'être corrigé au dedans, il ne laissera pas de me demeurer toujours de mauvaises marques au dehors.

« J'ai de l'esprit, et je ne fais point difficulté de le dire; car à quoi bon façonner là-dessus? Tant biaiser et tant apporter d'adoucissement pour dire les avantages que l'on a, c'est, ce me semble, cacher un peu de vanité sous une modestie apparente, et se servir d'une manière bien adroite pour faire croire de soi beaucoup plus de bien que l'on n'en dit[1]. Pour moi, je suis content qu'on ne me croie ni plus beau que je me fais, ni de meilleure humeur que je me dépeins, ni plus spirituel et plus raisonnable que je le suis. J'ai donc de l'esprit, encore une fois, mais un es-

1. La Harpe a dit dans *Mélanée :*

L'excès de modestie est un excès d'orgueil,

Et la Rochefoucauld lui-même a rapporté cette pensée dans sa CXLIX[e] maxime.

prit que la mélancolie gâte; car encore que je possède assez bien ma langue, que j'aie la mémoire heureuse, et que je ne pense pas les choses fort confusément, j'ai pourtant une si forte application à mon chagrin, que souvent j'exprime assez mal ce que je veux dire.

« La conversation des honnêtes gens est un des plaisirs qui me touchent le plus[1]. J'aime qu'elle soit sérieuse, et que la morale en fasse la plus grande partie. Cependant je sais la goûter aussi lorsqu'elle est enjouée; et si je ne dis pas beaucoup de petites choses pour rire, ce n'est pas du moins que je ne connoisse pas ce que valent les bagatelles bien dites, et que je ne trouve fort divertissante cette manière de badiner, où il y a certains esprits prompts et aisés qui réussissent si bien. J'écris bien en prose, je fais bien en vers; et si j'étois sensible à la gloire qui vient de ce côté-là, je pense qu'avec peu de travail je pourrois m'acquérir assez de réputation.

« J'aime la lecture, en général; celle où il se trouve quelque chose qui peut façonner l'esprit et fortifier l'âme, est celle que j'aime le plus. Surtout j'ai une extrême satisfaction à lire avec une personne d'esprit; car, de cette sorte, on réfléchit à tout moment sur ce que l'on lit; et des réflexions que l'on fait, il se forme une conversation la plus agréable du monde et la plus utile.

« Je juge assez bien des ouvrages de vers et de prose que l'on me montre, mais j'en dis peut-être mon sentiment avec un peu trop de liberté. Ce qu'il y a encore de mal en moi, c'est que j'ai quelquefois une délicatesse trop scrupuleuse et une critique trop sévère. Je ne hais pas entendre disputer, et souvent aussi je me mêle assez volontiers dans la dispute; mais je soutiens d'ordinaire mon

1. Tous les contemporains sont unanimes pour reconnaître que M. de la Rochefoucauld était un des hommes qui causaient le mieux (Sainte-Beuve).

opinion avec trop de chaleur; et lorsqu'on défend un parti injuste contre moi, quelquefois, à force de me passionner pour la raison, je deviens moi-même fort peu raisonnable.

« J'ai les sentiments vertueux, les inclinations belles, et une si forte envie d'être tout à fait honnête homme, que mes amis ne sauroient me faire un plus grand plaisir que de m'avertir sincèrement de mes défauts. Ceux qui me connoissent un peu particulièrement, et qui ont eu la bonté de me donner quelquefois des avis là-dessus, savent que je les ai toujours reçus avec toute la joie imaginable et toute la soumission d'esprit que l'on sauroit désirer.

« J'ai toutes les passions assez douces et assez réglées: on ne m'a presque jamais vu en colère, et je n'ai jamais eu de haine pour personne. Je ne suis pas pourtant incapable de me venger, si l'on m'avoit offensé, et qu'il y allât de mon honneur à me ressentir de l'injure qu'on m'auroit faite. Au contraire, je suis assuré que le devoir feroit si bien en moi l'office de la haine, que je poursuivrois ma vengeance avec encore plus de vigueur qu'un autre.

« L'ambition ne me travaille point. Je ne crains guère de choses, et ne crains aucunement la mort. Je suis peu sensible à la pitié, et je voudrois ne l'y être point du tout. Cependant il n'est rien que je ne fisse pour le soulagement d'une personne affligée, et je crois effectivement que l'on doit tout faire, jusqu'à lui témoigner même beaucoup de compassion de son mal; car les misérables sont si sots, que cela leur fait le plus grand bien du monde: mais je tiens aussi qu'il faut se contenter d'en témoigner, et se garder soigneusement d'en avoir. C'est une passion qui n'est bonne à rien au dedans d'une âme bien faite, qui ne sert qu'à affoiblir le cœur, et qu'on doit laisser au peuple, qui, n'exécutant jamais rien par raison, a besoin de passions pour le porter à faire les choses.

« J'aime mes amis, et je les aime d'une façon que je ne balancerois pas un moment à sacrifier mes intérêts aux leurs. J'ai de la condescendance pour eux; je souffre patiemment leurs mauvaises humeurs: seulement je ne leur fais pas beaucoup de caresses, et je n'ai pas non plus de grandes inquiétudes en leur absence[1].

« J'ai naturellement fort peu de curiosité pour la plus grande partie de tout ce qui en donne aux autres gens. Je suis fort secret, et j'ai moins de difficulté que personne à taire ce qu'on me dit en confidence. Je suis extrêmement régulier à ma parole; je n'y manque jamais, de quelque conséquence que puisse être ce que j'ai promis ; et je m'en suis fait toute ma vie une loi indispensable.

« J'ai une civilité fort exacte parmi les femmes, et je ne crois pas avoir jamais rien dit devant elles qui leur ait pu faire de la peine. Quand elles ont l'esprit bien fait, j'aime mieux leur conversation que celle des hommes[2] : on y trouve une certaine douceur qui ne se rencontre point parmi nous; et il me semhle, outre cela, qu'elles s'expliquent avec plus de netteté, et qu'elles donnent un tour plus agréable aux choses qu'elles disent. Pour galant, je l'ai été un peu autrefois; présentement je ne le suis plus, quelque jeune que je sois. J'ai renoncé aux fleurettes, et je m'étonne seulement de ce qu'il y a encore tant d'honnêtes gens qui s'occupent à en débiter.

« J'approuve extrêmement les belles passions; elles marquent la grandeur de l'âme: et quoique dans les inquiétudes qu'elles donnent, il y ait quelque chose de contraire à la sévère sagesse, elles s'accommodent si bien d'ailleurs avec la plus austère vertu, que je crois qu'on ne les sau-

1. « Ne croyez pas que je vous oublie jamais, écrit M. de la Rochefoucauld, le 20 août 1667, à M. de Guitaud. Ce n'est pas pour être meilleur que les autres que je vous dis ceci, mais parce que je ne serai jamais assez heureux pour que la tête me tourne. »

2. Voir maxime CCCXL.

roit condamner avec justice. Moi, qui connois tout ce qu'il y a de délicat et de fort dans les grands sentiments de l'amour, si jamais je viens à aimer, ce sera assurément de cette sorte; mais de la façon dont je suis, je ne crois pas que cette connoissance que j'ai me passe jamais de l'esprit au cœur. »

De son côté le cardinal de Retz apprécie en ces termes le caractère du duc de la Rochefoucauld, et il est curieux de lire ce jugement en somme assez peu défavorable, quand on pense à l'animosité dont devait être animé le coadjuteur: « Il y a toujours eu, dit-il, du *je ne sais quoi* en M. de la Rochefoucauld. Il a voulu se mêler d'intrigues dès son enfance, et en un temps où il ne sentoit pas les petits intérêts qui n'ont jamais été son foible, et où il ne connoissoit pas les grands, qui d'un autre sens n'ont pas été son fort. Il n'a jamais été capable d'aucunes affaires, et je ne sais pourquoi; car il avoit des qualités qui eussent suppléé à toutes celles qu'il n'avoit pas. Sa vue n'étoit pas assez étendue, et il ne voyoit pas même tout ensemble ce qui étoit à sa portée; mais son bon sens, très-bon dans la spéculation, joint à sa douceur, à son insinuation et à sa facilité de mœurs qui est admirable, devoit récompenser plus qu'il n'a fait le défaut de sa pénétration. Il a toujours eu une irrésolution habituelle; mais je ne sais même pas à quoi attribuer cette irrésolution. Elle n'a pu venir en lui de la fécondité de son imagination, qui n'est rien moins que vive. Je ne la puis donner à la stérilité de son jugement; car quoiqu'il ne l'ait pas exquis dans l'action, il a un bon fonds de raison. Nous voyons les effets de cette irrésolution, quoique nous n'en connoissions pas la cause. Il n'a jamais été guerrier quoiqu'il fût très-soldat. Il n'a jamais été par lui-même bon courtisan, quoiqu'il ait eu bonne intention de l'être. Il n'a jamais été bon homme de parti, quoique toute sa vie il y ait été engagé. Cet air de honte et de timidité que vous lui voyez dans la vie civile, s'étoit tourné

dans les affaires en air d'apologie. Il croyoit toujours en avoir besoin; ce qui, joint à ses *Maximes*, qui ne marquent pas assez de foi à la vertu, et à sa pratique, qui a toujours été à sortir des affaires avec autant d'impatience qu'il y étoit entré, me fait conclure qu'il eût beaucoup mieux fait de se connoître et de se réduire à passer, comme il eût pu, pour le courtisan le plus poli et le plus honnête homme, à l'égard de la vie commune, qui eût paru dans son siècle. »

Segrais juge très-favorablement M. de la Rochefoucauld; on le verra d'après ces passages pris dans ses *Œuvres diverses :*

« M. de la Rochefoucauld n'avoit pas estudié, mais il avoit un bon sens merveilleux et il savoit parfaitement bien le monde.

« Il étoit l'homme du monde le plus poli, qui savoit garder toutes les bienséances et surtout qui ne louoit jamais.

« Il disoit sur le jeune Longueville qu'il n'avoit rien de ce que les autres courtisans avoient de trop; entendant parler de la hardiesse que les courtisans ont à se prôner eux-mêmes et à demander des faveurs et des grâces.

« Il disoit que la soumission et les bassesses que les seigneurs de la cour font auprès des ministres qui ne sont pas de leur rang, sont des lâchetés de gens de cœur.

« Il est outré sur le fait de l'amour-propre, quand il prétend qu'on fait tout par rapport à soi-même et rien par rapport aux autres.

« M. de la Rochefoucauld auroit bien mieux réussi que M. de Montausier. Monseigneur auroit appris tout ce qu'un prince comme lui devoit apprendre, seulement en le regardant. Il étoit doux, complaisant, agréable et insinuant, et il n'avoit pas cet air de décision et d'autorité qu'avoit M. de Montausier....

« Il ne contestoit jamais, mais disoit simplement : Monsieur, vous êtes de ce sentiment-là et moi je suis d'un autre.

« Il me forçoit à garder ses manuscrits pendant cinq et six semaines pour bien les revoir et lui indiquer les corrections à faire[1], en ayant bien le temps de juger du tour des pensées et de l'arrangement des paroles. »

Senac de Meilhan a dit : « M. de la Rochefoucauld est peut-être un peu suspect; il est comme les médecins qui, dans toutes les maladies, voient ce qu'ils ont le plus particulièrement étudié; mais enfin il a des traits de lumières qui pénètrent jusqu'au fond du cœur, et je lui dois une partie de mes connaissances. »

XVII

Je relaterai maintenant ici les jugements que deux éminents écrivains, tous deux connaisseurs émérites du dix-septième siècle, MM. Cousin et Sainte-Beuve, ont tracés du duc de la Rochefoucauld. D'abord, par ordre de date, M. Sainte-Beuve :

« Ce fut à lui le terme de ses actives erreurs (sa blessure à la bataille du faubourg Saint-Antoine). Il a près de quarante ans; la goutte le tient déjà, et le voilà presque aveugle. Il retombe dans la vie privée et s'enfonce dans le fauteuil pour n'en plus sortir. Ses amis empressés l'entourent et Mme de Sablé est aux petits soins. L'honnête homme accompli commence et la moralité se déclare.

« M. de la Rochefoucauld va nous paraître tout sage du moment qu'il est tout désintéressé. Ainsi des hommes; sagesse d'un côté et action de l'autre. Le bon sens est au comble quand on n'a plus qu'à juger ceux qui n'en ont pas.

« Le *je ne sais quoi* dont Retz cherchait l'explication en M. de la Rochefoucauld se réduit à ceci, autant que j'ose le préciser : c'est que sa vocation propre consistait à être

1. Segrais savait toutes les *Maximes* par cœur. Il nous apprend que c'est par allusion à Despréaux et à Racine que le duc a dit : « C'est de la pauvreté de n'avoir qu'une sorte d'esprit. »

observateur et écrivain. Ce fut la fin à quoi lui servit tout le reste. Avec ses diverses qualités essayées de guerrier, de politique, de courtisan, il n'était dans aucune tout entier; il y avait toujours un coin essentiel de sa nature qui se dérobait et qui déplaçait l'équilibre. Sa nature, sans qu'alors il s'en doutât, avait son arrière-pensée dans toutes ses entreprises : cette arrière-pensée était d'y réfléchir quand ce serait passé. Toutes les aventures devaient finir chez lui, non comme la Fronde par des chansons, mais par des maximes; une moquerie aussi, grave et couverte. Ce qui semblait un débris ramassé par l'expérience après le naufrage, composa le vrai centre enfin trouvé de sa vie.

« Un léger signe très-singulier me paraît encore indiquer en M. de la Rochefoucauld cette destination expresse de sa nature. Pour un homme de tant de monde, il avait (Retz nous le dit) un air de honte et de timidité dans la vie civile. Huet (dans ses *Mémoires*) nous le montre tellement embarrassé en public, que, s'il avait eu à parler *d'office* devant un cercle de six ou sept personnes, le cœur lui aurait failli. L'effroi de la solennelle harangue l'empêcha toujours d'être de l'Académie française. Nicole était ainsi, et n'aurait pu prêcher, ni soutenir une thèse. Un des traits du moraliste est dans cette observation à la dérobée, dans cette causerie à mi-voix. Montesquieu dit quelque part que s'il avait été forcé de vivre en professant, il n'aurait pu. Combien l'on conçoit cela de moralistes, surtout comme la Rochefoucauld, Nicole ou la Bruyère. Les *Maximes* sont de ces choses qui ne s'enseignent pas; les réciter devant six personnes, c'est déjà trop. On n'accorde à l'auteur qu'il a raison que dans le tête-à-tête. A l'homme en masse, il faut plutôt du Jean-Jacques ou du Lamennais[1]. »

1. Segrais nous raconte cette anecdote : « M. de la Rochefoucauld

Voici maintenant ce que dit M. Cousin dans son *Histoire de Mme de Sablé :*

« Je ne m'en défends pas. Je n'aime pas la Rochefoucauld : je veux dire l'homme et le philosophe; mais je mets très-haut l'écrivain. Sans doute, comme on a pu le voir dans les passages analogues que nous avons cités de l'un et de l'autre, la Rochefoucauld pâlit devant Pascal; mais Pascal, c'est un grand esprit inspiré par un grand cœur et servi par un art consommé. Au-dessous, la Rochefoucauld a encore une belle place; son vrai rival, celui avec lequel il a des rapports de tout genre, c'est le cardinal de Retz. Peut-être la nature avait-elle plus fait pour Retz : elle lui avait donné autant d'esprit, plus d'imagination, de force, d'étendue.... Retz voulait seulement amuser Mme de Caumartin et se divertir lui-même dans sa retraite de Commercy, et s'il regardait aussi le public et la postérité, c'était d'un regard détourné et lointain, tandis que la Rochefoucauld, après avoir commencé à écrire par occasion, par complaisance même, pour faire sa cour à Mme de Sablé, peu à peu enhardi par ses succès de société, s'en proposa de plus grands, et songea à paraître devant le public. Là est le trait particulier de la Rochefoucauld, qui le distingue entièrement de Retz, de ces grands seigneurs et de ces grandes dames, dont Mme de Sévigné savait deviner tous les représentants les plus illustres, qui avaient tant d'esprit et écrivaient si

étoit l'homme du monde le plus poli, qui savoit garder toutes les bienséances, et surtout qui ne se louoit jamais. M. de Roquelaure et M. de Miossens avoient beaucoup d'esprit, mais ils se louoient incessamment : ils avoient un grand parti, M. de la Rochefoucauld disoit en parlant d'eux, bien loin pourtant de sa pensée : « Je me repens de la loi que je me suis imposée de ne me pas louer : j'aurois beaucoup plus de sectateurs si je le faisois. Voyez M. de Roquelaure et M. de Miossens qui parlent deux heures de suite devant une vingtaine de personnes et se vantent toujours; il n'y en a que deux ou trois qui ne peuvent les souffrir et les dix-sept autres les applaudissent et les regardent comme des gens qui n'ont point leurs semblables. »

bien sans en faire profession, et sans songer à se faire imprimer, au moins de leur vivant. Grâce à sa liaison avec Segrais et avec Mme de la Fayette, qui elle-même était un auteur, la Rochefoucauld a su qu'il y a un art d'écrire, et il s'est exercé dans cet art. A peu près vers 1660, il est devenu homme de lettres, bien entendu en mettant tout son soin à ne le pas paraître. Il avait infiniment d'esprit et d'agrément dans l'esprit, et il y joignait la délicatesse et le goût. Dans le monde où il vivait, entre Condé et sa sœur, entre Retz et la Palatine, chez Mademoiselle et même chez Mme de Sablé, le ton du grand seigneur devait dominer. On lui savait gré de la malice, de la vivacité, de la grâce de ses pensées et de son style, pourvu que l'air aisé et une certaine négligence de grand goût, y fussent toujours, sans quoi on eût trouvé qu'il dérogeait. Aussi M. le duc de la Rochefoucauld se donne-t-il l'air de produire tout ce qu'il fait sans nul effort et sans mettre enseigne, comme dit Pascal, en honnête homme et nullement en homme du métier, et pourtant il l'est. Il porte le soin du bon style jusqu'au raffinement, et ce travail secret qui ne se sent pas, l'a conduit à une perfection que son rival a trop souvent manquée. La Rochefoucauld était scrupuleux et réfléchi jusqu'à l'irrésolution en toutes choses. Il n'avait pas de ces instincts puissants qui poussent malgré eux certains hommes. Il se battait bien par honneur, mais il n'a jamais eu aucune des inspirations de l'homme de guerre. Cette grande passion qui, dit-on, l'entraîna dans la Fronde, commença, c'est lui-même qui nous l'apprend, par un calcul, par la considération des avantages qu'il pourrait tirer de cette liaison pour sa fortune, en gagnant le frère par la sœur. Il n'était pas non plus un véritable homme de parti, n'ayant ni la fermeté d'esprit ni la constance nécessaires, entrant aisément dans une affaire, en sortant de même, s'étant mêlé d'intrigues dès l'enfance,

dit de Retz, sans en avoir poussé aucune à fond, ne s'attachant à rien fortement et cherchant toujours son intérêt au milieu de tous les mouvements contraires. »

XVIII

On a dit beaucoup de mal de M. de la Rochefoucauld à cause de ses *Maximes*[1]; on les a présentées comme l'œuvre d'un esprit égoïste, blasé, froidement hostile à l'humanité et qui avait pris l'espèce humaine en haine. On a voulu absolument établir entre les *Maximes* et la vie de leur auteur un parallèle étroit, et en tirer des traits significatifs. Pour moi, comme je l'ai déjà dit, je n'hésite pas à considérer M. de la Rochefoucauld comme un ami un peu outré du paradoxe. Et comment expliquer autrement le concert unanime de ses contemporains à reconnaître et à proclamer la bonté de son cœur, son affection pour la reine, cette touchante amitié qui le lia pendant vingt-cinq ans à Mme de la Fayette? Est-ce donc un cœur sec et sceptique que celui qui demeure le même pendant le quart d'un siècle pour une amie, sans qu'aucun lien l'attache à elle et qui ne s'en sépare que parce que la mort le frappe? Et d'abord la Rochefoucauld commence à écrire ses *Maximes* pour faire comme ceux qui composaient la société au

1. Nous avons cité les cinq éditions données du vivant de l'auteur. Depuis elles ont été bien souvent réimprimées, mais toujours avec une rare infidélité. Suard en donna une dont le véritable auteur est, à ce qu'il paraît, le duc de la Rochefoucauld, en 1678; elle a servi de modèle à toutes celles qui ont suivi jusqu'en 1822, mais en ajoutant vingt-quatre maximes supprimées par le duc, en en défigurant plus du double et se permettant des corrections. En 1789, Brossier donna à son tour une édition conforme à celle de 1678, mais avec nombre de négligences. Aimé Martin en 1822 reproduisit l'exemplaire de 1678 très-fidèlement. M. Duplessis à fait de même, en y joignant d'excellentes notes dans la collection elzévirienne, en 1851. M. Gilbert en prépare une en ce moment pour la grande *Collection des classiques français*, et celle-ci sera certainement un monument définitif à la gloire du duc de la Rochefoucauld.

milieu de laquelle il vivait; il s'aperçut vite qu'il réussissait et il se mit à en faire, par goût, comme il arrive pour toutes les choses dans lesquelles on excelle. Il aura sans doute soutenu quelque thèse bien paradoxale sur la perversité ou l'égoïsme humain, dans le salon de Mme de Sablé, il aura écrit des sentences en ce sens. Accueillis avec faveur, quoique très-critiqués naturellement, ces jeux d'esprit créèrent au duc comme une spécialité; il s'y arrêta et composa ce petit livre si célèbre et qu'on commenta si injustement contre lui[1].

On a exploité contre M. de la Rochefoucauld sa fameuse maxime sur l'amour. Mais qu'on examine donc sa vie; elle se divise en quatre périodes et chaque période est dominée par une femme : d'abord Mme de Chevreuse pour laquelle il alla jusqu'à se compromettre et dont il fut assez mal récompensé, ce semble, pour concevoir dès ce moment une fâcheuse idée de la fidélité féminine; puis Mme de Longueville, qui, après avoir obtenu le sacrifice absolu de son amant, le trompe tristement; puis la marquise de Sablé, et enfin Mme de la Fayette; « l'une amie, moraliste et causeuse, l'autre revenant sans y viser à l'héroïne par une tendresse tempérée de raison, repassant, mêlant les nuances, et les enchantant comme dans un dernier soleil[2]. » Peut-on dire avec sincérité qu'il n'a pas aimé, lui dont Mlle d'Aumale disait : « Je ne connois rien de meilleur que M. de la Rochefoucauld, et, selon moi, c'est tout dire. » Et enfin pourquoi toujours passer sous silence cette curieuse lettre dans laquelle le chevalier de Méré raconte à une dame inconnue une longue

1. M. Sainte-Beuve dans sa préface de l'édition des *Maximes* de la bibliothèque elzévirienne, n'hésite pas à reconnaître qu'il y a eu certainement « un peu de gageure » dans la composition de ce livre et il ajoute : « l'homme du monde, le philosophe, l'homme qui joue aux maximes se confondent en lui. »

2. Sainte-Beuve, *Portrait de M. de la Rochefoucauld.*

conversation philosophique qu'il eut avec M. de la Rochefoucauld, et dans laquelle celui-ci ne nie nullement l'excellence de l'amour, seulement il y voit quelque chose de plus : « Je trouve aussi, dit-il, que ces plaisirs sensuels sont grossiers, sujets au dégoût et pas trop à rechercher, à moins que ceux de l'esprit ne s'y mêlent. Le plus sensible est celui de l'amour; mais il passe vite si l'esprit n'est pas de la partie. »

Maintenant qu'après avoir vécu au milieu des révolutions perpétuelles, dans un temps où les hommes changeaient volontiers de parti pour une pension ou un gouvernement, où les femmes trahissaient leurs amants sans rougir et prêtes à leur revenir le lendemain, qu'au milieu de cette société troublée, ambitieuse et avide, la Rochefoucauld, qui demeura fidèle à Condé jusqu'à la dernière heure, ait pris assez en dégoût l'esprit humain, cela s'explique et se comprend. Il l'a dit trop bien, voilà son crime, parce que son œuvre, grâce à son admirable style et à son originalité, a grandi à travers les siècles et a attiré les yeux de la foule et la critique des savants et des jaloux. Mais, voir dans ce livre un système froidement conçu, sournoisement préparé et méchamment libellé, serait commettre une injustice et un non-sens. La façon dont M. de la Rochefoucauld a été amené à écrire des *Maximes* éloigne toute pensée de préméditation; la bonté de son caractère, certifiée par vingt témoins, même par Bussy-Rabutin, doit pareillement écarter toute idée de méchanceté et d'égoïsme. La Rochefoucauld avait vu à quel point de vue l'homme d'ordinaire agit, et en vertu de ce principe qui est en lui et qui le pousse à chercher sa satisfaction, son intérêt et son bonheur. Cette pensée est assurément vraie; mais la nature a réparti de cent façons diverses cette satisfaction, ces intérêts, ce bonheur; ce qui est chez les uns égoïsme, est grandeur chez ceux-ci, dévouement chez ceux-là, sacrifice chez d'autres. La

Rochefoucauld a voulu réduire tout le mobile humain à l'idée égoïste dont il n'avait vu que trop d'exemples : il a pris un paradoxe[1], l'a étrangement exagéré, y a ensuite attaché son amour-propre et a écrit son recueil.

M. de la Rochefoucauld n'avait pas en grande estime l'homme, ce semble, mais a-t-on fait un crime à Fénelon de penser de même et de le dire, quand il écrivait : « Je voudrois obliger tout le genre humain et surtout les honnêtes gens, mais il n'y a presque personne à qui je voulusse avoir obligation. Est-ce par hauteur ou par fierté que je pense ainsi ? Rien ne seroit plus sot et plus déplacé : mais j'ai appris à connoître les hommes en vieillissant et je crois que le meilleur est de se passer d'eux. Cette rareté de bonnes gens est la honte du genre humain. »

Voilà, selon moi, le vrai sens des *Maximes*, la seule importance qu'on doive y attacher, et je suis heureux de pouvoir m'appuyer sur les avis de MM. Suard, Vinet[2], Gerusez et Sainte-Beuve ; Vauvenargues lui-même se prononce pour mon opinion, quand il dit : « La Bruyère étoit un grand peintre et n'étoit peut-être pas un grand philosophe. Le duc de la Rochefoucauld étoit philosophe et n'étoit pas peintre. » Au point de vue littéraire, les *Maximes* sont véritablement incomparables ; à cet égard, amis et ennemis sont d'accord. La Rochefoucauld prend même, depuis la découverte du Mémoire de 1648 faite si

1. Nest-ce pas ce que pensait Huet qui, en reprochant à M. de la Rochefoucauld d'avoir plus de sagacité que d'équité, ajoute que certainement il n'avait inventé certaines accusations contre l'homme que pour ne pas perdre quelques expressions ingénieuses et vives dont il avait su les revêtir. (*Huetiana*, page 251.)

2. *Essais de philosophie morale*, 1837. — L'article consacré à la Rochefoucauld est des plus remarquables : je crois seulement que M. Vinet se trompe en voulant reconnaître chez la Bruyère plus d'observation et de sûreté dans le coup d'œil que chez le duc : le contraire me semble plus vrai.

heureusement par M. Cousin, place avant Pascal dans l'histoire de la langue française[1]. M. Sainte-Beuve dit qu'il a cette netteté et cette concision de tour que Pascal seul, dans ce siècle, a eue avant lui; c'est donc au duc à qui en revient désormais tout l'honneur : la date du Mémoire ne peut le lui laisser contester. Correct comme Boileau, la Rochefoucauld revenait sans cesse comme lui à son œuvre : il a fait et refait certaine maxime plus de vingt fois, sans que ce travail se fît sentir[2]; il atteint à la perfection de la concision en même temps qu'à celle du style[3].

1. *Les Pensées* de Pascal ne furent d'ailleurs publiées qu'en 1669.

2. *Mémoires anecdotes de Segrais*, tome I.

3. Je mentionnerai ici brièvement l'avis de quelques auteurs considérables sur les *Maximes* : Montesquieu les appelle « les proverbes des gens d'esprit. » Voltaire dit : « Ses *Mémoires* sont lus, on sait par cœur ses pensées. » Et ailleurs : « Un des ouvrages qui contribuèrent le plus à former le goût de la nation et à lui donner un esprit de justesse et de précision, c'est le recueil des *Maximes*. Quoiqu'il n'y ait presqu'aucune vérité dans ce livre, qui n'a que l'amour-propre pour mobile de tout, cependant cette pensée se présente sous tant d'aspects variés qu'elle est presque piquante; c'est moins un livre que des matériaux pour orner un livre. » Bayle écrit à l'article César : « Je m'assure qu'il y a peu de partisans de l'antiquité assez prévenus pour soutenir que les Mémoires de M. de la Rochefoucauld ne sont pas meilleurs que ceux de César. » Suard dans sa notice dit : « Il n'appartenoit qu'à un homme d'une réputation bien pure et bien reconnue d'oser flétrir ainsi le principe de toutes les actions humaines (l'amour-propre). Mais il donnoit l'exemple de toutes les vertus dont il paroissoit contester même l'existence : il sembloit réduire l'amitié à un échange de bons offices, et il n'y eut jamais d'ami plus tendre, plus fidèle et plus désintéressé. » La Fontaine :

Un homme qui s'aimoit sans avoir de rivaux,
Passoit dans son esprit pour le plus beau du monde.
Il accusoit tous les miroirs d'être faux.

....

Que fait notre Narcisse? Il se va confiner
Aux lieux les plus cachés qu'il peut s'imaginer,
N'osant plus des miroirs éprouver l'aventure.
Mais un canal, formé par une source pure,
Se trouve en ces lieux écartés.
Il s'y voit, se fache, et ses yeux irrités
Faisoient apercevoir une chimère vaine.
Il fait tout ce qu'il peut pour éviter cette eau.

Les *Maximes* ne renferment aucun passage contre la religion. A ce propos, je me permettrai de faire observer que, sans aucun motif, M. Vinet croit que M. de la Rochefoucauld mourut peu chrétiennement, ou tout au moins seulement avec bienséance. Rien n'indique dans l'existence du duc des sentiments et des actes hostiles à la religion : ses *Maximes* ne fournissent aucun point qui puisse faire incriminer sa foi. Il passa de longues années à souffrir, vivant au milieu d'une société pieuse, éminemment honnête; il montra une grande résignation, un grand courage; Bossuet le voyait souvent, en était aimé et l'assista à sa dernière heure. Enfin Mme de Sévigné nous dit au moment de sa mort : « Il reçut hier Notre-Seigneur.

Mais quoi ! le canal est si beau,
Qu'il ne le quitte qu'avec peine.
On voit bien où je veux en venir.
Je parle à tous et cette erreur extrême
Est un mal que chacun se plaît d'entretenir,
Notre âme, c'est un homme amoureux de lui-même;
Tant de miroirs, ce sont les sottises d'autrui,
Miroirs, de mes défauts les peintres légitimes :
Et quant au canal, c'est celui
Que chacun sait : le livre des *Maximes*.

Smith, dans sa *Théorie des sentiments moraux* a jugé très-sévèrement le livre des *Maximes*. Dans une lettre que lui écrivit le duc de la Rochefoucauld, le 3 mars 1778 en lui adressant un exemplaire de la nouvelle édition, on lit : « Peut-être n'auroit-il pas été difficile d'excuser mon grand-père premièrement en disant qu'il avoit toujours vu les hommes à la cour et dans la guerre civile, deux théâtres sur lesquels ils sont certainement plus mauvais qu'ailleurs, et ensuite de justifier par la conduite personnelle de l'auteur des principes qui sont certainement trop généralisés dans son ouvrage. Il a pris la partie pour le tout, et parce que les gens qu'il avoit eus le plus souvent sous les yeux étoient animés par l'amour-propre, il en a fait le mobile général de tous les hommes. Au reste, quoique son ouvrage mérite à certains égards d'être combattu, il est cependant estimable même pour le fond, et beaucoup pour la forme. »

Jean-Jacques Rousseau appelait le livre des *Maximes* « un triste livre », M. Sainte Beuve dit : « un exquis et excellent petit livre »; et M. Sosthène de la Rochefoucauld, duc de Doudeauville, « un livre triste », en y ajoutant dans ses *Mémoires* quelques passages assez sévères à l'égard de son illustre parent.

Il est fort bien disposé pour sa conscience. Croyez-moi, ma fille, ce n'est pas inutilement qu'il a fait des réflexions toute sa vie; il s'est approché de telle sorte de ses derniers moments, qu'ils n'ont rien de nouveau, ni d'étrange pour lui. » Je ne comprendrai pas, après cela, qu'on pût conclure de l'ensemble de ces faits à une fin peu chrétienne de la part du duc de la Rochefoucauld, surtout quand je vois que c'est des termes de ce récit de la marquise que M. Vinet tire sa conclusion. Non assurément! M. de la Rochefoucauld avait l'esprit trop élevé, l'intelligence trop haute, le sens moral trop profond pour ne pas être un catholique véritable; la société au milieu de laquelle il vivait était essentiellement chrétienne, et, on aura beau faire, il faudra nous laisser cette grande illustration et renoncer à la joindre à la cour trop brillante malheureusement de l'incrédulité.

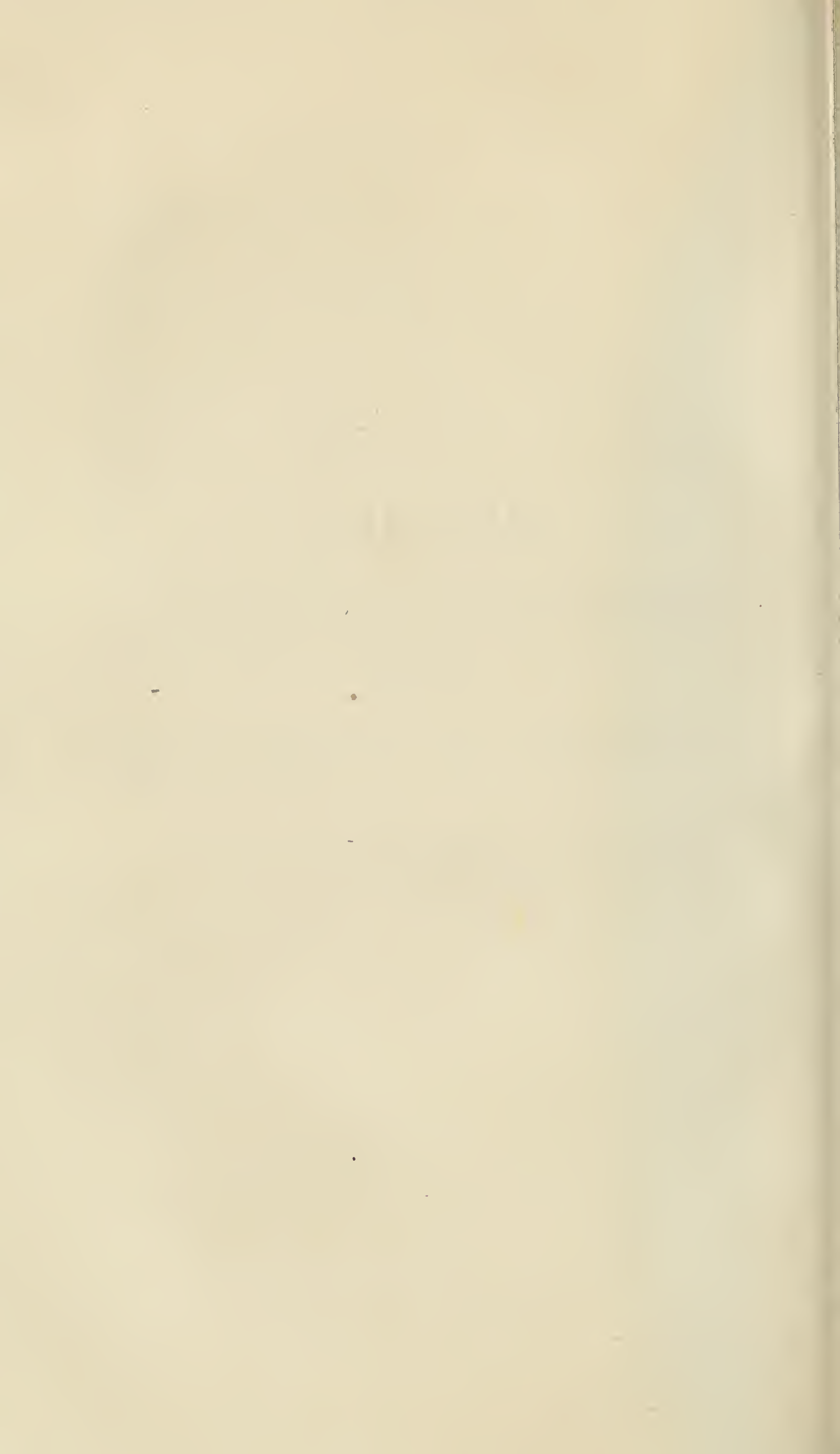


MAXIMES

CONTENUES DANS LE MANUSCRIT AUTOGRAPHE

CONSERVÉ

AU CHATEAU DE LA ROCHE-GUYON



MAXIMES

CONTENUES DANS LE MANUSCRIT AUTOGRAPHE

CONSERVÉ

AU CHATEAU DE LA ROCHE-GUYON.

Le manuscrit des *Maximes* que je publie aujourd'hui est, comme je l'ai dit, entièrement autographe et conservé, dans sa reliure ancienne, au château de la Roche-Guyon : quelques emprunts malheureusement y ont été faits de vive force et l'ont diminué d'un assez grand nombre de pages. Il a été écrit par M. de la Rochefoucauld en diverses fois, car l'écriture y change souvent de nature : elle est plus soignée au commencement, les lettres y sont moins hautes : elle se relâche ensuite et les caractères y grandissent à mesure. Ce manuscrit présente des variantes considérables avec les éditions publiées et, ce qui doit y faire attacher un très-grand intérêt, c'est que l'on ne peut hésiter à le considérer comme le travail primitif de l'illustre écrivain, comme celui où sa pensée s'est formulée tout d'abord.

Il est facile, ce me semble, d'établir la preuve que ce manuscrit contient le premier jet des maximes. Cette preuve ressort clairement de la rédaction même de ces pensées, où l'on voit l'idée principale souvent occuper exclusivement l'auteur et l'entraîner à sacrifier la forme au fond : quelques-unes cependant ont été libellées du premier coup et ont été conservées intactes à travers toutes les éditions. Mais cette preuve ressort surtout des grandes différences que le manuscrit présente avec l'édition de 1665, la plus ancienne en date des éditions des *Maximes*, et il est permis de croire que M. de la Rochefoucauld aura composé ce recueil peu à peu, suivant que les pensées qu'il soumettait à Mme de Sablé et à sa *précieuse* coterie étaient accueillies : la variété de l'écriture me semble un sérieux argument en faveur de cette conjecture.

Je choisirai entre tous deux exemples. L'édition de 1665 donne en ces termes la fameuse maxime sur les femmes galantes : « On peut trouver des femmes qui n'ont jamais eu de galanterie ; mais il est rare d'en trouver qui n'en aient jamais eu qu'une. » Cette version a été reproduite dans toutes les éditions successives sans changement, et voici comme la donne le manuscrit que je publie : « Il y a beaucoup de femmes qui ont jamais fait de galanterie, mais je ne say s'il y en a qui n'en ayent jamais fait qu'une. » Et encore, dans l'édition de 1665, nous lisons la maxime LXI : « La complexion qui fait le talent pour les petites choses est contraire à

celle qu'il faut pour le talent des grandes. » Dans la dernière édition cette maxime est ainsi transformée : « Ceux qui s'appliquent trop aux petites choses deviennent ordinairement incapables des grandes. » Le manuscrit de la Roche-Guyon porte : « Ceux qui s'appliquent aux petites choses peuvent difficilement s'appliquer aux grandes, parce qu'ils consomment toute leur application pour les petites, et mesme en la pluspart des hommes c'est une marque qu'ils n'ont aucun talent pour les grandes. » On suit ainsi le travail de M. de la Rochefoucauld : il rédige sa pensée en y joignant un développement explicatif, assurément trop long, puis il remanie entièrement sa rédaction pour l'impression et enfin, définitivement, il revient à sa première pensée, en la débarrassant d'un commentaire en effet inutile, et il parvient ainsi à formuler une maxime réellement nette, précise et complète.

Avec de pareilles variantes, dont il serait facile de multiplier ici les comparaisons, je crois que l'on ne pourra contester la valeur que je n'hésite pas à donner à ce manuscrit. En présence des éditions publiées, que peut-il être en effet, sinon le recueil primitif des *Maximes* de M. de la Rochefoucauld ? Comment autrement expliquer ces modifications, ces différences avec les textes manuscrits de la Bibliothèque impériale et les textes imprimés, surtout quand on saura en outre que les pages ne renferment presque aucune rature, et qu'on y rencontre de fréquentes négligences de style qui indiquent sur-

abondamment la précipitation avec laquelle l'auteur voulait fixer sa pensée. Ce précieux manuscrit me semble donc celui où M. de la Rochefoucauld consignait les maximes avant de leur faire subir le travail de rédaction qui, à force d'être répété, l'amenait à la rare perfection à laquelle il est parvenu dans ce genre. Nous avons adopté l'édition de 1678 pour l'ordre des maximes, puisque c'est la dernière à laquelle le noble auteur ait donné ses soins. Il en avait rejeté, comme on sait, un certain nombre, que l'on a depuis constamment publiées en appendice. Nous signalons dans ce recueil une vingtaine de pensées inédites, dans lesquelles on retrouvera cependant quelquefois de lointaine parenté avec un certain nombre de celles de diverses éditions. Elles n'ajouteront pas de gloire à l'illustration littéraire de M. de la Rochefoucauld, mais rien n'est indifférent de ce qui a été écrit par un aussi éminent penseur, et c'est à ce titre que nous nous félicitons de cette heureuse trouvaille. Pour les autres, nous les reproduirons textuellement d'après le manuscrit de la Roche-Guyon en leur donnant le numéro d'ordre dans lequel elles figurent dans l'édition de 1678.

MAXIMES.

I[1]

Nous sommes préoccupés de telle sorte en notre faveur que ce que nous prenons le plus souvent pour des vertus ne sont, en effet, que des vices qui leur ressemblent, et que l'orgueil et l'amour-propre nous ont déguisés.

(1.)

II

De plusieurs actions diverses que la fortune arrange comme il lui plaît, il se fait plusieurs vertus.

(1.)

1. Je classe ces *Maximes* sous deux numéros différents : le premier, en tête, indique le numéro d'après l'ordre du manuscrit; le second, à la fin, indique la maxime à laquelle elle se rapporte suivant le classement de l'édition de 1678. Cette dernière indication porte ou le numéro seul, dans le cas où elle fait partie de la série définitivement arrêtée par le duc de la Rochefoucauld lui-même, ou le numéro suivi de la lettre R., si elle est une de celles rejetées de l'édition de 1678, ou enfin un astérisque, si elle est inédite.

L'édition de 1678 renferme cinq cent quatre maximes : les éditions antérieures en contenaient soixante-cinq de plus; enfin, on en publia cinquante nouvelles dans celle de 1693 : on voit

III

La modération dans la bonne fortune n'est que la crainte de la honte qui suit l'emportement ou la peur de perdre ce que l'on a.

(3. R.)

IV

L'amour-propre est plus habile que le plus habile homme du monde.

(4.)

V

La durée de nos passions ne dépend pas de nous plus que la durée de notre vie.

(5.)

VI

La passion fait souvent un sot du plus habile homme, et rend souvent le plus sot habile.

(6.)

VII*

Dieu a mis des talents diférents dans l'homme comme il a planté des arbres diférents dans la nature, en sorte que chaque talent ainsi que chaque arbre a sa propriété et son effet qui leur sont parti-

combien le manuscrit de la Roche-Guyon a été déplorablement réduit.

culiers; de là vient que le poirier le meilleur du monde ne sauroit porter les pommes les plus communes, et que le talent le plus excellent ne sauroit produire les mêmes effets du talent le plus commun. De là aussi vient qu'il est aussi ridicule de vouloir faire des sentences sans en avoir la graine en soi, que de vouloir qu'un parterre produise des tulipes quoiqu'on n'y ait point semé d'oignons.

(Inédite.)

VIII*

La vérité est le fondement et la justification de la beauté.

(Inédite.)

IX*

La ruine du prochain plaît aux amis et aux ennemis.

(Inédite.)

X*

Rien n'est si dangereux que l'usage des finesses que tant de gens d'esprit employent si communément; les plus habiles affectent de les éviter toute leur vie pour s'en servir à quelque grande occasion et par quelque grand intérêt.

(Inédite [1].)

XI

Il y a des hommes que l'on estime qui n'ont pour

1. Pour la première phrase : la seconde forme la maxime nº CXXIV.

toute vertu que des vices qui sont propres à la société et au commerce de la vie.

(264)

XII *

La vertu est un fantôme formé par nos passions, à qui on donne un nom honnête afin de faire impunément ce qu'on veut.

(Inédite.)

XIII *

On ne sauroit compter toutes les espèces de vanités.

(Inédite.)

XIV

La vérité qui fait les hommes véritables est une imperceptible ambition qu'ils ont de rendre leur témoignage considérable et d'attirer à leurs paroles un respect de religion.

(163)

XV

Chaque homme n'est pas plus différent des autres hommes qu'il l'est souvent de luy-mesme.

(135)

XVI

L'amour-propre est l'amour de soi-même et de toutes choses pour soi ; il rend les hommes idolâtres d'eux-mêmes, et les rendroit les tyrans des autres, si la fortune leur en donnoit les moyens : il ne

se repose jamais hors de soi, et ne s'arrête dans les sujets étrangers que comme les abeilles sur les fleurs, pour en tirer ce qui lui est propre. Rien n'est si impétueux que ses désirs, rien de si caché que ses desseins, rien de si habile que ses conduites : ses souplesses ne se peuvent représenter, ses transformations passent celles des métamorphoses, et ses raffinements ceux de la chimie. On ne peut sonder la profondeur, ni percer les ténèbres de ses abîmes. Là, il est à couvert des yeux les plus pénétrants, il y fait mille insensibles tours et retours. Là, il est souvent invisible à lui-même ; il y conçoit, il y nourrit et il y élève, sans le savoir, un grand nombre d'affections et de haines ; il en forme de si monstrueuses, que, lorsqu'il les a mises au jour, il les méconnaît, ou il ne peut se résoudre à les avouer. De cette nuit qui le couvre, naissent les ridicules persuasions qu'il a de lui-même ; de là viennent ses erreurs, ses ignorances, ses grossièretés et ses niaiseries sur son sujet ; de là vient qu'il croit que ses sentiments sont morts lorsqu'ils ne sont qu'endormis, qu'il s'imagine n'avoir plus envie de courir dès qu'il se repose, et qu'il pense avoir perdu tous les goûts qu'il a rassasiés : mais cette obscurité épaisse qui le cache à lui-même, n'empêche pas qu'il ne voie parfaitement ce qui est hors de lui ; en quoi il est semblable à nos yeux qui découvrent tout, et sont aveugles seulement pour eux-mêmes. En effet, dans ses plus grands intérêts et dans ses plus importantes affaires, où la violence de

ses souhaits appelle toute son attention, il voit, il sent, il entend, il imagine, il soupçonne, il pénètre, il devine tout; de sorte qu'on est tenté de croire que chacune de ses passions a une espèce de magie qui lui est propre. Rien n'est si intime et si fort que ses attachements, qu'il essaie de rompre inutilement à la vue des malheurs extrêmes qui le menacent. Cependant il fait quelquefois en peu de temps, et sans aucun effort, ce qu'il n'a pu faire avec tous ceux dont il est capable dans le cours de plusieurs années; d'où l'on pourroit conclure assez vraisemblablement que c'est par lui-même que ses désirs sont allumés, plutôt que par la beauté et par le mérite de ses objets; que son goût est le prix qui les relève, et le fard qui les embellit; que c'est après lui-même qu'il court, et qu'il suit son gré lorsqu'il suit les choses qui sont à son gré. Il est tous les contraires; il est impérieux et obéissant, sincère et dissimulé, miséricordieux et cruel, timide et audacieux : il a de différentes inclinations, selon la diversité des tempéraments qui le tournent et le dévouent tantôt à la gloire, tantôt aux richesses, et tantôt aux plaisirs. Il en change selon le changement de nos âges, de nos fortunes et de nos expériences : mais il lui est indifférent d'en avoir plusieurs ou de n'en avoir qu'une, parce qu'il se partage en plusieurs, et se ramasse en une quand il le faut, et comme il lui plaît. Il est inconstant; et, outre les changements qui viennent des causes étrangères, il y en a une infinité qui naissent de lui et de

son propre fonds. Il est inconstant d'inconstance, de légèreté, d'amour, de nouveauté, de lassitude et de dégoût. Il est capricieux, et on le voit quelquefois travailler avec le dernier empressement et avec des travaux incroyables à obtenir des choses qui ne lui sont point avantageuses, et qui même lui sont nuisibles, mais qu'il poursuit parce qu'il les veut. Il est bizarre, et met souvent toute son application dans les emplois les plus frivoles; il trouve tout son plaisir dans les plus fades, et conserve toute sa fierté dans les plus méprisables. Il est dans tous les états de la vie et dans toutes les conditions; il vit partout, et il vit de tout; il vit de rien, il s'accommode des choses et de leur privation; il passe même dans le parti des gens qui lui font la guerre; il entre dans leurs desseins; et, ce qui est admirable, il se hait lui-même avec eux, il conjure sa perte, il travaille lui-même à sa ruine; enfin, il ne se soucie que d'être, et pourvu qu'il soit, il veut bien être son ennemi. Il ne faut donc pas s'étonner s'il se joint quelquefois à la plus rude austérité, et s'il entre si hardiment en société avec elle pour se détruire, parce que, dans le même temps qu'il se ruine en un endroit, il se rétablit en un autre. Quand on pense qu'il quitte son plaisir, il ne fait que le suspendre ou le changer, et lors même qu'il est vaincu, et qu'on croit en être défait, on le trouve qui triomphe dans sa propre défaite. Voilà la peinture de l'amour-propre, dont toute la vie n'est qu'une grande et longue agitation. La mer en est une image sensible; et

l'amour-propre trouve dans la violence continuelle de ses vagues une fidèle expression de la succession turbulente de ses pensées et de ses éternels mouvements.

(1. R.)

XVII

Enfin l'orgueil, comme lassé de ses artifices et de ses métamorphoses, après avoir joué tout seul le personnage de la comédie humaine, se montre avec un visage naturel, et se découvre par la fierté ; de sorte qu'à proprement parler, la fierté est l'éclat et la déclaration de l'orgueil.

(6. R.)

XVIII

Ces grandes et éclatantes actions, qui éblouissent les yeux des hommes, sont représentées par les politiques comme les effets des grands intérêts, au lieu que ce sont d'ordinaire les effets de l'humeur et des passions. Ainsi, la guerre d'Auguste et d'Antoine, qu'on rapporte à l'ambition qu'ils avoient de se rendre maîtres du monde, étoit un effet de jalousie.

(7.)

XIX

Les passions sont les seuls orateurs qui persuadent toujours. Elles sont comme un art de la nature dont les règles sont infaillibles.

(8.)

XX

Les passions ont une injustice et un propre intérêt, qui fait qu'elles offensent et blessent toujours, même lorsqu'elles parlent raisonnablement et équitablement. La charité a seule le privilége de dire quand tout ce qui leur plaît est de ne blesser jamais personne.

(9)

XXI *

Tout le monde est plein de pelles qui se moquent du fourgon.

(Inédite.)

XXII *

Ceux qui prisent trop leur noblesse, ne prisent pas assez d'ordinaire ce qui en est l'origine[1].

(Inédite.)

XXIII

On blâme l'injustice, non par la haine qu'on en a, mais pour le préjudice qu'on en reçoit.

(Inédite.)

XXIV

On ne blâme le vice et on ne loue la vertu que par intérêt.

(29 R.)

1. Mme de Sablé a fait de cette maxime, la maxime LXXII de son recueil : « Ceux qui sont assez sots pour s'estimer seulement pour leur noblesse, méprisent en quelque façon, ce qui les a rendus

XXV

On ne fait point de distinction dans la colère, bien qu'il y en ait une légère et quasi innocente qui vient de l'ardeur de la complexion, et une autre très-criminelle, qui est à proprement parler la fureur de l'orgueil et de l'amour-propre.

(30 R.)

XXVI

Les rois font des hommes comme des pièces de monnoie, ils les font valoir ce qu'ils veulent, et on est forcé de les recevoir selon leur cours et non pas selon leur véritable prix.

(32 R.)

XXVII

Peu de gens sont cruels de cruauté, mais tous les hommes sont cruels d'amour-propre.

(33 R.)

XXVIII*

Dieu a permis, pour punir l'homme du péché originel, qu'il se fît un dieu de son amour-propre pour en être tourmenté dans toutes les actions de sa vie.

(Inédite.)

nobles, puisque ce n'est que la vertu de leurs ancêtres qui a fait la noblesse de leur rang.

XXIX

Comme dans la nature il y a une éternelle génération, et que la mort d'une chose est toujours la production d'une autre, de même il y a dans le cœur humain une génération perpétuelle de passions, en sorte que la ruine de l'une est toujours l'établissement d'une autre.

(10.)

XXX

Quelque industrie qu'on ait à cacher ses passions, sous le voile de la piété et de l'honneur, il y en a toujours quelque coin qui se montre.

(12.)

XXXI*

L'intérêt est l'ami de l'amour-propre, de sorte que comme le corps privé de son âme est sans vie, sans ouïe, sans cognoissance, sans sentiment et sans mouvement. De même l'amour-propre séparé, s'il faut dire ainsi, de son intérêt, ne vit, n'entend, ne sent et ne se remue plus ; de là vient qu'un même homme qui court la terre et les mers pour son intérêt, devient soudainement paralitique pour l'intérêt des autres ; de là vient le soudain assoupissement, et cette mort que nous causons à tous ceux à qui nous contons nos affaires ; de là vient leur prompte résurrection, lorsque, dans notre narration, nous y mêlons quelque chose qui les regarde ; de

sorte que nous voyons dans nos conversations et dans nos traités que dans un même moment un homme perd cognoissance et revient à soy selon que son propre intérieur s'approche de lui ou qu'il s'en retire.

(Inédite.)

XXXII

Les François ne sont pas seulement sujets à perdre, comme la plupart des hommes, le souvenir des bienfaits et des injures, mais ils haïssent ceux qui les ont obligés; l'orgueil et l'intérêt produisent partout l'ingratitude. L'application à récompenser le bien et à se venger du mal leur paroît une servitude à laquelle ils ont peine de s'assujettir.

(14.)

XXXIII

La clémence des princes est une politique dont ils se servent pour gagner l'affection des peuples.

(15.)

XXXIV

La clémence est un mélange de gloire, de paresse et de crainte dont nous faisons une vertu.

(16.)

XXXV

La modération des personnes heureuses est le

calme de leur humeur adoucie par la possession du bien.

(17.)

XXXVI *

Nous craignons toutes choses comme mortels, et nous désirons toute chose comme si nous étions immortels.

(Inédite.)

XXXVII *

Il semble que c'est le diable qui a tout exprès placé la paresse sur la frontière de plusieurs vertus.

(Inédite.)

XXXVIII

On n'a plus de raison quand on n'espère plus d'en trouver aux autres.

(20 R.)

XXXIX

Les philosophes et Sénèque surtout n'ont point osté les crimes par leurs préceptes ; ils n'ont fait que les employer en bastiment de l'orgueil.

(21 R.)

XL

Les plus sages le sont dans toutes les choses indifférentes, mais ils ne le sont presque jamais dans leurs plus sérieuses affaires.

(23 R.)

XLI

Toutes les passions ne sont que les divers degrés de la chaleur et de la froideur du sang.

(2 R.)

XLII

La sobriété est l'amour de la santé, ou l'impuissance de manger beaucoup.

(25 R.)

XLIII

Les grandes âmes ne sont pas celles qui ont moins de passions et plus de vertus que les âmes communes, mais celles qui ont seulement les plus grandes veues.

(31 R.)

XLIV

La crainte du blasme et du mépris qui suivent ceux qui s'enivrent de leur bonheur, c'est une vaine ostentation de la force de notre esprit; enfin, pour la définir intimement, la modération des hommes dans leurs plus hautes élévations est une ambition de paroître plus grand que les choses qui les élèvent.

(18.)

XLV

Nous avons tous assez de force pour supporter les maux d'autrui.

(19.)

XLVI

La constance des sages n'est qu'un art avec lequel ils savent renfermer leur agitation dans leur cœur.

(20.)

XLVII

Ceux qu'on exécute affectent quelquefois des constances, des froideurs et des mépris de la mort pour ne pas penser à elle et pour s'estourdir, de sorte qu'on peut dire que ces froideurs et ces mépris font à leur esprit ce que le mouchoir fait à leurs yeux.

(21.)

XLVIII

La philosophie triomphe aisément des maux passés et de ceux qui ne sont pas près d'arriver, mais les maux présents triomphent d'elle.

(22.)

XLIX

Peu de gens connoissent la mort : on la souffre, non par la résolution, mais par la stupidité et par la coutume, et la plupart des hommes meurent parce qu'on meurt.

(23.)

L

On se console souvent d'estre malheureux en

effet par un certain plaisir qu'on trouve à le paroistre.

(Inédite[1].)

LI

Quand on ne trouve pas son repos en soy-mesme, il est inutile de le chercher ailleurs.

(8 R.)

LII

Comment peut-on répondre si hardiment de soi-même, puisqu'il faut auparavant pouvoir répondre de sa fortune.

(9 R.)

LIII

L'amour est à l'âme de celui qui aime ce que l'âme est au corps qu'elle anime.

(10 R.)

LIV

Comme on n'est jamais libre d'aimer ou de cesser d'aimer, on ne peut se plaindre avec justice de la cruauté de ses maîtresses, ni de la légèreté de son amant.

(11 R.)

LV

La justice dans les bons juges n'est que l'amour de l'approbation; dans les ambitieux, c'est l'amour de leur élévation.

(12 R.)

1. Voir cependant la maxime LIII de l'édition de 1665. (N° VII des Pensées supprimées, édit. de la Bib. elzevirienne), et la maxime CCXXXIII, même édition.

LVI

Comment prétendons-nous qu'un autre garde notre secret, si nous n'avons pas pu le garder nous-mêmes ?

(15 R.)

LVII

Les grands hommes s'abattent et se démontent à la fin par la longueur de leurs infortunes ; cela ne veut pas dire qu'ils fussent forts quand ils les supportoient, mais seulement qu'ils se donnoient le genre pour le paroître, et qu'ils soutenoient leurs malheurs par la force de leur ambition et non pas par celle de leur cœur : cela fait voir manifestement qu'à une grande vanité près les héros sont faits comme les autres hommes.

(24.)

LVIII

On n'oublie jamais si bien la chose que quand on s'est lassé d'en parler.

(6 R.)

LIX

Quoique toutes les passions se dussent cacher, elles ne craignent pas néanmoins le jour. La seule envie est une passion timide et honteuse qu'on ne peut jamais avouer.

(27.)

LX

La jalousie est raisonnable en quelque manière,

puisqu'elle ne cherche qu'à conserver un bien qui nous appartient, ou que nous croyons nous devoir appartenir; au lieu que l'envie est une fureur qui nous fait toujours souhaiter la ruine du bien des autres.

(28.)

LXI

Le mal que nous faisons aux autres ne nous attire point tant les persécutions et leur haine que les bonnes qualités que nous avons.

(29.)

LXII

Rien n'est impossible de soy, il y a des voyes qui conduisent à toutes choses, et si nous avions assez de volonté, nous aurions toujours assez de moyens.

(30.)

LXIII

Ce qui nous fait croire si facilement que les autres ont des défauts, c'est la facilité que l'on a à croire ce qu'on desire.

(Inédite.)

LXIV

Si nous n'avions pas de défauts, nous ne serions pas si aises d'en remarquer aux autres.

(31.)

LXV

Le remède de la jalousie est la certitude de ce

qu'on a craint, parce qu'elle cause la fin de la vie ou la fin de l'amour : c'est un cruel remède. Mais il est plus doux que le doute et les soupçons.

(32.)

LXVI

L'orgueil se dédommage toujours et il ne perd rien, lors même qu'il renonce à la vanité.

(33.)

LXVII

Si nous n'avions pas d'orgueil, nous ne nous plaindrions pas de celui des autres.

(34.)

LXVIII

L'orgueil est égal dans tous les hommes, et il n'y a de différence qu'en la manière de le mettre au jour.

(35.)

LXIX

L'orgueil a bien plus de part que la bonté aux remontrances que nous faisons à ceux qui commettent des fautes; et nous ne les reprenons pas tant pour les en corriger, que pour leur persuader que nous en sommes exempts.

(37.)

LXX

Dieu seul fait les gens de bien, et on peut dire

de toutes nos vertus ce qu'un poëte a dit de l'honnêteté des femmes : *lessere honestas non e se non un arte de parer honesta.*

(34 R.)

LXXI

Les crimes deviennent innocents et même glorieux par leur nombre et par leur excès, de là vient que les voleries publiques sont des habiletés, et que les massacres de provinces entières sont des conquêtes.

(35 R.)

LXXII

Ceux qui voudroient définir la victoire par sa naissance, seroient tentés, comme les poëtes, de l'appeler la fille du ciel, puisqu'on ne trouve point son origine sur la terre. En effet, elle est produite par une infinité d'actions, qui, au lieu de l'avoir pour but, regardent seulement les intérêts particuliers de ceux qui les font; puisque tous ceux qui composent une armée, allant à leur propre gloire et à leur élévation, procurent un bien si grand et si général.

(41 R.)

LXXIII

L'imitation est toujours malheureuse, et tout ce qui est contrefait déplaît avec les mêmes choses qui plaisent lorsqu'elles sont naturelles.

(44 R.)

LXXIV

Nous promettons selon nos espérances et nous tenons selon nos craintes.

(38.)

LXXV

L'intérêt fait jouer toute sorte de personnages et mesme celui de désintéressé.

(39.)

LXXVI

On n'est jamais si ridicule par les qualités que l'on a, que par celle que l'on affecte d'avoir.

(134.)

LXXVII

L'espérance et la crainte sont inséparables, et il n'y a point de crainte sans espérance, ni d'espérance sans crainte.

(Inédite.)

LXXVIII*

Il ne faut pas s'offenser que les autres nous cachent la vérité, puisque nous nous la cachons si souvent nous-mêmes.

(Inédite.)

LXXIX

L'intérêt à qui on reproche d'aveugler les uns, est ce qui fait toute la lumière des autres.

(40.)

LXXX

Ceux qui s'appliquent trop aux petites choses peuvent difficilement s'appliquer aux grandes, parce qu'ils consomment toute leur application pour les petites ; et même en la plupart des hommes, c'est une marque qu'ils n'ont aucun talent pour les grandes.

(41.)

LXXXI

Nous n'avons pas assez de force pour suivre toute notre raison.

(42.)

LXXXII

L'homme est conduit lorsqu'il croit se conduire, et pendant que par son espoir il vise à un endroit, son cœur s'achemine insensiblement à un autre.

(43.)

LXXXIII

Le caprice de l'homme est encore plus bizarre que celui de la fortune.

(45.)

LXXXIV

Le desir de vivre ou de mourir sont des goûts de l'amour-propre dont il ne faut pas plus disputer que des goûts de la langue ou du choix des couleurs.

(46.)

LXXXV

La félicité est dans le goût et non pas dans les

choses, et c'est pour avoir ce qu'on ayme qu'on est heureux, et non pas pour avoir ce que les autres trouvent amiable.

(48.)

LXXXVI *

On n'est jamais si malheureux qu'on craint, ni si heureux qu'on espère.

(Inédite[1].)

LXXXVII

Nous ne regrettons pas la perte de nos amis selon leur mérite, mais selon nos besoins, et selon l'opinion que nous croyons leur avoir donnée de ce que nous valons.

(45 R.)

LXXXVIII *

Il est bien malaisé de distinguer la bonté générale et répandue pour tout le monde, de la grande habileté.

(46 R.)

LXXXIX *

La confiance de plaire est souvent le moyen de plaire infailliblement.

(48. R.)

XC *

La confiance que l'on a en soy fait naître la plus grande partie de celle que l'on a aux autres.

(49 R.)

1. Voir cependant la maxime XLIX de l'édition de 1678.

XCI

Ce qui nous empesche souvent de bien juger des sentences qui prouvent la fausseté des vertus, c'est que nous croyons trop aisément qu'elles sont véritables en nous.

(Inédite.)

XCII

La dévotion qu'on donne aux princes est un second amour-propre.

(Inédite.)

XCIII

La fin du bien est un mal, et la fin du mal est un bien.

(Inédite.)

XCIV

Les biens et les maux sont plus grands dans notre imagination qu'ils ne le sont en effet, et on n'est jamais si heureux ni si malheureux que l'on pense.

(49 et 339.)

XCV

Ceux qui se sentent du mérite se piquent toujours d'être malheureux, pour persuader aux autres et à eux-mêmes qu'ils sont de véritables héros, puisque la mauvaise fortune ne s'opiniâtre jamais à poursuivre que les personnes qui ont des qualités extraordinaires.

(50.)

XCVI

Rien ne doit tant diminuer la satisfaction que nous avons de nous-mesmes que de voir que nous avons esté dans des estats et dans des sentiments que nous désapprouvons à cette heure.

(51.)

XCVII

Quelque disproportion qu'il y ait entre les fortunes, il y a pourtant toujours une certaine proportion de biens et de maux qui les rend égales.

(52.)

XCVIII

Quelques grands avantages que la nature donne, ce n'est pas elle, mais la fortune qui fait les héros.

(53.)

XCIX

Le mépris des richesses étoit, dans les philosophes, un desir caché de venger leur mérite de l'injustice de la fortune, par le mépris des mêmes biens dont elle les privoit; c'étoit un secret qu'ils avoient trouvé pour se garantir de l'avilissement de la pauvreté; c'étoit enfin un chemin détourné pour aller à la considération que les richesses donnent.

(54.)

XCIX*

Les philosophes ne condamnent les richesses que par le mauvais usage que nous en faisons. Il dépend de nous de les acquérir et de nous en servir sans crime ; et au lieu qu'elles nourrissent et accroissent les crimes comme le bois entretient le feu ; nous pouvons les consacrer à toutes les vertus, et les rendre même par là, plus agréables et plus éclatantes.

(Inédite.)

C*

Comme la plus heureuse personne du monde est celle à qui peu de chose suffit, les grands et les ambitieux sont en ce point les plus misérables, puisqu'il leur faut l'assemblage d'une infinité de biens pour les rendre heureux.

(Inédite.)

CI

La haine qu'on a pour les favoris n'est autre chose que l'amour de ces faveurs. C'est aussi la rage de n'avoir pas la faveur qui console et adoucit par le mépris des favoris ; c'est aussi une secrète envie de la détruire qui fait que nous leur ôtons nos propres hommages, ne pouvant que leur ôter ce qui leur attire celles de tout le monde.

(55)

CII*

Une preuve convaincante que l'homme n'a pas été

créé comme il est, c'est que plus il devient raisonnable et plus il rougit en luy-mesme de l'extravagance, de la bassesse et de la corruption de ses sentiments et de ses inclinations.

(Inédite.)

CIII *

Ce qui fait tant disputer contre les maximes qui découvrent le cœur de l'homme, c'est que l'on craint d'y estre découvert.

(Inédite.)

CIV

Pour s'establir dans le monde, on fait tout ce qu'on peut pour y paroître estably.

(56.)

CV

Quoique la vanité des ministres se flatte de la grandeur de leurs actions, elle suit bien souvent les effets du hasard ou de quelque petit dessein.

(57.)

CVI

Il semble que plusieurs de nos actions aient des étoiles heureuses et malheureuses, aussi bien que nous, d'où dépend une grande partie de la louange ou du blâme qu'on leur donne.

(58.)

CVII

On pourroit dire qu'il n'y a point d'heureux ni de

malheureux accidents, parce que les habiles gens savent profiter des mauvais et que les imprudents tournent bien souvent à leur préjudice les plus avantageux.

(59.)

CVIII

La sincérité, c'est une naturelle ouverture du cœur. On la trouve en fort peu de gens; et celle qui se pratique d'ordinaire, n'est qu'une fine dissimulation pour arriver à la confiance des autres.

(62.)

CIX

Le vrai ne fait pas tant de mal dans le monde que le vraisemblable y fait de mal.

(64.)

CX*

On élève la prudence jusqu'au ciel, et il n'est sorte d'éloges qu'on ne lui donne; elle est la règle de nos actions et de notre conduite, elle est la maîtresse de la fortune, elle fait le destin des empires ; sans elle, on a tous les maux, avec elle on a tous les biens, et comme disoit autrefois un poëte : « quand nous avons la prudence, il ne nous manque aucune divinité, » pour dire que nous trouvons dans la prudence tout le secours que nous demandons aux dieux. Cependant la prudence la plus consommée ne sauroit nous assurer du plus petit effet du monde, parce que, travaillant sur une matière aussi changeante et

inconnue qu'est l'homme, elle ne peut exécuter sûrement aucun de ses projets. Dieu seul qui tient tous les cœurs des hommes entre ses mains et qui, quand il veut en accorde les mouvements, fait aussi réussir les choses qui en dépendent; d'où il faut conclure que toutes les louanges dont notre ignorance et notre vanité flattent notre prudence, sont autant d'injures que nous faisons à la Providence.

(65[1].)

CXI

Un habile homme doit savoir régler le rang de ses intérêts, et les conduire chacun dans son ordre. Notre avidité le trouble souvent en nous faisant courir à tant de choses à la fois, de là vient que pour désirer trop les moins importantes nous ne la faisons pas servir pour obtenir les plus considérables.

(66.)

CXII

Il est malaisé de définir l'amour, et tout ce qu'on en peut dire, c'est que dans l'âme c'est une passion de régner, dans les esprits, c'est une sympathie; et dans le corps que ce n'est qu'une envie cachée et délicate de jouir de ce que l'on aime après beaucoup de mystères.

(68.)

1. Cette rédaction est vraiment inédite, car, dans l'édition de 1678, cette maxime est resserrée en trois lignes.

CXIII *

Il n'y a point d'amour pur et exempt de mélange des autres passions, que celle qui est cachée au fond du cœur, et que nous ignorons nous-mêmes.

(69.)

CXIV

Il n'y a point de déguisement qui puisse longtemps cacher l'amour où il est, ni le feindre où il n'est pas.

(70.)

CXV

Si on juge de l'amour par la plupart de ses effets, il ressemble plus à la haine qu'à l'amitié.

(72.)

CXVI

Il y a beaucoup de femmes qui ont jamais fait de galanterie, mais je ne say s'il y en a qui n'en ayent jamais fait qu'une.

(73.)

CXVII *

Le pouvoir que les personnes que nous aimons ont sur nous est presque toujours plus grand que celui que nous y avons nous-mêmes.

(Inédite.)

CXVIII *

On blâme aisément les défauts des autres, mais on s'en sert rarement à corriger les siens.

(Inédite.)

CXIX

Il n'y a que d'une sorte d'amour, mais il y en a de mille différentes copies.

(74.)

CXX

L'amour aussi bien que le feu ne peut subsister sans un mouvement continuel, et il cesse de vivre dès qu'il cesse d'espérer ou de craindre.

(75.)

CXXI

Il est de l'amour comme de l'apparition des esprits : tout le monde en parle et peu de gens en ont vu.

(76.)

CXXII

L'amour preste son nom à un nombre infini de commerces qu'on luy attribue, et il n'a souvent guère plus de part que le Doge en a à ce qui se fait à Venise.

(77.)

CXXIII

L'amour de la justice n'est que la crainte de souffrir l'injustice.

(78.)

CXXIV*

La justice n'est qu'une vive appréhension qu'on ne nous ôte ce qui nous appartient; de là vient cette considération et ce respect pour tous les intérêts du prochain, et cette scrupuleuse application à ne lui faire aucun préjudice; cette crainte retient l'homme dans les bornes des biens que la naissance ou la fortune lui ont donnés; et, sans cette crainte, il feroit des courses continuelles sur les autres.

(Inédite[1].)

CXXV*

Ce qui rend nos amitiés si légères et si changeantes, c'est qu'il est aisé de cognoistre les qualités de l'esprit, et difficile de cognoistre celles de l'âme.

(80.)

CXXVI

La réconciliation avec nos ennemis qui se fait au nom de la sincérité, de la douceur et de la tendresse, n'est qu'un desir de rendre sa condition meilleure, une lassitude de la guerre, et une crainte de quelque mauvais événement.

(82.)

CXXVII*

Rien ne prouve tant que les philosophes ne sont

1. Sauf les deux premières lignes qui ont formé la maxime LXXVIII.

pas si bien persuadés qu'ils disent que la mort n'est pas un mal, que le tourment qu'ils se donnent pour éterniser leur réputation.

(Inédite.)

CXXVIII*

La jalousie ne subsiste que dans les doutes, et ne vit que dans les nouvelles inquiétudes.

(32.)

CXXIX

Il y a des reproches qui louent et des louanges qui médisent.

(148.)

CXXX

L'amitié la plus sainte et la plus sacrée n'est qu'un trafic où nous croyons toujours gagner quelque chose.

(83.)

CXXXI

Nous nous persuadons souvent d'aimer des gens plus puissants que nous : l'intérêt seul produit notre amitié, et nous ne leur promettons pas selon ce que nous leur voulons donner, mais selon ce que nous voulons qu'ils nous donnent.

(85.)

CXXXII

Le jugement n'est autre chose que la grandeur de la lumière de l'esprit; on peut dire la même chose de son étendue, de sa profondeur, de son discerne-

ment, de sa justesse, de sa droiture et de sa délicatesse.

L'étendue de l'esprit, c'est la mesure de sa lumière.

La profondeur est celle qui découvre le fond des choses.

Le discernement les compare et les distingue.

La justesse ne voit que ce qu'il faut voir.

La droiture prend toujours le bon biais des choses.

La délicatesse aperçoit l'imperceptible, et le jugement prononce ce qu'elle sent.

Si on les examine bien, on trouvera que toutes ces qualités ne sont autre chose que la grandeur de l'esprit, lequel voyant tout, rencontre dans la plénitude de ses lumières tous les avantages dont nous venons de parler.

La finesse n'est qu'une pauvre habileté.

(97.)

CXXXIII

La politesse de l'esprit est un tour par lequel il pense toujours des choses honnêtes et délicates.

(99.)

CXXXIV

La galanterie de l'esprit est un tour de l'esprit, par lequel il pénètre et conçoit les choses les plus flatteuses, c'est-à-dire celles qui sont le plus capables de plaire aux autres.

(100.)

CXXXV

Il y a de jolies choses que l'esprit ne cherche point et qu'il trouve toutes achevées en luy-mesme, de sorte qu'il semble qu'elles y soient cachées, comme l'or et le diamant dans le sein de la terre.

(101.)

CXXXVI

L'esprit est toujours la dupe du cœur.

(102.)

CXXXVII

On peut cognoistre son esprit, mais qui peut cognoistre son cœur?

(103.)

CXXXVIII

Les affaires et les actions des grands hommes, comme les statues, ont leur point de perspective. Il y en a qu'il faut voir de près pour en discerner toutes les circonstances; il y en a d'autres dont on ne juge jamais si bien que quand on est éloigné.

(104.)

CXXXIX

Pour savoir, il faut savoir le détail des choses, et comme il est infini, de là vient qu'il y a si peu de gens qui sont savants, et que nos cognoissances sont superficielles et imparfaites, et qu'on décrit des choses au lieu de les définir. En effet, on ne les co-

gnoit et on ne les fait cognoistre qu'en gros et par des marques communes ; de mesme que si quelqu'un disoit que le corps humain est droit et composé de différentes parties, sans dire le nombre, la situation, les fonctions, les rapports et les différences de ces parties.

(106.)

CXL

On est au désespoir d'être trompé par ses ennemis et trahi par ses amis, et on est toujours satisfait de l'estre par soy-mesme.

(114.)

CXLI

Il est aussi facile de se tromper soy-mesme sans s'en apercevoir, qu'il est difficile de tromper les autres sans qu'ils s'en aperçoivent.

(115.)

CXLII

Rien n'est plus divertissant que de voir deux hommes assemblés, l'un pour demander conseil, et l'autre pour le donner. L'un paroît avec une déférence respectueuse, et dit qu'il vient recevoir des instructions pour sa conduite et soumettre ses sentiments ; et son dessein, le plus souvent, est de faire passer les siens, et de rendre celui qu'il vient consulter garant de l'affaire qu'il lui propose. Celui qui conseille paye d'abord la confiance de son ami des marques d'un zèle ardent et désintéressé, et il cher-

che en même temps, dans ses propres intérêts, des règles de conseiller ; de sorte que son conseil lui est bien plus propre qu'à celui qui le reçoit.

(116.)

CXLIII

La plus déliée de toutes les finesses est de savoir bien faire semblant de tomber dans les piéges qu'on nous tend; l'on n'est jamais si aisément trompé que quand on songe à tromper les autres.

(117.)

CXLIV

L'intention de ne jamais tromper nous expose à être souvent trompés.

(118.)

CXLV

La coustume que nous avons de nous déguiser aux autres pour acquérir leur estime fait qu'enfin nous nous déguisons à nous-mesmes.

(119.)

CXLVI

La foiblesse fait commettre plus de trahisons que le véritable dessein de trahir.

(120.)

CXLVII

On fait souvent du bien pour pouvoir faire du mal impunément.

(121.)

CXLVIII

Comme la finesse est l'effet d'un petit esprit, il arrive quasi toujours que celui qui s'en sert pour se couvrir en un endroit se découvre en un autre.

(125.)

CXLIX

La finesse n'est qu'une pauvre habileté.

(126.)

CL

On est sage pour les autres personnes; personne ne l'est assez pour soi-même.

(132.)

CLI

Quand la vanité ne fait point parler, on n'a pas envie de dire grand'chose.

(137.)

CLII

On aime mieux dire du mal de soy que de n'en point parler.

(138.)

CLIII

Une des choses qui fait que l'on trouve si peu de gens qui paroissent raisonnables et agréables dans la conversation, c'est qu'il n'y a quasi personne qui ne pense plutôt à ce qu'il veut dire qu'à répondre

précisément à ce qu'on lui dit. Les plus habiles et les plus complaisants se contentent de montrer seulement une mine attentive, au même temps que l'on voit dans leurs yeux et leur esprit un égarement, et une précipitation pour retourner à ce qu'ils veulent dire ; au lieu de considérer que c'est un mauvais moyen de plaire ou de persuader les autres, de chercher si fort à se plaire à soi-même, et que bien écouter et bien répondre est une des plus grandes perfections qu'on puisse avoir.

(139.)

CLIV

Un homme d'esprit seroit souvent bien embarrassé sans la compagnie des sots.

(140.)

CLV

On se vante souvent de ne se point ennuyer ; et l'homme est si glorieux qu'il ne veut pas se trouver de mauvaise compagnie.

(141.)

CLVI

On ne loüe que pour estre loüé.

(146.)

CLVII

Comme c'est le caractère des grands esprits de faire entendre en peu de paroles beaucoup de cho-

ses, les petits esprits, en revanche, ont l'air de parler beaucoup et de ne dire rien.

(142.)

CLVIII

C'est plutôt par l'estime de nos sentiments que nous exagérons les bonnes qualités des autres que par leur mérite, et nous nous louons en effet lorsqu'il semble que nous leur donnons des louanges.

(143.)

CLIX

On n'aime point à louer, on ne loue personne jamais sans intérêt; la louange est une flatterie habile, cachée et délicate, qui satisfait différemment celuy qui la donne et celuy qui la reçoit. L'un la prend comme la récompense de son mérite, l'autre la donne pour faire remarquer son équité et son discernement. Nous choisissons souvent des louanges empoisonnées qui découvrent par contre-coup des défauts en nos amis, que nous n'osons divulguer; nous élevons mesme la gloire des uns pour abaisser par là celle des autres, et on loueroit moins le duc de Turenne et Monsieur le Prince, si on ne vouloit pas les blâmer tous deux.

(144.)

CLX

Peu de gens sont assez sages pour aimer mieux le blâme qui leur est utile à la louange qui les trahit.

(147.)

CLXI

La modestie qui semble refuser les louanges n'est en effet qu'un desir d'en avoir de plus délicates.

(149.)

CLXII

La nature fait le mérite et la fortune le met en œuvre.

(153.)

CLXIII

Il y a des gens dont le mérite consiste à dire et à faire des sottises utilement et qui gasteroient tout s'ils changeoient de conduite.

(156.)

CLXIV

Ce n'est pas assez d'avoir de grandes qualités : il en faut avoir l'économie.

(159.)

CLXV

On se mécompte toujours dans le jugement que l'on fait de nos actions quand elles sont plus grandes que nos desseins.

(160.)

CLXVI

Il faut une certaine proportion entre les actions et les desseins qui les produisent, sans lesquels les actions ne font jamais tous les effets qu'elles doivent faire.

(161.)

CLXVII

On admire tout ce qui éblouit, et l'air de bien savoir mettre en œuvre de médiocres qualités dérobe souvent l'estime et donne souvent plus de réputation que le véritable mérite.

(162.)

CLXVIII

Il y a une infinité de conduites qui ont un ridicule apparent et qui dans leurs raisons cachées sont très-sages et très-solides.

(163.)

CLXIX

Le monde ne cognoissant pas le véritable mérite n'a garde de pouvoir le récompenser, aussy eslève-t-il à ses grandeurs et à ses dignités que des personnes qui ont de belles qualités, et il couronne généralement tout ce qui luit, quoyque tout ce qui luit ne soit pas de l'or.

(166.)

CLXX

L'espérance, toute vaine et fourbe qu'elle est d'ordinaire, sert au moins à nous mener à la fin de la vie par un beau chemin agréable.

(168.)

CLXXI

La honte, la paresse et la timidité conservent

toutes seules le mérite de nous retenir dans notre devoir, pendant que notre vertu en a tout l'honneur.

(169.)

CLXXII

Il n'y a que Dieu qui sache si un procédé net, sincère et honnête est plutôt un effet de probité que d'habileté.

(170.)

CLXXIII

Comme il y a de bonnes viandes qui afadissent le cœur, il y a un mérite fade, et des personnes qui desgoutent des qualités bonnes et estimables.

(155.)

CLXXIV

Toutes les vertus des hommes se perdent dans l'intérêt, comme les fleuves se perdent dans la mer.

(171.)

CLXXV

La constance en amour est une inconstance perpétuelle qui fait que notre cœur s'attache successivement à toutes les qualités de la personne que nous aimons, donnant tantôt la préférence à l'une, tantôt à l'autre, de sorte que cette constance n'est que nostre inconstance arrêtée et renfermée dans un sujet. La durée de l'amour et ce qu'on appelle ordinairement la constance sont deux sortes de choses bien différentes; la première vient de ce que l'on trouve

sans cesse dans la personne que l'on aime de nouveaux sujets d'amour, comme dans une source inépuisable; la seconde vient de ce que l'on se fait un honneur de tenir sa parole.

(175.)

CLXXVI

La persévérance n'est digne de blâme ni de louange, parce qu'elle n'est que la durée des goûts et des sentiments qu'on ne s'ôte ni qu'on ne se donne point.

(177.)

CLXXVII

Je ne sais si cette maxime, que chacun produit son semblable, est véritable dans la physique, mais je sais bien qu'elle est fausse dans la morale, et que les passions en engendrent souvent qui leur sont contraires. Ainsi l'avarice produit quelquefois la libéralité, et la libéralité l'avarice : on est souvent ferme de foiblesse, et l'audace naît de la timidité.

(C. 11.)

CLXXVIII

Ce qui nous fait aimer les nouvelles cognoissances n'est pas tant la lassitude que l'on a des vieilles, ny le plaisir de changer, que le desgout que nous avons de n'estre pas assez admiré de ceux qui nous cognoissent trop, et l'espérance de l'estre davantage de ceux qui ne nous cognoissent guère.

(178.)

CLXXIX

Notre repentir ne vient point de nos actions, mais du dommage qu'elles nous causent.

(180.)

CLXXX

Il y a deux sortes d'inconstances, l'une qui vient de la légèreté de l'esprit, qui à tout moment change d'opinion, ou plutôt de la pauvreté de l'esprit qui reçoit toutes les opinions des autres; l'autre, qui est plus excusable, qui vient du dégoût des choses.

(181.)

CLXXXI

Les vices entrent dans la composition des vertus, comme les poisons entrent dans la composition des plus grands remèdes de la médecine. La prudence les assemble, elle les tempère, et elle s'en sert utilement contre les maux de la vie.

(182.)

CLXXXII

Nous avouons nos défauts pour réparer le préjudice qu'ils nous font dans l'esprit des autres, par l'impression que nous donnons de la justice des nostres.

(184.)

CLXXXIII

Il y a des héros en mal comme en bien.

(185.)

CLXXXIV

On hait souvent les vices; mais on méprise toujours le manque de vertu.

(186.)

CLXXXV

La santé de l'âme n'est pas plus assurée que celle du corps; et quelque éloigné que nous paroissions des passions que nous n'avons pas encore ressenties, il faut croire toutefois qu'on n'est pas moins exposé que l'on est à tomber malade quand on se porte bien.

(188.)

CLXXXVI

On n'est pas moins exposé aux rechutes des maladies de l'âme que de celles du corps : nous croyons être guéris, bien que le plus souvent ce ne soit qu'une relâche ou un changement de mal; quand les vices nous quittent, nous voulons croire que c'est nous qui les quittons; on pourroit presque dire qu'ils nous attendent sur le cours ordinaire de la vie, comme des hôtelleries où il faut nécessairement loger, et je doute que l'expérience même nous en peut garantir, s'il étoit permis de faire deux fois le même chemin.

(188 et 191.)

CLXXXVII

Il n'appartient qu'aux grands hommes d'avoir de grands défauts.

(190.)

CLXXXVIII

Quand il n'y a que nous qui sachions nos crimes, ils sont bientôt oubliés.

(196.)

CLXXXIX

Le desir de paroître habile empêche souvent de le devenir, parce qu'on songe plus à le paroître aux autres qu'à être effectivement ce qu'il faut être.

(199.)

CXC

Les faux honnêtes gens sont ceux qui déguisent la corruption de leur cœur aux autres et à eux-mêmes; les vrais honnêtes gens sont ceux qui la connoissent parfaitement et la confessent aux autres.

(202.)

CXCI

Le vrai honnête homme c'est celui qui ne se pique de rien.

(203.)

CXCII

La sévérité des femmes est un ajustement et un fard qu'elles ajoutent à leur beauté. C'est comme un prix dont elles augmentent la leur; c'est un attrait fin et délicat, et une douceur déguisée.

(204.)

CXCIII

La chasteté des femmes est l'amour de leur réputation et de leur repos.

(205.)

CXCIV

C'est être véritablement honnête homme que de bien vouloir être examiné des honnêtes gens en tous temps et sur tous les sujets qui se présentent.

(206.)

CXCV

L'enfance nous suit dans tous les temps de la vie. Si quelqu'un paroît sage, c'est seulement parce que ses folies sont proportionnées à son âge et à sa fortune.

(207.)

CXCVI

Il y a des gens niais qui se cognoissent niais et qui emploient habilement leur niaiserie.

(208.)

CXCVII

Comme si ce n'étoit pas assez à l'amour-propre d'avoir la vertu de se transformer lui-même, il a encore celle de transformer les objets; ce qu'il fait d'une manière fort étonnante : car non-seulement il les déguise si bien qu'il y est lui-même abusé, mais soudainement il change l'état et la nature des choses. En effet, lorsqu'une personne nous est contraire,

et qu'elle tourne sa haine et sa persécution contre nous, c'est avec toute la sévérité de la justice que notre amour-propre juge de ses actions ; il donne à ses défauts une étendue qui les rend énormes, et il met ses bonnes qualités dans un jour si désavantageux, qu'elles deviennent plus dégoûtantes que ses défauts. Cependant, dès que cette même personne nous devient favorable, ou que quelqu'un de nos intérêts la réconcilie avec nous, notre seule satisfaction rend aussitôt à son mérite le lustre que notre aversion venoit d'effacer. Tous ses avantages en reçoivent un fort grand du biais dont nous les regardons. Toutes ses mauvaises qualités disparoissent; et nous appelons même toute notre indulgence pour la forcer à justifier la guerre qu'elles nous ont faite.

Quoique toutes les passions montrent cette vérité, l'amour la fait voir plus clairement que les autres; car nous voyons un amoureux, agité de la rage où l'a mis l'oubli ou l'infidélité de ce qu'il aime, méditer pour sa vengeance tout ce que cette passion inspire de plus violent. Néanmoins, aussitôt que sa vue a calmé la fureur de ses mouvements, son ravissement rend cette beauté innocente; il n'accuse plus que lui-même, il condamne ses condamnations; et, par cette vertu miraculeuse de l'amour-propre, il ôte la noirceur aux mauvaises actions de sa maîtresse, et en sépare le crime pour en charger ses soupçons.

(17 R.)

CXCVIII

L'aveuglement des hommes est le plus dangereux effet de leur orgueil : il sert encore à la nourrir et à l'augmenter, et c'est pour manquer de lumières que nous ignorons toutes nos misères et nos défauts.

(19 R.)

CXCIX

Qui vit sans folie n'est pas si sage qu'il croit.

(209.)

CC

En vieillissant on devient plus fou et plus sage.

(210.)

CCI

Il y a des gens qui ressemblent aux vaudevilles, que tout le monde raconte un certain temps, quelque fades et dégoûtants qu'ils soient.

(211.)

CCII

La plupart des gens ne voient dans les hommes que la vogue qu'ils ont et le mérite de leur fortune.

(212.)

CCIII

La parfaite valeur et la poltronnerie complète sont des extrémités où l'on arrive rarement. L'espace qui

est entre deux est vaste, et contient toutes les autres espèces de courage. Il n'y a pas moins de différence entre eux qu'entre les visages et les humeurs. Cependant ils conviennent en beaucoup de choses. Il y a des hommes qui s'exposent volontiers au commencement d'une action, et qui se relâchent et se rebutent aisément par sa durée. Il y en a qui sont assez contents quand ils ont satisfait à l'honneur du monde, et qui font fort peu de chose au delà. On en voit qui ne sont pas toujours également maîtres d'eux-mêmes. D'autres se laissent quelquefois entraîner à des épouvantes générales; d'autres vont à la charge, pour n'oser demeurer dans leurs postes. Enfin il s'en trouve à qui l'habitude des moindres périls affermit le courage, et les prépare à s'exposer à de plus grands. Outre cela il y a un rapport général que l'on remarque entre tous les courages des différentes espèces dont nous venons de parler, qui est que la nuit augmentant la crainte et cachant les bonnes et les mauvaises actions, elle donne la liberté de se ménager. Il y a encore un autre ménagement plus général, qui, à parler absolument, s'étend sur toute sorte d'hommes; c'est qu'il n'y en a point qui fasse tout ce qu'il seroit capable de faire dans une occasion, s'ils avoient une certitude de réussir; de sorte qu'il est visible que la crainte de la mort ôte quelque chose à leur valeur et diminue son effet.

(215.)

CCIV

La pure valeur (s'il y en avoit) seroit de faire

sans témoins ce qu'on est capable de faire devant tout le monde.

(216.)

CCV

L'intrépidité est une force extraordinaire de l'âme, par laquelle elle empêche les troubles, les désordres et les émotions que la vue des grands périls a accoutumé d'élever en elle; par cette force les héros se maintiennent dans un état paisible, et conservent l'usage libre de toutes leurs fonctions dans les accidents les plus surprenants et les plus terribles. Cette intrépidité doit soutenir le cœur dans la conjuration, au lieu que la seule valeur lui fournit toute la fermeté qui leur est nécessaire dans les périls de la guerre.

(217.)

CCVI

L'approbation que l'on donne à l'esprit, à la beauté, à la valeur les augmente et les perfectionne, et leur fait faire de plus grands effets qu'ils n'auroient été capables de faire d'eux-mêmes.

(Inédite.)

CCVII

La vérité est le fondement et la raison de la perfection et de la beauté; une chose, de quelque nature qu'elle soit, est belle et parfaite, si elle est tout ce qu'elle doit être, et si elle a tout ce qu'elle doit avoir.

(51 R.)

CCVIII

La politesse des États est le commencement de la décadence, parce qu'elle applique tous les particuliers à leurs intérêts propres, et les détourne du bien public.

(54 R.)

CCIX

De toutes les passions, celle qui est la plus inconnue, c'est la paresse; elle est la plus violente et la plus maligne de toutes, quoique sa violence soit insensible, et que les dommages qu'elle cause soient très-cachés. Si nous considérons attentivement son pouvoir, nous verrons qu'elle se rend en toutes rencontres maîtresse de nos sentiments, de nos intérêts et de nos plaisirs : c'est le petit poisson qui a la force d'arrêter les plus grands vaisseaux; c'est une bonace plus dangereuse aux plus importantes affaires que les écueils et que les plus grandes tempêtes. Le repos de la paresse est un charme secret de l'âme qui suspend soudainement ses plus ardentes poursuites et ses opiniâtres résolutions; et pour donner enfin la véritable idée de cette passion, il faut dire que la paresse est une béatitude de l'âme qui la console de toutes ses pertes, et qui la fait renoncer à toutes ses prétentions.

(55 R.)

CCX

L'amour de la gloire, plus encore la crainte de

la honte, le dessein de faire fortune, le desir de rendre notre vie commode et agréable et l'envie d'abaisser les autres fait cette valeur, qui est si célèbre parmi les hommes.

(213.)

CCXI

La valeur dans le simple soldat est un métier périlleux qu'ils ont pris pour gagner leur vie.

(214.)

CCXII

La plupart des hommes s'exposent assez à la guerre pour sauver leur honneur, mais peu se veulent toujours exposer autant qu'il est nécessaire pour faire réussir le dessein pour lequel ils s'exposent.

(219.)

CCXIII

La vanité et la honte, et surtout le tempérament, font la valeur des hommes, et la chasteté des femmes, dont chacun mène tant de bruit.

(220.)

CCXIV

On ne veut point perdre la vie et on veut acquérir de la gloire; de là vient que, quelque chicane qu'on remarque dans les parties, elle n'est point égale à la chicane des braves.

(221.)

CCXV

Plusieurs personnes s'inquiètent du devoir de la reconnaissance, quoiqu'il soit vrai de dire que personne n'en a effectivement.

(224.)

CCXVI

Ce qui fait tout le mécompte que nous voyons dans la reconnaissance des hommes, c'est que l'orgueil de celui qui donne et l'orgueil de celui qui reçoit ne peuvent convenir du prix du bienfait.

(225.)

CCXVII

On est souvent reconnaissant par principe d'ingratitude.

(226.)

CCXVIII

Rien n'est si contagieux que l'exemple, et nous ne faisons jamais de grands biens ni de grands maux qui ne produisent infailliblement leur pareil : l'imitation du bien vient de l'émulation, et des maux de l'excès de la malignité naturelle, qui, étant comme retenue prisonnière par la honte, est mise en liberté par l'exemple.

(230.)

CCXIX

Quelque prétexte que nous donnions à nos afflic-

tions, ce n'est que l'intérêt et la vanité qui les causent.

(232.)

CCXX

Il y a dans les afflictions une espèce d'hypocrisie, car, sous prétexte de pleurer la perte d'une personne qui nous est chère, nous pleurons la nôtre; c'est-à-dire la diminution de notre bien, de notre plaisir, de notre considération. De cette manière, les morts ont l'honneur des larmes qui coulent pour les vivants. J'ay dit que c'est une espèce d'hypocrisie, parce que, par elle, l'homme se trompe seulement lui-même. Il y en a une autre qui n'est pas si innocente, parce qu'elle impose à tout le monde : c'est l'affliction de certaines personnes qui aspirent à la gloire d'une belle et immortelle douleur[1]. Car le temps, qui consomme tout, l'ayant consommée, elles ne laissent pas d'opiniâtrer leurs pleurs, leurs plaintes et leurs soupirs; elles prennent un personnage lugubre, et travaillent à persuader, par toutes leurs actions, qu'elle égaleroit la durée de leur déplaisir, leur propre vie. Cette triste et fatigante vanité se trouve d'ordinaire dans les femmes ambitieuses. Comme leur sexe leur ferme tous les chemins qui mènent à la gloire, elles s'efforcent de se rendre célèbres par la montre d'une inconsolable douleur. Il y a, outre ce que nous avons dit, encore quelques espèces de larmes qui coulent de certaines petites

1. Voir plus haut, maxime L.

sources et qui par conséquent s'écoulent incontinent. On pleure pour avoir la réputation d'être tendre ; on pleure pour être plaint ; on pleure pour être pleuré ; enfin on pleure de la honte de ne pleurer pas.

(233.)

CCXXI

Nous ne sommes pas difficiles à consoler des disgrâces de nos amis lorsqu'elles servent à nous faire faire quelque belle action.

(235.)

CCXXII

Nul ne mérite d'être loué de bonté, s'il n'a pas la force et la hardiesse de pouvoir être méchant. Toute autre bonté n'est en effet, qu'une privation du vice, ou plutôt la timidité du vice et son endormissement.

(237.)

CCXXIII

Qui considérera superficiellement tous les effets de la bonté qui nous fait sortir hors de nous-mêmes et qui nous immole continuellement à l'avantage de tout le monde, sera tenté de croire que, lorsqu'elle agi, l'amour-propre s'oublie et s'abandonne lui-même, et même qu'il se laisse dépouiller et appauvrir sans s'en apercevoir. En sorte qu'il semble que la bonté soit la niaiserie et l'innocence de l'amour-propre ; cependant la bonté est le plus prompt de tous les moyens dont se sert l'amour-propre pour

arriver à ses fins; c'est un chemin dérobé par où il revient à lui-même plus riche et plus.....

(236.)

CCXXIV

Il n'est pas si dangereux de faire du mal à la plupart des hommes que de leur faire trop de bien.

(238.)

CCXV

Rien ne nous plaît tant que la confiance des grands et des personnes considérables par leurs emplois, par leur esprit, ou par leur mérite; elle nous fait sentir un plaisir exquis, et élève merveilleusement notre orgueil, parce que nous la regardons comme un effet de notre fidélité; cependant nous serons remplis de confusion, si nous considérons l'imperfection et la bassesse de sa naissance : car elle vient de la vanité, de l'envie de parler, et de l'impuissance de retenir les secrets, de sorte qu'on peut dire que la confiance est comme un relâchement de l'âme causé par le nombre et par le poids des choses dont elle est pleine.

(239.)

CCXXVI

On ne sait si on peut dire de l'agrément séparé de la beauté, que c'est une symétrie dont on ne sait pas les règles, et un rapport secret de traits ensemble et des traits avec les couleurs et l'air de la personne.

(240.)

CCXXVII

La coquetterie est le fond de l'humeur de toutes les femmes, mais toutes en ont l'exercice, parce que la coquetterie de quelques-unes est arrêtée et renfermée par leur tempérament et par leur raison.

(241.)

CCXXVIII

On incommode toujours les autres, quand on est persuadé de ne les pouvoir jamais incommoder.

(242.)

CCXXIX

La souveraine habileté consiste à bien connoître le prix des choses.

(244.)

CCXXX

La véritable éloquence consiste à dire tout ce qu'il faut, et à ne dire que ce qu'il faut.

(250.)

CCXXXI

Il y a des personnes à qui les défauts siéent bien, et d'autres qui sont disgraciées de leurs bonnes qualités.

(251.)

CCXXXII

Il est aussi ordinaire de voir changer les goûts,

qu'il est extraordinaire de voir changer les inclinations.

(252.)

CCXXXIII *

On ne blâme le vice et on ne loue la vertu que par intérêt.

(Inédite[1].)

CCXXXIV

La générosité est un désir de briller par des actions extraordinaires, c'est un habile et industrieux emploi du désintéressement, de la fermeté en amitié et de la magnanimité pour aller plutôt à un plus grand intérêt.

(246.)

CCXXXV

La fidélité est une invention rare de la réputation par laquelle un homme, s'érigeant en dépositaire des choses précieuses, se rend lui-même infiniment précieux; de tous les trafics de l'amour-propre, c'est celui où il fait moins d'avances et de plus grands profits; c'est un raffinement de sa politique, car il engage les hommes, par leurs biens, par leur honneur, par leur liberté et par leur vie, qu'ils sont forcés de confier en quelques occasions, à élever l'homme fidèle au-dessus de tout le monde.

(247.)

1. Voir maximes CLXXXIII et CCLIII, édit. de la bibliothèque elzévirienne.

CCXXXVI

La magnanimité méprise tout pour avoir tout.

(248.)

CCXXXVII

Il est aussi ordinaire de voir changer les goûts que de voir changer les inclinations.

(252.)

CCXXXVIII

L'intérêt donne toutes sortes de vertus et de vices.

(253.)

CCXXXIX

L'humilité n'est souvent qu'une feinte soumission que nous employons pour soumettre effectivement tout le monde; c'est un mouvement de l'orgueil par lequel il s'abaisse devant les hommes pour s'élever sur eux. C'est ce qui fait les bons ou les mauvais comédiens, et c'est ce qui fait aussi que les personnes plaisent ou déplaisent. C'est son plus grand déguisement et son premier stratagème. C'est comme il est sans doute que le Prothée des fables n'a jamais été; il en est un véritable dans la nature, car il prend toutes les formes comme il lui plaît. Mais quoiqu'il soit merveilleux et agréable à voir sous toutes ses figures et dans toutes ses industries, il faut pourtant avouer qu'il n'est jamais si rare ni si

plaisant que lorsqu'on le voit sous la forme et sous l'habit de l'humilité. Car alors on le voit les yeux baissés; sa contenance est modeste et reposée; sa parole douce et respectueuse, pleine de l'estime des autres et de dédain pour lui-même. Il est indigné de tous les honneurs; il est incapable d'aucun emploi. Il ne reçoit les charges auxquelles on l'élève que comme un effet de la bonté des hommes et de la faveur aveugle de la fortune.

(254.)

CCXL

Les peines et les sentiments ont chacun un ton de voix, une action et un air de visage qui leur sont propres; c'est ce qui fait les bons ou les mauvais comédiens, et c'est ce qui fait aussi que les personnes plaisent ou déplaisent.

(255.)

CCXLI

Dans toutes les professions et dans tous les arts, chacun se fait une mine et un extérieur qu'il met en la place de la chose dont il veut avoir le mérite, de sorte que tout le monde n'est composé que de mines, et c'est inutilement que nous travaillons à y trouver les choses.

(256.)

CCXLII

La civilité est une envie d'en recevoir; c'est aussi un désir d'être estimé poli.

(260.)

CCXLIII

La pitié est souvent un sentiment de nos propres maux dans les sujets étrangers. C'est une habile prévoyance des malheurs où nous pouvons tomber qui nous fait donner des secours aux autres pour les engager à nous les rendre en de semblables occasions ; de sorte que les services que nous rendons à ceux qui sont accueillis de quelques infortunes sont, à proprement parler, des biens que nous nous faisons anticipés.

(264.)

CCXLIV

On ne croit pas aisément ce qui est au delà de ce que nous voyons.

(265.)

CCXLV

Il n'y a point de libéralité, et ce n'est que la vanité de donner que nous aimons mieux que ce que nous donnons.

(263.)

CCXLVI

La petitesse d'esprit fait l'opiniâtreté.

(265.)

CCXLVII

On s'est trompé quand on a cru, après tant de grands exemples, que l'ambition et l'amour triomphent toujours des autres passions. C'est la paresse,

toute languissante qu'elle est, qui en est le plus souvent la maîtresse ; elle usurpe insensiblement sur tous les desseins et sur toutes les actions de la vie ; enfin elle émousse et éteint toutes les passions et toutes les vertus.

(266.)

CCXLVIII

La promptitude avec laquelle nous croyons le mal sans l'avoir assez examiné, est aussi bien un effet de paresse que d'orgueil. On veut trouver des coupables, mais on ne veut pas se donner la peine d'examiner les crimes.

(267.)

CXLIX

Nous récusons tous les jours des juges pour les plus petits intérêts, et nous faisons dépendre notre gloire et notre réputation, qui sont les plus grands biens du monde, du jugement des hommes qui nous sont tous contraires, ou par leur jalousie, ou par leur malignité, ou par leur préoccupation, ou par leur sottise ; et c'est pour obtenir d'eux un arrêt en notre faveur que nous exposons notre repos et notre vie en cent manières, et que nous les condamnons à une infinité de soucis, de peines et de travaux.

(268.)

CCL

L'honneur acquis est caution de celuy qu'on doit acquérir.

(270.)

CCLI

La jeunesse est une ivresse continuelle; c'est la fièvre de la santé, c'est la folie de la raison.

(271.)

CCLII

La nature qui se vante d'estre toujours sensible est dans la moindre occasion étouffée par l'intérêt.

(275.)

CCLIII

La magnanimité est assez définie par son nom; néanmoins on pourroit dire que c'est le bon sens de l'orgueil, et la voie la plus noble pour recevoir des louanges.

(Inédite.)

CCLIV *

On peut toujours ce qu'on veut, pourvu qu'on le veuille bien.

(295.)

CCLV

Nous ne nous apercevons que des emportements et des mouvements extraordinaires de nos humeurs, comme de la violence, de la colère, etc., mais personne quasi ne s'aperçoit que ces humeurs ont un cours ordinaire et réglé qui meut et tourne doucement et imperceptiblement notre volonté à des actions différentes; elles roulent ensemble, s'il faut

ainsi dire, et exercent successivement leur empire, de sorte qu'elles ont une part considérable à toutes nos actions dont nous croyons estre les seuls auteurs.

(297.)

CCLVI

Chacun pense estre plus fin que les autres. On peut être plus fin qu'un autre, mais non pas plus fin que tous les autres.

(394.)

CCLVII *

L'homme est si misérable que, tournant toute sa conduite à satisfaire ses passions, il gémit incessamment sur leur tyrannie; il ne peut supporter ni leur violence, ni celle qu'il faut qu'il se fasse pour s'affranchir de leur joug; il trouve du dégoût non-seulement dans leurs remèdes, et ne peut s'accommoder ni du chagrin de sa maladie, ni du travail de sa guérison.

(Inédite.)

CCLVIII

Les biens et les maux qui nous arrivent ne nous touchent pas selon leur grandeur, mais selon notre sensibilité.

(464.)

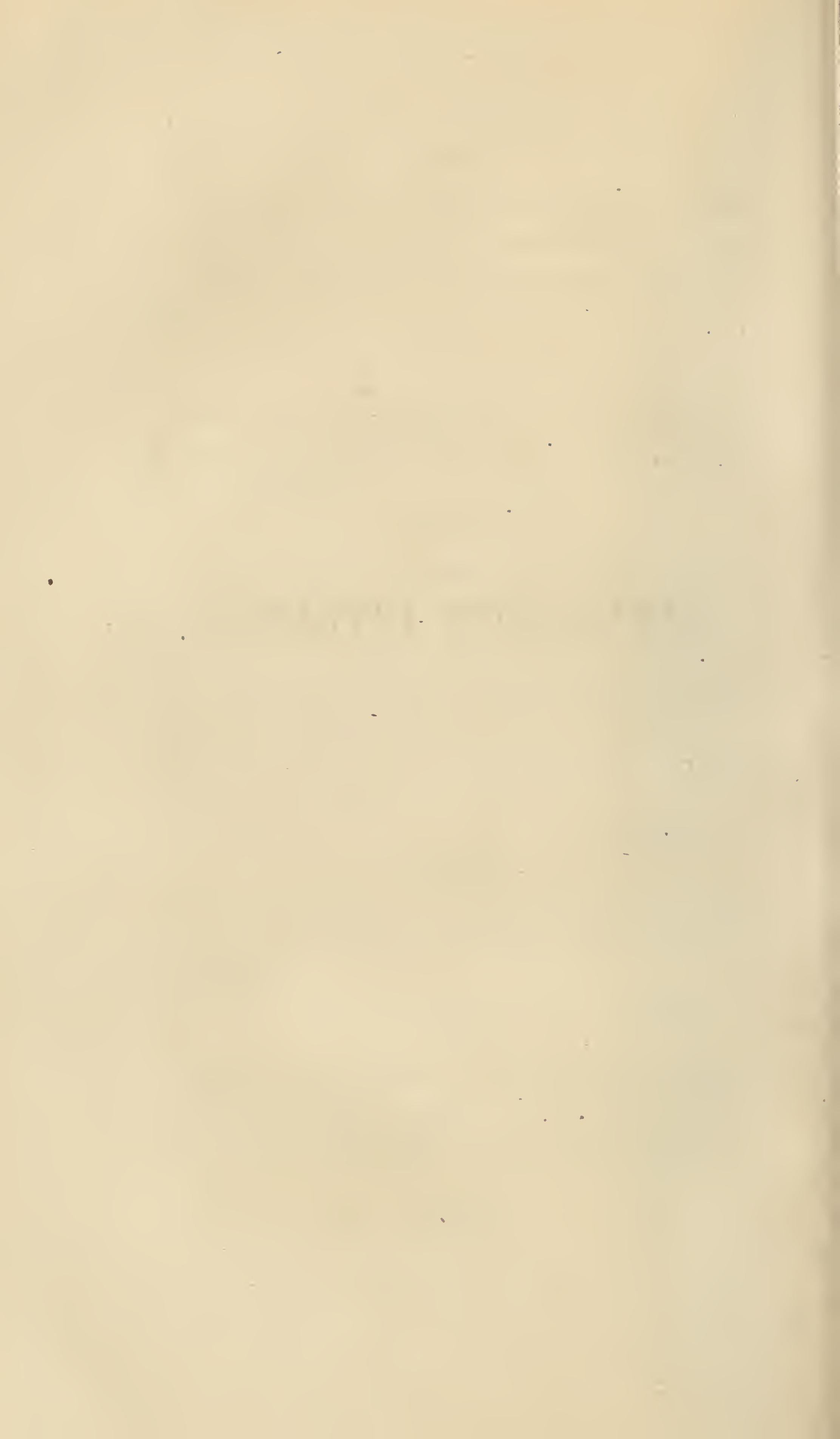
CCLIX

Rien ne nous prouve davantage combien la mort est redoutable que la peine que les philosophes se donnent pour persuader qu'on la doit mépriser.

(504.)



RÉFLEXIONS DIVERSES



RÉFLEXIONS DIVERSES.

NOTE SUR LES RÉFLEXIONS[1].

« Ce manuscrit contient divers opuscules non imprimés de l'auteur des *Maximes* ; ils sont écrits de la main de son secrétaire et corrigés de la sienne en quelques endroits. Ils sont antérieurs aux livres des maximes, car on y trouve quelques pensées qu'il a employées dans ce dernier ouvrage, presque sans aucun changement, et d'autres qu'il a réservées pour les présenter avec plus de

1. Cette note est placée en tête du manuscrit conservé à la Roche-Guyon. Elle est d'une écriture du siècle dernier et probablement par conséquent de l'abbé Granet ou du père Desmolets : C'est à l'un d'eux qu'on a attribué le *Recueil* (anonyme) *de pièces d'histoire et de littérature* (Paris, Chaubert, 1731, 4 vol. in-12), dans lequel ont été publiées pour la première fois les *Réflexions* connues jusques à ce jour, et qui sont précisément celles indiquées dans cette note comme bonnes à être éditées.

force et plus de précision. Il est même vraisemblable que le recueil est en grande partie l'ouvrage de sa jeunesse, car parmi plusieurs morceaux où l'on reconnoît l'élégance, la fraîcheur, la profondeur qui caractérisent l'auteur des *Mémoires* et des *Maximes*, on en trouve d'autres foibles, de petite manière et quelquefois de mauvais goût[1]. Il est peut-être à propos d'entrer sur cela dans quelques détails, afin que si jamais on avoit envie de donner ce recueil au public, on ne le fît qu'avec les égards qui sont dus à la mémoire et au mérite de l'auteur. Voici les morceaux qui m'ont paru le plus capables de répondre à sa réputation.

« *De la société. — De l'air et des manières. — De la conversation.*

« *De la confiance. — Du goût. — Du faux. — De la différence des esprits.*

« *De l'inconstance. — De la retraite. — Des événements de ce sècle.*

« *Nota.* Le dernier morceau est l'antépénultième dans le manuscrit; mais l'ordre qu'on suit ici est le plus naturel, et une petite note qui est à la fin du morceau sur la différence des esprits, donne lieu de conjecturer que c'étoit l'ordre que l'auteur avoit dans l'esprit.

« Par rapport aux chapitres de l'*Inconstance* et de

1. La réflexion du *Modèles de la fortune et de la nature* écrite postérieurement à la mort de Turenne (1675), ne peut cependant compter parmi les œuvres de la jeunesse de M. de la Rochefoucauld.

la *Retraite,* il y a une observation à faire, c'est qu'ils n'ont pas été revus par l'auteur, qu'ils ont été écrits par un secrétaire sans intelligence ; qu'indépendamment des fautes d'orthographe, il y en a qui défigurent le sens et qui quelquefois le rendent inintelligible, que par conséquent il faudroit revoir les deux chapitres avec la plus grande attention.

« Voici les morceaux qu'il ne seroit pas à propos qu'on rendît publics, avec la raison qui m'en fait porter ce jugement.

« *Du vrai.* — Ce n'est pas qu'il n'y ait dans ce morceau des choses bien vues et bien pensées, mais en totalité il y a quelque chose de louche, parce que l'auteur n'a pas vu assez nettement, ou du moins n'a pas assez développé ce qu'il entend par vray et par vérités.

« *De l'amour et de la mer.* — L'auteur lui-même l'a raturé.

« *Des exemples.* — Morceau peu approfondi et peu réfléchi.

« *De l'incertitude de la jalousie.* — Il y a quelque chose de louche, sur quoi cependant il ne seroit pas difficile de repandre la clarté nécessaire.

« *De l'amour et de la vie.* — Ce morceau est de petite manière. Les rapports y sont trop recherchés et souvent trop subtils ; la comparaison trop longtemps soutenue y devient fade. L'auteur fait passer dans les *Maximes* ce qu'il y a de mieux dans le fond des idées, entre autres cette pensée : « Dans le déclin

de l'amour comme dans le déclin de la vie.... on vit encore pour les maux, on ne vit plus pour le plaisir. »

« *Du rapport des hommes avec les animaux.* — Ce morceau est faible et plat.

« *De l'origine des maladies.* — Raturé par l'auteur.

« *Des modèles de la fortune et de la nature.* — Il y a dans ce morceau, ainsi que dans quelques-uns du précédent, plus de recherche d'esprit que de vérité, On y trouve cependant quelques beaux traits. Le parallèle de M. le Prince et de M. de Turenne est à conserver.

« *Des coquettes et des vieillards.* — Ce morceau tient aux mœurs du temps. Il pouvoit avoir alors un mérite qu'il n'auroit plus aujourd'hui[1]. »

1. Ce manuscrit ne donne que de rares variantes avec le texte de l'édition de la Bibliothèque elzévirienne : *Réflexions sur la société*, page 217: « S'il arrive quelquefois que des gens d'honneur et d'esprit paroissent unis, ils tiennent sans doute par des *liaisons* étrangères qui ne durent pas longtemps; au lieu de *raisons.* » — Page 218 : « Pour rendre la société commode, il faut que chacun conserve sa liberté. Il faut se voir ou ne se point voir sans sujétion, se divertir ensemble et même s'ennuyer ensemble; au lieu de : Il ne faut point se voir ou se voir sans sujétion et pour se divertir ensemble. » — Sur *la conversation*, page 225 : « On ne sauroit avoir trop d'application à connoître la pente et la *portée* de ceux à qui l'on parle; au lieu de la *pensée.* » — Dans la réflexion sur l'*air et les manières*, page 231, ce passage est corrigé de la main du duc : « Combien de lieutenants-généraux apprennent à être maréchaux de France ! combien de gens de robe répètent inutilement l'air de chancelier, et combien de bourgeoises se donnent l'air de duchesses ! »

I

FIN DE LA RÉFLEXION SUR LE FAUX.

Les plus grands roys sont ceux qui s'y mesprennent le plus souvent; ils veulent surpasser les autres hommes en valeur, en savoir, en galanterie et dans mille autres qualités où tout le monde a droit de prétendre. Mais ce goût d'y surpasser les autres, peut estre faux en eux, quand il va trop loin : leur émulation doit avoir un autre objet : ils doivent imiter Alexandre, qui ne vouloit disputer le prix de la course que contre des roys , et se souvenir que ce n'est que des qualités particulières à leur royauté qu'ils doivent disputer. Quelque vaillant que puisse estre un roy, quelque sçavant et agréable qu'il puisse estre, il trouvera un nombre infiny de gens qui auront ces mesmes qualités aussi avantageusement que luy, et le désir de les surpasser paroîtra toujours faux, et souvent mesme il nous sera impossible d'y réussir; mais s'il s'attache à ses devoirs véritables, s'il est magnanime, s'il est grand capitaine et grand politique, s'il est juste, clément, libéral, s'il soulage ses sujets, s'il aime la gloire et le repos de son État, il ne trouvera que des roys à

vaincre dans une si noble carrière ; il n'y aura rien que de vray et de grand dans un si juste dessein. Le désir d'y surpasser les autres n'aura rien de faux ; cette émulation est digne d'un roy, et c'est la véritable gloire où il doit prétendre.



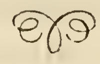
II

DES COQUETTES ET DES VIEILLARDS.

Il est mal aisé de se rendre raison des gousts en général ; il le doit estre encore davantage de rendre raison du goust des femmes coquettes. On peut dire néanmoins que l'envie de plaire se répand généralement sur tout ce qui peut flatter leur vanité et qu'elles ne trouvent rien d'indigne de leurs conquestes. Mais le plus incompréhensible de tous leurs gousts est à mon sens celuy qu'elles ont pour les vieillards qui ont est égalants. Ce goust paroît trop bizarre, et il y en a trop d'exemples pour ne pas chercher la cause d'un sentiment tout à la fois si commun et si contraire à l'opinion que l'on a des femmes. Je laisse aux philosophes à décider si c'est un don charitable de la nature qui veut consoler les vieillards dans leur misère et qui leur fournit le secours des coquettes, par la mesme prévoyance qui leur fait donner des ailes aux chenilles dans le déclin de leur vie pour les rendre papillons. Mais sans pénétrer dans le secret de la physique, on peut, ce me semble, chercher des causes plus sensibles de ce goust dépravé des coquettes pour les vieilles gens. Ce qui

est plus apparent, c'est qu'elles aiment les prodiges et qu'il n'y en a point qui doivent plus toucher leur vanité que de ressusciter un mort. Elles ont le plaisir de l'attacher à leur char et d'en parer leur triomphe sans que leur réputation en soit blessée. Au contraire, un vieillard est un ornement à la suite d'une coquette, et il est aussi nécessaire dans son train, que les nains l'étoient autrefois dans Amadis. Elles n'ont point d'esclaves si utiles et si commodes : elles paroissent bonnes et solides en conservant un amy sans conséquence. Il publie leurs louanges, il gagne croyance vers leurs maris et leur répond de la conduite de leurs femmes. S'il a du crédit, elles en retirent mille secours ; il entre dans tous les intérests et dans tous les besoins de la maison. S'il sait les bruits qui courent des véritables galanteries, il n'a garde de les croire. Il les étouffe et assure que le monde est médisant. Il juge par sa propre expérience des difficultés qu'il y a de toucher le cœur d'une si bonne femme ; plus on luy fait acheter de grâces et de faveurs, plus il est discret et fidèle. Son propre intérest l'engage assez au silence, il craint toujours d'estre quitté et il se trouve trop heureux d'estre souffert. Il se persuade aisément qu'il est aimé, puisqu'on le choisit contre tant d'apparence. Il croit que c'est un privilége de son vieux mérite et il remercie l'amour de se souvenir de luy dans tous les temps. Elle, de son costé, ne voudroit pas manquer à ce qu'elle luy a promis. Elle luy fait remarquer qu'il a toujours touché son inclination

et qu'elle n'auroit jamais aimé si elle ne l'avoit jamais connu. Elle le prie souvent de n'estre pas jaloux et de se fier en elle. Elle luy avoue qu'elle ayme un peu le monde et le commerce des honnestes gens; qu'elle a mesme intérest d'en ménager plusieurs à la fois pour ne pas laisser voir qu'elle le traite différemment des autres. Que si elle fait quelques railleries de lui avec ceux dont on s'est avisé de parler, c'est seulement pour avoir le plaisir de le nommer souvent ou pour mieux cacher ses sentiments. Qu'après tout il est le maître de sa conduite et que pourveu qu'il en soit content et qu'il l'aime toujours, elle se met aisément en repos du reste. Quel vieillard ne se rassure pas par des raisons si convaincantes, qui l'ont souvent trompé quand il étoit jeune et aimable? Mais pour son malheur il oublie trop aisément qu'il n'est plus ni l'un ni l'autre, et cette foiblesse est de toutes la plus ordinaire aux vieillards qui ont esté aymés. Je ne sais si cette tromperie ne leur vaut pas mieux encore que de connoître la vérité. On les souffre du moins, on les amuse : ils sont détournés de la vue de leurs propres misères. Et le ridicule où ils tombent est souvent un moindre mal pour eux que les ennuis et l'anéantissement d'une vie pénible et languissante.



III

DE L'INCONSTANCE.

Je ne prétends pas justifier ici l'inconstance, l'inconstance en général et moins encore celle qui vient de la seule légèreté, mais il n'est pas juste aussi de lui imputer tous les autres changements de l'amour. Il y a une première fleur d'agrément et de vivacité dans l'amour qui passe insensiblement comme celle du fruit; ce n'est la faute de personne, mais seulement la faute du temps. Dans les commencements, la figure est aimable: les sentiments ont du rapport, on cherche de la douceur et du plaisir, on veut plaire parce qu'on nous plaît, et on cherche à faire voir qu'on sait donner un prix infini à ce qu'on aime; mais dans la suite, on ne sent plus ce qu'on croyoit sentir toujours. Le feu n'y est plus, le mérite de la nouveauté s'efface; la beauté, qui a tant de part à l'amour, est diminuée; on ne fait plus la mesme impression. Le nom d'amour se conserve, mais on ne se retrouve plus les mesmes personnes, ni les mesmes sentiments. On suit encore ses engagements par honneur, par accoutumance et pour n'estre pas assez assuré de son propre changement.

Quelles personnes auroient commencé de s'aimer si elles s'estoient veues d'abord comme on se voit dans la suite des années? Mais quelles personnes aussi se pourroient séparer si elles se revoyoient comme on s'est vu la première fois?

L'orgueil, qui est presque toujours le maître de nos gousts et qui ne se rassasie jamais, seroit flatté sans cesse par quelque nouveau plaisir; la constance perdroit son mérite, elle n'auroit plus de part à une si agréable liaison. Les faveurs présentes auroient la même grâce que les faveurs premières, et le souvenir n'y mettroit point de différence. L'inconstance seroit mesme inconnue et on s'aimeroit toujours avec le mesme plaisir, parcequ'on auroit toujours les mesmes sujets de s'aimer. Les changements qui arrivent dans l'amitié ont à peu près des causes pareilles à ceux qui arrivent dans l'amour, leurs règles ont beaucoup de rapport; si l'un a plus d'enjouement et de plaisir, l'autre doit estre plus égal et plus sévère; elle ne pardonne rien, mais le temps qui change l'honneur et les intérêts les détruit presque également tous deux. Les hommes sont trop foibles et trop changeants pour soutenir longtemps le poids de l'amitié, l'antiquité en a fourny des exemples; mais dans le temps où nous vivons, on peut dire qu'il est encore moins impossible de trouver un véritable amour qu'une véritable amitié.

IV

DE LA RETRAITE.

Je m'engagerois à un trop long discours si je rapportois icy en particulier toutes les raisons naturelles qui portent les vieilles gens à se retirer du commerce du monde; le changement de leur humeur, de leur figure et l'affoiblissement des organes les conduisent insensiblement, comme la plupart des autres animaux, à s'éloigner de la fréquentation de leurs semblables. L'orgueil, qui est inséparable de l'amour-propre, leur tient alors lieu de raison. Il ne peut plus estre flatté de plusieurs choses qui flattent les autres. L'expérience leur a fait connoître le prix de ce que tous les hommes désirent dans la jeunesse, et l'impossibilité d'en jouir plus longtemps; les diverses voies qui paroissent ouvertes aux jeunes gens pour parvenir aux grandeurs, aux plaisirs, à la réputation et à tout ce qui élève les hommes, leur sont fermées ou par la fortune et par leur conduite, ou par l'envie et l'injustice des autres; le chemin pour y rentrer est trop long et trop pénible quand on s'est une fois égaré. Les difficultés leur en paroissent insurmontables, et l'âge ne leur permet plus

d'y prétendre; ils deviennent insensibles à l'amitié, non-seulement parcequ'ils n'en ont peut-estre jamais trouvé de véritables, mais parcequ'ils ont vu mourir un grand nombre de leurs amis qui n'avoient pas encore eu le temps ni les occasions de manquer à l'amitié, et ils se persuadent au premier qu'ils auroient esté plus fidèles que ceux qui leur restent. Ils n'ont plus de part au premier bien qui ont d'abord remply leur imagination. Ils n'ont mesme presque plus de part à la gloire, celle qu'ils ont acquise est déjà flétrye par le temps, et souvent les hommes en perdent plus en vieillissant qu'ils n'en acquièrent. Chaque jour leur oste une portion d'eux-mesmes. Ils n'ont plus assez de vie pour jouir de ce qu'ils ont, et bien moins encore pour arriver à ce qu'ils désirent. Ils ne voyent plus devant eux que des chagrins, des maladies et de l'abaissement; tout est vieux, et rien ne peut avoir pour eux la grâce de la nouveauté. Le temps les éloigne imperceptiblement du point de vue d'où il leur convient de voir les objets et d'où ils doivent estre veus. Les plus heureux ont encore souffert, les autres sont mesprisés. Le seul bon party qu'il leur reste, c'est de cacher au monde ce qu'ils ne luy ont peut-estre que trop montré; leur goust, détrompé des désirs inutiles, se tourne alors vers des objets muets et insensibles. Le bastiment, l'agriculture, l'œconomie, l'étude, toutes ces choses sont soumises à leurs volontés. Ils s'en approchent et s'en éloignent comme il leur plaist; ils sont maistres de leurs desseins et

de leurs occupations. Tout ce qu'ils désirent est en leur pouvoir, et, s'estant affranchys de la dépendance du monde, ils font tout dépendre d'eux. Les plus sages savent employer à leur salut le temps qui leur reste, et n'ayant qu'une si petite part à cette vie, ils se rendent dignes d'une meilleure. Les autres n'ont au moins qu'eux-mesmes pour tesmoins de leur misère : leurs propres infirmités les amusent. Le moindre relasche leur tient lieu de bonheur; la nature, défaillante et plus sage qu'eux, leur oste souvent la peine de désirer. Enfin ils oublient le monde qui est si disposé à les oublier; leur vanité mesme est consolée par leur retraite, et avec beaucoup d'ennuis, d'incertitude et de foiblesse, tantost par piété, tantost par raison, et le plus souvent par accoutumance, ils soutiennent le poids d'une vie insipide et languissante.



V

DES MODÈLES DE LA NATURE

ET DE LA FORTUNE[1].

Il semble que la fortune, toute changeante et capricieuse qu'elle est, renonce à ses changements et à ses caprices pour agir de concert avec la nature, et que l'une et l'autre concourent de temps en temps à faire des hommes extraordinaires et singuliers pour servir de modèles à la postérité. Le soin de la nature est de fournir les qualités; celuy de la fortune est de les mettre en œuvre et de les faire voir dans le jour et avec les proportions qui conviennent à leur dessein. On diroit alors qu'elles imitent les règles des grands peintres pour nous donner des tableaux parfaits de ce qu'elles veulent représenter. Elles choisissent un sujet et s'attachent au plan qu'elles se sont proposé. Elles disposent de la naissance, de l'éducation, des qualités naturelles et acquises, des

1. Ce morceau est particulièrement intéressant, devant être considéré comme un des derniers qu'ait écrits M. de la Rochefoucauld, puisqu'il est postérieur à la mort de Turenne, tué le 27 juillet 1675.

temps, des conjonctures, des amis, des ennemis. Elles font remarquer des vertus et des vices, des actions heureuses et malheureuses. Elles joignent mesme de petites circonstances aux plus grandes, et les savent placer avec tant d'art que les actions des hommes et leurs motifs nous paroissent tousjours sous la figure et avec les couleurs qu'il plaist à la nature et à la fortune d'y donner. Quel concours de qualités éclatantes n'ont-elles pas assemblé dans la personne d'Alexandre pour le montrer au monde comme un modèle d'élévation d'âme et de grandeur de courage? si on examine sa naissance illustre, son éducation, sa jeunesse, sa beauté, sa complexion heureuse, l'estendue et la capacité de son esprit pour la guerre et pour les sciences, ses vertus, ses défauts mesme, le petit nombre de ses troupes, la puissance formidable de ses ennemis, la courte durée d'une si belle vie, sa mort et ses successeurs, ne verra-t-on pas l'industrie et l'application de la fortune et la nature à renfermer dans un mesme sujet ce nombre infini de diverses circonstances?

Ne verra-t-on pas le soin particulier qu'elles ont pris d'arranger tant d'événements extraordinaires et de les mettre chacun dans son jour pour composer un modèle d'un jeune conquérant, plus grand encore par ses qualités personnelles que par l'estendue de ses conquestes.

Si on considère de quelle sorte la nature et la fortune nous montrent César, ne verra-t-on pas qu'elles ont suivi un autre plan? Qu'elles n'ont

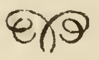
renfermé dans sa personnne tant de valeur, de clémence, de libéralité, tant de qualités militaires, tant de pénétration, tant de facilité d'esprit et de mœurs, tant d'éloquence, tant de grâces du corps, tant de supériorité de génie pour la paix et pour la guerre, ne verra-t-on pas, dis-je, qu'elles ne se sont assujetties si longtemps à arranger et à mettre en œuvre tant de talents extraordinaires, et qu'elles n'ont contraint César de s'en servir contre sa patrie que pour nous laisser un modèle du plus grand homme du monde et du plus célèbre usurpateur? Elle le fait naître particulier dans une république maîtresse de l'univers, affermie et soutenue par les plus grands hommes qu'elle ait jamais produits. La fortune choisit parmi eux ce qu'il y avoit de plus illustre, de plus puissant et de plus redoutable pour le rendre ses ennemis. Elle se réconcilie pour un temps avec les plus considérables pour les faire servir à son élévation; elle les esblouit et les aveugle ensuite pour luy faire une guerre qui le conduit à la souveraine puissance. Combien d'obstacles ne luy a-t-elle pas fait surmonter? De combien de périls sur terre et sur mer ne l'a-t-elle pas garanty, sans jamais avoir esté blessé? Avec quelle persévérance la fortune n'a-t-elle pas soutenu les desseins de César et détruit ceux de Pompée? Par quelle industrie n'a-t-elle pas disposé ce peuple romain, si puissant, si fier et si jaloux de sa liberté, à se soumettre à la puissance d'un seul homme. Ne s'est-elle même pas servye de la mort de César pour la rendre convenable à sa vie? Tant

d'avertissements du devoir, tant de prodiges, tant d'avis de sa femme et de ses amis ne peuvent le garantir, et la fortune choisit le propre jour qu'il doit estre couronné dans le Sénat pour le faire assassiner par ceux mesmes qu'il a sauvés et par un homme qui luy doit la naissance.

Cet accord de la fortune et de la nature n'a jamais esté plus marqué que dans la personne de Caton, et il semble qu'elles se soient efforcées l'une et l'autre de renfermer en un seul homme non-seulement les vertus de l'ancienne Rome, mais encore de l'opposer directement aux vertus de César, pour montrer qu'avec une pareille étendue d'esprit et de courage, le désir de gloire conduit l'un à estre usurpateur et l'autre à servir de modèle d'un parfait citoyen. Mon dessein n'est pas de faire icy le parallèle de ces deux grands hommes après tout ce qui est escrit Je dirois seulement que, quelque grands et illustres qu'ils nous paroissent, la nature et la fortune n'auroient pu mettre toutes leurs qualités dans le jour qui convenoit pour les faire exalter, si elles n'eussent opposé Caton à César. Il falloit les faire naistre en mesme temps, dans une mesme république, différents par leurs mœurs et par leurs talents, ennemis par les intérests de la patrie et par des intérests domestiques ; l'un, vaste dans ses desseins et sans bornes dans son ambition ; l'autre, austère, renfermé dans les lois de Rome et idolâtre de la liberté. Tous deux célèbres par des vertus qui les montroient par de si différents costés, et plus célèbres encore, si l'on ose

dire, par l'opposition que la fortune et la nature ont pris soin de mettre entr'eux. Quel arrangement, quelle suite, quelle économie de circonstance dans la vie de Caton et dans sa mort. La destinée mesme de la République a servi au tableau que la fortune nous a voulu donner de ce grand homme, et elle finit sa vie avec la liberté de son pays. Si nous laissons les exemples des siècles passés pour venir aux exemples du siècle présent, on trouvera que la nature et la fortune ont conservé cette mesme union, dont j'ay parlé pour nous montrer de différents modèles en deux hommes consommés en l'art de commander. Nous verrons Monsieur le Prince et M. de Turenne disputer de la gloire des armes et mériter par un nombre infiny d'actions éclatantes la réputation qu'ils ont acquise. Ils paroîtront avec une valeur et une expérience égales. Infatigables de corps et d'esprit, on les verra agir ensemble, agir séparément et quelquefois opposés l'un à l'autre; nous les verrons heureux et malheureux, dans diverses occasions de la guerre, devoir leurs beaux succès à leur conduite et à leur courage, et se montrer mesme tousjours plus grands par leurs disgrâces. Tous deux sauvent l'Estat; tous deux contribuent à le détruire et se servent des mesmes talents par des voyes différentes. M. de Turenne suivoit ses desseins avec plus de règle et moins de vivacité; d'une valeur plus retenue et toujours proportionnée au besoin de la faire paroître. Monsieur le Prince, inimitable en la manière de voir et d'exécuter les plus grandes choses, en-

traîné par la supériorité de son génie qui semble luy soumettre les événements et les faire servir à sa gloire. La foiblesse des armées qu'ils ont commandées dans les dernières campagnes et la puissance des ennemis qui leur estoient opposés ont donné de nouveaux sujets à l'un et à l'autre de montrer toute leur vertu, et de réparer par leur mérite tout ce qui leur manquoit pour soutenir la guerre. La mort mesme de M. de Turenne, si convenable à une si belle vie, accompagnée de tant de circonstances singulières et arrivée dans un moment si important, ne nous paroît-elle pas comme un effet de la crainte et de l'incertitude de la fortune qui n'a osé décider de la destinée de la France et de l'Empire? Cette mesme fortune qui retire Monsieur le Prince du commandement des armées sous le prétexte de sa santé et dans un temps où il devoit achever de si grandes choses, ne se joint-elle pas à la nature pour nous montrer présentement ce grand homme dans une vie privée, exerçant des vertus paisibles, soutenu de sa propre gloire, et brille-t-il moins dans sa retraite qu'au milieu de ses victoires?



VI

DE L'ORIGINE DES MALADIES.

Si on examine la nature des maladies, on trouvera qu'elles tirent leur origine des passions et des peines de l'esprit. L'âge d'or qui en estoit exempt, estoit exempt de maladies; l'âge d'argent qui le suivit conserva encore sa pureté; l'âge d'airain donna la naissance aux passions et aux peines de l'esprit. Elles commencèrent à se former et elles avoient encore la foiblesse de l'enfance et sa légèreté; mais elles parurent avec toute leur force et toute leur malignité dans l'âge de fer, et répandirent dans le monde par la suite de leur corruption, les diverses maladies qui ont affligé les hommes depuis tant de siècles. L'ambition a produit les fièvres aiguës et frénétiques; l'envie a produit la jaunisse et l'insomnie; c'est de la paresse que viennent les léthargies, les paralysies et les langueurs; la colère a fait les étouffements, les ébullitions de sang et les inflammations de poitrine; la peur a fait les battements de cœur et les syncopes; la vanité a fait les folies; l'avarice, la teigne et la gale; la tristesse a fait le scorbut; la cruauté, la pierre; la calomnie et

les faux rapports ont répandu la rougeole, la petite vérole et le pourpre, et on doit à la jalousie la cangrène, la peste et la rage; les disgrâces imprévues ont fait l'apoplexie; les procès ont fait la migraine et le transport au cerveau; les debtes ont fait les fièvres hétiques; l'ennuy du mariage a produit la fièvre quarte, et les lassitudes des amants qui n'osent se quitter a causé les vapeurs. L'amour à lui seul a fait plus de maux que tout le reste ensemble, et personne ne doit entreprendre de les exprimer; mais comme il fait aussi le plus grand bien de la vie, au lieu de médire de lui on doit se taire, on doit le craindre et le respecter toujours.

VII

DU RAPPORT DES HOMMES AVEC LES ANIMAUX.

Il y a autant de diverses espèces d'hommes qu'il y a de diverses espèces d'animaux, et les hommes sont à l'égard des autres hommes ce que les différentes espèces d'animaux sont entre elles, et à l'égard les unes des autres. Combien y a-t-il d'hommes qui vivent du sang et de la vie des innocents? Les uns comme des tigres toujours farouches et toujours cruels, et d'autres comme des lions et gardant quelque apparence de générosité; d'autres comme des ours grossiers et avides; d'autres comme des loups ravisseurs et impitoyables ; d'autres comme des renards qui vivent d'industrie et dont le mestier est de tromper.

Combien y a-t-il d'hommes qui ont des rapports aux chiens? Ils détruisent leur espèce, ils chassent pour le plaisir de celui qui les nourrit; les uns suivent toujours leur maître, les autres gardent sa maison. Il y a des lévriers d'attache qui vivent de leur valeur, qui se destinent à la guerre et qui ont de la noblesse dans leur courage. Il y a des dogues acharnés qui n'ont de qualités que la fureur. Il y a

des chiens plus ou moins inutiles qui aboient souvent et qui mordent quelquefois : il y a mesme des chiens de jardinier. Il y a des singes et guenons qui plaisent par leurs manières, qui ont de l'esprit et qui font toujours du mal. Il y a des paons qui n'ont que de la beauté, qui déplaisent par leur chant et qui détruisent les lieux qu'ils habitent.

Il y a des oiseaux qui ne sont recommandables que par leur ramage et par leurs couleurs. Combien de perroquets qui parlent sans cesse et qui n'entendent jamais ce qu'ils disent!

Combien de pies et de corneilles qui ne s'apprivoisent que pour dérober.

Combien d'oiseaux de proie qui ne vivent que de rapines.

Combien d'espèces d'animaux paisibles et tranquilles qui ne servent qu'à nourrir d'autres animaux.

Il y a des chats toujours au guet, malicieux et infidèles, et qui font patte de velours.

Il y a des vipères dont la langue est venimeuse et dont le reste est utile.

Il y a des araignées, des mouches, des punaises et des puces qui sont toujours incommodes et insupportables.

Il y a des crapauds qui font horreur et qui n'ont que du venin.

Il y a des hiboux qui craignent la lumière.

Combien d'animaux qui vivent sur terre pour se conserver.

Combien de chevaux qu'on emploie à tant d'usages et qu'on abandonne quand ils ne servent plus.

Combien de bœufs qui travaillent toute leur vie pour enrichir celui qui leur impose le joug.

Des cigales qui passent leur vie à chanter.

Des lièvres qui ont peur de tout.

Des lapins qui s'espouvantent et rassurent en un moment.

Des pourceaux qui vivent dans la crapule et dans l'ordure.

Des canards privés qui trahissent leurs semblables et les attirent dans les filets.

Des corbeaux et des vautours qui ne vivent que de pourriture et de corps morts.

Combien d'oiseaux passagers qui vont si souvent d'un bout du monde à l'autre, qui s'exposent à tant de périls pour chercher à vivre.

Combien d'hirondelles qui suivent toujours le beau temps.

De hannetons inconsidérés et sans dessein; de papillons qui cherchent le feu qui les brûle.

Combien d'abeilles qui respectent leur chef et qui se maintiennent avec tant de règle et d'industrie.

Combien de freslons vagabonds et fainéants qui cherchent à s'establir aux dépens des abeilles.

Combien de fourmis dont la prévoyance et l'économie soulagent tous leurs besoins.

Combien de crocodiles qui feignent de se plaindre pour dévorer ceux qui sont touchés de leurs plaintes.

Et combien d'animaux qui sont assujettis parce qu'ils ignorent leur force.

Toutes ces qualités se trouvent dans l'homme, et il exerce à l'esgard des autres hommes tout ce que les animaux dont on vient de parler exercent entr'eux.



VIII

DE L'INCERTITUDE DE LA JALOUSIE.

Plus on parle de sa jalousie et plus les endroits qui ont déplu paroissent de différents costés. Les moindres circonstances les changent et font toujours découvrir quelque chose de nouveau. Les nouveautés font revoir sous d'autres apparences ce qu'on croyoit avoir assez veu et assez pesé. On cherche à s'attacher à une opinion et on ne s'attache à rien. Tout ce qui est de plus opposé et de plus effacé se présente en mesme temps; on veut haïr et on veut aymer, mais on ayme encore quand on hait, et on hait encore quand on ayme. On croit tout et on doute de tout; on a de la honte et du dépit d'avoir cru et d'avoir douté. On se travaille incessamment pour arrester son opinion, et on ne la conduit jamais à un lieu fixe.

Les poëtes devroient comparer cette opinion à la peine de Cisiphe, puisqu'on roule aussi inutilement que luy un rocher par un chemin pénible et périlleux. On voit le sommet de la montagne, on s'efforce d'y arriver : on l'espère quelquefois, mais on n'y arrive jamais. On n'est pas assez heureux pour oser

croire ce qu'on souhaite, ny mesme assez heureux aussi pour estre assuré de ce qu'on craint le plus. On est assujetti à une incertitude éternelle qui nous présente successivement des biens et des maux qui nous échappent toujours.



IX

DE L'AMOUR ET DE LA VIE.

L'amour est une image de nostre vie : l'un et l'autre sont sujets aux mesmes révolutions et aux mesmes changements. Leur jeunesse est pleine de joye et d'espérance ; on se trouve heureux d'estre jeune, comme on se trouve heureux d'aymer. Cet estat si agréable nous conduit à désirer d'autres biens et on en veut de plus solides ; on ne se contente pas de subsister, on veut faire des progrès, on est occupé des moyens de s'avancer et d'assurer sa fortune ; on cherche la protection des ministres, on se rend utile à leurs intérêts, on ne peut souffrir que quelqu'un prétende ce que nous prétendons. Cette émulation est traversée de mille soins et de mille peines, qui s'effacent par le plaisir de se voir étably. Toutes les passions son alors satisfaites, et on ne prévoit pas qu'on puisse cesser d'être heureux.

Cette félicité est néanmoins rarement de longue durée, et elle ne peut conserver longtemps la grâce de la nouveauté : pour avoir ce que nous avons souhaité, nous ne laissons pas que de souhaiter en-

core. Nous nous accoutumons à tout ce qui est à nous. Les mesmes biens ne conservent pas leur mesme prix, et ils ne touchent pas toujours également nostre goust. Nous changeons imperceptiblement sans remarquer nostre changement. Ce que nous avons obtenu devient une partie de nous-mesmes, nous serions cruellement touchés de le perdre, mais nous ne sommes plus sensibles au plaisir de le conserver. La joye n'est plus vive, on en cherche ailleurs que dans ce qu'on a tant désiré. Cette inconstance involontaire est un effet du temps, qui prend malgré nous sur l'amour comme sur notre vie. Il en efface insensiblement chaque jour un certain air de jeunesse et de gayeté, et en détruit les plus véritables charmes : on prend des manières plus sérieuses, on joint des affaires à la passion. L'amour ne subsiste plus par lui-mesme, il emprunte des secours étrangers. Cet estat de l'amour représente le penchant de l'âge, où on commence à voir par où on doit finir. Mais on n'a pas la force de finir volontairement, et dans le déclin de la vie, personne ne se peut résoudre de prévenir les dégoûts qui restent à éprouver. On vit encore pour les maux, mais on ne vit plus pour les plaisirs. La jalousie, la méfiance, la crainte de lasser, la crainte d'estre quitté sont des peines attachées à la vieillesse de l'amour, comme les maladies sont attachées à la trop longue durée de la vie. On ne sent plus qu'on est vivant que parce qu'on sent qu'on est malade ; et on ne se sent aussi qu'on est amoureux que

pour sentir toutes les peines de l'amour. On ne sort de l'assoupissement des trop longs attachements que par le dépit et le chagrin de se voir toujours attaché. Enfin, de toutes les décrépitudes, celle de l'amour est la plus insupportable.



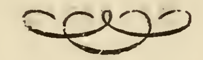
X

DES EXEMPLES.

Quelque différence qu'il y ait entre les bons et les mauvais exemples, on trouvera que les uns et les autres ont presque également produit de meschants effets. Je ne sais mesme si les crimes de Tibère et de Néron ne nous éloignent pas plus du vice que les exemples estimables des plus grands hommes ne nous approchent de la vertu. Combien la valeur d'Alexandre a-t-elle fait de fanfarons? Combien la gloire de César a-t-elle autorisé d'entreprises contre la patrie? Combien Rome et Sparte ont-elles loué de vertus farouches? Combien Diogène a-t-il fait de philosophes importuns, Cicéron de babillards, Pomponius Aticus de gens neutres et paresseux[1]? Marius et Sylla de vindicatifs, Lucullus de voluptueux, Alcibiade et Antoine de débauchés, Caton d'opiniâtres? Tous ces grands originaux ont produit un nombre infini de mauvaises copies. Les vertus sont frontières des vices. Les exemples

1. Ce mot est de la main du duc à la place de *ennuyeux*.

sont des guides qui nous égarent souvent, et nous sommes si remplis de fausseté, que nous ne nous en servons pas moins pour nous éloigner du chemin de la vertu que pour le suivre.



XI

DE L'AMOUR ET DE LA MER.

Ceux qui ont voulu nous représenter l'amour et ses caprices l'ont comparé en tant de sortes à la mer, qu'il est malaisé de rien ajouter à ce qu'ils en ont dit. Ils nous ont fait voir que l'un et l'autre ont une inconstance et une infidélité égales; que leurs maux sont sans nombre; que les navigations les plus heureuses sont exposées à mille dangers; que les tempestes et les escueils sont toujours à craindre, et que souvent mesme on fait naufrage dans le port. Mais en nous exprimant tant d'espérances et tant de craintes, ils ne nous ont pas assez montré, ce me semble, le rapport qu'il y a d'un amour usé, languissant et sur sa fin, à ces longues bonnaces, à ces calmes ennuyeux que l'on rencontre sous la ligne. On est fatigué d'un grand voyage, on souhaite de l'achever, on voit la terre, mais on manque de vent pour y arriver; on se voit exposé aux injures des saisons. Les maladies et les langueurs empeschent d'agir; l'eau et les vivres manquent ou changent de goust; on a recours inutilement aux secours estrangers; on essaie de pescher et on prend quelques

poissons sans en tirer de soulagement, ny de nourriture ; on est las de tout ce qu'on voit, on est toujours avec ses mesmes pensées, et on en est toujours ennuyé ; on vit encore et on a regret de vivre ; on attend des désirs pour sortir d'un estat pénible et languissant, mais on n'en forme que de foibles et d'inutiles.



XII

DU VRAI.

Le vray, dans quelque sujet qu'il se trouve, ne peut estre effacé par aucune comparaison d'un autre vray. Et quelque différence qui puisse estre entre deux sujets, ce qui est vray dans l'un n'efface point ce qui est vray dans l'autre. Ils peuvent avoir plus ou moins d'estendue et estre plus ou moins éclatants, mais ils sont toujours égaux par leur vérité qui n'est pas plus vérité dans le plus grand que dans le plus petit. L'art de la guerre est plus étendu, plus grand, plus noble que celui de la poésie, mais le poëte et le conquérant sont comparables l'un à l'autre, et tant qu'ils sont véritablement ce qu'ils sont, le législateur et le peintre.

Deux sujets de mesme nature peuvent estre différents et mesme opposés comme le sont Scipion et Hannibal, Fabius Maximus et Marcellus. Cependant parce que leurs qualités sont vraies, elles subsistent en présence l'une de l'autre et ne s'effacent point par la comparaison. Alexandre et César donnent des royaumes, la veuve donne une pite. Quelque différents que soient ces présents, la libéralité est vraye

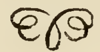
et égale en chacun d'eux, et chacun donne à proportion de ce qu'il est.

Un sujet peut avoir plusieurs vérités, et un autre sujet peut n'en avoir *qu'une*[1]. Le sujet qui a plusieurs vérités est d'un plus grand prix et peut briller par des endroits où l'autre ne brille pas. Mais dans l'endroit où l'un et l'autre est vray, ils brillent également. Épaminondas estoit un grand capitaine, bon citoyen, grand philosophe; il estoit plus estimable que Virgile, parce qu'il avoit plus de vérités que luy. Mais comme grand capitaine, Épaminondas n'estoit pas plus excellent que Virgile comme grand poëte, parce que par cet endroit, il n'estoit pas plus vray que luy. La cruauté de cet enfant qu'un consul fit mourir pour avoir crevé le yeux d'une corneille, estoit moins importante que celle de Philippe second, qui fit mourir son fils, et elle estoit peut-estre mêlée au moins d'autres vices. Mais le degré de cruauté exercée sur un simple animal, ne laisse pas de tenir son rang avec la cruauté des princes les plus cruels, parce que leurs différents degrés de cruauté ont une vérité égale.

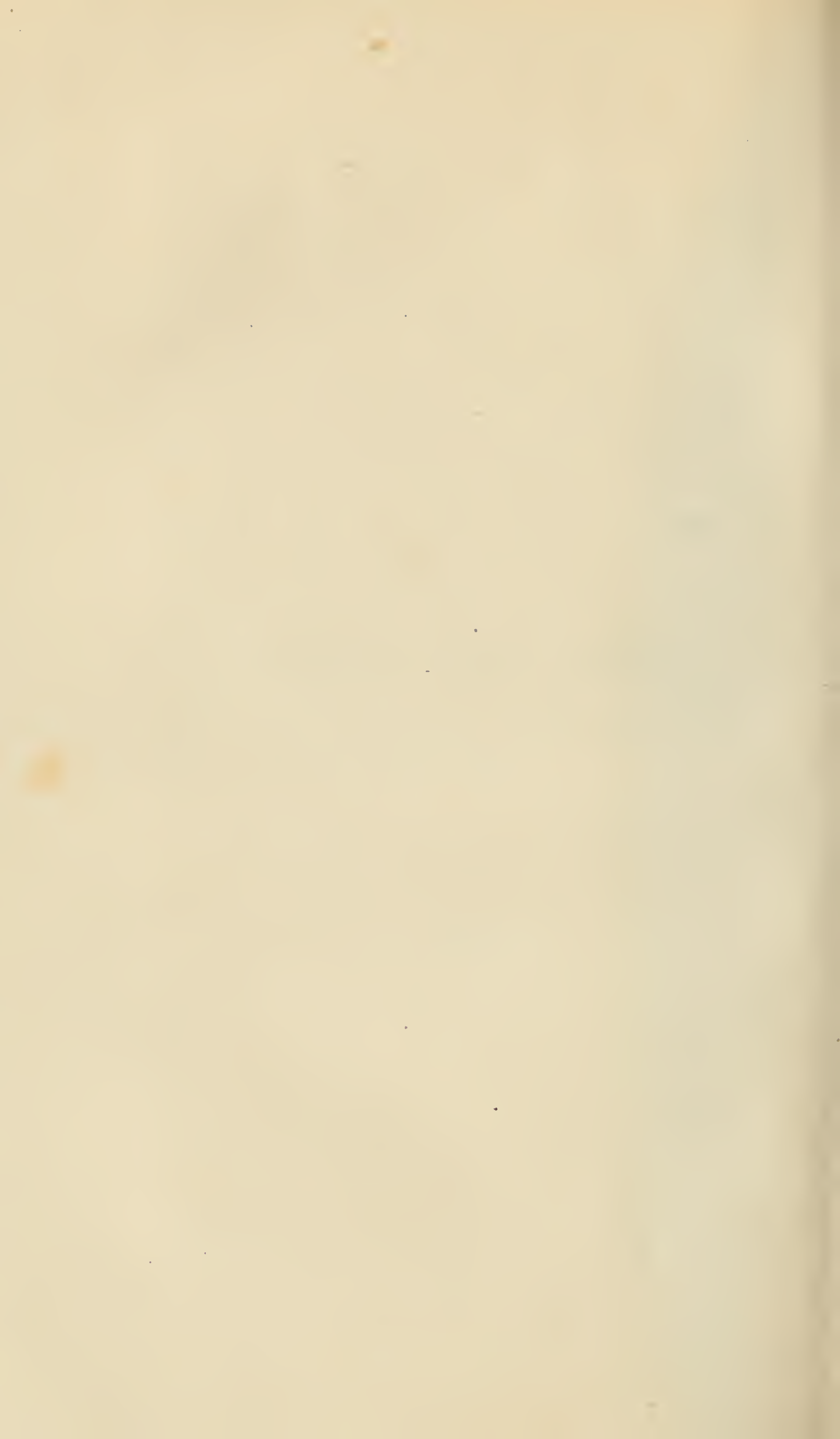
Quelque disproportion qu'il y ait entre deux maisons qui ont les beautés qui leur conviennent, elles ne s'effacent point l'une par l'autre. Ce qui fait que Chantilly n'efface point Lyencourt, bien qu'il y ait infiniment plus de diverses beautés, et

1. Ce mot est écrit de la main de la Rochefoucauld à la place du mot *guère*.

que Lyencourt n'éfface point non plus Chantilly, c'est que Chantilly a les beautés qui conviennent à la grandeur de Mons[r] le Prince, et que Lyencourt a les beautés qui conviennent à un particulier et qu'ils ont chacun de vraies beautés. On voit néantmoins des femmes d'une beauté éclatante, mais irrégulière, qui en effacent souvent de plus véritablement belles. Mais comme le goût qui se prévient aisément est le juge de la beauté, et que la beauté des plus belles personnes n'est pas toujours égale, s'il arrive que les moins belles effacent les autres, ce sera seulement durant quelques moments. Ce sera que la différence de la lumière et du jour fera plus ou moins discerner la vérité qui est dans les traits ou dans la couleur qu'elle fera paroître ce que la moins belle aura de lueur, et empêchera de paroître ce qui est de vray et de beau dans l'autre.



PIÈCE HISTORIQUE



PIÈCE HISTORIQUE[1].

DES ÉVÉNEMENTS DE CE SIÈCLE.

L'histoire qui nous apprend ce qui arrive dans le monde, nous montre également les grands événements et les médiocres. Cette confusion d'objets nous empesche souvent de discerner avec assez d'attention les choses extraordinaires qui sont enfermées dans le cours de chaque siècle. Celuy où nous vivons n'a rien produit à mon sens de plus singulier que les précédents. J'ai voulu en escrire quelques-uns pour les rendre plus remarquables aux personnes qui voudront y faire réflexion.

Marie de Médicis, reine de France, femme de Henry-le-Grand, fut mère du roy Louis XIII, de Gaston, fils de France, de la reine d'Espagne, de

1. Cette pièce est dans le même volume que les Réflexions précédentes.

la duchesse de Savoye et de la reyne d'Angleterre. Elle fut régente en France et gouverna son fils et son royaume plusieurs années. Elle esleva Armand de Richelieu à la dignité de cardinal : elle le fit premier ministre, maistre de l'Estat et de l'esprit du roy. Elle avoit peu de vertus et peu de deffauts qui la dussent faire craindre. Et néantmoins, après tant d'éclat et de grandeur, cette princesse, veuve de Henri IV et mère de tant de roys, a esté arrestée prisonnière par le roy son fils, et par la troupe du cardinal de Richelieu qui lui devoit sa fortune. Elle a esté délaissée des autres roys ses enfants, qui n'ont osé mesme la recevoir dans leurs Estats, et elle est morte de misère et presque de faim à Cologne après une persécution de dix années.

Ange de Joyeuse, duc et pair, mareschal de France et admiral[1]; jeune, riche, galant et heureux, abandonna tant d'avantages pour se faire capucin. Après quelques années les besoins de l'Estat le rappelèrent au monde. Le pape le dispensa de ses vœux et lui ordonna d'accepter le commandement des

1. Henry de Joyeuse, fils de Guillaume, maréchal de France, né en 1567 : il se distingua dans la carrière des armes et se fit capucin dans le mois qui suivit la mort de sa femme, sœur du duc d'Épernon (1587) : en 1592 il céda aux prières de la noblesse du Languedoc qui le pressait de remplacer son frère à la tête des troupes catholiques; le pape le lui permit et, en 1596, il reçut le bâton de maréchal pour prix de son accommodement avec Henry IV. Il maria ensuite sa fille unique au duc de Montpensier et reprit en 1599 le froc. Il mourut, à Rivoli, le 27 septembre 1608.

armées du roy contre les huguenots. Il demeura quatre ans dans cet employ et se laissa entraîner aux mesmes passions pendant ce temps qui l'avoient agité pendant sa jeunesse. La guerre estant finie, il renonça une seconde fois au monde et reprit l'habit de capucin. Il vescut longtemps dans une vie sainte et religieuse, mais la vanité dont il avoit triomphé dans le milieu des grandeurs, triompha de luy dans le cloistre. Il fust eslu gardien du couvent de Paris et son élection estant contestée par quelques religieux, il s'exposa non-seulement à aller à Rome dans un âge avancé, à pied et malgré les autres incommodités d'un si pénible voyage, mais la mesme opposition des religieux s'estant renouvelée à son retour, il repartit une seconde fois pour retourner à Rome soutenir un intérest si peu digne de luy, et il mourut en chemin, de fatigue, de chagrin et de vieillesse.

Trois hommes de qualité, Portugais, suivis de dix-sept de leurs amis, entreprirent la révolte du Portugal et des Indes qui en dépendent, sans concert avec le peuple, ny avec les estrangers, et sans intelligence dans la place. Ce petit nombre de conjurés se rendit maistre du palais de Lisbonne, en chassa la douairière de Mantoue, régente pour le roy d'Espagne et fit soulever tout le royaume. Il ne périt dans ce désordre que Vasconchellos, ministre d'Espagne et deux de ses domestiques. Un si grand changement se fit en faveur du duc de Bragance et

sans sa participation : il fut déclaré roy contre sa propre volonté, et se trouva le seul homme du Portugal qui résistât à son élection. Il a possédé ensuite cette couronne pendant quatorze années : n'ayant ni élévation ni mérite. Il est mort dans son lit et a laissé un royaume paisible à ses enfants[1].

Le cardinal de Richelieu a esté maistre absolu du royaume de France pendant le règne d'un roy qui luy laissoit le gouvernement de son Estat lorsqu'il n'osoit luy confier sa propre personne. Le cardinal avoit aussi la mesme défiance du roy, et il évitoit d'aller chez luy, craignant d'exposer sa vie ou sa liberté. Le roy néantmoins sacrifie Saint-Mars son favory à la vengeance du cardinal, et consent qu'il périsse sur un eschafaud. Ensuite le cardinal meurt dans son lit. Il dispose par son testament des charges et des dignités de l'Estat et oblige le roy dans le plus fort de ses *soupçons*[2] et de sa hayne à suivre aussy aveuglément ses volontés après sa mort, qu'il avoit fait pendant sa vie.

Alphonse, roy de Portugal, fils du duc de Bragance dont je viens de parler, s'est marié en France à la fille du duc de Nemours, jeune, sans biens et

1. Jean IV, de Bragance, régna de 1640 à 1656. Vasconcello fut massacré dans sa chambre et son corps traîné par le peuple dans les rues de Lisbonne. Les chefs de la révolte qui triompha étaient Pinto, Acunha et surtout Louise de Guzman, femme du roi.

2. Ce mot de la main du duc, au lieu de *défiances*.

sans protection. Peu de temps après, cette princesse a formé le dessein de quitter le roy son mary. Elle l'a fait arrester dans Lisbonne, et les mesmes troupes qui un jour auparavant le gardoient comme leur roy, l'ont gardé le lendemain comme prisonnier. Il a esté confiné dans une isle de ses propres Estats, et on luy a laissé la vie et le titre de roy. Le prince de Portugal, son frère, a épousé la reyne, et elle a revestu ce prince, son mary, de toute l'autorité du gouvernement, sans luy donner le nom de roy. Elle jouit tranquillement du succès d'une entreprise si extraordinaire, en paix avec les Espagnols et sans guerre civile dans le royaume[1].

Un vendeur d'herbes nommé Mazaniel fit soulever le menu peuple de Naples, et malgré la puissance des Espagnols, il usurpa l'autorité royale. Il disposa souverainement de la vie, de la liberté et du bien de tout ce qui luy fut suspect. Il se rendit maistre des douanes ; il dépouilla les partisans de tout leur argent et de leurs meubles, et fit brûler publiquement toutes ces richesses immenses dans le milieu de la ville, sans qu'un seul de cette foule confuse de révoltés voulût profiter d'un bien qu'on croyoit mal acquis. Ce prodige ne dura que quinze jours et finit par un autre prodige. Ce mesme Mazaniel qui achevoit de si grandes choses avec tant de bonheur, de

1. Alfonse VI, né en 1643, doué de facultés médiocres et de goûts déplorables, dut abdiquer en 1657 et fut relégué aux Açores. Son mariage fut cassé par le pape.

gloire et de conduite, perdit l'esprit et mourut phrénétique en vingt quatre heures[1].

La reyne de Suède, en paix dans son Estat et avec ses voisins, aimée de ses sujets, respectée des étrangers, jeune et sans dévotion, a quitté *son royaume*[2] volontairement et s'est réduite à une vie privée.

Le roy de Pologne, de la mesme maison que la reyne de Suède, s'est démis aussi de la royauté par la seule lassitude d'estre roy[3].

Un lieutenant d'infanterie sans nom et sans crédit, a commencé à l'âge de quarante-cinq ans de se faire connoistre dans les désordres d'Angleterre. Il a dépossédé son roy légitime, bon, juste, doux, vaillant et libéral. Il luy a fait trancher la teste par un arrest de son parlement. Il a changé la royauté en République. Il a esté dix ans maistre de l'Angleterre, plus craint de ses voisins et plus absolu dans son

1. 1647. Il fut empoisonné, dit-on, dans un festin par le duc d'Arcos.

2. Ces deux mots de la main du duc, au lieu de : *ses estats.* — M. de la Rochefoucauld se trompe, la reine Christine abdiqua en 1654, à cause du mécontentement universel, dû au désordre qui envahit toutes les branches du gouvernement, quand elle s'entoura de nombreux favoris : elle prévint à temps une révolte à laquelle elle n'aurait pu résister.

3. Jean Casimir, fils de Sigismond III, roi de Pologne et neveu de Charles IX, roi de Suède, monta sur le trône en 1648 et abdiqua pour entrer dans les ordres, après la mort de sa femme en 1667. Il mourut en 1672, abbé de Saint-Martin de Nevers.

pays que tous les roys qui y ont régné. Il est mort paisible et en pleine possession de toute la puissance du royaume.

Les Holandois ont secoué le joug de la domination d'Espagne. Ils ont formé une puissante république et ils ont soutenu cent ans la guerre contre leur roy légitime pour conserver leur liberté. Ils doivent tant de grandes choses à la conduite et à la valeur du prince d'Orange, dont ils ont néantmoins toujours redouté l'ambition et limité le pouvoir. Présentement cette république si jalouse de sa puissance, accorde au prince d'Orange d'aujourd'hui, malgré son peu d'expérience et ses malheureux succès dans la guerre, ce qu'elle a refusé à ses pères. Elle ne se contente pas de relever sa fortune abattue, elle le met en estat de se faire souverain de Hollande, et elle a souffert qu'il ayt fait déchirer par ce peuple un homme qui seul maintenoit la liberté publique.

Cette puissance d'Espagne, si estendue et si formidable à tous les roys du monde, trouve aujourd'hui son principal appuy dans ses sujets rebelles et se soutient par la protection des Holandois.

Un empereur jeune, foible, simple, gouverné par des ministres incapables, et pendant le plus grand abaissement de la maison d'Autriche, se trouve en un moment, chef de tous les princes d'Allemagne,

qui, craignent son autorité et méprisent sa personne, et il est plus absolu que jamais n'a esté Charles-Quint[1].

Le roy d'Angleterre[2], foible, paresseux et plongé dans les plaisirs, oubliant les intérests de son royaume et les exemples domestiques, s'est opposé avec fermeté depuis six ans à la fureur de ses peuples et à la haine de son parlement, pour conserver une liaison étroite avec le roy de France. Au lieu d'arrester les conquestes de ce prince dans les Païs-Bas, il y a mesme contribué, en luy fournissant des troupes. Cet attachement l'a empesché d'estre maistre absolu de l'Angleterre et d'en étendre les frontières en Flandres et en Holande par des places et par des ports qu'il a toujours refusés. Mais dans le temps qu'il reçoit des sommes considérables du roy, et qu'il a le plus besoin d'en estre soutenu contre ses propres sujets, il renonce sans prétexte à tant d'engagements, et il se déclare contre la France, précisément quand il luy est utile et honneste d'y estre attaché. Par une mauvaise politique précipitée, il perd en un moment le seul avantage qu'il pouvoit retirer d'une mauvaise politique de six années. En ayant pu donner la paix comme médiateur, il est réduit à la demander comme suppliant quand le roi l'accorde à l'Espagne, à l'Alemaigne et à la Holande.

1. Léopold Ier, empereur d'Allemagne, 1658-1705.
2. Charles II, mort en 1685.

Les propositions qui avoient esté faites au roy d'Angleterre de marier sa nièce, la princesse d'Yorc, au prince d'Orange, ne luy estoient point agréables[1]. Le duc d'Yorc en paroissoit aussi éloigné que le roy son frère ; et le prince d'Orange mesme rebuté par les difficultés de ce dessein, ne pensoit plus à le faire réussir. Le roy d'Angleterre estroitement lié au roy de France, consentoit à ses conquestes, lorsque les intérests du grand trésorier d'Angleterre et la crainte d'estre attaqué par le parlement, luy eut fait chercher sa sécurité particulière en disposant le roy son maistre à s'unir au prince d'Orange par le mariage de la princesse d'Yorc, et à faire déclarer l'Angleterre contre la France pour la protection des Païs-Bas. Ce changement du roy d'Angleterre a esté si prompt et si secret, que le duc d'Yorc l'ignoroit encore deux jours devant le mariage de sa fille. Et personne ne se pouvoit persuader que le roy d'Angleterre qui avoit hasardé dix ans sa vie et sa couronne pour demeurer attaché à la France, pût en un moment renoncer à tout ce qu'il en espéroit pour suivre le sentiment de son ministre. Le prince d'Orange qui de son côté avoit tant d'intérest de se faire un chemin pour estre un jour roy d'Angleterre, négligeoit ce mariage qui le rendoit héritier présomptif du royaume. Il bornoit ses desseins à affermir son autorité en Holande,

1. Guillaume de Nassau, prince d'Orange , épousa la fille du duc d'York, roi d'Angleterre en 1685, sous le nom de Jacques II ; en 1688, il détrôna son beau-père.

malgré les mauvais succès de ses dernières campagnes. Et il s'appliquoit à se rendre aussy absolu dans les autres provinces de cet Estat qu'il le croyoit estre dans la Zélande. Mais il s'aperçeut bientôt qu'il devoit prendre d'autres mesures. Et une aventure ridicule luy fit mieux comprendre l'estat où il estoit dans son païs, qu'il ne le voyoit par ses propres lumières. Un crieur public vendoit des meubles à un encan où beaucoup de monde s'assembla : il mit en vente un atlas, et voyant que personne ne l'enchérissoit, il dit au peuple que ce livre estoit néantmoins plus rare qu'on ne pensoit et que les cartes en estoient si exactes, que la rivière dont M. le prince d'Orange n'avoit eu aucune connoissance lorsqu'il perdit la bataille de Cassal, y estoit fidèlement marquée. Cette raillerie qui fut reçue avec un applaudissement universel, a esté un des plus puissants motifs qui ont obligé le prince d'Orange à rechercher l'alliance de l'Angleterre pour contenir la Holande et pour joindre tant de puissances contre nous. Il semble néantmoins que ceux qui ont désiré ce mariage et qui y ont esté contraints, n'ont pas connu leurs intérêts. Le grand trésorier d'Angleterre a voulu adoucir le parlement et se garantir d'en estre attaqué, en portant le roy son maistre à donner sa nièce au prince d'Orange et à se déclarer contre la France. Le roy d'Angleterre a cru affermir son autorité dans son royaume par l'apuy du prince d'Orange, et il a prétendu engager ses peuples à luy fournir de l'argent pour ses plaisirs, sous pré-

texte de faire la guerre au roy de France et de le contraindre à recevoir la paix. Le prince d'Orange a eu dessein de soumettre la Holande par la protection d'Angleterre. La France a appréhendé qu'un mariage si contraire à ses intérests n'emportast la balance en joignant l'Angleterre à tous ses ennemis. L'événement a fait voir en six semaines la fausseté de tant de raisonnements. Ce mariage met une défiance éternelle entre l'Angleterre et la Holande, et toutes deux le regardent comme un dessein d'opprimer leur liberté. Le parlement d'Angleterre attaqua le ministre du roy pour attaquer ensuite sa propre personne. Les Estats de Holande lassés de la guerre et jaloux de leur liberté, se repentent d'avoir mis leur autorité entre les mains d'un jeune homme ambitieux, et héritier présomptif de la couronne d'Angleterre. Le roy de France qui a d'abord regardé ce mariage comme une nouvelle ligue qui se formoit contre lui, a su s'en servir pour diviser ses ennemis et pour se mettre en estat de prendre la Flandre, s'il n'avoit préféré la gloire de faire la paix à la gloire de faire de nouvelles conquestes.

Et si le siècle présent n'a pas moins produit d'événements extraordinaires que les siècles passés, on comprendra sans doute qu'il a le malheureux avantage de le surpasser dans l'excès des crimes. Si la France mesme qui les a toujours détestés, qui y est opposée par l'honneur de la nation, par la religion et qui est soutenue par les exemples du prince qui

règne, se trouve néantmoins aujourd'hui le théâtre où l'on voit paroître plus que tout ce que l'histoire et la fable n'en ont dit des crimes de l'antiquité. Les vices sont de tous les temps, les hommes sont nés avec de l'intérest, de la cruauté et de la débauche. Mais si des personnes que tout le monde connoît, avoient paru dans les premiers siècles, parleroit-on présentement des prostitutions d'Héliogabale, de la foy des Greçs, et des poisons et des parricides de Médée ?



LETTRES



LETTRES.

A LA MARQUISE D'HUXELLES[1].

« Je serois ravy de vous pouvoir croire, mais je n'ay garde; je scay que l'on vous a rendu ses devoirs, et je le scay comme un jaloux qui craint qu'on n'y ait pas manqué. Je vous sacrifieray madame de Chavigny[2] quand vous voudrez. La victime n'est pas jeune, mais excusez, le sanctificateur ne l'est pas aussy. Je n'ay pas entendu parler de Barbin[3], ny de livre. Je scay que la faute vient de luy et vous estes la plus spirituelle et la meilleure amie du monde. C'est dommage que vous ne soiez que cela. »

1. Lettre de Mme d'Huxelles, Bibliot. de l'Arsenal, B. l. 369. — Marie Le Bailleul, mariée en 1645 à Henri-Nicolas de Blé, marquis d'Uxelles, gouverneur de Châlons, mère du maréchal

2. Anne Phelypeaux, fille de M. de Villesavin, mariée à Léon de Bouthillier, comte de Chavigny, secrétaire d'État, né en 1613. L'abbé Cottin a écrit son portrait dans la *Galerie de Mademoiselle.*

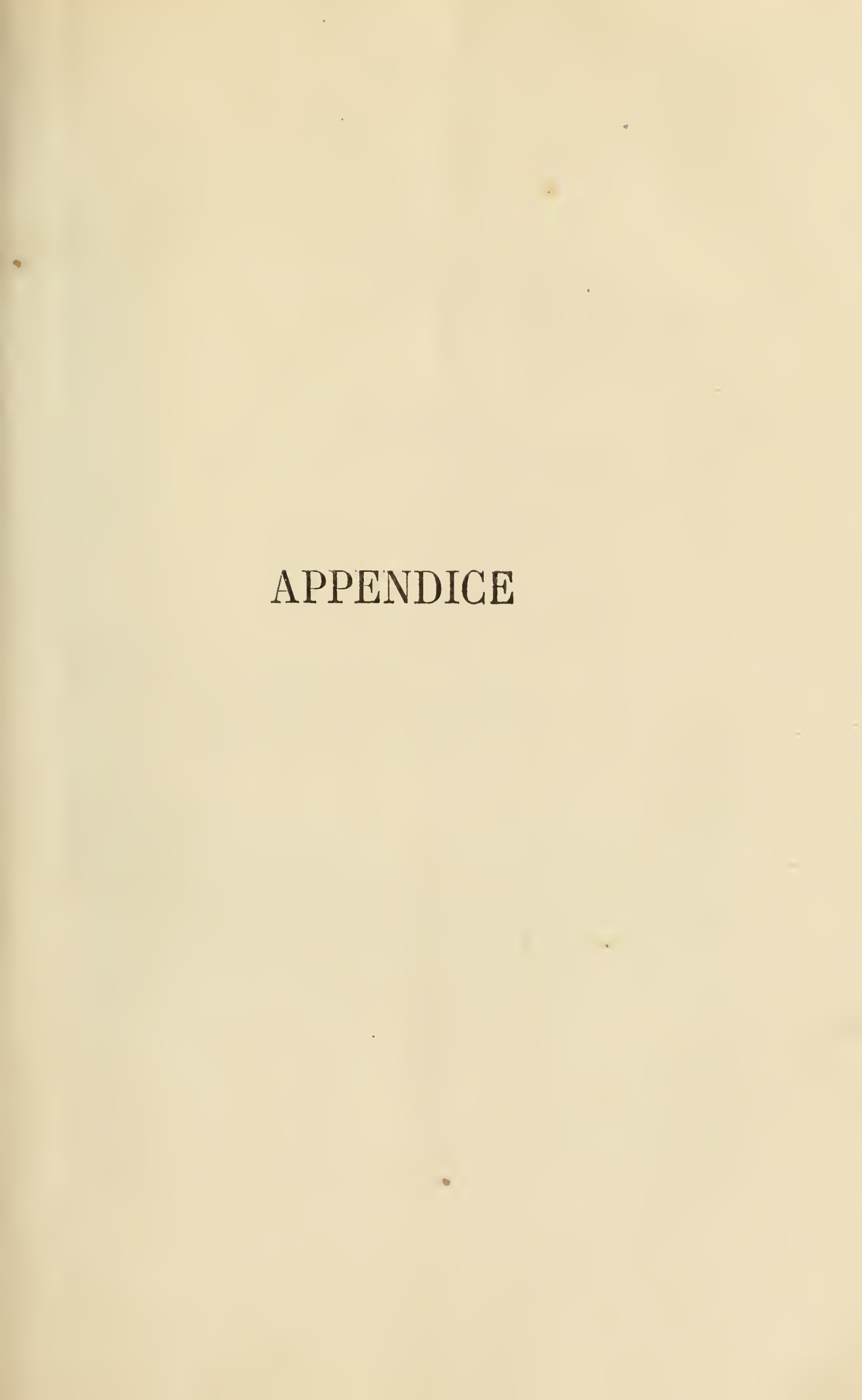
3. Libraire célèbre du temps.

LE ROI D'ESPAGNE

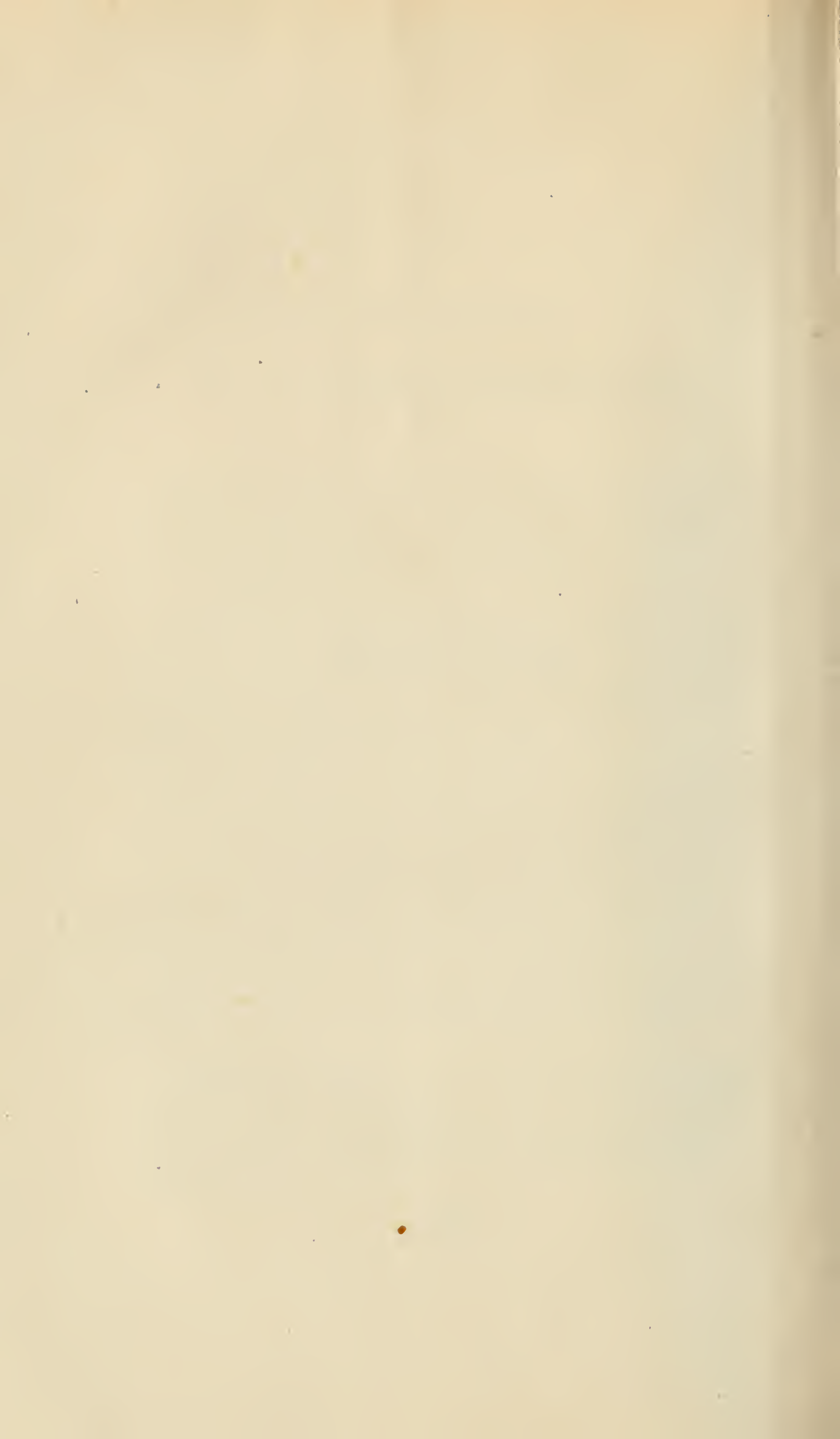
A M. LE DUC DE LA ROCHEFOUCAULD[1].

Mon ami, vous avez trop de respect pour moi et je m'en plains s'il vous a empesché de m'écrire. Je vous conseille donc de le retrancher à l'advenir et de me donner des marques de votre souvenir en toute liberté, ce sera la marque de m'obliger à vous tenir la parole que je vous ay donnée. Je ne désespère pas de me trouver encore à la queue de vos chiens. Je vous asseure que l'idée seule m'en fait plaisir, et que je resve quelquefois aux sentiers d'Avon aussi bien qu'aux chasses de la Boissiere. Mais en attendant que je me trouve dans ce cas, j'ay une autre chasse à faire qui m'occupera pendant quelque temps. Je me flate que vous vous y intéressez pour le moins autant qu'à toutes les vertus, et que vos vœux sur ce qui me regarde sont aussi sincères que l'amitié que j'ay pour vous. »

1. Biblioth. de l'Arsenal, B. l. 159. — En 1539, Charles-Quint s'arrêta à Verteuil, et, en quittant le château, il dit à Mme de la Rochefoucauld : « n'avoir jamais entré en maison qui mieux sentît sa grande vertu, honnêteté et seigneurie que celle-là. » (*Notice de Suard.*)



APPENDICE



APPENDICE.

CHANSONS

SUR LE DUC DE LA ROCHEFOUCAULD,

TIRÉES DU RECUEIL DE MAUREPAS.

CHANSON.

La Rochefoucauld, ce guerrier
Dans la Fronde si redoutable[1]
Contre la race du Tellier[2],

1. Ceci est ironique, car le duc de la Rochefoucauld, quoique brave de sa personne, ne s'étoit jamais piqué d'être grand guerrier bien que, pendant la Fronde, il servit de lieutenant général dans les troupes de Condé. Cela n'empêchoit pas qu'il étoit, par son esprit, redoutable au Roi et à la cour, car personne ne connoissoit mieux les hommes que lui. D'ailleurs il avoit de l'ambition et l'envie de se distinguer partout où il étoit. Il étoit très-capable de négociation, et, dans le temps de la Fronde, on faisoit plus de bien à son parti par cette voie que par les vertus militaires. Le duc a fait des *Mémoires* de ce qui s'est passé pendant ce malheureux temps, où l'on peut voir une partie de son esprit.

2. Le duc de la Rochefoucauld voyant le prince de Marsillac, son fils, dans une espèce de faveur auprès du roi Louis XIV, tant à cause de ses charges, qu'à cause de la confidence du Roi qu'il avoit alors, personne n'étant mieux auprès de son maître, M. de la Rochefoucauld, dis-je, qui se sentoit un esprit supérieur de savoir et de capacité, beaucoup de talent, une grande naissance, jointe à la dignité de duc et pair, eût peut-être aimé à profiter de la faveur de son fils.

En catimini fait le diable.
Et si ce matou de ligueur[3]
Ne leur fait mal, il leur fait peur.

A la cour, il est soutenu
De la ganache[4] formidable,
Du gros Marsillac[5] devenu
Homme important et fort capable.
Las! quand il tournoit son chapeau[6],
On le croyoit un grand nigaud.

L'un se croit, dis-je, favory[7],
L'autre prétend estre ministre[8];
Mais de leurs desseins je me ris
Et crains quelque accident sinistre
Pour le prince de Gorgevert[9],
Dont le complot est découvert[10].

(Rec. de Maurepas, tome IV, fol. 57-59.)

3. A cause de la Fronde.
4. Son fils. — 5. Son fils.
6. Bussy, dans son *Histoire amoureuse des Gaules*, dit que, voulant déclarer son amour à la comtesse d'Olonne, le prince de Marsillac étoit si embarrassé qu'il mit d'abord son chapeau devant elle et le tourna pendant longtemps entre ses doigts sans pouvoir se décider à rien dire.
7. Le prince de Marsillac. — 8. Le père.
9. A cause d'une fable méchante qui faisoit descendre les La Rochefoucault d'un sieur Gorgevert.
10. Cette chanson est reproduite dans le volume LXV F. du supplément françois à la Bibliothèque impériale. — (Toutes ces notes accompagnent la chanson dans le *Recueil*.)

EXTRAIT D'UNE CHANSON CONTRE LA GUERRE DE PARIS.

(1649)

Vitry, Noirmoutiers et Brissac,
Tous remplys de dorures,
Et le prince de Marsillac
Avecque ses fourrures,
Crient tous hautement:
Vive le Parlement!
Repoussons leurs injures.

(Rec. Maurepas, tome III, p. 84.)

AUTRE CHANSON.

(1649)

Si l'amour de Marsillac
Fait durer le mic-mac,
De longtemps la paix n'est faite,
Et bientôt cette amourette
Nous mettra tous au bissac.

(Même vol., p. 255.)





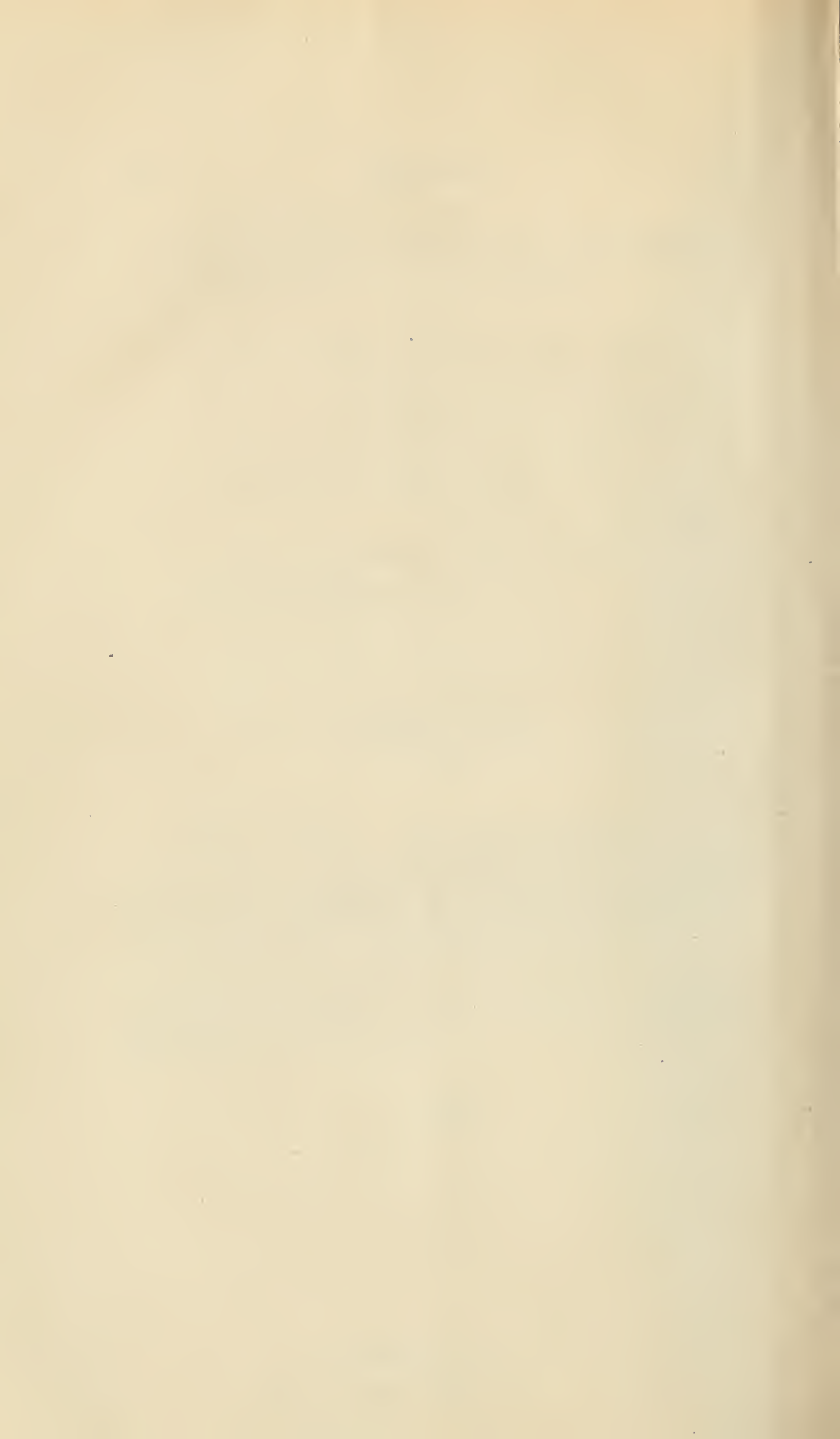
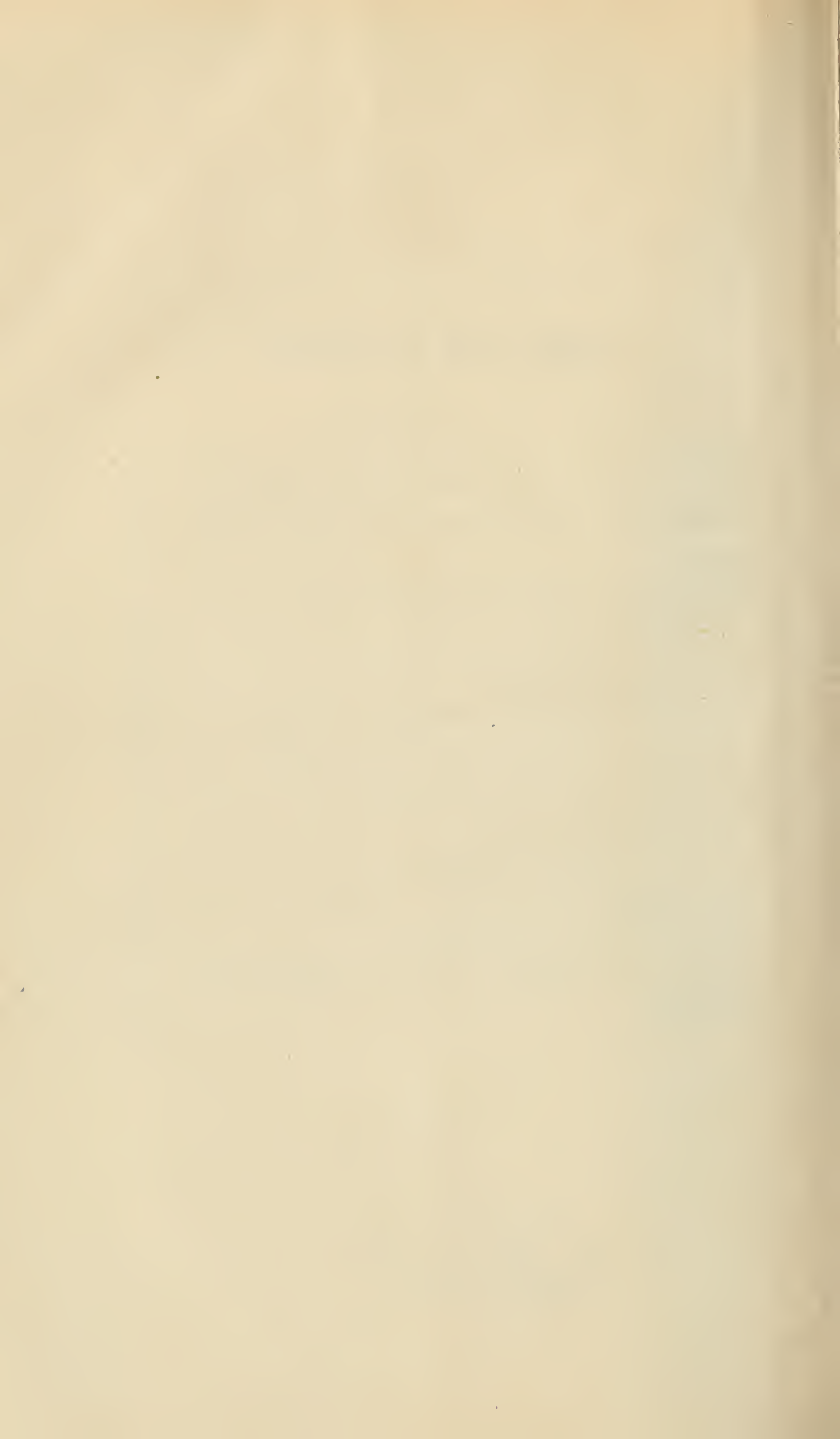


TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE.

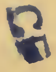


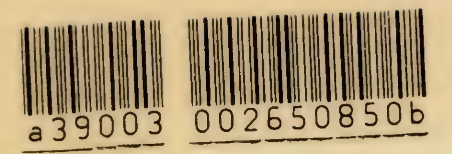


PARIS. — IMPRIMERIE DE CH. LAHURE
rue de Fleurus, 9.








a39003 002650850b

